TRENTE-DEUXIEME ANNEE — N° 9566 — 42 PAGES — VENDREDI 24 OCTOBRE 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS — CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 630572
Tél. : 770-91-29

Les P.C. européens se réuniront en décembre ou en janvier

LIRE PAGE 2

Les Chinois jugent M. Kissinger trop conciliant envers l'U.R.S.S.

Un grain de sable dans le triangle

Depuis que M. Nixon avait décidé, en 1971 — sans le dire ouvertement — *de tirer parti du schisme soviéto-chinois*, les règles de la « diplomatie triangulaire » semblaient devoir fonctionner sans accroc pour le plus grand bien des Etats-Unis. Les deux grands pays communistes ne pouvant rester totalement isolés, *et cherchant chacun, de ce fait*, à mettre de son côté la puissance des Etats-Unis, ceux-ci pouvaient sans risque se rapprocher de l'un et de l'autre, et, pour commencer, « appâter » Moscou par un *début de flirt avec Pékin*. Même si l'une des parties faisait montre de mauvaise humeur, les Américains devaient, dans cette mesure même, améliorer leurs relations avec la partie rivale, trop heureuse d'affaiblir par là son adversaire *principal*.

Un grain de sable semble s'être glissé dans ce beau mécanisme, si l'on en juge par l'accueil qu'a reçu à Pékin M. Kissinger. Il ne peut se targuer d'être dans les meilleurs termes avec Moscou aujourd'hui : malgré l'accord récemment conclu sur les ventes de blé et de pétrole, l'entente n'est pas encore en vue sur la limitation des armements stratégiques, et *la* visite de M. Brejnev à Washington est sans cesse ajournée. Les dirigeants chinois et M. Mao Tse-toung lui-même l'ont pourtant reçu plutôt fraîchement, lui reprochant, pour la première fois ouvertement, sa politique de détente à l'égard de l'Union soviétique. Malgré les espoirs entretenus précédemment, la date du voyage du président Ford à Pékin n'a pas été fixée, sans doute parce qu'Américains et Chinois ne sont pas d'accord sur les termes du communiqué qui clôturera cette visite.

Ces difficultés s'expliquent aisément : la détente Est-Ouest, qui était il y a quatre ans un processus en devenir est maintenant une réalité, mais une réalité qui n'a pas tenu toutes ses promesses et qui offre à Pékin la matière d'une vigoureuse contre-offensive. A la question : « Que faire après *Helsinki* ? », des réponses contradictoires sont apportées à Moscou — où la détente semble subir le contre-coup des « refroidissements » successifs de M. Brejnev, — *et en Europe occidentale*, où l'on constate que la « troisième corbeille », qui devait libéraliser les échanges d'hommes et d'idées, n'est pas près de se remplir. M. Giscard d'Estaing en a fait récemment l'expérience à Moscou, mais il est probable que *tout* autre homme d'Etat occidental se serait heurté au même refus.

Enfin, la véritable politique de *détente est critiquée* aux Etats-Unis, ce qui permet aux dirigeants chinois de penser que M. Kissinger n'est plus tout à fait l'interlocuteur incontesté de ces dernières années. M. Mao Tse-toung doit bien constater que le secrétaire d'Etat est le plus « en *flèche* » *des avocats de la détente* avec l'Union soviétique, et que ses collègues du gouvernement, à commencer par M. Schlesinger, secrétaire à la défense, mais sans oublier le président Ford lui-même, n'ont pas le même « intérêt investi » à défendre et à *poursuivre la politique* de ces dernières années. De là à penser que M. Kissinger « en fait trop » pour rester dans les bonnes grâces de Moscou et qu'il faut le lui dire ouvertement, il n'y avait qu'un pas, qui vient d'être franchi à Pékin.

Il s'agit donc plutôt d'un échec personnel du secrétaire d'Etat *américain que d'un virage* de la politique chinoise à l'égard des Etats-Unis. Plus que jamais soucieux de concentrer le tir sur l'Union soviétique, sacrée depuis longtemps adversaire principal, les dirigeants chinois ont tout intérêt à rester, relativement, en bons termes avec l'Amérique, à la seule condition que celle-ci n'aille pas trop loin dans ses relations avec Moscou.

M. Kissinger est arrivé ce *jeudi 23 octobre à Tokyo*, venant de Pékin, où, malgré l'audience que lui a accordée *M.* Mao Tse-toung, l'accueil des dirigeants chinois est resté froid jusqu'à la fin. Ceux-ci ont en effet mis en garde les Etats-Unis contre *un trop grand rapprochement* avec l'U.R.S.S. et laissé clairement entendre qu'ils jugeaient leur hôte trop conciliant à son égard.

La visite du secrétaire d'Etat à Pékin s'est terminée, mercredi soir, par un banquet offert par M. Chiao Kuan-hua, ministre des affaires étrangères, qui a prononcé l'un des toasts les plus courts jamais entendus en une telle circonstance — deux minutes, traduction comprise — et s'est borné à affirmer que les conversations *« ont permis de comprendre plus clairement nos vues respectives »*. M. Kissinger a, pour sa part, déclaré : *« Nos deux pays sont trop indépendants pour avoir besoin de réassurance et ont trop d'expérience pour confondre les mots avec la réalité, la tactique avec la stratégie »*. Il répondait sans doute par là à l'invitation adressée dimanche par M. Chiao Kuan-hua aux Etats-Unis de ne pas prendre *« leurs espoirs ou leurs désirs pour des réalités »*.

Dans l'avion qui amenait M. Kissinger à Tokyo, une « haute personnalité américaine » (expression qui désigne généralement le secrétaire d'Etat lui-même) a confirmé aux journalistes que les dirigeants chinois avaient manifesté leur inquiétude à propos des relations américano-soviétiques et voulu encourager les forces hostiles à la détente aux Etats-Unis.

Selon cette personnalité, la Chine estime notamment que le scandale du Watergate, la défaite au Vietnam et d'autres problèmes intérieurs ont limité l'aptitude des Etats-Unis à remplir leurs engagements internationaux. La même personnalité a fait valoir que la tactique des deux pays diffère à propos de la détente, mais qu'ils partagent l'un et l'autre la même volonté de résister à l'expansionnisme soviétique.

Détente entre Rabat et Madrid à propos du Sahara occidental

Le conflit *entre le Maroc et* l'Espagne au *sujet* du Sahara occidental paraît s'apaiser. Diverses informations indiquent qu'un dialogue pourrait s'engager à brève échéance en vue d'une solution diplomatique. Une « haute personnalité » marocaine est attendue à Madrid, et M. José Solis Ruiz, ministre du Mouvement, retournerait à Rabat pour de nouveaux entretiens avec Hassan II.

Le souverain chérifien, qui devait prononcer ce jeudi 23 octobre une allocution radio-télévisée, a déclaré à une chaîne de télévision *américaine que le Maroc pourrait surseoir à la « marche verte »* du 28 octobre si l'Espagne acceptait d'ouvrir immédiatement des négociations directes.

Le Conseil de sécurité a adopté mercredi soir une motion invitant M. Kurt Waldheim à « entreprendre immédiatement des consultations avec les parties intéressées ».

Cependant, la tension demeure vive entre l'Algérie, favorable à une autodétermination qui déboucherait sur l'indépendance du Sahara *occidental, et le Maroc, résolu à récupérer ce « territoire spolié »*.

Une pomme de discorde algéro-marocaine

par DANIEL JUNQUA

Pendant des mois, la polémique entre Rabat et Alger est restée *limitée à la presse. Du côté* marocain, elle se nourrissait surtout des déclarations faites par les *leaders* des partis d'opposition. Un degré a été franchi dans l'escalade lorsque, le 7 juin 1975, deux de ces formations, l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) ont accusé, dans une déclaration commune, Alger et Madrid de « collusion ». Dans de féroces caricatures, *l'Opinion*, quotidien de l'Istiqlal, représentait M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, coiffé d'un casque colonial et tenant en laisse un chien représentant le Front de libération de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro. Le ministre était volontiers surnommé « *Boutafrica* », autrement dit « *diviseur de l'Afrique* ». Ces outrances n'étaient que rarement relevées du côté algérien, où l'on voulait manifestement éviter de jeter de l'huile sur le feu.

Depuis la fin de septembre, la situation n'a cessé de s'aggraver. *Les journaux marocains d'opposition* ayant écrit que l'Algérie avait observé un *« silence coupable »* à la suite de l'exécution de *cinq* militants anti-franquistes, *la République*, publiée à Oran, répliquait *en fustigeant « ces messieurs les habitués des chambres royales »*. *« C'est sans nul doute au Maroc que l'on peut trouver les maîtres en matière de justice expéditive, des maîtres auxquels les Espagnols n'ont rien à apprendre, bien au contraire »*, écrivait encore l'éditorialiste.

(Lire la suite page 3.)

UN EXPLOIT SOVIÉTIQUE

La première photographie du sol de Vénus a été prise par une sonde

Les techniciens soviétiques viennent de réussir une nouvelle « première » spatiale : leur station automatique Vénus 9, lancée le 8 juin dernier, a pris, mercredi 22 octobre, au début de la matinée, une photographie du sol de Vénus à 85 millions de kilomètres de la Terre. On y voit un certain nombre de roches et de cailloux, ce qui bouleverse l'idée que l'on se faisait jusqu'à présent de la surface de la planète : les spécialistes supposaient que Vénus était couverte de sable et que les conditions météorologiques — vents violents, haute température — désagrégeait rapidement en fines particules tous les corps solides. Ce n'est pas le cas.

La transmission de la photographie a été rendue possible par une nouvelle procédure d'atterrissage. Jusqu'à présent, les précédentes sondes soviétiques envoyaient directement les renseignements à la terre par radio, après s'être posées. Cette fois, une capsule s'est détachée deux jours avant l'atterrissage du corps principal de la sonde. Le corps principal, au lieu de se consumer dans l'atmosphère très dense de la planète, a été mis sur orbite. Il a servi de relais entre la capsule qui s'était posée sur Vénus et la terre. Le corps principal de la sonde est ainsi devenu le premier satellite artificiel de Vénus.

L'atmosphère de Vénus est très dense — la pression atteint au sol 90 atmosphères — et surtout très chaude — environ 500 °C. Il est exclu que l'électronique fonctionne longtemps dans ces conditions. La capsule a donc cessé d'émettre cinquante-trois minutes après s'être posée. La photographie prise est donc unique. Il est toutefois possible que la sonde soviétique Vénus 10, lancée le 10 juin dernier, qui doit atteindre la planète samedi 25 octobre, renouvelle l'exploit.

Une planète d'accès difficile

Les techniciens soviétiques se sont fait une spécialité de l'exploration de Vénus. Abandonnant aux Américains la plupart des autres grands domaines de l'aventure spatiale, ils ont localisé leurs efforts sur un nombre limité de points, dont Vénus.

Ce faisant, ils n'ont pas joué la facilité. Vénus est une planète très chaude, il y règne des vents violents, la pression atmosphérique y est quatre-vingt-dix fois celle que nous connaissons, et, difficulté supplémentaire, la planète est entourée de nuages, ce qui empêche d'en voir facilement le sol.

Les Soviétiques en sont au dixième engin lancé vers la planète. Et, malgré le succès de la plupart d'entre eux, Vénus continue d'intriguer : les résultats de l'exploration ne sont jamais ceux que l'on attendait.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(Lire la suite page 15.)

Après Moscou un recommencement ?

par MICHEL DEBRÉ (*)

On a beaucoup épilogué sur le ré*cent voyage* du président de la République à Moscou. Est-on allé au fond des choses ? J'en doute. Les apparences idéologiques, les conversations techniques ne sont que jeux de lumière. La réalité est toujours politique. Il faut l'observer, ou, faute d'observation décisive, tenter de la deviner.

Les dirigeants de l'immense et puissante Union soviétique ont, pour bien des raisons, un interlocuteur privilégié : les Etats-Unis. Et la réciproque est vraie. Les rapports américano-soviétiques dominent, et de loin, la scène internationale. Ils représentent, de part et d'autre, l'essentiel des soucis des deux responsables suprêmes, des deux gouvernements, des deux chancelleries. Mais, de part et d'autre, des compléments ont leur importance, à la *fois, en eux-mêmes et par leurs* incidences sur les rapports principaux. Il en est ainsi des relations avec les nations de l'Europe occidentale.

(Lire la suite page 5.)

(*) Ancien premier ministre, ancien ministre des affaires étrangères.

LES DIFFICULTÉS DE LA JUSTICE

par ALFRED GROSSER

On pourrait ironiser longuement sur des attitudes aussi contradictoires. Contre l'institution judiciaire, vive la justice du peuple ! Mais le peuple cesse d'être peuple pour devenir foule méprisable s'il se met à réclamer l'acquittement d'un vengeur ou le châtiment *ultime* d'un meurtrier. Abjecte, la foule qui gronde contre un notaire ! Digne de nos plus belles traditions le bon sens populaire qui proteste contre la *scandaleuse indulgence des juges !*

Le lycéen face à son professeur ? Un enfant qui doit accepter l'autorité légitime. Un meurtrier de dix-sept ans ? Un adulte pleinement responsable. Ou bien l'inverse : le lycéen de quinze ans est déjà un homme libre et conscient *qui doit pouvoir décider* de lui-même et pour lui-même, tandis que le garçon de dix-sept ans qui torture et tue de sang-froid un vieillard est un pauvre enfant par principe irresponsable.

Mais il ne faut pas railler, sauf les outrances, parce que personne ne devrait *se sentir à l'aise* devant *les problèmes difficiles* que nous pose la pratique de la justice. Une certitude, pourtant : il vaut mieux avoir des règles que d'accepter l'arbitraire. C'est ce que Goethe exprimait dans la phrase célèbre constamment citée à contresens : *« Mieux vaut une injustice qu'un désordre. »* Il s'élevait, en effet, contre le lynchage d'un « collaborateur » des Français en Rhénanie et estimait, à juste titre, qu'un coupable non puni *était préférable à un suspect châtié* sans jugement ordonné. L'ordre judiciaire doit être protégé contre les vengeurs comme contre les pressions d'une foule mobilisée par les rumeurs agissant sur les passions. Pour que soit protégé contre l'arbitraire aussi bien le *notaire de Bruay que le commerçant* juif d'Orléans ou d'ailleurs.

Mais l'ordre judiciaire, ce sont des lois et des juges. Or la loi est de nature contradictoire, et le juge n'est pas un être désincarné.

Quand une société est sûre d'elle-même (ou quand les dirigeants qui l'expriment disent qu'elle l'est), les lois sont présentées comme l'expression incontestable des valeurs fondamentales. Lisez nos juristes d'hier, regardez les pays communistes aujourd'hui. Mais quand l'ordre *social est contesté*, les contestataires ont tendance à affirmer que la loi n'est que l'expression de cet ordre, c'est-à-dire l'instrument d'une domination.

La vraie difficulté, c'est que, dans une société comme la nôtre, les lois relèvent à la fois (ou selon les cas) de valeurs dont tout le monde se réclame, y compris et surtout les contestataires, et de rapports de forces traduisant une organisation sociale fondée sur l'injustice. Contrairement à ce qu'on affirme à l'extrême gauche (tout en continuant d'ailleurs à exiger de la justice *« bourgeoise » qu'elle soit juste* tout court), les lois ont également pour objet de défendre le faible contre le fort, le pacifique contre le violent, le citoyen contre le pouvoir.

Contrairement à ce qu'affirment les adversaires de la contestation, nos lois sont en même temps douces pour les forts et rudes pour les faibles.

(Lire la suite page 16.)

AU JOUR LE JOUR

Irrévocable

Franco croit-il que parce qu'il a le pouvoir d'envoyer des condamnés à la mort il n'est pas, comme nous tous, un condamné à mort ?

Qu'il ait obtenu tant d'années de sursis ne change rien à l'affaire, qu'il s'accroche à ce sursis au point de contester à Juan Carlos une délégation de pouvoirs n'empêche pas que la sentence dont il est frappé sera exécutée et qu'elle sera, elle, bien plus irrévocable encore que celle de ses propres tribunaux.

ROBERT ESCARPIT.

LA MORT DE TOYNBEE

Une luxuriante synthèse de l'histoire

L'historien britannique Arnold Joseph Toynbee est décédé, le 22 octobre, à l'âge de quatre-vingt-six ans, dans une clinique de York.

C'est entre 1934 et 1961 que Arnold Toynbee publia les douze volumes intitulés « A study of history », qui ont rencontré un immense succès auprès du public anglo-saxon. Ils déroulaient en un exposé ample et continu, non pas, à proprement parler, l'histoire des vicissitudes des sociétés humaines, mais une analyse des causes et des conditions de leur épanouissement et de leur disparition. La réflexion poursuivie sur ce sujet par un esprit qui se jouait d'une information presque universelle a paru si passionnante à un de ses admirateurs, D. C. Somervell, que celui-ci entreprit, pour sa propre satisfaction, un abrégé de l'œuvre dont l'abord restait parfois difficile à un large public. Toynbee a fait sien cet abrégé, qui, à mi-course de son *entreprise, a élargi son audience* aux non-spécialistes, a paru sous le titre français : « L'Histoire : un *essai d'interprétation* » (Gallimard, 1951).

« A study of history » n'a jamais été traduit en français dans toute son ampleur. Au début de cette *année*, les éditions El *Sevier-Sequoia* en ont présenté une synthèse établie par l'historien lui-*même qui en avait choisi l'illus*tration.

ANDRÉ LATREILLE.

(Lire la suite page 29.)

Dans « le Monde des livres »

Lire page 26

« LÉON BLOY TOUJOURS A DÉCOUVRIR »

par Gérard GUEGAN, Michel TOURNIER et Jean-Marc THEOLLEYRE.

EUROPE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT COSTA GOMES

ROME : le pape souligne l'« esprit de loyauté » de l'église de Lisbonne

De notre correspondant

Rome. — Le général Francisco Costa Gomes est parti pour Belgrade, le jeudi 23 octobre dans la matinée, après une visite de vingt-quatre heures à Rome, où il a rencontré successivement le pape, le cardinal secrétaire d'Etat du Vatican, le président de la République italienne et le chef du gouvernement. Pour ce voyage « *de travail* », le chef de l'Etat portugais était accompagné du ministre des affaires étrangères, le major Melo Antunes, qui a participé aux principaux entretiens avec son homologue italien, M. Mariano Rumor. Plus que les rapports bilatéraux, ce sont les relations entre le Portugal et l'Europe qui ont été abordées au cours de ces discussions, car l'Italie occupe actuellement la présidence de la Communauté.

L'entretien du général Costa Gomes avec le pape est intervenu quelques heures seulement après l'occupation, près de Lisbonne, de l'émetteur de Radio-Renaissance. Il en a donc été certainement question au cours de cette audience de quarante-cinq minutes. Le chef de l'Etat portugais a affirmé, en outre, l'intention de son pays de maintenir de bonnes relations avec le Saint-Siège, sur la base du concordat de 1940, qui avait été légèrement modifié, en février dernier, pour permettre aux couples mariés religieusement de demander le divorce civil.

Paul VI devait ensuite prononcer, en portugais, un discours cordial « *désirant vivement que l'avenir de ce pays si cher soit fait de sérénité, de concorde, d'évolution et de progrès dans la paix et la justice, pour pour le bien de tous les citoyens* ». Le Saint-Siège « *est au courant des difficultés actuelles, pour ce qui concerne les territoires d'outre-mer qui n'ont pas encore atteint leur pleine indépendance* », mais il espère que, grâce aux efforts de « *tous les fils du Portugal et à l'engagement ferme et intelligent des autorités, les difficultés seront surmontées dans le délai le plus bref et de la meilleure manière* ». L'Eglise portugaise — dont le conservatisme et les tendances souvent préconciliaires ne font pas l'unanimité au Vatican — est prête, selon le pape, à collaborer à cette œuvre, avec « *esprit de respect et de loyauté* ». Elle ne recherche pas de privilèges pour elle-même, mais « *souhaite exercer librement sa mission, qui est d'annoncer l'Evangile* ».

Avec ses interlocuteurs italiens, le général Costa Gomes a naturellement examiné les conditions dans lesquelles sera accordé au Portugal le prêt de 20 millions de dollars de la Communauté européenne. Notre pays, devait-il dire au président Leone, « *entend reconquérir la position qui lui appartient en Europe et qui lui avait été niée pendant quarante ans de dictature isolationniste* ».

Au cours des échanges de toasts en public, le chef de l'Etat portugais a entendu des propos amicaux qui contrastent avec l'utilisation des événements de Lisbonne, faite au printemps dernier en Italie par la démocratie chrétienne, avant les élections. Le président Leone est même allé jusqu'à comparer « *les pas difficiles du peuple portugais sur la voie de l'insertion dans la grande famille des nations libres et démocratiques* » à ceux qu'a fait le peuple italien au lendemain du fascisme, il y a trente ans. Il est permis néanmoins de penser que les dirigeants italiens ont fait part en privé de leur vive inquiétude — et de celle des autres membres de la Communauté — pour l'avenir de la démocratie au Portugal que tout le monde ici, communistes compris, ne conçoit pas autrement que sous forme d'un pluralisme politique.

ROBERT SOLÉ.

BELGRADE : les Portugais doivent trouver eux-mêmes leur voie vers le socialisme

De notre correspondant

Belgrade. — Le général Costa Gomes est attendu à Belgrade au début de l'après-midi du jeudi 23 octobre pour une visite officielle de trois jours. Depuis le mois d'avril 1974, Belgrade a accueilli M. Mario Soares, qui était alors ministre des affaires étrangères, des délégations des partis communiste, socialiste, et des forces armées et attend la visite de M. Alvaro Cunhal. De leur côté, plusieurs dirigeants yougoslaves se sont rendus au Portugal, notamment M. Milos Minitch, vice-président du gouvernement *fédéral* et secrétaire aux affaires étrangères.

Les échanges commerciaux, après trois décennies de rupture pratiquement totale, ont pris rapidement une ampleur jugée par les deux parties comme encourageante.

Les événements du Portugal sont largement traités dans la presse et à la télévision, mais ils ne sont l'objet que de très rares commentaires. Tout en se félicitant de l'élimination du régime fasciste, Belgrade évite avec obstination de prendre position en faveur de quelque formation politique portugaise que ce soit. Les observateurs estiment d'ailleurs que l'étranger a souvent tendance à dramatiser la situation et que certains Portugais, pour leur part, envisagent avec peut-être trop d'idéalisme certains événements de leur politique intérieure. En tout cas, on insiste ici sur la non-ingérence dans les affaires portugaises. Les milieux politiques sont convaincus que le peuple portugais finira par trouver lui-même sa propre voie vers le socialisme, comme il a déjà su prendre des décisions radicales de décolonisation qui lui ont rendu « *la dignité d'un peuple démocratique* » et l'ont rapproché du mouvement des non-alignés, que la diplomatie yougoslave voudrait encore élargir à d'autres pays européens.

PAUL YANKOVITCH.

LE COMMANDEMENT PORTUGAIS DÉMENT QUE LE F.N.L.A. AIT LANCÉ UNE OFFENSIVE CONTRE LUANDA.

Le haut commandement des forces portugaises en Angola a démenti, mercredi 22 octobre, les informations selon lesquelles une colonne du F.N.L.A., forte de plus de dix mille hommes, aurait lancé une offensive contre Luanda, la capitale (*le Monde* du 23 octobre). Le haut commandement portugais précise qu'il n'y a « *aucune concentration notoire* » de troupes du F.N.L.A. dans la région de Luanda. L'envoyé spécial de l'A.F.P. à Luanda a pu, pour sa part, avancer jusqu'à 19 kilomètres de la capitale sans déceler le moindre signe d'offensive, alors que les avant-postes du F.N.L.A. sont, depuis une semaine, installés à 5 kilomètres seulement plus au nord.

Le commandement des forces armées du M.P.L.A., qui contrôle notamment la capitale et la côte méridionale, a, pour sa part, accusé mercredi l'Afrique du Sud d'envahir « *massivement* » le sud du pays. Selon le M.P.L.A., les troupes sud-africaines feraient marche sur Sada-Bandeira, ville située à 300 kilomètres de la frontière namibienne et à une centaine de kilomètres de la côte.

● *A Washington*, une source proche du Congrès, indique que le département d'Etat a l'intention de demander aux élus de voter une aide militaire de 19 millions de dollars au Zaïre, pays qui finance et équipe les troupes du F.N.L.A. Cette somme viendrait s'ajouter aux 60 millions de dollars d'assistance économique que M. Kissinger a déjà demandés au Congrès. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Répondant à M. Soarès

M. MARCHAIS EST HOSTILE A L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ POUR LA RÉUNION DES P.C. ET DES P.S.

M. Georges Marchais a adressé le 20 octobre une lettre à M. Mario Soares, secrétaire général du P.S. portugais, qui avait suggéré la réunion d'une conférence regroupant les P.C. et les P.S. d'Espagne, de France, d'Italie et du Portugal. Le secrétaire général du P.C.F. répond qu'il n'a « *aucune objection de principe* » à cette proposition, mais il conteste l'ordre du jour avancé par M. Soares : coordonner la stratégie de ces huit partis dans la lutte pour le socialisme et aborder les problèmes de la construction du socialisme en Europe.

M. Marchais objecte :

« *Premièrement, je ne vois pas très bien comment nous pourrions « coordonner » la stratégie de nos deux partis dans la lutte pour le socialisme alors que vous collaborez au Portugal avec le parti de droite qu'est le P.P.D., parti qui s'oppose résolument au socialisme et mène une violente campagne anticommuniste.* »

En ce qui concerne le second point de l'ordre du jour, il déclare :

« *Nous repoussons fermement cette proposition pour la simple raison que l'on ne saurait discuter de l'évolution des autres pays européens vers le socialisme en l'absence de leurs représentants. Ce serait une ingérence inadmissible dans leurs affaires intérieures.* »

Espagne

Des pressions seraient prochainement exercées sur le général Franco pour l'inciter à transmettre ses pouvoirs

Un communiqué de la maison civile du chef de l'Etat espagnol, publié mercredi 22 octobre dans la soirée, précise que l'état de santé du général Franco « *évolue favorablement* ». Le Caudillo a consacré « *une partie de ses activités à des exercices de réadaptation* ». Il a assisté « *en famille à la projection d'un film* ».

On affirme, d'autre part, dans les milieux bien informés que le problème de la succession n'a, à aucun moment, été abordé au cours des entretiens que le chef de l'Etat a eus avec M. Arias Navarro, chef du gouvernement. On ajoute que si la mort du chef de l'Etat n'avait pas été annoncée par une chaîne de télévision américaine, aucun communiqué n'aurait été publié à Madrid, les médecins estimant que le nouveau malaise cardiaque du général Franco ne le justifiait pas.

Cependant, dans les mêmes milieux, on indique que l'état de santé du chef de l'Etat va certainement relancer, dans les prochains jours, le thème d'une transmission des pouvoirs, provisoire ou définitive, du général Franco au prince Juan Carlos. Selon certaines informations, c'est le chef du gouvernement lui-même qui serait chargé de persuader le Caudillo de se retirer. — *(A.F.P., A.P.)*

● *De retour au Cap après une visite à Madrid*, le professeur Christian Barnard a démenti, mercredi 22 octobre, avoir été consulté sur l'état du général Franco. Il a affirmé ne pas avoir vu le Caudillo et ne posséder aucune information sur son état.

Autriche

Une organisation arménienne revendique l'assassinat de l'ambassadeur de Turquie

Après l'assassinat de M. Danis Tunaligil, ambassadeur de Turquie, tué à Vienne le 22 octobre par trois inconnus (« le Monde » du 23 octobre), un homme prétendant représenter l'Organisation de libération de l'Arménie, a déclaré à une agence de presse américaine à New-York, que ce groupe revendiquait l'attentat.

A Beyrouth, une organisation qui s'intitule « armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie », a annoncé sa création mercredi, dans un communiqué diffusé à Beyrouth. A Vienne, la police, qui avait d'abord orienté son enquête vers les milieux grecs, paraît envisager d'autres hypothèses.

VIENNE : le premier meurtre politique depuis 1934

De notre correspondante

Vienne. — L'assassinat de M. Danis Tunaligil a provoqué une émotion considérable dans la capitale autrichienne. Jusqu'à présent, aucun diplomate étranger n'avait été victime d'un acte de terreur dans ce pays. La télévision autrichienne a indiqué qu'il s'agissait même du premier meurtre politique commis à Vienne depuis l'assassinat en 1934 du chancelier Dollfuss.

C'est à 12 h. 5 que M. Tunaligil a été abattu dans son bureau. Un peu avant midi, trois hommes avaient pénétré dans l'ambassade de Turquie, située en plein centre de Vienne, face au parc du château du Belvédère, rue du Prince-Eugène où la circulation est particulièrement intense.

Tandis que deux hommes maintenaient en respect le portier et le personnel de l'ambassade, le troisième se dirigeait vers le bureau de M. Tunaligil et tirait sur lui à bout portant trois balles de pistolet de 9 millimètres.

En s'enfuyant, les terroristes ont abandonné dans le hall d'entrée du bâtiment deux pistolets mitrailleurs et deux serviettes marron. Les assassins se seraient ensuite séparés et seraient partis à pied en direction de la Sudbahnhof (gare du sud), très proche de l'ambassade de Turquie. Selon d'autres témoignages, les trois hommes seraient montés à bord d'une Mercedes blanche immatriculée en Allemagne fédérale.

Ce jeudi matin à l'aube, on n'avait retrouvé ni la trace de cette voiture ni celle des meurtriers.

Un crime politique non signé

Les autorités ont tout d'abord porté leurs recherches dans les milieux grecs. En effet, certains témoins avaient cru reconnaître l'accent de ce pays dans les quelques phrases en anglais prononcées par les trois hommes. Cette nouvelle, lancée très tôt dans l'après-midi, a été fort mal accueillie à l'ambassade grecque à Vienne, où l'on juge « *hâtive* » cette orientation donnée à l'enquête par la police autrichienne.

Quelques heures plus tard, les enquêteurs se lançaient d'ailleurs sur diverses autres pistes, car les témoins, devenus plus circonspects, déclaraient que l'accent des trois assassins pouvait aussi bien être « *kurde, palestinien ou arménien* ». Mercredi 22 octobre en fin de soirée, plusieurs suspects étaient appréhendés. La confrontation de onze d'entre eux avec les membres de l'ambassade de Turquie n'a pas donné de résultat.

M. Tunaligil était très apprécié à Vienne et réputé pour ses qualités de modération. Il avait joué un rôle non négligeable dans les pourparlers qui se sont déroulés ici sur la question chypriote.

M. Tunaligil devait aussi faire face aux multiples problèmes que pouvait lui poser la présence en Autriche de nombreux travailleurs immigrés. On n'exclut donc pas non plus ici qu'il puisse s'agir d'un acte commis par des extrémistes turcs exilés. Dans la nuit de mercredi à jeudi, un appel téléphonique anonyme adressé à l'agence de presse autrichienne indiquait que le mouvement chypriote grec EOKA pourrait être à l'origine de l'attentat.

ANITA RIND.

ANKARA : des soupçons contradictoires.

(De notre correspondant.)

Ankara. — La presse turque de ce jeudi rapporte à la une la fin tragique de l'ambassadeur d'Ankara à Vienne. Coïncidence malheureuse : la veille, à Damas, le premier secrétaire de l'ambassade de Turquie avait été poignardé par un Turc résidant en Syrie et gravement blessé. Il s'agirait là d'un acte de vengeance personnelle. En revanche, en ce qui concerne le meurtre du diplomate turc à Vienne, on retient davantage l'hypothèse de mobiles politiques.

En janvier 1973, le consul et le vice-consul turcs à Los Angeles avaient été tués par un déséquilibré d'origine arménienne, Migirdic Yanikian. C'est pourquoi nombreux sont ici, ceux qui pensent qu'il pouvait s'agir d'un acte des terroristes arméniens ; d'autres, au contraire, portent leurs soupçons sur des Grecs ou des Chypriotes grecs.

Les autorités d'Ankara ont pressé le gouvernement autrichien de procéder à l'arrestation des assassins. M. Demirel, premier ministre turc, a exprimé sa profonde affliction. M. Ecevit, chef du parti républicain, devait, de son *côté*, condamner « *des méthodes d'action inhumaines qui ne mènent nulle part* ». — A. U.

UN COMPROMIS TACTIQUE

La conférence des P.C. européen[s] aurait lieu en décembre ou janvi[er]

De notre correspondant

Vienne. — Sauf incident de dernière heure, la conférence des partis communistes européens de l'Est et de l'Ouest devrait se réunir en décembre ou au plus tard en janvier. Selon des indications concordantes, la dernière réunion du groupe de travail préparatoire, les 9 et 10 octobre à Berlin-Est, aurait permis d'atteindre un degré suffisant d'accord entre les vingt-sept P.C. représentés, pour envisager désormais une conclusion relativement rapprochée.

Comment en est-on arrivé là, alors qu'au début d'octobre on parlait de rupture ouverte entre les Soviétiques et leurs alliés les plus fidèles d'une part, et les partis les plus attachés au principe de l'autonomie d'autre part ? Un miracle a-t-il soudain effacé les profondes divergences politiques et idéologiques entre les deux groupes ? En aucune manière. C'est, au contraire, la perception, par les principaux partis engagés dans l'affaire, qu'il leur serait impossible de réduire rapidement leurs divergences qui les a conduits à jeter du lest. Le compromis de Berlin ne serait donc pas de nature stratégique, mais tactique. Il permettra à la conférence de se tenir, ce qui pourra être présenté vis-à-vis de l'extérieur comme un succès. En revanche, il ne dotera pas le mouvement communiste européen d'une plate-forme politique et idéologique commune, ni d'un programme d'action comme certains le souhaitaient au départ. Les limites du projet apparaissent donc clairement.

Le consensus respecté

Ce résultat est dû avant tout à l'attitude des P.C. italien, yougoslave, espagnol et, à un moindre degré, roumain, qui, pour la première fois dans le mouvement communiste, ont fait admettre et respecter le principe du consensus dans les relations entre partis. La conférence mondiale de 1969 avait reconnu le principe de l'indépendance de chaque parti, mais celle-ci n'avait pu, en fin de compte, se manifester que négativement et d'une façon très minoritaire. Ainsi, Italiens et Roumains s'étaient distingués en ne souscrivant pas à certains chapitres du document final ou en émettant des réserves.

La situation est aujourd'hui inversée. Il suffirait, à la limite, que le petit parti de Saint-Marin exprime son désaccord au dernier moment, pour retarder, voire empêcher, la tenue de la conférence. L'attitude, toujours très ombrageuse des Yougoslaves en ce qui concerne leur indépendance, représente à cet égard le plus grand facteur d'incertitude pour l'avenir. Il faut noter que M. Stane Dolantz, secrétaire du comité central de la Ligue des communistes yougoslaves, en route pour la Mongolie, vient de s'entretenir, lors de son escale à Moscou, avec M. Katouchev, secrétaire du comité central soviétique, responsable des relations avec les partis « frères ».

Les Yougoslaves et les Italiens auraient souhaité que la future conférence se terminât sans document final ou par l'adoption d'un simple communiqué. Une telle façon de faire aurait constitué une innovation remarquable dans le mouvement communiste. Ce vœu n'a pu se réaliser. Toutefois, dans son état définitif, le texte qui conclura les travaux de la conférence ne devrait pas, par son volume et sa nature, beaucoup différer d'un communiqué. Ainsi, le troisième et plus récent projet de document, présenté par les Allemands de l'Est à Berlin, a été réduit des deux tiers par rapport au premier projet. Il comprendrait une douzaine de pages contre trente-cinq [ou] quarante dans le texte initial [et] sera très certainement enc[ore] raccourci d'ici à la procha[ine] réunion de la commission de t[ra]vail, à la fin de novembre.

Chaque parti doit, en ef[fet], indiquer maintenant au P.C. [est-]allemand (SED) les amen[de]ments qu'il souhaiterait appo[rter] au document accepté à Be[rlin] comme base de discussions. [Il] reviendra ensuite au SED [de] rédiger un texte qui tienne com[pte] de toutes les exigences. Le tra[vail] pourrait être terminé dans [les] premiers jours de novembre. [Le] texte sera alors transmis [aux] vingt-huit partis intéressés, [qui] le soumettront pour examen [et] approbation à leur comité cent[ral].

Seulement la paix et la détente

Comme l'a déclaré, en le dé[plo]rant, M. Kanapa, représentant [du] P.C. français à Berlin, la con[fé]rence limitera finalement [ses] propos aux questions de la p[aix] et de la détente en Europe. [Il] s'agira au fond de faire enten[dre] la « voix » des communistes ap[rès] Helsinki. Un appel devrait ê[tre] lancé aux forces socialistes [et] démocratiques. En revanche, [le] document final s'abstiendra [de] faire une analyse de l'histo[ire] européenne d'après guerre te[lle] qu'on la voit à Moscou et [de] parler de la crise du capitalis[me] en Occident.

Cet état de choses aurait [été] mal accepté par certains par[tis] tels que les Portugais, les Tchéc[o]slovaques ou les Bulgares. Le P[.C.] français, qui défendait au dép[art] des positions très dures, a fi[ni] par se rallier, de mauvaise grâ[ce,] au compromis.

D'un autre côté, l'évolution [du] socialisme tel qu'il est pratiq[ué] en Europe de l'Est ne sera p[as] non plus abordée. La question [de] la Tchécoslovaquie n'aurait é[té] soulevée à aucun moment [au] cours des travaux préparatoire[s]. Ainsi a-t-il été possible d'évit[er] une discussion délicate sur l[es] rapports entre l'anticommunism[e] et l'antisoviétisme.

Pour bien mesurer la signification de cette orientation du mouvement communiste en Europe, [il] convient de la comparer à celle donnée à de précédentes réunions et encore très récemment. A[u] cours de l'été, la conférence de[s] P.C. d'Amérique latine s'éta[it] terminée par l'adoption d'u[n] volumineux document idéologiqu[e] qui représentait un acte de fid[é]lité envers Moscou. La Chine était attaquée, et la convocati[on] d'une conférence communis[te] mondiale réclamée. La différen[ce] est éclatante.

MANUEL LUCBERT.

A travers le monde

Argentine

● UN PROFESSEUR FRAN[Ç]ÇAIS, M. NOEL SALOMO[N], venu faire une série de confé[rences] en Argentine, a échapp[é] à un enlèvement, le mercre[di] 22 octobre, à Mendoza. D[es] hommes armés ont pénétr[é] dans son appartement et [se] sont emparé, vraisemblablement par erreur, d'un de s[es] collègues qui se trouvait présent, M. Lapeyre. M. Salomo[n], vice-président de l'Associatio[n] internationale des hispaniste[s], a pu s'enfuir. M. Lapeyr[e], chargé de cours à l'universit[é] de la ville, a été relâché pa[r] ses ravisseurs vingt-quatr[e] heures après ; il souffre d'un[e] fracture de la main et de blessures à la tête. — *(A.F.P., A.P.)*

Grande-Bretagne

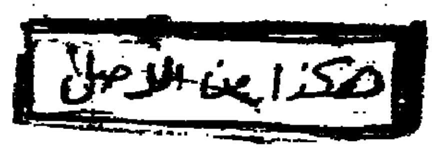
● UNE PERSONNE A ÉT[É] TUÉE et sept autres blessée[s] par l'explosion d'une voitur[e] piégée, jeudi matin 23 octobr[e], à Londres, dans le quartie[r] résidentiel de Kensington. L[e] véhicule appartenait au déput[é] conservateur Hugh Fraser. L[a] veille, trois jeunes Irlandai[s] et une Anglaise de dix-hui[t] ans avaient été condamnés [à] la prison à vie pour leur participation aux attentats à l[a] bombe contre les pubs de Guilford et de Woolwich, e[n] octobre et en novembre 1974, qui avaient fait sept morts.

Pays-Bas

● LES QUATRE MEMBRES D'UN COMMANDO SYRIEN arrêtés le 5 septembre dans u[n] hôtel d'Amsterdam ont ét[é] tous condamnés à un an d[e] prison, le 22 octobre. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● TROIS MEMBRES DE LA DELEGATION DE L'U.D.R. qui séjourne à Bucarest, MM. Jean de Lipkowski et Albin Chalandon, anciens ministres, et l'écrivain Paul-Marie de La Gorce ont été reçus, mardi 21 octobre, par M. Ceausescu, secrétaire général du P.C. roumain et président de la République.



onférence des P.C. ...
nt lieu en décembre

Suède

LE PARLEMENT EST PRÊT À ABANDONNER LA LOI SALIQUE

Stockholm (A.F.P.). — Le Par-ment suédois s'est prononcé, ercredi 22 octobre, par 151 voix ntre 148, en faveur de la pos-bilité d'une succession féminine l trône royal de Suède. Une mmission parlementaire sera argée d'étudier ce problème et rédiger un projet de loi qui ra soumis à l'approbation du arlement. Les partis bourgeois l'opposition suédoise sont à rigine de cette proposition à quelle font obstacle le parti cial-démocrate au pouvoir (sauf ne de ses représentantes au Par-ment, Mme Eva Aasbrink), et parti communiste.

Trois femmes de la famille yale : la princesse Brigitta de ıède, sœur du roi, la reine In-id du Danemark, tante du roi Suède, et la princesse Marga-tha de Danemark seraient, si projet de loi est adopté, les pré-ndantes à la succession au trône Suède à la mort du jeune roi harles XVI Gustav.

Union soviétique

Pour la première fois

UN JOURNAL MENTIONNE ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL DE SCIENCES ÉCONOMIQUES A M. KANTOROVITCH

Moscou (A.F.P.). — Pour la emière fois, un journal sovié-que a mentionné l'attribution du ix Nobel de sciences écono-ques à M. Kantorovitch. Il git de l'hebdomadaire *Litera-urnaya Gazeta*, qui publie une terview du lauréat.

M. Kantorovitch retrace la nèse de ses recherches sur la ogrammation linéaire. Il cri-ue *« les opinions émises dans presse occidentale sur le sujet, qui lient la planification opti-ale avec la théorie du socialisme marché »*.

Répondant à une question pour voir comment il expliquait que *le résultat de recherches ayant base la société socialiste soit mpensée par une organisation ntifique d'un pays capita- »*, M. Kantorovitch indique *« il n'est pas étonné car ses vaux représentent en grande tie des bases scientifiques ables pour tous les pays déve-pés »*. Il affirme que leur *niversalité est prouvée par le qu'elles ont été détectées épendamment, bien qu'un peu s tard, dans les pays occi-taux »*.

nterrogé d'autre part par F.P., M. Kantorovitch s'est isé à discuter les questions cernant son éventuel départ r Stockholm, où il devrait voir le prix Nobel en décem-Le prix Nobel de la Paix, lré Sakharov avait déclaré, a quelques jours, qu'il avait osé sa demande de visa pour

RRESPONDANCE

L'odeur répugnante de la putréfaction

. Katine, directeur du bureau étique d'information à Paris, s écrit :

ne peux absolument pas pas répondre à un bref com-ntaire paru dans *le Monde* du octobre.

s'agit de l'encadré, en pre-re colonne de la page 2, inti-: « L'odeur répugnante de utréfaction. » Vous reprodui-des extraits d'un article des *estia* répondant à un faux du *ard enchaîné*, selon lequel ion soviétique aurait vendu chars T-34 au Chili de Pi-bet.

e Monde accompagne cette rmation d'un commentaire dignant de ce que les Sovié-es veulent, paraît-il, une « in-ention des autorités pour em-her la presse française d'écrire qui déplaît à l'U.R.S.S. »

ous n'avons jamais dénié à ains le droit d'écrire ce qui plaît sur l'Union soviétique. que pense X ou Y à l'extérieur nous émeut pas outre mesure. ls, dans le cas qui nous oc-e, il ne s'agit pas de cela, mais n faux, d'une diffamation pure simple.

e Monde a la réputation d'un rnal sérieux. Tous ses lecteurs vent voir que, ici, il fait preuve mauvaise foi. Ce n'est pas très eux. Le droit à la libre expres-n serait-il, d'après *le Monde*, il de diffamer ?

[« Le Monde » avait écrit : « Ce t pas la première fois que, du soviétique, on souhaite une rvention des autorités pour em-her la presse française d'écrire ce déplaît à l'U.R.S.S. Et aucune lication ne semble encore avoir vaincu les autorités soviétiques en la matière ce qui est possible Moscou est inconcevable à Paris. » lettre de M. Katine ne fait que confirmer.]

Sahara occidental

Rabat pourrait ajourner la « marche » si Madrid acceptait d'ouvrir des négociations

S'achemine-t-on vers une solution pacifique du problème du Sahara occidental ? Diverses informations permettent de penser que l'on pourrait être à la veille d'un dialogue entre Rabat et Madrid, et que les autorités marocaines pourraient ajourner, sinon annuler, la « marche verte » du 28 octobre. Hassan II, qui devait prononcer, ce jeudi 23 octobre, un discours radio-télévisé, a affirmé, dans une interview à la télévision américaine, que le Maroc pourrait surseoir à la marche si l'Espagne acceptait d'ouvrir immédiatement des négociations directes avec Rabat.

Les pourparlers ne tarderaient pas à s'engager, à en croire M. José Solis, ministre du Mouvement espagnol. A l'issue d'un entretien avec le chef du gouvernement, M. Navarro, auquel il avait rendu compte de sa mission accomplie mardi à Rabat, M. Solis a déclaré que ses conversations avec Hassan II avaient été *« très cordiales et positives »*, et permettent *« d'ouvrir les portes d'un dialogue, lequel pourrait conduire à une compréhension précise »*. Il n'est pas exclu que M. Solis retourne au Maroc pour de nouveaux échanges de vues. Le ministre espagnol a annoncé, à ce propos, qu'une *« haute personnalité marocaine »* était attendue à Madrid.

Hassan II ayant laissé entendre, dans son interview à la télévision américaine, qu'il souhaitait placer les négociations hispano-marocaines sous les auspices des Etats-Unis, le département d'Etat a annoncé, mercredi, que Washington resterait « neutre » dans le conflit. Il n'en reste pas moins que la diplomatie américaine paraît jouer un rôle actif dans la crise. Le sous-secrétaire d'Etat, M. Alfred Atherton, qui a eu mercredi un long entretien avec le souverain chérifien, s'est déclaré, lui aussi, optimiste sur l'éventualité d'un règlement diplomatique.

On apprend, d'autre part, de source espagnole bien informée, que les autorités au Sahara occidental *« écartent absolument »* tout recours à la force armée pour s'opposer à la « marche verte ».

Le secrétaire général du PUNS (Parti d'union nationale sahraoui), M. Dueh Sidna, a rappelé mercredi qu'il avait demandé des armes aux autorités espagnoles, mais que le gouverneur général n'avait pas jugé nécessaire de mobiliser et d'armer le peuple sahraoui pour défendre les droits du Sahara. *« J'estime que l'Espagne a contracté l'obligation de défendre ce territoire, et je crois que l'Espagne se verra obligée de défendre, malgré tout, le peuple sahraoui »*, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. *« Je ne veux pas croire, si accord il y a, qu'il s'agisse d'un abandon du Sahara par notre ami le peuple espagnol »*, a-t-il ajouté. — *(A.P., A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

LE CORAN ET LE DRAPEAU

De notre envoyé spécial

Kenitra. — *« Avec comme seule arme le livre sacré d'Allah »* — comme le rappelait, mercredi 22 octobre, la manchette du quotidien *Maroc matin*, rebaptisé pour la circonstance depuis le début de la semaine *le Matin du Sahara*, — des dizaines de milliers de volontaires continuent de se mettre en route, à un rythme régulier, vers Tarfaya, vers le Sahara *« spolié »*, selon le terme préféré des éditoriaux, des harangues et des discours officiels.

Combien étaient-ils, mercredi matin, sur le stade de Kenitra (ex-Port-Lyautey), petite ville du nord du pays, lorsque M. Ahmed Ba Hanini, ministre d'Etat chargé de la culture, vint les saluer de la part du roi ? Trois ou quatre mille, massés sous de longues banderoles où se répétaient, calligraphiées en arabe, les formules *« Vive le roi et vive la patrie »*, ou encore *« Le Maroc part libérer son Sahara »*. Il faut avoir vu ces hommes, un exemplaire du Coran brandi dans la main droite, un drapeau tenu dans l'autre, la couverture roulée en travers de la poitrine, à l'épaule, un couffin, une musette ou un baluchon mal ficelé ; ces femmes, la tête et le cou ceints de la même longue bande d'étoffe verte, et les flancs harnachés de bouilloires, de cafetières et de plats d'aluminium. Il faut avoir lu dans leurs yeux et perçu dans leurs hurlements l'implacable résolution qui, mieux que le plus positif des plébiscites, a fait de Hassan II, pour la première fois peut-être depuis le début de son règne, le roi de tous les Marocains, le véritable héritier du souverain défunt.

« Marche de l'unification », *« marche de la victoire »*, *« marche de la dignité »*, *« marche des retrouvailles avec nos frères vivant sous le joug colonialiste »*, *« marche nationale bénie »*, la *« marche verte »* s'enrichit d'heure en heure de nouveaux qualificatifs, tandis que monte dans les esprits et dans les cœurs la fièvre des conquêtes.

Le tourbillon semble aujourd'hui parti pour ne plus s'arrêter, entraînant sur son passage dix-sept millions d'habitants. Et qui, ou quoi, pourrait bien l'arrêter ? Au Maroc, l'homme de la rue a réponse à tout.

Mais le mot de la fin appartenait à ce vieillard, vêtu d'une djellaba presque en lambeaux, qui attendait patiemment le moment d'embarquer dans le train, et à qui l'on demandait les raisons de son volontariat. *« Parce que,* répondit-il, *le Sahara, monsieur, c'est notre maison. Nous allons l'habiter à nouveau car elle se languit de nous, et nous n'avons plus le droit de la faire attendre. »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Le Conseil de sécurité invite M. Waldheim à entreprendre des consultations avec les intéressés

Nations unies, New-York (A.F.P., A.P.). — Après trois jours de consultation entre ses membres, le Conseil de sécurité des Nations unies a lancé mercredi soir 22 octobre un appel « à la mesure et à la modération » aux différentes parties engagées dans l'affaire du Sahara espagnol, tout en évitant de faire mention de la marche organisée par le gouvernement marocain.

Une résolution, adoptée sans vote par tous les membres du Conseil, demande à M. Kurt Waldheim, secrétaire général, « d'entreprendre immédiatement des consultations avec les parties intéressées » et de faire un rapport le plus vite possible, afin de permettre au Conseil de sécurité « d'adopter les mesures appropriées pour faire face à la situation ».

Dans une conférence de presse après la séance du Conseil de sécurité, l'ambassadeur du Maroc, M. Driss Slaoui, a déclaré que le Conseil « avait rejeté la proposition initiale du Costa-Rica et s'était donc refusé à condamner la décision du Maroc d'organiser une marche pacifique ». En fait, Costa-Rica avait retiré sa proposition. M. Driss Slaoui s'est ensuite rendu auprès de M. Waldheim qui, répondant tout de suite à l'appel du Conseil de sécurité, l'avait invité à venir le voir. Interrogé par les journalistes, M. Waldheim a déclaré qu'il verrait, selon le résultat de ces consultations, s'il était utile ou non qu'il se rende dans les capitales intéressées.

Au cours du débat du Conseil de sécurité, le représentant de la France, M. Jacques Lecompt, s'est félicité du résultat obtenu avec l'adoption par consensus d'une résolution *« qui a un caractère conservatoire et qui correspond,* a-t-il dit, *à l'effort que nous devions entreprendre pour désamorcer un différend dangereux »*. Il a fait observer que la pièce maîtresse de la résolution est un nouveau recours aux bons offices du secrétaire général.

Le représentant de l'U.R.S.S., M. Malik, a demandé que le problème du Sahara soit résolu sur la base de la décolonisation et de l'autodétermination du territoire.

Le représentant du Maroc, M. Slaoui, a approuvé le principe, inscrit dans la charte, de la négociation préalable comme moyen de recherche d'un règlement pacifique, mais il a souligné que, dans le cas du Sahara, la négociation ne peut être engagée qu'entre les pays qui revendiquent l'intégrité de leur territoire, c'est-à-dire le Maroc et la Mauritanie, et l'Espagne, puissance administrante. En ce qui concerne l'application du principe de l'autodétermination, il ne peut pas avoir priorité, a-t-il dit, s'il doit aboutir au morcellement du territoire du Maroc ; le recours à l'autodétermination n'a jamais constitué, pour l'assemblée générale, une atteinte au principe de l'intégrité territoriale.

Le représentant de la Mauritanie, M. Moulaye El Hassen, a souligné que son gouvernement n'avait jamais contesté l'application du principe d'autodétermination à la population du Sahara occidental, car il est convaincu que les désirs de celle-ci coïncideront avec la position de son pays.

Le représentant des Etats-Unis, M. Tapley Bennett, s'est associé à l'appel aux parties pour qu'elles fassent preuve de modération.

Pour M. Jaime de Pinies, représentant de l'Espagne, la décolonisation du Sahara occidental doit suivre son cours. M. de Pinies a de nouveau averti le Maroc, sans le nommer, que si la cause de la tension (c'est-à-dire le projet de marche marocain) n'est pas éliminée, les conséquences n'en incomberont pas à la puissance administrante.

M. RAHAL : on ne peut ignorer l'Algérie

Le représentant de l'Algérie, M. Rahal, a assuré le secrétaire général de la coopération entière de l'Algérie. Il s'est élevé contre l'interprétation marocaine selon laquelle les négociations devraient être limitées aux seuls pays qui élèvent des revendications sur le territoire qui doit être décolonisé. Cette décolonisation doit se faire dans l'équilibre de la région, et ignorer l'Algérie à cet égard, a-t-il dit, est contraire à la géographie. M. Rahal avait déclaré en début de séance : *« Nous estimons extrêmement dangereux pour la paix dans la région toute initiative unilatérale destinée à devancer la décision de l'Assemblée générale quant à la décolonisation du Sahara sous domination espagnole. »*

Côte-d'Ivoire

● UNE DIZAINE DE PERSONNES ont été interpellées mardi 21 octobre à Niamey. Elles sont, selon les autorités, proches de M. Djibo Bokary, l'ancien dirigeant du parti Sawaba, incarcéré le 2 août à la suite de la découverte d'un *« complot »*. On précise, de source officielle, que les personnes appréhendées ne sont pas en état d'arrestation. — *(A.F.P.)*

Niger

● LES ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES auront lieu le 16 novembre, a annoncé mercredi 22 octobre, M. Yacé, secrétaire général du parti unique. La réélection de M. Houphouët-Boigny est assurée. — *(Reuter.)*

Une pomme de discorde algéro-marocaine

(Suite de la première page.)

Le discours du roi Hassan II, le 16 octobre, n'était pas de nature à faire tomber la tension, le souverain ayant manifestement visé l'Algérie en déclarant que les participants à la marche populaire lancée vers El Aïoun ne combattraient en aucun cas les forces espagnoles, mais qu'elles *« se défendraient »* si tout autre pays voulait entraver leur progression.

Mardi 21 octobre, des étudiants ont défilé dans les rues de Rabat en scandant *« Sahara marocain, Boumediène assassin »*. Mercredi, tandis qu'à l'initiative des autorités marocaines le trafic ferroviaire était suspendu entre les deux pays, Radio-Alger déclarait : *« Si l'Algérie a de tout temps milité foncièrement en faveur de l'édification d'un grand Maghreb, et, parlant, de la libération totale du continent africain, les partenaires marocains et mauritaniens nous obligent à reconsidérer la base même de nos relations avec ces pays. »*

Comment en est-on arrivé là ?

Comment en est-on arrivé là, alors qu'il y a trois ans, les dirigeants des deux pays, après avoir solennellement signé, le 15 juin 1972, une déclaration réglant leur différend frontalier dans la région de Tindouf, avaient affirmé qu'ils entendaient *« établir une paix permanente pour les siècles à venir »* ?

Pour Rabat, le Sahara occidental est, sans discussion possible, un territoire marocain. La monarchie n'a pas attendu que l'on découvre dans cette région de riches gisements de phosphates pour faire valoir ses droits. Dès 1958, le roi Mohamed V avait, dans un discours prononcé à M'Hamid, assuré les tribus sahariennes *« de sa détermination d'œuvrer inlassablement, par tous les moyens et avec toute son énergie, pour le recouvrement du Sahara et de tout le territoire relevant historiquement du royaume »*. Si, précise-t-on du côté marocain, Rabat a proposé à Madrid, en 1966, l'organisation d'un référendum sous l'égide des Nations unies dans *« les territoires spoliés »*, c'était pour mettre les Espagnols au pied du mur. Mais, pour les Marocains, il était évident que les populations sahraouies ne pourraient qu'opter pour le *statu-quo* et le retour au Maroc. Il ne pouvait, en aucun cas, être question d'indépendance.

L'Espagne devait cependant continuer à répondre de façon dilatoire aux demandes de Rabat. C'est pour cela que le Maroc a demandé que la Cour internationale de justice de La Haye soit saisie. *« Nous nous sommes engagés d'avance à suivre son avis,* nous a dit un diplomate marocain. *Les juges ont tranché : ils ont reconnu que les tribus du territoire avaient des liens d'allégeance avec le roi du Maroc. Ils ont affirmé que la Mauritanie possédait, elle aussi, des droits juridiques sur cette région. Pour nous, la cause est entendue : dans le droit marocain, allégeance signifie et a toujours signifié souveraineté. Le fait que la Cour de La Haye ait cru devoir interpréter les éléments historiques constatés, et qu'elle ait ajouté un paragraphe pour recommander l'application de la procédure d'autodétermination, ne peut être pris en considération. Elle n'avait pas à s'engager sur le terrain politique. »*

C'est à l'Algérie que les Marocains attribuent toutes les difficultés qu'ils rencontrent pour faire triompher *« leurs droits »*. C'est elle, disent-ils, qui a armé et qui soutient le F. POLISARIO, mouvement saharoui qui milite pour l'indépendance du territoire. C'est elle qui a influencé la mission des Nations unies venue enquêter sur le terrain, au printemps dernier ; elle encore qui a combattu la thèse marocaine devant la Cour de La Haye. A l'origine de cet acharnement, il y aurait, selon les Marocains, la *« volonté de puissance »* d'un pays qui veut créer, avec l'aide de Madrid, un *« Etat fantoche »*, auquel ses gisements de phosphates confèrent une énorme richesse potentielle. Ses dirigeants lui devraient tout et feraient appel à ses techniciens. Alger s'assurerait ainsi un débouché sur l'Atlantique, lui permettant entre autres d'évacuer à moindres frais le minerai de fer de Tindouf.

L'amertume des Marocains est d'autant plus grande qu'ils ont cru, en juillet, que leur voisin évoluait. A cette époque, M. Bouteflika s'était rendu à Rabat pour réaffirmer solennellement que l'Algérie n'avait pas de revendications territoriales sur le Sahara. Mais peu après, M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, devait réaffirmer à La Haye la position de son gouvernement en faveur de l'autodétermination des populations. Rappelant une nouvelle fois le soutien sans réserve qu'ils avaient apporté à la révolution algérienne pendant la guerre de libération, les Marocains n'ont plus alors hésité à employer le mot de *« trahison »*.

Cet argument a été sévèrement relevé par le président Boumediène dans un discours du 19 juin dernier. *« L'histoire atteste certes,* a-t-il déclaré, *que le Maroc et la Tunisie ont été des bases arrières de la révolution algérienne, mais nous étions en droit d'espérer qu'elles soient des bases embrasées, car la stratégie de la lutte exigeait l'extension du champ de bataille pour provoquer l'éparpillement des troupes françaises, réduire la durée de la guerre, épargner des vies humaines. »* Et il a poursuivi : *« L'histoire démontrera que ce sont les énormes sacrifices consentis par le peuple algérien qui ont hâté l'indépendance des peuples frères. »*

Pour les Algériens, l'argumentation marocaine est insoutenable. Depuis 1966, disent-ils, nos voisins ont souscrit au principe de l'autodétermination des populations. Les Nations unies se sont constamment prononcées dans ce sens, ainsi d'ailleurs que l'Organisation de l'unité africaine et les non-alignés. Mieux encore, lors des rencontres qui ont eu lieu à Nouadhibou en 1970, à Alger en 1972, à Nouakchott et Agadir en 1973, entre le roi Hassan II, le président Boumediène et le président Ould Daddah, les trois chefs d'Etat ont insisté sur la nécessité de consulter la population du territoire. Pourquoi, dans ces conditions, le roi a-t-il soudain annoncé dans son discours du 20 août 1974 que son pays s'opposerait à un référendum qui pourrait aboutir à l'indépendance du territoire ? Exclure cette possibilité, disent les Algériens, c'est vider l'autodétermination de son sens.

Certains ne craignent pas d'affirmer que les vues *« expansionnistes »* du Maroc n'ont pas de limites, et rappellent que ce pays a longtemps revendiqué le territoire de l'actuelle Mauritanie.

Un État-tampon ?

Alger souligne aussi à ce propos que le Maroc n'a toujours pas ratifié le traité de 1972, qui délimitait la frontière entre les deux pays et prévoyait la constitution d'une société mixte pour l'exploitation du gisement de fer de Tindouf. Rabat aurait alors insisté pour que le minerai de Gara-Djebilet, au Sahara occidental, soit évacué par Tarfaya. Nous ne tenions pas à cette solution, disent les Algériens, précisant que, depuis, il a été décidé de construire une voie ferrée vers la côte méditerranéenne et de créer au nord-ouest du pays un pôle de développement pour équilibrer celui d'Annaba.

Si les Marocains sont amers, les Algériens ne le sont pas moins, ne serait-ce que parce qu'ils ont contribué, lors du « sommet » islamique de Rabat en 1969, à réconcilier la Mauritanie et le Maroc, deux pays qui, disent-ils, ont par la suite conclu un pacte secret pour se partager un territoire dont ils reconnaissaient auparavant le droit à l'autodétermination.

Au-delà de ce débat, Alger ne sous-estime pas le fait que la frontière avec son voisin occidental est aussi idéologique. Un renforcement du Maroc, estiment les dirigeants algériens, ne peut qu'être vu d'un bon œil par ceux qui souhaitent contenir, voire isoler, une expérience socialiste susceptible un jour ou l'autre de « contaminer » la région. Pour toutes ces raisons, et bien qu'ils se disent favorables à une application loyale de l'autodétermination n'excluant pas le cas échéant le rattachement du territoire au Maroc, certains dirigeants préféreraient la création d'un Etat-tampon, qui constituerait, disent-ils, un élément de stabilité dans cette zone.

DANIEL JUNQUA.

En Érythrée

LE CONSUL DE GRANDE-BRETAGNE A ASMARA A ÉTÉ ENLEVÉ

Londres (Reuter). — Le consul de Grande-Bretagne à Asmara, M. Jason Taylor, a été enlevé dans la matinée du jeudi 23 octobre, a annoncé Radio-Addis-Abeba captée à Londres.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le premier ministre serait « très irrité » par l'attitude du président de la République

La zone d'insécurité s'étend à Beyrouth. Elle englobait, jeudi matin 23 octobre, la totalité des secteurs frontaliers situés entre le nord et l'est de la capitale, à majorité chrétienne, et, d'autre part, le sud-est et l'ouest, à majorité musulmane.

La Chambre des députés doit se réunir ce jeudi, mais le conseil des ministres hebdomadaire n'a pas pu se tenir mercredi comme à l'accoutumée en raison d'un nouveau différend qui a éclaté entre le président de la République, M. Frangié, et le chef du gouvernement, M. Karamé.

Selon le ministre de la justice, M. Adel Osseirane, cité par le journal *l'Orient-le Jour*, le président du conseil a refusé l'heure proposée par M. Frangié pour la réunion du conseil des ministres : il était « *très irrité par le fait qu'il ne trouve aucune aide auprès du président de la République en vue de résoudre la crise* ». Le chef du gouvernement estimerait même qu'on « *met sciemment des bâtons dans les roues pour provoquer son départ.* »

S'adressant aux journalistes mercredi, après un entretien avec M. Frangié, M. Osseirane a déclaré qu'il y avait « *beaucoup de raisons anciennes et nouvelles* » qui motiveraient une démission du cabinet, mais, a-t-il ajouté, « *celle-ci ne serait pas actuellement un acte de courage* ». Pour M. Osseirane, l'issue de la crise se trouverait entre les mains du ministre de l'intérieur, M. Camille Chamoun, de M. Yasser Arafat et des partis progressistes.

De son côté, M. Chamoun a déclaré à la presse que la situation « *tournait dans un cercle vicieux* » et a cité, en particulier, la vague d'enlèvement enregistrée mercredi et dont deux employés de l'ambassade américaine et un officier de l'armée de libération palestinienne ont, notamment, été victimes.

Les deux Américains, MM. Charles Gallagher et Willian Dykes Junior, appartiennent au service d'informations des Etats-Unis (U.S.I.A.). Ils sont tous deux des techniciens de l'impression et travaillaient à l'imprimerie de l'U.S.I.A. installée à Sin-El-Fil, dans la banlieue sud-est de Beyrouth. C'est au moment où ils se rendaient à leur travail qu'ils ont été enlevés par des inconnus armés. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Libérations en Iran.* — Deux cent quarante prisonniers iraniens condamnés par des tribunaux militaires ont été graciés par le chah d'Iran, apprend-on de source officielle. Les prisonniers seront libérés le samedi 25 octobre, à la veille de l'anniversaire du souverain. — *(A.F.P.)*

Israël

DIX-SEPT « TERRORISTES » SONT CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

La police israélienne a annoncé qu'une bombe a explosé dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 octobre dans un restaurant d'Eilat, blessant sept personnes. D'autre part, une bombe à retardement a pu être désamorcée à temps à Netanya, sur la côte méditerranéenne.

Dans les territoires occupés, dix-sept condamnations à des peines de prison ont été prononcées en trois jours à l'encontre de « terroristes ». A Naplouse (Cisjordanie), notamment, Mahmoud Abou Rous, présumé chef d'une cellule du Fath, a été condamné à la prison à vie pour avoir eu l'intention, selon l'acte d'accusation, d'assassiner tous les « collaborateurs ». A Djenine, toujours en Cisjordanie, quarante-quatre étudiants membres d'organisations palestiniennes ont été jugés. Sept d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison allant de cinq mois à deux ans.

Enfin, à Gaza, le tribunal militaire a condamné Zuheir Mahmoud El Alawi à vingt-cinq ans de prison. Chef d'une cellule du F.P.L.P. (Front populaire de libération de la Palestine), il avait été chargé d'organiser attentats et sabotages. Deux de ses frères et trois cousins, également résidents de Gaza, ont été condamnés à des peines allant de cinq à huit ans de prison.

LES DÉPENSES MILITAIRES ABSORBERONT 38 % DU P.N.B. EN 1976-1977

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le budget de la défense pour le prochain exercice financier sera d'environ 36 milliards de livres, contre 23 milliards pour l'exercice en cours. Il représentera donc 38 % environ du produit national brut, contre 31 % cette année.

Ces chiffres ressortent du projet préparé par le Trésor pour le prochain exercice (avril 1976-avril 1977), et qui sera présenté le dimanche 26 octobre au conseil des ministres. Le budget total de l'Etat se montrera pour le prochain exercice à 83 milliards de livres.

Le déficit de la balance des paiements s'accroîtra de 17 %, passant de 3 milliards et demi de dollars cette année à 4 milliards 100 millions. Ce déficit sera financé par un prêt de 2 milliards et demi de dollars des Etats-Unis (dont 2 milliards 300 millions qui doivent être approuvés le mois prochain par le Congrès et 200 millions restant de l'exercice en cours). Le reste proviendra de donations du judaïsme mondial et de prêts de diverses banques.

L'ancien maire de Gaza rétabli dans ses fonctions

Les autorités israéliennes ont rétabli mercredi dans ses fonctions l'ancien maire de Gaza, M. Rachid Chawa, démis il y a trois ans pour avoir défié le régime d'occupation.

La cérémonie a eu lieu à l'hôtel de ville, fortement gardé par des soldats israéliens, en présence du général David Maimon, gouverneur militaire.

La résistance palestinienne considère apparemment M. Chawa et son conseil municipal de douze membres comme des « collaborateurs » : quelques heures avant la cérémonie, une bombe a été lancée contre la villa d'un membre de la nouvelle municipalité, riche commerçant, dont un des fils a été blessé. — (A.F.P., U.P.I., A.P.)

L'application de l'accord intérimaire sur le Sinaï

Abou-Rodeiss sera restitué à l'Égypte le 1er décembre

Tel-Aviv *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*. — Créée aux termes de l'accord intérimaire égypto-israélien sur le Sinaï, une commission mixte égypto-israélienne, composée d'officiers supérieurs, a tenu sa réunion inaugurale mercredi 22 octobre à 11 heures sur une position occupée par les forces des Nations unies dans le Sinaï. La séance était présidée par le général finlandais Siilasvuo, commandant des « casques bleus » au Proche-Orient.

Au cours de cette réunion, des dispositions ont été prises pour la mise en œuvre de l'accord, concernant notamment l'approvisionnement en eau et la procédure de cession des champs pétrolifères. Ras-Soudar, où sept techniciens américains sont déjà à pied d'œuvre, sera rendu aux Egyptiens le 15 novembre, et Abou-Rodeiss le 1er décembre.

La commission mixte a, d'aut[...] part, décidé de créer un quarti[...] général avancé auquel seront ra[...]tachés des officiers de liaison d[...] deux parties pour faciliter le pr[...]cessus de redéploiement. La pr[...]chaine réunion de la commissio[...] mixte se tiendra au même endro[...] le 11 novembre 1975.

A New-York, d'autre part, [...] s'attend que le Conseil de sécu[...]rité adopte ce jeudi à l'unanimit[...] la Chine et l'Irak ne participa[...] pas au vote, la résolution prolon[...]geant jusqu'au 24 octobre 19[...] le mandat de la force d'urgenc[...] de l'ONU dans le Sinaï. Pour [...] première fois, cette résolutio[...] comporte l'opinion que « *tout re[...]lâchement des efforts en v[...] d'aboutir à un règlement génér[...] portant sur tous les aspects d[...] problème du Proche-Orient pou[...]rait être particulièrement dange[...]reux dans les mois à venir* ».

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Adj. au Tribunal de Commerce Paris LE 6 NOVEMBRE, à 14 h. 15. - FONDS **TEINTURERIE PRESSING** BAIL LOCX 149 et 29 m2 Garage et Parking 85, r. de Paris à **VILLEJUIF (94)**
M. à P. (p. ét. b.) 80.000 F. Cons. 30.000 F. S'ad. Me Pinon, syn., 16, r. Abbé-Epée; Me Demortreux, n., 67, bd St-Germain.

VENTE sur licitation au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91), le MARDI 4 NOVEMBRE 1975, à 14 h.
UN PAVILLON sis à **VILLENEUVE-SAINT-GEORGES** (94) 23, rue Jean-Jaurès
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Consignation indispensable pr enchér. Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes (91), 51, rue Champlouis. Tél. : 496-30-26/496-14-18, de 14 à 16 h.

Vente s/Publ. Jud., Pal. Just. Corbeil-Essonnes, mardi 28 oct. 1975, à 14 h.
PROPRIÉTÉ « Le Clos St-Pierre », 44, avenue Saint-Pierre, **PLESSIS-TREVISE (94)**
6 a 68 ca, compt PAVILLON av. jardin r.-de-ch., 6 p., cuis., s. de bns, w.-c. ; 1er ét. 1 p., s. de bns, w.-c., cave, gar.
MISE à PRIX : 60.000 FRANCS
Cons. pr ench. - Rens. Corbeil-Essonnes MeY. du CHALARD, av. (088-14-84) ; Mes TRUXILLO et AKOUN (496-14-18).

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 6 NOVEMBRE, à 14 h. 15. Fonds de **BOULANGERIE**
BAIL LOCAUX Celaux et APPART. **9, RUE CORNEILLE**, PARIS (6e)
Angle 16, rue de Vaugirard. - M. à Px (p. ét. b.) 20.000 F. Consign. 15.000 F. S'ad. Me Chevrier, s., 16, r. Abbé-Epée; Me Demortreux, n., 67, bd St-Germain.

Vente sur sais. immob. et sur surench. du 1/10 au Palais de Justice à NANTERRE, le mardi 28 octobre 1975, à 13 h. 30 - EN DEUX LOTS

1) MAISON à MALAKOFF (92)
Angle 10, rue Voltaire et 2, rue du Docteur-Ménard
Comp. : Rez-de-ch., LOGEM. 3 p., cuis. ; 1er ét. LOGEM. 3 p., cuis. Atelier - Superficie totale 130 m2

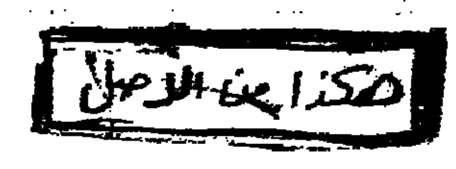
2) ENSEMBLE IMMOB. à MONTROUGE (92)
Angle 35, rue Victor-Hugo et 11 bis, avenue Verdier
Comp. : Un corps de bât. sur rue, rez-de-chaussée, 3 étages ; BAT. sur cour, rez-de-chaussée, 3 étages - Le tout à usage de
HOTEL MEUBLÉ ET DÉBIT DE BOISSONS
Comprenant 16 chambres et 3 pièces
Mises à Prix : 1er lot : 57.200 F - 2e lot : 184.800 F
S'adr. Me SENDEK, avocat à la Cour, 250 bis, bd Saint-Germain à Paris (7e), tél. 548-81-34 ; Mes Michel LAMOTTE et Jacqueline BEAUX-LAMOTTE, avocat à Paris (7e), 100, rue Saint-Dominique ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

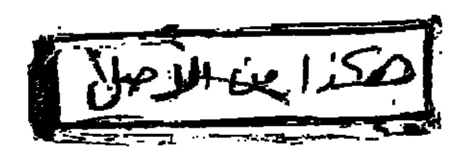
Vente au Palais de Justice à TARBES, le jeudi 20 novembre 1975, à 9 h. 30
UN IMMEUBLE à usage INDUSTRIEL (Mécanique de précision)
sis à TARBES, avenue du Corps-Franc-Pomies
SUPERFICIE : 8.460 m2, dont 1.320 m2 BATIS - LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX (matériel compris) : qui pourra être baissée faute d'ench. **800.000 F**
S'adr. S.C.P. AMEILHAUD et SENMARTIN, avocats associés, 6, rue Foch à TARBES ; Me FOURNOU, liquidateur, 4, rue Foch à TARBES.

A VENDRE A L'AMIABLE
1°) BIR-HAKEIM, 10, rue du Dr-Finlay, 75015 PARIS
APPARTEMENT 4 PIÈCES - LIBRE
Salle de bains, cuisine, tout confort, 80 m2 - CAVE
2°) PTE de MONTREUIL, 78-80, r. St-Blaise, 75020 PARIS
dans immeuble de 1955
a) APPARTEMENT 3 Pces, salle d'eau, cuisine, 48 m2, - CAVE LOUE 3.614 F par an
b) APPARTEMENT 2 Pces, salle d'eau, cuisine, 38 m2 - CAVE LOUE 3.212 F par an
S'adr. Off. Not. E. MAILLEY, P. et B. LOISEAU, 21, avenue Rapp, 75007 Paris, tél. 555-07-64.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 6 novembre 1975, à 14 heures
APPARTEMENT 4e étage, composé : entrée, living-room, 2 chambres, salle de bains, cuisine, dégagements, w.-c., placards, Cave - Emplacement pour voiture
20, RUE LA FONTAINE, PARIS (16e)
MISE à PRIX : 250.000 FRANCS
S'adresser à Me MARIN, avocat à Paris, (8e), 14, rue Portalis, tél. 522-02-74.

Vente sur saisie immob. au Palais Justice CORBEIL-ESSONNES (91), le mardi 4 novembre 1975, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ sise à VARENNES-JARCY (Essonne)
4, rue du Parc
MISE à PRIX : 400.000 FRANCS
Consignation indispensable pour enchérir. Renseignem. Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 et 496-14-18 de 14 heures à 16 heures.





DIPLOMATIE

Le communiqué franco-pakistanais

MM. GISCARD D'ESTAING ET CHIRAC E RENDRONT A ISLAMABAD

Le communiqué commun publié rcredi 22 octobre à l'issue de la ite en France du premier ministre kistanais, M. Bhutto, annonce que M. Giscard d'Estaing et Chirac ont cepté les invitations qui leur ont é adressées de se rendre à Islamabad. Les dates de ces visites seront fes ultérieurement.

Les deux premiers ministres réafment leur engagement de « renrcer les liens étroits d'amitié qui issent déjà les deux pays ». Chirac a promis que la France ntinuerait à accorder une aide onomique au Pakistan. La coopéion dans les domaines culturel, entifique, industriel et technique a renforcée.

Le communiqué rappelle que les nversations ont notamment porté r la normalisation des relations lo-pakistanaises et les problèmes Proche-Orient. Les deux premiers nistres se sont d'autre part félités de l'issue positive de la confénce d'Helsinki, qui constitue, selon x, un pas significatif vers la déte. M. Bhutto a enfin salué les orts de la France pour promour le dialogue Nord-Sud.

Après Moscou, un recommencement

(Suite de la première page.)

Pour les dirigeants de l'Union soviétique, un accord avec un ou plusieurs des Etats de l'Europe occidentale présente un intérêt certain. C'est une porte ouverte sur une part du continent, une contrebatterie contre l'extension de la puissance de l'autre partenaire. C'est en même temps, et surtout, un gage de sécurité : n'est-ce pas d'Europe occidentale que sont venus, dans le passé, des invasions, dont la dernière, celle de Hitler, a laissé un souvenir qu'un siècle entier ne suffira pas à effacer.

L'un des trois Etats avec qui l'Union soviétique peut entretenir des rapports particuliers de détente, de coopération, voire de concertation, la Grande-Bretagne, ne peut présentement être retenu par priorité. A défaut d'autres raisons, il en est une, essentielle et qui échappe trop souvent aux autres européens. La diplomatie anglaise entend, et pour un temps dont il est malaisé de prévoir la fin, ne pas se séparer de la diplomatie américaine. Ayant à choisir entre la France et l'Allemagne occidentale, les regards des dirigeants soviétiques se tournent d'abord vers la France pour un motif fondamental. L'intérêt profond de la France, rejoignant les exigences de la sécurité soviétique, est d'affirmer le respect des limites d'Etat, telles qu'elles résultent de la fin des opérations militaires de la seconde guerre mondiale et des événements qui ont suivi. La situation actuelle, on l'a dit souvent, peut paraître contre nature. La *détente*, c'est-à-dire l'absence de guerre, est liée à cette situation comme elle est liée à la *non-possession* par l'Allemagne fédérale, d'une façon directe ou indirecte, d'un armement nucléaire. Il en sera ainsi pour de très longues années.

Encore convient-il que la France soit indépendante, solide, décidée. Indépendante ? Voilà qui interdit toute tendance à l'alignement ou à l'intégration. Solide ? Voilà qui suppose une nation en progrès dans l'ordre économique et militaire. Décidée ? Voilà qui exige une démarche diplomatique cohérente, clairement fondée sur le seul langage intelligible en des temps de dure compétition : celui de l'intérêt national.

* * *

Admettons que les dirigeants soviétiques analysent, à leur façon, la situation et les orientations de la France et que la conclusion de leurs réflexions soit, pour ce qui nous concerne, pessimiste, c'est à-dire que la France de 1975 leur paraisse, du fait de la politique suivie à l'intérieur comme à l'extérieur, moins indépendante, moins solide et moins décidée. Alors les cartes changent et Moscou regarde l'Allemagne occidentale.

Certes, les dirigeants allemands ne peuvent détacher leur pensée de Berlin. Certes le remarquable dynamisme économique allemand est tenté une nouvelle fois par la vallée du Danube jusqu'à son embouchure. Certes la conviction intime de l'Allemagne la conduit à évoquer l'autre Etat allemand, et un rapprochement qui préluderait à des changements ultérieurs plus profonds. Mais si les dirigeants soviétiques réussissent à bloquer les espérances allemandes, au moins pour le proche avenir, n'y a-t-*il* pas avantage contre de bons rapports politiques, à ouvrir le marché russe à l'industrie, à la technique, aux *capitaux* de l'Allemagne occidentale ? La question peut d'autant plus être posée que cette Allemagne *hésite à dépenser de fortes* sommes pour son armement, qu'elle vient d'achever avec la Pologne des négociations qui représentent une *nouvelle acceptation* de ce qui est, et que sa situation démographique atténue son *élan vital*. On oublie *trop* vite, en France, les propos tenus par M. Brejnev, à Bonn, il y a deux ans. Ces propos avaient de quoi faire rêver les Allemands, et peuvent les faire rêver davantage demain si l'inflation maintient l'Europe en état de récession.

Dès lors que l'on accepte de regarder ainsi les choses, c'est-à-dire, le fond des choses, on prête attention à deux faits récents.

L'Union soviétique et l'Allemagne de l'Est viennent de signer un nouveau traité remarquable surtout par le fait qui l'enterre la question de la réunification. Ce traité ressemble à un verrou que l'on fermerait avant d'ouvrir une autre porte afin de ne pas craindre un coup de vent qui briserait les vitres.

Certains commentaires, en Allemagne occidentale, ont un son sinon triomphant, en tout cas satisfait. « *La France n'a plus une place privilégiée dans la détente.* » Tel est le résumé que l'on peut lire et entendre. On se réjouit à Bonn que la France rentre dans le rang : c'est la tendance de toute la diplomatie allemande depuis la fondation de la République fédérale. On n'a pas le droit d'exclure une arrière-pensée, comme toute naturelle : une place est à prendre. S'agissant des rapports commerciaux, d'ailleurs, la place est déjà prise.

En d'autres termes, si nous n'y prenons garde, sous nos yeux, une page peut se fermer — celle qu'avait ouverte le général de Gaulle, — et une autre page peut s'ouvrir — celle qui conduit à une concertation continentale germano-soviétique de grand style, dont le caractère sans doute provisoire n'exclut pas *pendant plusieurs années de graves* conséquences politiques et psychologiques.

J'ai *bien écrit : si* nous n'y prenons garde ! C'est, en effet, de notre part affaire de volonté — d'une volonté globale. Tout ne se règle pas autour du tapis vert. Hausse des prix, diminution de notre potentiel de croissance, divisions intérieures accentuées par les atteintes non sanctionnées à l'ordre public, affaiblissement de notre potentiel militaire, enfin dramatique dénatalité : on doute de la capacité de la France avant de douter de la clarté de sa diplomatie.

Ah ! comme un grand mouvement national s'impose — auquel d'ailleurs nul ne paraît penser. On préfère des abstractions ; la société, l'Europe...

Une nation est toujours seule devant son destin. Je dis bien : toujours. Gouvernants, opposants sachez que la politique est une affaire sérieuse et que l'histoire sera sévère à qui, une fois de plus, jouerait avec le destin des Françaises et des Français !

MICHEL DEBRÉ.

M. Sauvagnargues : nous ne devons pas nourrir trop d'illusions sur la portée des concessions futures de notre partenaire

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 22 octobre, à l'Assemblée nationale, M. René Ribière, député non-inscrit du Val-d'Oise (ex-U.D.R.), évoquant le voyage de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S., a déclaré : « *Le général de Gaulle avait fait du refus de toute inféodation à quelque bloc que ce soit la règle d'or de la diplomatie française ; il conviendrait de se garder en la matière de toute improvisation diplomatique.* » Répondant à l'orateur, M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a souligné, que pour la première fois, il est question dans la déclaration franco-soviétique d'« *amitié* » en même temps que de « *coopération* », « *ce qui*, a-t-il commenté, *n'est pas négligeable* ».

Après avoir relevé que la France et l'U.R.S.S. ont la volonté commune de donner des suites écrites aux décisions d'Helsinki, sous forme d'accords bilatéraux, le ministre a indiqué : « *Nous ne devons pas nourrir trop d'illusions sur la portée des concessions qui nous seront faites par notre partenaire.* » Toutefois, il a noté que déjà un certain nombre d'accords ont pu être signés.

En matière économique, M. Sauvagnargues a constaté que les accords signés en 1975 représentent une somme de 2 milliards 455 millions, montant « *qui donne à la coopération franco-soviétique une dimension qui n'avait jamais été atteinte* ».

Selon M. Sauvagnargues, « *tout ceci montre que la France et l'U.R.S.S. entendent continuer à coopérer.* »

Au cours de la discussion budgétaire, en séance de nuit, M. Jean-Pierre Fourcade a demandé : « *Les controverses, très approfondies, contrairement à ce qu'on a écrit, que j'ai eues à Moscou avec nos partenaires soviétiques, en vue de développer à long terme une coopération industrielle et commerciale, auraient-elles été possibles si nous avions été un pays à la dérive, incapable de maîtriser son inflation ?* »

Quand la « Pravda » censure M. Giscard d'Estaing...

De notre correspondant

Moscou. — *Quoi qu'en dise M. Giscard d'Estaing et quel que soit l'état de santé de M. Brejnev (qui était tout sourire le mercredi 22 octobre pour recevoir M. Lazar, le président du conseil des ministres hongrois, actuellement en visite officielle en U.R.S.S.), il était aisé de noter, avant même l'arrivée du président de la République à Moscou, plusieurs manifestations flagrantes d'une certaine froideur soviétique envers le gouvernement français.*

Une autre manifestation de cette attitude, passée jusqu'ici inaperçue, doit être versée au dossier : le 12 octobre 1975, la Pravda *faisait état d'un message de circonstance que le président de la République lui aurait fait parvenir* « par l'intermédiaire de l'ambassade France ». *Ce texte, qui ne contenait rien de bien nouveau, était résumé et présenté au style indirect.*

Aussitôt contactée, l'ambassade de France à Moscou faisait savoir qu'elle ne disposait pas de la version originale de ce message, message qu'elle était pourtant censée avoir transmis au quotidien du parti communiste soviétique.

Cette attitude curieuse a une explication. La Pravda *a en effet procédé à certaines « coupes » dans le message de M. Giscard d'Estaing, qui était rédigé à la première personne. Selon des informations concordantes, ces passages avaient trait au rôle personnel joué par M. Giscard d'Estaing dans le développement des relations franco-soviétiques. C'est ainsi que la* Pravda *aurait supprimé du message présidentiel le rappel par M. Giscard d'Estaing de son rôle en tant que président de la commission mixte franco-soviétique, alors qu'il était ministre des finances, ainsi qu'une mention des entretiens de Rambouillet de 1974.*

Ce « caviardage » n'est pas passé inaperçu du côté français puisqu'une démarche à ce sujet aurait été faite auprès de la partie soviétique. Ce texte n'aurait d'ailleurs pas été transmis à la Pravda *par l'ambassade de France, mais remis directement à M. Youri Joukov, l'un des collaborateurs de ce journal, à l'issue d'une entrevue qu'il a eue avec M. Giscard d'Estaing au cours d'un voyage effectué en France avant la visite du chef de l'Etat en U.R.S.S.*

J. A.

AMÉRIQUES

LA VISITE A PARIS DU MINISTRE BRÉSILIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

« Nous sommes intéressés par toute forme d'association équitable avec l'Europe

déclare au « Monde » M. Azeredo da Silveira

M. Azeredo da Silveira, ministre des affaires étrangères du Brésil, était attendu à Paris jeudi 23 octobre en fin de matinée. Après un entretien dans l'après-midi avec son collègue français, il sera reçu vers 18 heures par le président Giscard d'Estaing. M. Sauvagnargues donnera dans la soirée un dîner en son honneur. Vendredi, M. da Silveira aura des entretiens avec MM. d'Ornano, ministre de l'industrie, et Ségard, ministre du commerce extérieur, et, au cours d'un déjeuner, il répondra aux questions de la presse diplomatique française. Le ministre brésilien prolongera jusqu'à lundi, en privé, son séjour en France.

De notre correspondant

Brasilia. — Depuis 1967, la France n'avait pas reçu de ministre brésilien des affaires étrangères. Celui qu'elle s'apprête à accueillir ne lui est pas inconnu. M. Francisco Azeredo da Silveira a été consul général du Brésil à Paris, de 1961 à 1963, avant de représenter son pays auprès des organismes internationaux à Genève. Depuis qu'il a assumé son poste, en mars 1974, M. Azeredo da Silveira a apporté des changements notables dans la politique extérieure brésilienne, qui s'est souvent signalée, depuis 1964, par son conformisme à l'égard de l'allié américain, et une certaine « inhibition » devant le monde socialiste. En dix-huit mois, il a pratiqué une série d'ouvertures en direction des pays communistes et du monde arabe. Enfin, le 27 juin dernier, il signait avec l'Allemagne un accord nucléaire qui faisait grincer quelques dents à Washington.

Plusieurs de ces initiatives ont été dictées à Brasilia par sa volonté de diversifier son commerce extérieur, touché par la crise, et d'assurer son approvisionnement en pétrole. Venant d'un régime militaire réputé par son anticommunisme militant, elles ne manquaient pas d'originalité et semblaient prolonger le souci d'ouverture manifesté par le gouvernement Geisel en politique intérieure. Mais depuis quelques mois, le régime s'est considérablement durci, sous la pression d'une partie de l'armée. On remarque, à Brasilia, que ce durcissement a eu ses effets en politique étrangère — avec la Chine populaire, par exemple. Le Brésil n'est guère allé au-delà d'une intensification de ses échanges commerciaux. Le Brésil a, d'autre part, resserré un peu plus sa dépendance à l'égard du monde financier international en décidant, le 9 octobre dernier, de permettre aux compagnies étrangères l'exploitation de ses ressources pétrolières — décision à laquelle M. Azeredo da Silveira a été l'un des rares ministres à s'opposer.

Avant son départ pour l'Europe, nous avons notamment demandé à M. Azeredo da Silveira pourquoi il a si souvent affirmé, devant les instances internationales, que le Brésil n'était pas « *satellisable* » et n'était pas disposé aux « *alignements automatiques* ». Dans ses réponses, le ministre utilise une terminologie — « *pays de la périphérie* » — qui, au Brésil, était surtout utilisée par les économistes progressistes, tel M. Celso Furtado.

« *Pour comprendre mes déclarations*, affirme M. Azeredo da Silveira, *il faut partir d'une constatation : tous les pays appartiennent à un certain univers économique. Dans l'univers occidental, on trouve l'Amérique latine, l'Afrique, même si les régimes africains présentent des différences idéologiques, l'Extrême-Orient et le Moyen-Orient, en dépit des quelques affrontements provoqués par la crise pétrolière. A l'intérieur de cet univers, les pays de la périphérie ont longtemps cru nécessaire — c'était la recette facile — de contenir leurs revendications pour ne pas affecter la solidarité occidentale. Jusqu'au jour où ils se sont aperçus qu'à trop respecter cette solidarité ils pouvaient léser leurs intérêts, parce que la structure du pouvoir mondial est punitive pour les pays sous-développés. Ainsi, le Brésil. Le Brésil se sent pleinement occidental, mais pas au point de devenir... anti-brésilien. C'est pourquoi, aujourd'hui, dans les organismes internationaux, 90 % de nos votes sont les mêmes que ceux du groupe des non-alignés. Si nous n'adhérons pas à ce groupe, c'est pour éviter une autre forme d'alignement. Nous pensons que l'univers économique occidental souffre de déséquilibres, de contradictions qu'il lui faut résoudre d'urgence, sous peine de s'affaiblir. Il est fini le temps où l'on croyait que les pays sous-développés pouvaient progresser grâce à la seule croissance des pays développés.*

● Et quelles sont vos propositions pour atténuer ces déséquilibres ?

— *Il faut négocier. Les protestations, les déclarations de principe ont été utiles, elles ont aidé les pays de la périphérie à prendre conscience de leurs problèmes. Mais maintenant, il faut négocier. Réunir à une même table les reрrésentants des deux mondes — développé et sous-développé — pour établir de nouvelles normes régissant le commerce mondial. Ce qui caractérise, en effet, le sous-développement, ce n'est pas seulement le faible revenu par habitant, c'est la non-participation dans les décisions économiques globales.*

● Quelles normes, et à propos de quoi ?

— *La crise a montré qu'elle ne frappait pas de la même façon les pays industrialisés et les autres. Pour les pays industriels, la récession signifie des sacrifices dans le domaine de l'automobile, dans celui des biens superflus. Je ne nie pas qu'elle peut entraîner aussi du chômage, provoquer des conflits sociaux... Mais, pour nous, le sacrifice est incontestablement plus grand : il y va, en effet, de notre possibilité de nous alimenter, de nous soigner, de nous éduquer. Nous n'avons aucun moyen de défendre le prix de nos matières premières. Les pays développés ont un appareil financier, une technologie, une variété de production qui leur donnent beaucoup de souplesse, et que nous n'avons pas. Nous n'avons, par exemple, aucun instrument de stockage. Donc, quand on parle de débattre des matières premières, il ne peut s'agir que de celles des pays sous-développés. Ce que nous voulons, ce sont des prix équitables, relativement stables. Je vais vous donner un exemple. La Communauté européenne est le plus grand marché brésilien. En 1973 et 1974, la valeur des marchandises que nous avons exportées vers la Communauté n'a pratiquement pas changé. Mais celle des biens que nous lui avons achetés a doublé. Comme l'indexation fait peur aux nations industrielles, le Brésil est prêt à ne pas trop insister là-dessus. Malheureusement, jusqu'ici on n'a proposé que des palliatifs aux pays sous-développés. On leur offre une aide, alors qu'il est indispensable, à notre avis, de conclure un accord général de commerce pour fixer les règles du jeu entre le Nord et le Sud.*

● Le Brésil a protesté contre la loi de commerce américaine, contre les obstacles opposés par les Etats-Unis à ses exportations de chaussures, à l'écoulement de son café. Cela signifie-t-il que le Brésil est entré dans une période de frictions avec l'allié américain ?

— *Nous ne sommes animés par aucun sentiment anti-américain. Mais il faut reconnaître qu'il est difficile de s'entendre avec les Etats-Unis. Les Etats-Unis trouvent, en effet, que leurs lois internes ont été faites pour s'appliquer au monde entier. Quand il s'agit de nous, Brésiliens, ce sont les lois internationales qui doivent être appliquées. Quand il s'agit d'eux, Américains, alors les lois internationales sont oubliées. Ce sont leurs lois internes qui prévalent.*

● Est-ce pour cette raison que vous avez parlé de l'échec du « nouveau dialogue » promis par M. Kissinger à l'Amérique latine ?

— *Il est difficile d'édicter le Trade Act et en même temps d'améliorer ses relations avec l'Amérique latine. Les Etats-Unis ne cessent pas de nous annoncer une nouvelle politique, un nouveau type de rapports, mais ils n'ont réussi, jusqu'ici, qu'à organiser des réactions contre eux.*

● Est-ce que l'accord nucléaire que vous avez signé avec l'Allemagne vous a valu des ennuis avec Washington ?

— *Nous n'avons pas enregistré de réactions gouvernementales américaines à cet accord. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des pressions, ici et là, de peur que le Brésil ne fabrique un jour des armes nucléaires. Il s'agit là, d'ailleurs, d'une injustice totale. Il ne suffit pas d'avoir la bombe pour être dangereux. Est-ce que la France, avec sa force de frappe, représente un péril pour la paix mondiale ? Et l'Angleterre ? Ce que le Brésil ne peut pas accepter, c'est que les superpuissances s'arrogent le droit d'être les seuls juges de ce qui est bon ou mauvais pour la paix et la sécurité mondiales. Le Brésil est contre la dissémination horizontale des armements nucléaires, et aussi contre la dissémination verticale. Mais, en tant que pays en voie de développement, il aspire à utiliser l'énergie nucléaire pour accélérer sa croissance économique. C'est pourquoi nous avons traité avec l'Allemagne, qui nous assurait le transfert de cette technologie, ce qui ne figurait pas dans les propositions des Etats-Unis.*

● Y a-t-il quelque chose que vous attendez de l'Europe, et que vous n'attendez pas des Etats-Unis ?

— *Le grand problème pour nous, c'est que les Etats-Unis sont d'importants fournisseurs de matières premières. Ils exportent actuellement 22 milliards de dollards de matières premières par an. C'est pourquoi nous nous intéressons à l'Europe, qui manque des denrées que nous possédons, et qui a la technologie avancée que nous n'avons pas. L'Angleterre et la France sont des pays idéaux pour une collaborati économique fondée sur la solid rité, l'intérêt réciproque. Ils fo moins peur que les Etats-Un dans la mesure où leur po n'est pas excessif. Le Brésil avoir cette année un commer de 21 milliards de dollars, soit dixième de celui des Etats-U et le tiers de celui de l'Allemag fédérale. Il n'est donc pas qua tité négligeable. Il est un gra acheteur de turbines pour usines hydro-électriques. Il aussi un grand client pour vendeurs de matériel d'explorati pétrolière. Il a de nombreu ressources agricoles et une dime sion territoriale qui fait défa à beaucoup de pays européer Nous sommes donc intéressés p toute forme d'association équ table, qui nous permette d'impo ter la technologie dont nous avo besoin. La France peut nous aid à explorer notre pétrole, elle pe nous enseigner à utiliser l'énerg solaire. Nous sommes certains qu nous faudra un jour nous ser de l'énergie nucléaire pour not flotte marchande, comme France.*

● Le Brésil donne asile général Spinola, qui fait, territoire brésilien, de vi lentes déclarations contre gouvernement de Lisbonn Ne peut-on pas vous accuse dans ce cas, d'ingérence dan les affaires intérieures d'u autre pays ?

— *N'oubliez pas que le gouve nement portugais laisse de nom breux journaux de là-bas publie de violentes attaques contre nou S'il souhaitait parvenir à un ac cord sur ce point, nous ne nous refuserions pas.*

● Mais le général Spinol ne prépare-t-il pas au Brési comme il vient de déclare un soulèvement armé contr les autorités de son pays ?

— *Je ne crois pas que Lisbonn donne beaucoup d'importance a général Spinola. Le général Spi nola n'a pas les conditions pou préparer d'ici un soulèvemen armé.*

● Le Brésil est-il prêt accueillir un grand nombre de réfugiés d'Angola ?

— *Nous accueillons des réfugiés pour des raisons humanitaires, mais nous n'avons pas l'intention de favoriser un exode d'Angola.*

● Est-ce que cette attitude est dictée par le désir du Brésil de s'assurer de bonnes positions en Angola, une fois l'indépendance acquise ? Pensez-vous qu'il y aura un jour une lutte d'influence à Luanda entre votre pays et la France dont la présence est si proche ?

— *Nous sommes réalistes. Nous savons très bien que nous n'aurons pas en Angola les possibilités d'influence des Etats-Unis, de l'Union soviétique ou de la France De toute façon, nous ne souhaitons pas nous immiscer dans les affaires de l'Angola. Nous n'avons pas de positions à défendre.*

● Mais le Brésil n'a-t-il pa caressé un moment l'idée d'une communauté luso-afro brésilienne ?

— *Cette idée est née quand l Portugal avait encore des attaches coloniales en Afrique. Elle été abandonnée. Ce n'est pas au Brésil à défendre la culture, la langue portugaises en Angola d'autant que c'est le Portugal qu les lui a apportées. Les futurs dirigeants angolais diront eux-même ce qu'ils veulent, de qui ils on besoin. Certes, dans le passé, nous avons commis des erreurs en Afrique. Nous étions anticolonialistes mais nous ne le manifestions pas assez concrètement. Nous étions retenus par nos liens sentimentaux avec le Portugal. Mais maintenant nous avons beaucoup d'intimité avec le continent africain du fait que nous sommes un pays métis et que nous avons acquis, à ses yeux, une certaine crédibilité. »*

CHARLES VANHECKE.

AMÉRIQUES

États-Unis

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1976

Le sénateur Humphrey pourrait être candidat de compromis du parti démocrate

De notre correspondant

Washington. — La déclaration candidature du sénateur Birch yh (Indiana) porte à neuf le nbre des aspirants démocrates investiture de leur parti pour élections présidentielles de 6. Cette liste n'est pas défini- puisqu'on attend maintenant candidature du gouverneur llace, et sans doute celle du ateur Church (Idaho). Mais, n tous les sondages, aucun de « partants » officiels dans la rse à la Maison Blanche ne t encore détaché du lot, aucun réussi à forcer l'attention. *Le* ateur Bayh, plus que M. Sar- t Shriver — malgré ses liens famille avec les Kennedy, — t poser à l'héritier spirituel J.F. Kennedy. Aussi bien, s son discours, a-t-il beaucoup sté sur la « *direction morale* » l voulait donner au pays. Ses ations avec les syndicats, les rs, les organisations fémi- es, sont bonnes. En outre, les nes démocrates l'ont préféré à autre jeune, l'ex-gouverneur Georgie, Jimmy Carter (cin- nte ans). Mais, compte tenu l'expérience malheureuse du ateur McGovern en 1972, le ateur Bayh (quarante-sept) a pris soin de se situer au tre gauche et de se proposer me médiateur entre la droite la gauche de son parti.

ans attendre les élections primaires », qui, à partir de février, dans le New-Hamp- re, permettront de jauger la ularité des candidats, les mi- x politiques de la capitale dent de plus en plus d'un non candidat ». Il s'agit de bert Horatio Humphrey (fami- ement désigné par ses initiales H.H.), sénateur du Minnesota, cien vice-président de M. Lyn- Johnson, candidat malheu- x à la présidence en 1968, il fut battu de justesse par hard Nixon.

l'âge (il a soixante-quatre ans) la maladie (il s'est remarqua- ment remis d'une très grave ération) n'ont pas affecté, nble-t-il, le dynamisme du sé- teur, qui a l'avantage sur ses ncurrents possibles d'être connu grand public. Trop connu, nt ses adversaires, déplorant avance que le parti démo- , le « *jeune parti de l'ave- nir* », puisse désigner un sexagé- naire.

Il est vrai, comme le notait récemment M. James Reston dans le *New York Times*, qu'après l'ère Kennedy les vieilles générations sont revenues en force à Washington avec Lyndon Johnson, Richard Nixon, Gerald Ford, Nelson Rockefeller. Or, dans ce groupe de sexagénaires, H.H.H. s'impose par sa vitalité, ses dons d'orateur, mais aussi par sa connaissance des dossiers, acquise au cours d'un quart de siècle passé au *Capitole et dans les allées* du pouvoir. Certes, il s'est aliéné beaucoup de ses amis de la gauche libérale par son soutien à la politique de la Maison Blanche au Vietnam, mais les préoccupations de l'électorat sont désormais centrées sur les problèmes intérieurs.

Sur ce terrain, le sénateur Humphrey a pris des positions sans équivoque et diamétralement opposées à celles du président Ford. Il est le défenseur des petites gens, des pauvres, face aux intérêts privés, et à ce titre les délégués de la récente convention de la centrale intersyndicale de l'A.F.L.-C.I.O. lui ont fait une ovation. Au cas où la convention démocrate de New-York en juillet prochain se trouverait bloquée, le sénateur Humphrey s'imposerait comme le meilleur des candidats de compromis.

Jusqu'à présent, le sénateur du Minnesota a déclaré qu'il ne ferait pas acte de candidature et ne participerait à aucune des élections primaires, mais qu'il accepterait la nomination si la convention la lui offrait.

Face à un autre professionnel de la politique comme le président Ford, les chances du sénateur Humphrey sont jugées bonnes. Elles seraient meilleures si l'ex-gouverneur de Californie Reagan *décrochait* l'investiture républicaine. Elle ne paraît pas à sa portée, bien que M. Reagan, encore non candidat, ait renforcé sa position parmi les républicains au point d'obliger le président Ford à donner un coup de barre à droite à sa politique afin de désarmer les critiques des ultra-conservateurs de son parti, dont M. Reagan est le porte-parole.

HENRI PIERRE.

ASIE

Indonésie

UN ANCIEN DIRIGEANT DU P.C. EST MORT DANS UN CAMP

M. Zain Nasution, ancien secrétaire de la section de politique étrangère du parti communiste indonésien et membre du comité central du mouvement, est mort début octobre dans le camp de concentration de Nusakembangan, situé sur la côte méridionale de Java. Il y était interné depuis dix ans. Plusieurs milliers de communistes et de « suspects » ont été rassemblés à Nusakembangan. On ignore encore dans quelles conditions M. Zain Nasution — dont la femme et les enfants vivent aux Pays-Bas — est mort.

M. Zain Nasution est né en 1921 à Sumatra. Il fut pendant dix ans journaliste du quotidien du P.C. Son décès n'a pas été *officiellement annoncé. Il n'a été* connu que le 16 octobre à Djakarta, à la suite d'une communication du commandant du camp *de Nusakembangan* aux autorités militaires de la capitale.

[Dans une correspondance de Djakarta, le « Guardian » du 23 octobre rapporte que Washington va doubler *son aide militaire à l'Indonésie*. Le montant de l'assistance sera de 42,5 millions de dollars pour l'année à venir.]

Timor

LES PARTISANS DU RATTACHEMENT A L'INDONÉSIE REMPORTENT DES SUCCÈS

Le journal de l'armée indonésienne rapporte que les forces de Timor portugais favorables à un rattachement de ce territoire au grand archipel pourraient avoir éliminé avant la fin du mois le FRETILIN, mouvement militant en faveur de l'indépendance. Ces mêmes forces avancent en direction de Dili, capitale du Timor.

D'autre part, sept journalistes — cinq Australiens et deux Portugais — sont portés disparus au Timor portugais. Quatre corps d'Européens auraient été découverts à Balibo, bourgade récemment reconquise par les forces « anticommunistes ». Il pourrait s'agir des corps de quatre des cinq Australiens disparus. — *(Reuter.)*

Inde

Le gouvernement n'est plus tenu de motiver auprès des juges les arrestations d'ordre politique

Afin d'empêcher que les tribunaux ne décident la libération de détenus politiques, le gouvernement indien a renforcé par ordonnance, vendredi 17 octobre, les dispositions législatives sur la sécurité intérieure *(maintenance of internal security act)*, et ceci pour la troisième fois depuis la proclamation de l'état d'urgence, il y a quatre mois. Désormais, le pouvoir exécutif n'aura pas à révéler à qui que ce soit, y compris au juge, les raisons des arrestations. L'ordonnance a effet rétroactif au 26 juin, date du coup de force de Mme Gandhi. Aussi bien, les personnes arrêtées depuis lors ne pourront-elles plus légalement contester la mesure qui les touche. Plusieurs décisions de justice avaient ces dernières semaines rendues recevables de telles réclamations. C'est ainsi que le tribunal de New-Delhi avait estimé illégale l'incarcération d'un journaliste, M. Kuldip Nayar, rédacteur en chef de l'*India Express*, aucun motif de son arrestation ne lui ayant été spécifié. Quelques centaines de réclamations du même genre étaient actuellement en instance devant différentes cours.

A la vérité, le gouvernement s'était déjà doté de pouvoirs législatifs extraordinaires lui permettant de maintenir en prison les personnes arrêtées — y compris éventuellement des étrangers — sans leur faire connaître les raisons de leur incarcération. Mais il a constaté qu'il n'est pas facile de garder ces raisons secrètes lorsque la justice est saisie d'une affaire. Examinant la requête de M. Nayar, la Haute Cour de New-Delhi avait en effet statué que la loi ne permettait pas à l'exécutif d'user de son autorité de façon arbitraire.

Une fois encore, Mme Gandhi a imposé sa volonté. Après avoir transformé le Parlement en chambre d'enregistrement et condamné à un silence affligeant la presse de son pays (et, à plusieurs reprises, fait interrompre les lignes de transmission de certaines agences étrangères représentées dans la capitale), elle rogne les prérogatives du troisième pouvoir. La justice, sans doute assez souvent conservatrice mais en tout cas indépendante, était le dernier rempart protégeant les Indiens d'un arbitraire de plus en plus évident.

D'autant que le principal conseiller juridique de Mme Gandhi, M. A.K. Sen, a ni plus ni moins déclaré, au début du mois devant la Cour suprême, que des élections « *libres et justes* » n'étaient pas un principe de base de la Constitution indienne, mais un « *concept abstrait* ». L'argument a pour le moins choqué les nombreux Indiens qui espéraient encore que certains attributs de la démocratie libérale seraient respectés. Il a été avancé alors que la plus haute juridiction examinerait l'appel présenté par le premier ministre contre le jugement invalidant son élection en 1971, des irrégularités ayant été commises. Voulant se placer au-dessus des lois, Mme Gandhi avait fait adopter auparavant par le Parlement un amendement constitutionnel dont l'objet immédiat, sinon unique, doit être d'annuler *ce jugement* fatidique.

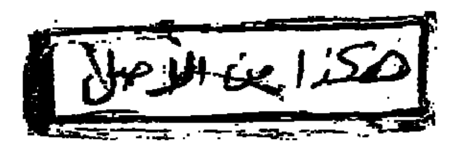
A l'opposition, qui conteste la validité de l'amendement constitutionnel, M. Sen répond en substance : puisque le Parlement est habilité à amender et à annuler la loi, pourquoi ne le ferait-il pas rétroactivement ? Le débat n'est pas académique. Il s'agit de savoir si la Constitution de l'Union conserve — sous le régime d'état d'urgence — son caractère démocratique. La question mérite d'être posée, puisque des élections générales pourraient avoir lieu au début de 1976. Seront-elles « *libres et justes* », et quelle part y prendront éventuellement les responsables de l'opposition incarcérés depuis plusieurs mois et qui, désormais, ne peuvent savoir pourquoi et pour combien de temps ils ont été mis en prison ?...

G. V.

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU VIETNAM ACHÈTE 300 000 TONNES D'ENGRAIS A UNE FILIALE D'INTERAGRA

La République démocratique du Vietnam *vient d'acheter 300 000 tonnes* d'engrais azotés livrables au cours des trois prochains mois pour une valeur de 30 millions de dollars payés comptant. Ce contrat a été passé avec la société Ipi Trade International, présidée par M. François Roussel, qui est une filiale du groupe Interagra de M. Jean Doumeng.

Ces engrais sont livrables dans des ports du Vietnam du Nord et du Vietnam du Sud.



DE LA FOURRURE 75/76

REMISE EXCEPTIONNELLE **10 %** SUR PLUS DE **5000** MANTEAUX

COLLECTION PRESTIGE

MANTEAUX

hinchilla	~~60.000 f~~	54.000 f	Vison Pastel	~~11.250 f~~	10.125 f
hinchilla	~~38.750 f~~	34.775 f	Vison Tourmaline	~~11.750 f~~	10.575 f
ibeline	~~75.000 f~~	67.500 f	Vison Saphir	~~9.750 f~~	8.775 f
ékan	~~36.000 f~~	32.400 f	Vison couleur	~~9.250 f~~	8.325 f
reitschwantz vison blanc	~~34.750 f~~	31.275 f	Vison col renard	~~9.750 f~~	8.775 f
ison Black Diamond	~~32.500 f~~	29.250 f	Vison Dark	~~8.350 f~~	7.515 f
ison Blackglama	~~16.250 f~~	14.625 f	Vison ranch	~~7.850 f~~	7.065 f
ison Dark, pastel	~~14.250 f~~	12.825 f	Castor du Canada	~~9.250 f~~	8.325 f

MANTEAUX

oup	~~7.850 f~~	7.065 f	Queues de vison	~~4.650 f~~	4.185 f
strakan Swakara	~~7.450 f~~	6.705 f	Fouine	~~4.250 f~~	3.825 f
strakan swakara	~~6.850 f~~	6.165 f	Agneau des Indes	~~4.250 f~~	3.825 f
strakan pleines peaux	~~4.850 f~~	4.365 f	Rat d'Amérique	~~4.250 f~~	3.825 f
strakan pleines peaux	~~3.650 f~~	3.285 f	Gorges de Vison	~~3.850 f~~	3.465 f
attes d'Astrakan	~~1.950 f~~	1.755 f	Poulain	~~3.850 f~~	3.465 f
agondin	~~6.250 f~~	5.625 f	Pahmi	~~3.250 f~~	2.925 f
armotte	~~6.350 f~~	5.715 f	Murmel	~~3.450 f~~	3.015 f
etit gris	~~4.250 f~~	3.825 f	Mouton doré	~~1.450 f~~	1.305 f
enard bleu	~~5.850 f~~	5.265 f	Lapin fantaisie	~~1.750 f~~	1.575 f
easel	~~4.950 f~~	4.445 f	Lapin diffusion	~~1.350 f~~	1.215 f
attes de Guanaco	~~4.650 f~~	4.185 f			

CRÉDIT DIRECT
service après-vente

EXPOSITION VENTE FOURRURE

aux Champs Elysées dans les salons de

L' HOTEL GEORGE V

31, Avenue George V
METRO & PARKING GEORGE V

Pour participer à l'opération de sauvegarde des félins tachetés en voie de disparition, aucune fourrure, panthère, ocelot, tigre, guépard, léopard, jaguar, ne sera vendue.

POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le « pilotage à vue » condamné et approuvé

C'est un ministre de l'économie et des finances plus souriant (« après avoir été taxé d'optimisme béat, certains m'ont jugé bien pessimiste », a constaté M. Fourcade), qui a participé, mercredi, à l'Assemblée, à la suite du débat budgétaire.

Pourtant, les orateurs de l'opposition ont jeté l'anathème sur « ce budget d'austérité », dont M. Ansart (P.C.) a estimé qu'il était dépassé « avant même d'avoir été voté ». M. Boulloche (P.S.) n'a guère été plus tendre (« la pusillanimité et l'incohérence caractérisent votre action »), insistant particulièrement sur la logique d'« une situation bloquée » : il a mis en cause « celui qui place son ambition dans le maintien d'une société libérale, fût-elle avancée », et qui « reste vouée au pilotage à vue ». Bon prince, le député socialiste a toutefois invité le gouvernement à continuer à puiser des idées dans les propositions avancées, chaque année, par l'opposition.

C'est évidemment du côté de la majorité que M. Fourcade a trouvé, avec quelques réserves, le plus de réconfort. M. Burckel, lui, a apporté « le renfort » du groupe U.D.R. qui votera, cependant, « sans grand enthousiasme », ce budget de « transition ». M. Montagne l'a assuré du concours des réformateurs « même si ce budget ne prépare pas suffisamment l'avenir ». Quant à M. Coulais, il lui a offert l'« appui sans réserve » des républicains indépendants, tout en réclamant de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace.

M. Icart (P.C.), président de la commission des finances, n'avait pas attendu cette invitation pour faire, « au risque de choquer », d'audacieuses suggestions : ralentir la progression du budget soci par exemple, ou desserer les carcans du contr des prix et de la protection de l'emploi. « mé nismes qui finissent, à son avis, par fonctionn à rebours ».

Constatant « la disqualification des écor mistes », affirmant que jamais il n'a été au difficile de gouverner, la majorité, face au rè de l'imprévisible, serre les coudes et semble di au ministre des finances : « faites au mieux... »

PATRICK FRANCÈS.

Mercredi 23 octobre, après les questions au gouvernement, l'Assemblée poursuit la discussion générale du projet de loi de finances pour 1976, en présence d'une trentaine de députés.

Pour M. ICART (R.I.), président de la commission des finances, « *lorsque la météo est imprévisible, tracer un plan de vol est peut-être bien ; s'y tenir à tout prix est critiquable* ». « *Un des instruments de bord s'est détraqué*, ajoute-t-il, *d'où une lourde erreur d'appréciation : nous avons négligé les effets déflationnistes de la crise pétrolière.* » « *Mais, aujourd'hui*, reconnaît-il, *l'inflation demeure la principale préoccupation du gouvernement.* »

Après avoir souligné les aspects contradictoires de la politique qu'il convient de suivre (« *importer pour mieux exporter ; relancer la consommation et s'attaquer au gaspillage de la société de consommation* »), M. Icart approuve totalement le retour à l'équilibre budgétaire, qui reste, à son avis, « *la règle fondamentale de la gestion des finances publiques* », sans écarter toutefois la pratique de déficits ou d'excédents provisoires. Il regrette que le gouvernement n'ait pas proposé, pour 1976, un fonds d'action conjoncturelle.

L'orateur évoque le problème du budget social de la nation, dont les dépenses augmentent « *de façon immodérée* ». A son avis, il faut ralentir la progression de ce budget, facteur d'inflation, redéfinir les critères de sélection et faire la « *chasse aux abus* ».

Puis il dénonce les rigidités qui risquent d'étouffer l'économie française : par exemple, le contrôle des prix « *qui peut être sévère, à condition d'être temporaire* » ; par exemple également, la protection de l'emploi, « *qui aboutit finalement à freiner l'embauche* ». « *Ainsi*, remarque M. Icart, *les mécanismes en place finissent par fonctionner à rebours. Il faut réhabiliter l'esprit d'entreprise. L'initiative privée est en crise, et l'Etat est en partie responsable, car il favorise le gigantisme.* »

Il conclut : « *Jamais il n'aura été aussi difficile de gouverner.* »

M. BOULLOCHE (P.S.) : nous sommes loin du changement

« *Que va être l'impact de ce budget sur le chômage* », demande ensuite M. BOULLOCHE (P.S., Doubs), qui répond : « *Vous avez pris votre parti non seulement de gérer le chômage, mais de le laisser se développer.* » Dans la fonction publique, par exemple, « *vous ne créez même pas autant d'emplois qu'au cours des années où le chômage ne sévissait pas* ».

Après avoir regretté le caractère contradictoire et insuffisant des informations dont disposent les parlementaires, M. Boulloche calcule le taux de croissance de la production intérieure pour 1976 et en déduit que le gouvernement prévoit, en fait, une croissance nulle au second semestre de 1976 par rapport au premier. « *Dans ces conditions*, demande-t-il, *comment peut-il y avoir reprise de l'embauche ?* » Puis il affirme : « *Vous ne croyez pas à une reprise durable ; alors, qui y croira ?* »

Pour M. Boulloche, « *on est en pleine pusillanimité, en plein illogisme et en pleine incohérence* ». « *Vos hypothèses pour 1976*, ajoute-t-il, *risquent de se révéler aussi vaines que celles que vous formuliez pour 1975.* » Puis il se prononce contre la reconduction de l'aide exceptionnelle aux entreprises, qui « *favorise les fusions, donc les compressions d'effectifs et le chômage* ». Evoquant le dogme de l'équilibre budgétaire, il se demande si le ministre des finances n'entretient pas « *une équipe de technocrates du camouflage* ».

« *Que prévoit ce budget pour lutter contre les inégalités ?* », demande ensuite M. Boulloche, qui affirme :

« *Nous sommes bien loin du changement ; nous sommes dans le conservatisme le plus pur et notre système fiscal, parfaitement inique, va continuer à garder la palme européenne en matière d'inégalité.* »

Puis il évoque successivement les points suivants :

— La fraude fiscale : « *Les fraudeurs ont encore de beaux jours devant eux. Vos redressements n'atteignent qu'un dixième de la fraude, et certaines régions, comme la région parisienne, resteront statistiquement de véritables paradis fiscaux.* »

— Les mesures fiscales pour les personnes âgées et les handicapés : « *Un geste est fait, certes, mais fort limité. Ces catégories ne retrouveront donc pas en 1976 leur pouvoir d'achat de 1975.* »

— Les mesures destinées à surcharger les classes possédantes : « *Elles sont à dose homéopathique. On empêche seulement l'impôt sur le revenu de devenir encore plus injuste et on maintient un assez joli cadeau aux entreprises.* »

— Le traitement de l'épargne populaire : « *Il restera ce qu'il est, un régime de spoliation, tant que le gouvernement s'opposera à l'indexation.* »

— La hausse des prix : « *Le libéralisme avancé commande d'être prudent. Aussi le budget est-il discret sur ce point. Ne craignez-vous pas que les intéressés s'accoutument à vos froncements de sourcils périodiques ?* »

— La croissance de la masse monétaire : « *Le gouvernement ne déploie pas un grand zèle dans la lutte contre l'inflation. Votre objectif des prix est en danger. A force de faire l'aller et retour entre la crainte du chômage et la peur de l'inflation, vous avez les deux.* »

« *Trouve-t-on dans ce budget les formes d'une nouvelle croissance ?* » demande, enfin, M. Boulloche, qui répond : « *Nous en sommes loin. Une fois de plus les équipements collectifs sont les grands perdants. A pression fiscale constante, vous êtes acculé à un constat d'impuissance. La situation présente tous les caractères d'une situation bloquée.* »

L'orateur estime que « *celui qui place son ambition politique dans le maintien d'une société libérale est voué au pilotage à vue et à la défense des intérêts de la classe à laquelle il doit le pouvoir* ».

En conclusion, M. Boulloche annonce que son groupe votera contre ce projet.

M. COULAIS (R.I.) : la sécurité par l'audace

« *Face à la crise*, déclare M. COULAIS, au nom du groupe des républicains indépendants, *l'action politique de la France est résolument offensive, et c'est ce qui justifie notre approbation du budget de 1976.* »

Soulignant « *l'immense besoin de financement* » de la nation, il souhaite que l'on donne une grande ampleur à un certain nombre d'actions de redéploiement des finances publiques :

— A une action de justice fiscale, qui exige que l'effort fiscal soit mieux et plus largement réparti ;

— A la remise en cause des actions de l'Etat pour mieux concentrer les moyens sur des objectifs prioritaires ;

— A l'action de décentralisation.

L'orateur s'interroge ensuite sur la façon d'accroître l'efficacité de la politique économique. Il récuse notamment les économistes « *qui ne nous offrent qu'une lampe de poche pour éclairer un tunnel* ». Puis il estime nécessaire « *de provoquer les investissements industriels* ». Selon lui, « *c'est l'appauvrissement et la vulnérabilité de leurs entreprises qui inquiètent les salariés* ». Aussi, parallèlement à une politique sociale « *très hardie* », des mesures s'imposent « *pour préserver et accroître le dynamisme des entreprises* ».

« *Les Français ont besoin de sécurité*, conclut M. Coulais, *mais celle-ci ne sera assurée que par l'audace de notre pays.* »

M. ANSART (P.C.) : un budget dépassé

Pour M. ANSART (P.C., Nord), « *ce budget ne repose pas sur une analyse réaliste et sérieuse de la situation* ». « *Ainsi, selon les normes du Bureau international du travail, nous atteignons un million quatre cent cinquante mille chômeurs, dont des centaines de milliers de jeunes, et près de trois cent mille cadres.* » « *C'est là un chiffre jamais atteint dans notre pays* », note l'orateur, qui relève « *la chute brutale de la consommation pour les grandes masses populaire* », avant de poursuivre : « *A tous ces maux, vous avez répondu par un langage connu et traditionnel : rigueur et austérité, mais vos deux plans dits de relance ont été deux échecs. En fait, la crise capitaliste s'impose à vous.* »

Pour M. Ansart, la crainte du mouvement revendicatif domine ce budget qui prétend lutter contre l'inflation, « *mais qui, en réalité, s'en nourrit* ». Ainsi, « *vous parlez de renforcer le contrôle des prix, mais l'Etat est loin de montrer l'exemple* ». « *En fait*, estime-t-il, *votre gouvernement ne parvient pas à maîtriser le jeu. La tendance est au maintien de cap et non au changement de cap. Le budget qu'on nous propose est un budget dépassé avant même d'avoir été voté. Il laisse entrevoir une nouvelle loi de finances rectificative au cours de la prochaine session de printemps.* »

M. Ansart fait ensuite deux reproches majeurs au budget : il aggrave l'injustice fiscale et il prend le contre-pied d'une véritable politique sociale, caractérisé qu'il est « *par une chute alarmante des crédits d'équipements collectifs* ».

Estimant que les fonctionnaires « *n'ont rien à attendre en 1976* » et que « *les familles sont, une fois de plus, laissées pour compte, de même que les personnes âgées* », il souligne que le budget ne prévoit pas le financement des réformes sociales comme l'avancement de l'âge de la retraite.

S'adressant à M. Fourcade, il déclare : « *Vous avez évoqué la rigueur, voire même la contrainte, mais les hommes et les femmes qui travaillent n'interviennent jamais dans vos calculs et vous êtes d'une rare discrétion sur les profits des grandes sociétés capitalistes.* » Puis il affirme : « *Nous ne sommes en présence ni d'un budget de croissance ni d'un budget social mais d'un budget d'austérité.* »

Après avoir réclamé, une nouvelle fois, une relance de la consommation intérieure, la diminution de la durée du travail, l'abaissement de l'âge de la retraite, la revalorisation du travail manuel (« *encore faut-il assurer la sécurité du travail* »), M. Ansart conclut : « *Vous êtes passé désormais à la défensive. Les récentes élections illustrent bien la baisse de votre crédit dans le pays. Heureusement, il y a une autre voie, celle du programme commun de la gauche auquel votre propre échec donne une dimension nouvelle. Mon groupe n'accepte pas ce budget.* »

M. BURCKEL (U.D.R.) : quelques réserves

M. BURCKEL (U.D.R., Bas-Rhin) se demande « *si le budget de 1976 saura concilier ce qui paraît inconciliable, c'est-à-dire lutter à la fois contre l'inflation et contre le chômage et aussi pour une société plus juste et plus humaine en réduisant les inégalités* ». « *Ce pari*, estime-t-il, *peut être tenu grâce à trois éléments : décalage éventuel des rentrées fiscales, vigilance en matière monétaire, rigueur quant aux prix et aux revenus* », sans oublier « *le renfort du groupe U.D.R.* ». « *Cependant*, précise l'orateur, *ce soutien ne saurait prendre l'allure d'un blanc-seing, d'où certaines réserves qui seront exprimées, notamment en ce qui concerne les budgets de l'éducation, de la défense, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports.* »

Après avoir affirmé qu'« *il ne saurait y avoir de progrès social avec une inflation avoisinant 15 % par an, ce qui engendre inévitablement de graves injustices* », il souhaite une concertation à ce sujet à l'échelon européen et s'inquiète surtout de « *l'augmentation alarmante du chômage, en particulier des jeunes* ». A son avis, il n'est pas sûr que les primes à l'embauche aient porté tous leurs fruits. Il estime donc que d'autres mesures d'incitation pourraient peut-être intervenir. Et il ajoute : « *Une situation exceptionnelle appelle des dispositions exceptionnelles, telles que l'avancement de l'âge de la retraite à soixante ans, l'attribution de l'allocation vieillesse au taux plein à toutes les femmes de soixante ans affiliées au régime général de la Sécurité sociale et la revalorisation indispensable des rentes viagères.* » Il importe, en effet, selon lui, « *de créer un nouveau choc psychologique pour débloquer la situation* ».

Par ailleurs, il estime urgent que le gouvernement propose au Parlement une nouvelle formule de répartition des charges entre l'Etat et les collectivités. Il faut également que les pouvoirs publics parviennent à canaliser l'épargne de précaution vers les investissements. Et, pour terminer, il évoque le problème régional, pour regretter que le gouvernement semble se désintéresser de certaines régions, par exemple de l'Alsace et des régions frontalières en général. Et il conclut : « *Ce budget de transition, le groupe U.D.R. le votera sans grand enthousiasme parce qu'il le considère comme marquant une simple étape sur la voie du redressement.* »

M. MONTAGNE (réf.) : ce budget ne prépare pas assez l'avenir

Pour M. MONTAGNE (réf., Eure), « *la relance est nécessaire, car le nombre des demandeurs d'emploi en France est beaucoup trop élevé ; elle est également possible ; elle n'est toutefois pas inéluctable, car elle risque de se heurter à un goulet d'étranglement paradoxal : celui de la main-d'œuvre* ». Ainsi pourrait-on étudier, à son avis, les moyens d'éviter de faire retomber sur l'entreprise les charges résultant d'une baisse de l'activité économique. Et il ajoute : « *La relance ne doit cependant pas dégénérer en inflation. Si cette dernière s'accélérait chez nous, nous en serions probablement les principaux responsables.* » Après s'être interrogé sur l'efficacité de la politique d'aide aux entreprises, après avoir souhaité qu'au prochain « sommet » monétaire « *l'Europe unie s'exprime d'une seule voix* », il regrette l'absence d'un fonds d'action conjoncturelle et d'une aide véritable à la famille et aux rentiers viagers. Puis il conclut : « *Ce budget ne prépare pas suffisamment l'avenir. Il ne faut pas craindre d'exposer au pays les données de la situation et les efforts qu'exigera le redressement. Pour accomplir cette tâche difficile, les réformateurs seront à vos côtés.* »

M. GRUSSENMEYER (U.D.R., Bas-Rhin) souligne la nécessité du développement industriel, « *seul moyen de combattre le chômage* », et plaide à son tour le dossier des zones frontalières avant de demander, avec insistance, la réalisation de la liaison mer du Nord-Méditerranée et celle de l'axe routier nord-sud. Pour terminer, il estime que « *l'épargne mérite d'être mieux rémunérée, mieux encouragée et mieux protégée* ».

« *A en croire le ministre*, déclare M. LEENHARDT (P.S., Vaucluse), *la récession n'est plus qu'un mauvais souvenir et il ne se pose plus qu'un seul problème, celui de la hausse des prix.* » « *Vous évoluez si vite*, constate l'orateur, *que l'opinion a peine à vous suivre : vous soufflez le chaud et le froid sans transition. Vous accordez la priorité à la politique des prix et des revenus. Vous semblez avoir oublié qu'il convient avant tout, aujourd'hui, de remédier au chômage qui risque de s'aggraver encore en 1976. Contre la récession, votre réaction a été trop tardive. Votre réaction contre l'inflation n'est-elle pas également trop tardive ? Vous ne pouvez à la fois stimuler et décourager. Les événements vous ont conduit à changer de politique. Mais le moment est venu de privilégier à nouveau l'expansion.* »

Une phase de reprise assez forte

En séance de nuit, M. FOURCADE répond aux orateurs et précise notamment que :

« — *Nous aurons une phase de reprise assez forte qui durera à peu près jusqu'en avril 1976, et, ensuite, une croissance plus modérée ; l'effet du plan adopté le mois dernier va se faire sentir durant le premier semestre de 1976, notamment en matière d'emploi. Il s'agit donc d'un budget d'accompagnement de la reprise.*

» — *En ce qui concerne le nombre de chômeurs, nous constatons, en appliquant les normes du B.I.T., que nous en sommes actuellement à 943 000 demandes d'emploi non satisfaites, à une population disponible à la recherche d'un emploi comprenant un peu moins de 900 000 personnes, enfin à environ 1 000 000 de chômeurs répondant à la définition du B.I.T. Par conséquent, je récuse le chiffre de 1 462 000 avancé par les orateurs communistes ; il ne repose sur aucune base sérieuse. J'ajoute qu'aboutir à un nombre de chômeurs compris entre 900 000 et 1 000 000 est assez préoccupant pour qu'on n'aille pas colporter d'autres chiffres plus fantaisistes.*

» — *J'ai décidé de mettre sur pied un nouveau mécanisme de financement des constructions scolaires restant à la charge des collectivités locales.*

» — *En 1974, 46 000 entreprises ont été contrôlées d'une façon approfondie, et nous avons remis en cause les déclarations de 12 000 contribuables, sur lesquels l'actualité avait appelé notre attention, opérant pour 5 milliards de redressements ; 641 plaintes ont été déposées devant les tribunaux correctionnels. Cette politique de redressements fiscaux, dont font l'objet les personnalités connues, a donné des résultats tout à fait satisfaisants ; elle sera donc poursuivie. Nous aurons de plus à la session de printemps un grand débat sur l'imposition des plus-values, le rapport Monguilan va être adressé au Parlement.*

» — *Le gouvernement a décidé d'augmenter de 12 à 14 % majoration des rentes viagèr Un amendement a été déposé.*

Les députés abordent ensu la discussion des articles du pr jet de loi.

A l'article premier (autoris tion de percevoir les impô M. LAMPS (P.C., Somme) d nonce « *l'injustice de notre s tème fiscal* ». M. HAMEL (R. Rhône) exprime son estime po les fonctionnaires du ministè des finances et « *juge inadm sible la violence verbale, le fa cisme pur, exercés à leur enco tre* ». M. Fourcade affirme qu demandera d'appliquer, si néce saire, la loi avec une extrên rigueur.

Après l'article premier, l'Assen blée examine un article additio nel présenté par l'opposition qui constitue un véritable contr projet fiscal. Il institue notan ment un impôt annuel et progre sif sur le capital. Il est défen par M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du Nord), qui, s'adressant à la m jorité, déclare : « *Vous voici pied du mur. Vous avez la poss bilité de mettre vos actes e accord avec vos paroles.* » M. PAPON déclare que ces pr positions mériteraient un exame approfondi. Pour M. FOURCADE cet amendement constitue « *un remise en cause générale de fiscalité française* » et le gouve nement y est opposé.

M. BOULLOCHE (P.S.) remar que que le gouvernement puis chaque année dans les amende ments de l'opposition une parti de son inspiration. « *Servez-vou sans hésitation* », déclare-t-il, e s'adressant au ministre. Au scru tin public l'amendement est re poussé par 301 voix contre 18

Après une suspension de séanc demandée par M. Icart afin d permettre à la majorité d'examiner des amendements déposé par plusieurs députés réformateurs, l'Assemblée examine l'article 2 (impôt sur le revenu et fixation du barème). M. PAPON présente les observations de la commission des finances. M. FOURCADE explique, que, si les ménages semblent plus favorisés que les célibataires, c'est qu'ils bénéficient d'un certai rattrapage. Il indique égalemen que le système de l'abattemen spécifique aux retraités sera poursuivi.

M. ZELLER (réf., Bas-Rhin présente deux amendements qu visent, notamment, à limite l'évasion fiscale et à créer un solidarité plus grande face à l crise, en allégeant les charge des familles les plus modestes.

M. VIZET (P.C., Essonne attire l'attention sur la situatio des travailleurs indépendant M. LAURIOL (U.D.R., Yvelines évoque le rapprochement de régimes des salariés et des tra vailleurs non salariés. Il relèv que les centres de gestion agréé ne fonctionnent toujours pa M. Fourcade lui précise qu'u très léger rapprochement a ét effectué et qu'il est, par ailleurs d'accord pour mettre en œuvr un nouveau régime de comptabi lité très simple. A M. Zeller, i indique qu'il comprend les moti vations de ses propositions, mais i exprime de nettes réserves quan à leurs conséquences. Il lui demande donc de retirer ses amendements, ce que le député réformateur accepte.

M. BOULLOCHE (P.S.) critique cette attitude et annonce que so groupe reprend ces amendement à son compte et demande u scrutin public.

M. LAMPS (P.C.) présente ensuite un amendement communiste qui modifie le barème de l'impôt sur le revenu et institue une déduction spéciale de 10 % en faveur des personnes âgées, mesure gagée notamment sur la suppression de l'avoir fiscal.

Par ailleurs, un amendement socialiste modifie et indexe le barème en limitant l'avantage procuré par le jeu du quotient familial aux familles titulaires de revenus élevés.

Ces deux derniers amendements, repoussés par la commission et par le gouvernement, sont rejetés par l'Assemblée, qui repousse également, par 287 voix contre 183, un des amendements réformateurs repris par le groupe socialiste.

Après l'article 2, un amendement socialiste propose trois dispositions fiscales : une déduction spéciale de 10 % pour les retraités ; l'exonération des salaires et pensions inférieurs au SMIC ; la fixation à 1 900 francs du minimum de frais professionnels pour les salariés. Pour compenser ces dispositions, il propose l'abrogation de l'avoir fiscal.

M. FOURCADE relève que la Commission européenne a présenté l'avoir fiscal comme le meilleur système possible pour l'imposition du capital. L'Assemblée repousse cet amendement.

La séance est levée à 0 h. 35 jeudi 23 octobre.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. FOURCADE AU PALAIS-BOURBON SUR LE CHOMAGE ET L'INFLATION.

F.O. : un conservatisme rétrograde.

Le bureau confédéral de Force ouvrière déclare, dans un communiqué du 22 octobre, ne pas partager l'analyse de la situation économique faite par M. Fourcade à l'Assemblée nationale. « *La reprise, bien timide, qui semble s'amorcer, ne peut*, déclare F.O., *faire oublier le problème majeur que pose actuellement la situation de l'emploi en général, et de celui des jeunes en particulier.*

» *Si la lutte contre l'inflation doit constituer, elle aussi, un objectif prioritaire, il n'est pas convenable d'entendre ressurgir des propos d'un conservatisme rétrograde, qui tendent à faire considérer que les salaires sont les principaux responsables de la vie chère* ».

F.O., qui « *refuse toute politique contraignante des revenus* », admet que le renforcement des contrôles des prix, « *s'ils s'avèrent efficaces, ce qui n'est pas toujours le cas, sera de nature à freiner l'inflation* ». Mais la Confédération « *regrette de n'avoir pas enregistré de propositions ni à l'égard d'une véritable réforme fiscale que la justice sociale veut urgente ni à l'égard d'une politique sélective des investissements..., pas plus d'ailleurs que des mesures pour lutter contre les inégalités sociales* ».

C.N.C. : opposition à l'instauration de marges autoritaires.

Dans une déclaration remise à la presse, M. Jean-Francis Pecresse, président du Conseil national du commerce, « *confirme son opposition à l'instauration de marges autoritaires, forme de réglementation condamnable dans son principe et difficilement applicable étant donnée l'extrême diversité des marges entre les entreprises* ». M. Pecresse relève cependant avec intérêt les « *éléments nouveaux* » de la déclaration du ministre de l'économie et des finances, et plus particulièrement l'annonce de la discussion prochaine d'« accords de stabilité » négociés avec les producteurs et les distributeurs, formule qui a son appui.

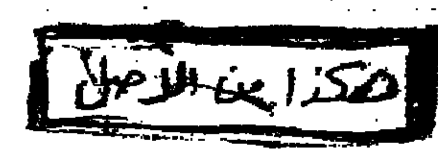
De son côté, la Fédération des associations commerciales de France « *a invité les centrales nationales du commerce à une concertation immédiate en vue d'organiser la résistance aux mesures dictatoriales et inadmissibles, annoncées par le ministre de l'économie et des finances* », indique le 22 octobre M. André Levy, président de la Fédération.

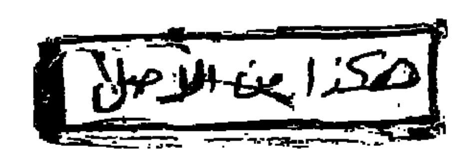
● *M. René Tomasini*, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a été hospitalisé mercredi matin 22 octobre à la suite d'une légère affection coronarienne.

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale, reçu mercredi 22 octobre par M. Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré qu'il avait fait avec le président de la République « *un tour d'horizon général des problèmes parlementaires* » au cours d'un « *entretien technique entrant dans le cadre des consultations que le chef de l'Etat aura avec les responsables de la majorité présidentielle* ».

● *M. Michel Darras*, sénateur socialiste du Pas-de-Calais, vice-président au conseil général, a été porté à la présidence du district urbain de la région d'Arras en remplacement de M. Guy Mollet décédé.

● *A l'occasion de son 200e débat, le Cercle de l'Opinion* organise un colloque sur le thème : « Liberté - Egalité - Fraternité », qui, sous la forme de tables rondes, réunira des personnalités représentatives de toutes les tendances et opinions politiques, socio-professionnelles, intellectuelles, religieuses et philosophiques, les mardi 28 et mercredi 29 octobre, de 18 h. 30 à 23 heures, au Paris-Hilton (18, avenue de Suffren), et sera suivi d'un déjeuner de clôture le jeudi 30.





POLITIQUE

LES DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est ₋unl, mercredi matin 22 octobre, ₋a palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard Estaing. A l'issue de la réunion, communiqué suivant a été ıblié :

LA COOPÉRATION EURO-AFRICAINE.

Un projet de loi portant ratification de la convention signée à ₋mé le 28 février 1975 et approba₋m des accords internes de ₋uzelles relatifs à son application, ₋ financement et à la gestion ₋s aides de la Communauté ₋a été ₋prouvé. L'ensemble de ces textes ₋ganise pour cinq ans entre la ₋mmunauté et quarante-six pays ₋Afrique, des Caraïbes et du Pacifique une très large coopération ₋mmerciale, industrielle, financière ₋ technique. Ces pays bénéficieront ₋ libre accès au marché commu₋ntaire pour la plupart de leurs ₋oduits et seront donc exemptés ₋ paiement des droits de douane ₋ des taxes d'effets équivalentes sans ₋'ils soient tenus de souscrire à ₋e obligation de réciprocité pour ₋mportation des produits origi₋ires de la Communauté.

Il sera garanti aux pays de l'Afri₋e, des Caraïbes et du Pacifique, ₋nt les ressources dépendent lar₋ment de l'exportation vers la Com₋unauté des produits de base dont ₋ cours et les niveaux de pro₋ction sont affectés par des fluc₋ations sensibles, une certaine sta₋ilité de leurs recettes. La garantie ₋mmunautaire s'exercera par le ₋yen de transferts financiers com₋nsant les pertes provoquées par ₋ fluctuations. Ils pourront obtenir ₋ contributions au financement de ₋ojets et de programmes de déve₋ppement, de participation au capital d'entreprises dans les secteurs de l'industrie des mines et du tourisme. Ces diverses aides représentent, pour la durée de la convention, un montant global prévisionnel de 3 390 millions d'unités de compte européennes, celles-ci étant fixées selon un *indice représentatif de la* valeur moyenne des monnaies des Etats membres.

● LE PAIEMENT DE L'IMPOT.

Le ministre de l'économie et des finances a fait adopter un projet de loi *autorisant le gouvernement* à procéder, en application de l'article 38 de la Constitution, par ordonnance, à la réduction, à la supression et au report des acomptes d'impôt sur le revenu et d'impôt sur les sociétés payables avant le 2 avril 1976. Le gouvernement pourra également *dispenser un plus grand nombre de* petits contribuables des cotisations d'impôt sur le revenu donnant lieu en 1976 au versement d'acomptes provisionnels. Cette disposition initialement inscrite dans le projet de loi de finances permettra au gouvernement d'agir rapidement dès le début *de 1976 sur la demande intérieure* afin d'assurer l'exécution de son programme de développement économique si la conjoncture l'exige.

● CONCOURS VALIDÉS

Le conseil a adopté un projet de loi portant validation de l'arrêté du 4 décembre 1972 annulé par le Conseil d'Etat, pour vice de forme, portant réglementation des concours de recrutement des maîtres de conférences agrégés des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion. Le projet de loi valide également les deux concours de recrutement organisés sur la base de cet arrêté.

● LA RÉORGANISATION DE LA SNIAS.

Un projet de décret modifiant l'organisation de la Société nationale industrielle aéronautique et spatiale (SNIAS) a *été* approuvé. Afin de mettre la société nationale dans de meilleures conditions pour poursuivre son activité, les responsabilités de sa direction seront concentrées : le conseil de surveillance et le directoire seront remplacés par un conseil d'administration de douze membres comprenant trois représentants de l'Etat, trois représentants du personnel, six représentants des actionnaires et par un président nommé par décret en conseil des ministres sur proposition du conseil d'administration.

● LA RÉORGANISATION DES BIBLIOTHÈQUES.

Le conseil a approuvé un projet de décret transférant au secrétariat d'Etat à la culture les attributions exercées par le ministre des affaires étrangères en matière d'aide à l'exportation du livre français, par le ministre de l'industrie et de la recherche en matière d'édition de livre, et par le secrétariat d'Etat aux universités pour ce qui concerne les bibliothèques centrales de prêts, les bibliothèques municipales, la bibliothèque publique d'information du Centre national de culture Georges-Pompidou. Le secrétaire d'Etat aux universités continuera d'assurer la *tutelle sur la Bibliothèque nationale* et la gestion des bibliothèques universitaires. L'inspection générale et les services communs des bibliothèques demeureront également placés sous son autorité.

● LE DIALOGUE NORD-SUD.

*Le ministre des affaires étrangè*res a rendu compte des travaux de la réunion préparatoire à la conférence sur la coopération économique internationale qui s'est tenue à Paris du 13 au 15 octobre 1975. Les dix délégations ont confirmé les dispositions de procédure contenues dans le document élaboré par la France depuis la session d'avril et ont décidé *qu'une conférence ministérielle* restreinte groupant vingt-sept participants dont dix-neuf pour les pays en voie de développement et huit pour les pays industrialisés, *se réuni*ront le 16 décembre. Ainsi, un an après que l'idée en a été lancée par le président de la République française, *la conférence sur la coopéra*tion internationale s'ouvrira à Paris dans des conditions qui témoignent de l'amélioration de la volonté de dialogue dans le monde.

Le ministre des affaires étrangères a fait part au conseil de la réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté *européenne qui* s'est tenue à Lucques, les 18 et 19 octobre, au cours de laquelle a été évoquée notamment la préparation du conseil *européen* qui se tiendra à Rome au début du mois de *décembre*.

● *LE VOYAGE EN U.R.S.S.*

Le président de la République a informé le conseil des conditions dans lesquelles s'est déroulée sa visite en Union soviétique. Le président de la République et le secrétaire général du comité central du parti communiste de l'Union soviétique ont signé une déclaration sur le développement de l'amitié et de la coopération entre la France et l'Union soviétique, dont le président de la République a souligné l'importance. Elle confirme la volonté des deux pays de coopérer à la mise en œuvre des décisions de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Elle affirme leur résolution d'accroître leurs efforts en vue de contribuer à l'approfondissement de la détente et à son extension aux relations internationales dans leur ensemble. Elle prévoit l'enrichissement des relations franco-soviétiques et des rencontres périodiques entre les dirigeants politiques supérieurs des deux pays.

Trois accords ont été signés au cours de cette visite : un accord sur la coopération dans le domaine de l'énergie ; un accord sur la coopération scientifique, technique et industrielle dans le domaine de l'aviation civile et de l'industrie aéronautique ; un accord de coopération dans le domaine du tourisme.

Le président de la République a invité M. Leonid Brejnev, qui a accepté, à se rendre en visite officielle en France.

UN MOUVEMENT PRÉFECTORAL

₋. Edgar Faure s'étonne des conditions dans lesquelles a été changé le préfet de région de Franche-Comté

Le conseil des ministres du 22 octobre a ₋prouvé un mouvement préfectoral qui a notam₋ent pour effet de placer M. Charles Schmitt, ₋éfet du Doubs, préfet de région de Franche-₋omté, en position hors cadre. Agé de cinquante-₋ois ans, ancien membre des cabinets de ₋M. Roger Frey et Raymond Marcellin lorsque ₋ux-ci étaient ministres de l'intérieur, M. Schmitt ₋ait été nommé en Franche-Comté le 8 sep₋bre 1971.

Après M. Maurice Doublet, placé en disponi₋ité par le conseil des ministres du 25 juin ₋rnier alors qu'il était préfet de la région pari₋nne, M. Charles Schmitt est le second préfet ₋ région, en quelques mois, à être écarté du ₋vice actif. Rappelons que, le 28 mai dernier, ₋ne Giscard d'Estaing avait effectué une visite ₋s le Doubs et qu'à cette occasion plusieurs ₋nifestations avaient eu lieu. Le 16 juin, c'était ₋e Simone Veil, ministre de la santé, en visite dans le département, qui avait été également l'objet de quelques manifestations d'hostilité.

Le remplacement du préfet de Franche-Comté a irrité M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale et président du conseil régional, qui a adressé à l'intéressé le télégramme suivant :

« J'apprends avec stupeur et avec peine que le gouvernement a estimé devoir mettre fin à votre mission de préfet de la région de Franche-Comté, mission que vous avez exercée avec dévouement et distinction et qui vous a mérité l'estime des élus. Je tiens à vous faire connaître que, contrairement aux usages, je n'ai pas été consulté sur ce mouvement et que, contrairement aux plus élémentaires convenances, je n'ai été averti que par la presse. Je vous prie de croire à mes sentiments d'estime et d'amitié. »

Les usages auxquels se réfère M. Faure étaient surtout en vigueur sous la IVe République. La Ve semble moins prévenante avec les parlementaires.

● DOUBS : M. Beziau.

M. Pierre Beziau, préfet de ₋ine-et-Loire, est nommé préfet ₋ Doubs, préfet de la région ₋nche-Comté en remplacement ₋ M. Charles Schmitt, nommé ₋fet hors cadre.

[Né en 1920 à Asnières, M. Pierre ₋iau commence sa carrière comme ₋acteur au ministère de l'intérieur ₋ 1944. En 1950, il est nommé sous-₋fet de Dole et, en 1958, secrétaire ₋éral de la préfecture d'Oran. ₋rétaire général de la Seine-Mari₋e, en 1961, et sous-préfet de ₋ en 1963, il devient préfet de ₋Meuse en septembre 1967 et pré₋ de Maine-et-Loire en mai 1973.]

● MAINE-ET-LOIRE : M. Ro₋t.

M. Jean-Marie Robert, préfet ₋ Var, est nommé préfet du ₋ine-et-Loire en remplacement ₋ M. Beziau.

[Né en 1924 à Strasbourg, M. Ro₋t, ancien élève de l'Ecole natio₋e d'administration, est en 1954 ₋trôleur civil au Maroc. Secrétaire ₋ affaires étrangères en 1957, se₋taire d'ambassade à Rabat. Il ₋ient en 1959, sous-préfet d'Akbou ₋gérie), puis sous-préfet de Sarlat ₋ 1963. Secrétaire général de la Dor₋ne puis sous-préfet de Montbé₋d, il devient chargé de mission ₋'Elysée en janvier 1971. Il était ₋fet du Var depuis le mois de jan₋r 1974.]

● VAR : M. Feuilloley.

M. Paul Feuilloley, préfet du ₋-et-Garonne, est nommé préfet ₋ Var en remplacement de ₋ Robert.

[Né le 1er mai 1916, M. Paul Feuil₋ey a d'abord été instituteur. ₋cteur en droit et en sciences poli₋ues, il est inscrit, en décem₋ 1943, sur la liste d'aptitude aux ₋ctions de chef de cabinet de pré₋ et exerce ces fonctions auprès ₋ préfet de la Vienne. Nommé sous-₋fet en 1946, il est sucessivement ₋mmé à Castellane (Basses-Alpes), ₋rtagne (Vosges), Les Andelys ₋ure), Saint-Gaudens (Haute-₋ronne). En octobre 1961, il est ₋rétaire général de la préfecture ₋Alger et il est détaché, en juil₋ 1962, en qualité de consul de ₋nce à Bône. En février 1963, il ₋rend sa carrière de sous-préfet, ₋bord à Palaiseau, ensuite à ₋yenne, enfin au Raincy, où il ₋ait été nommé en avril 1968. Il ₋it préfet de Lot-et-Garonne depuis ₋ai 1973.]

● LOT-ET-GARONNE : M. Or₋tti.

M. Christian Orsetti, préfet de ₋ Martinique, est nommé préfet ₋ Lot-et-Garonne en remplace₋ent de M. Feuilloley.

[M. Christian Orsetti est né en 1923 à Montpellier. Licencié en droit et ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques. Il est nommé, en avril 1944, chef adjoint du cabinet du préfet de Vaucluse, et, en octobre, chef adjoint du cabinet du commissaire de la République pour le Languedoc et le Roussillon. Il occupe ensuite diverses fonctions, notamment dans les cabinets du préfet du Gard, du ministre des travaux publics et des transports (M. Jules Moch) et du résident général de France en Tunisie. Secrétaire général de la Haute-Marne, sous-préfet de Cosne puis de Nogent-sur-Seine et de Fougères, M. Orsetti, après différents secrétariats généraux de préfectures, devient, en 1961, chef de cabinet de M. Pisani, ministre de l'agriculture, et directeur en 1962. Préfet délégué pour le département de l'Essonne en 1966, à nouveau directeur du cabinet de M. Pisani, ministre de l'équipement, en 1966. M. Orsetti, après avoir retrouvé la préfecture de l'Essonne en 1967-1968, est nommé directeur général de l'action sanitaire et sociale à la préfecture de Paris, le 23 août 1968. Il était préfet de la Martinique depuis mai 1973.]

● MARTINIQUE : M. Noirot-Cosson.

M. Paul Noirot-Cosson, préfet délégué pour la police dans le Rhône, a été nommé en remplacement de M. Christian Orsetti, préfet de la Martinique.

[Né le 22 juin 1924 à Paris, M. Paul Noirot-Cosson est, en 1952, chef de cabinet du préfet de l'Hérault. En 1956, il est nommé sous-préfet d'Ancenis (Loire-Atlantique) avant de passer deux ans, de 1957 à 1959, en Algérie, détaché à la disposition du ministre. A son retour, en 1959, il est sous-préfet d'Avallon (Yonne), puis secrétaire général de la Vendée, et, en 1964, de la Charente. De 1967 à 1969, il sera conseiller technique aux cabinets de MM. Christian Fouchet et Raymond Marcellin, successivement ministres de l'intérieur, avant d'être nommé, en 1969, secrétaire général de la Somme. Il était préfet délégué pour la police dans le Rhône depuis le mois de décembre 1974.]

● GUADELOUPE : M. Aurousseau.

M. Jean-Claude Aurousseau, préfet de l'Orne, est nommé préfet de la Guadeloupe en remplacement de M. Le Cornec.

[Né en 1929 à Paris, M. Jean-Claude Aurousseau est licencié et diplômé d'études supérieures de droit et des lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. En 1959, il est sous-préfet, conseiller technique au cabinet du préfet, inspecteur régional à Constantine, puis au cabinet du secrétaire général de l'administration en Algérie. Directeur de cabinet du secrétaire général des départements d'outre-mer en 1961, il est nommé, en 1966, chef du cabinet et du secrétariat particulier du ministre de l'économie et des finances, M. Michel Debré, qu'il suit aux affaires étrangères en juin 1968, puis au ministère d'Etat chargé de la défense nationale en 1969. En décembre 1967, il avait été nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il était préfet de l'Orne depuis mai 1973.]

● ORNE : M. Le Cornec

M. Jacques Le Cornec, préfet de la Guadeloupe, est nommé préfet de l'Orne en remplacement de M. Aurousseau.

[Né le 29 novembre 1927 à Fleury-sur-Andelle (Eure), M. Le Cornec est licencié ès lettres, docteur en droit et ès sciences politiques, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. D'abord en poste au Tchad, il est affecté, en 1959, au ministère de la France d'outre-mer, puis, l'année suivante, au secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté avant d'entrer à l'administration centrale du ministère de l'intérieur. Chargé de mission auprès du préfet du Finistère, de 1962 à 1963, il retourne au ministère de l'intérieur, est ensuite détaché auprès du premier ministre, puis, jusqu'en avril 1969, est chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République. Nommé conseiller technique au cabinet de M. Rey, ministre délégué chargé des départements et territoires d'outre-mer, il conserve ce poste auprès de M. Messmer, devenu en 1971 ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer. Lorsque celui-ci est nommé premier ministre, M. Le Cornec le suit à l'hôtel Matignon en conservant la même fonction. En mai 1973 il devient préfet de la Guadeloupe.]

M. ROGER CHAIX PRÉFET DÉLÉGUÉ POUR LA POLICE A LYON

M. Roger Chaix, directeur des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris, est nommé préfet délégué pour la police à Lyon.

[Né le 9 juin 1920 à Lapalud (Vaucluse), Roger Chaix entre à la préfecture de police en 1949 en qualité de commissaire de police. Il est nommé principal en 1958, divisionnaire en 1965, puis contrôleur général en 1970. En 1966, il est chargé de mission au cabinet du préfet de police avant d'être nommé, l'année suivante, dans des fonctions identiques au cabinet du secrétaire général pour la police. En 1969, il devient chargé de mission au cabinet du ministre de l'intérieur avant de prendre, en avril 1971, la direction des renseignements généraux de la préfecture de police.]

L'élection de la Vienne

Mme CRESSON (P.S.) : pas une voix communiste n'a manqué.

Mme Edith Cresson, membre du *secrétariat national du P.S.*, a répondu mercredi 22 octobre au micro de France-Inter à M. Georges Marchais, qui avait, la veille, affirmé qu'un certain nombre de voix communistes ont fait défaut le 19 octobre à Mme Cresson, candidate du P.S. contre M. Pierre Abelin dans la deuxième circonscription de la Vienne (*le Monde* du 23 octobre).

La candidate socialiste a affirmé : « *J'ai rencontré les responsables locaux du parti communiste et tous m'ont affirmé que pas une voix communiste ne manquerait au second tour. Et, en examinant les résultats bureau par bureau, commune par commune, on se rend compte effectivement que les voix communistes n'ont pas manqué.* »

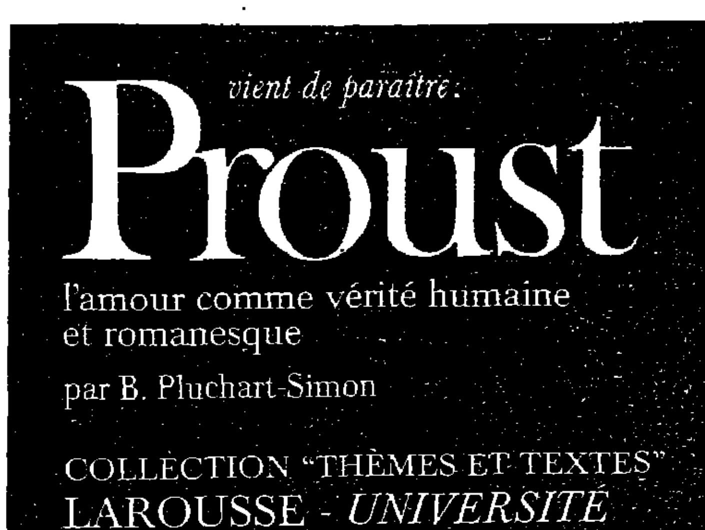
Après avoir rappelé qu'en juin, lors de l'élection législative du Havre, le report des voix socialistes sur le candidat communiste s'était effectué tout aussi correctement, Mme Cresson a noté que le P.S. a longtemps été absent à Châtellerault. Elle a expliqué par ce phénomène le recul du *P.C.F. en déclarant : « Les communistes ont enregistré un tassement de leurs voix d'un point au premier tour. C'était des voix potentiellement socialistes qui se sont portées sur le candidat socialiste crédible, cette fois-ci. Mais, en fait, les communistes n'ont perdu aucune voix.* »

M. FABRE : le P.C.F. doit se réjouir du résultat.

Le comité directeur des radicaux de gauche, qui a siégé mercredi 22 octobre, s'est félicité de constater qu'un courant d'adhésion au mouvement se développe depuis que M. Robert Fabre a rencontré M. Giscard d'Estaing à l'Elysée.

M. Robert Fabre a déclaré à l'issue du comité directeur que l'élection législative de la Vienne ne doit pas avoir pour conséquence d' « *appuyer sur la division de la gauche* ». « *Bien au contraire*, a-t-il dit, *le parti communiste doit se réjouir des résultats obtenus dimanche par Mme Edith Cresson — dans la mesure où cela ne lui enlève rien. La gauche ne doit pas rester figée sur ses positions.* »

● *Le président de la République* a félicité, mercredi 22 octobre, à l'occasion du conseil des ministres, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, pour son succès à l'élection législative de la Vienne. Pour sa part, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a noté que « *dans une élection très politisée, M. Abelin et la majorité présidentielle avancent par rapport aux élections de 1974, et que, par conséquent, le gouvernement ne peut que s'en féliciter* ».



ÉDUCATION

LA RÉVOLTE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE TRUINAS (DROME)

L'AGONIE D'UNE ÉCOLE

De notre envoyé spécial

Truinas (Drôme). — Une école va mourir. Une de plus, une de moins... Mais, vu de Truinas, ce n'est pas une école, c'est l'École. Révoltés, naïfs, sûrs du succès, les habitants se sont, comme un seul homme, dressés contre une décision administrative prise au loin par des individus en col blanc. En tentant de sauver cette école de légende où trône un gros poêle, où un planisphère de l'« Union française » vous accueille avec nostalgie, les parents d'élèves ont conscience d'empêcher leur village de mourir.

Village, c'est beaucoup dire. Truinas, situé dans la très jolie vallée de la Rimandoule, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Montélimar, non loin de Dieulefit, ce sont des fermes éparpillées sur les monts, les unes à 400 mètres d'altitude, les autres à 600. Le « centre », accroché à flanc de colline, se compose de deux fermes et d'une grande bâtisse aux volets verts, reliquat d'une république rurale. A gauche, la mairie, à droite, la salle de classe. Dans la cour, des fagots de bois pour l'hiver, un préau, des w.-c. Autour, un panorama de verdure et de montagnes qu'un ciel lumineux couronne.

Froid dans le dos

Enlevez l'école, que reste-t-il ? « *Rien* », répond M. Raymond Terrot, vieillard carré au visage plein, maire de Truinas depuis 1944. Pour ce communiste de campagne, ancien résistant, l'administration fait une œuvre de mort. Reçu il y a quelques jours, à Valence, par l'inspecteur d'académie, il s'est entendu répondre : « *L'éducation nationale ne tue pas les villages, elle ne fait que signer le certificat de décès.* » « *Cette remarque*, dit M. Terrot, *m'a fait froid dans le dos.* »

L'école à classe unique, de mémoire d'homme, on l'a toujours connue à Truinas. Elle est le seul équipement collectif de cette commune où vivent encore quatre-vingt-huit personnes, contre cent dix-sept en 1968. Ici, pas de commerce — le coquetier (1) et le boulanger passent deux fois par semaine, — plus d'église ou presque — « *elle tombe en ruine et ne sert plus que pour les enterrements* », un temple désaffecté, point de bureau de poste ni de cabine publique de téléphone. Des fermes et une école, point final. Depuis que cette dernière est menacée on se rend compte ici à quel point elle était le cœur vivant d'une communauté difficile à maintenir. Autant enlever la Sorbonne au quartier Latin.

C'est en décembre 1974 que la menace s'est précisée, lorsque l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de Montélimar, M. Buisson, écrivit au maire de Truinas pour lui demander quelles étaient les espérances démographiques de sa commune. Il ne paraissait plus possible de payer plus longtemps un poste d'instituteur pour une école de moins de dix élèves. Immédiatement le vent de l'inquiétude se levait. On connaissait le précédent du village voisin — Félines — où l'école fut fermée il y a dix ans : « *Ce fut un désastre pour cette commune, une tristesse* », constate M. Terrot. Une pétition circula. Des parents de Félines s'engagèrent à inscrire leurs enfants à Truinas pour gonfler les effectifs et justifier le maintien de cette école. En mars 1975, M. Claudius Brosse, alors préfet de la Drôme, promettait que l'école serait maintenue s'il y avait dix élèves. Sous-entendait-il dix élèves *de Truinas* ? Les parents affirment aujourd'hui que non. L'inspecteur départemental s'en tient à une interprétation restrictive.

Le 3 septembre, le maire recevait la visite de M. Buisson. Chacun resta sur ses positions. « *Il y aura dix élèves, même s'ils ne sont pas tous de Truinas* », disait le premier. « *L'école devra être fermée car il n'y aura pas dix élèves de Truinas* », rétorquait le second. Le jour de la rentrée, qui eut lieu — on ne sait trop pourquoi — en présence de deux gendarmes, l'inspecteur avait tenu sa promesse : on ne vit pas d'instituteur, mais il y avait dix élèves. On décida alors de s'organiser autrement. Avec l'accord du maire et l'approbation enthousiaste de tous les parents, un habitant de la commune, orthophoniste de son état, replié de Paris, qui fut jadis enseignant, se proposa pour faire la classe en attendant que l'administration revienne sur sa décision. M. Michel, député (P.S.), et M. Chancel (radical de gauche), conseiller général, encouragèrent la résistance unie du village.

Depuis plus d'un mois M. Léo Lévy, instituteur bénévole, la quarantaine, homme doux et compétent, fait chaque jour la classe à dix enfants un peu dépassés par les événements. Malgré les menaces de poursuites. L'inspecteur départemental s'est déplacé un jour en personne pour constater le délit. Arrivant un matin dans la classe, il exigea, en vain, que M. Lévy lui montre ses papiers. M. Buisson fit un rapport sur le « *fonctionnement illégal d'une classe dans une école publique* » après avoir signalé à M. Lévy qu'il était passible de la correctionnelle. Ayant constaté, de plus, que les parents se relayaient, à midi, pour organiser une cantine, M. Buisson dénonça, dans son rapport « *le fonctionnement d'un réfectoire clandestin sous la prétendue responsabilité de parents non agréés* ». A Truinas, on en rit encore : « *On n'a donc pas le droit de faire manger nos enfants ?* » s'étonne un agriculteur.

Mobilisation de la région

Au fil des jours, la détermination des parents n'a fait que grandir. Un comité de soutien cantonal a été créé. Il recueille des fonds pour aider les parents menacés de ne plus toucher les allocations familiales. Toute la région se mobilise. Le 11 octobre, plus de quatre cents personnes se sont réunies au chef-lieu de canton. Quarante maires étaient présents. « *Nous nous sommes laissé faire, et nous le regrettons. Battez-vous !* », ont dit certains maires, portant le deuil de leur école. Le préfet de la Drôme est saisi d'une menace de démission de tous les élus de la région. On annonce des « assises contre la désertification ».

Ferme, résolu, tranquille et solennel, M. Buisson, inspecteur de l'éducation nationale, a le bon droit et la légalité avec lui. « *Cette fermeture, décidée par le recteur avec l'accord du préfet, s'est faite dans les règles. Nous avons réuni le comité technique paritaire et le conseil départemental de la carte scolaire. Dans ces affaires, il faut raisonner, carte en mains, à l'échelon d'un secteur pédagogique.* » A ce langage administratif répondent les frémissements indignés du maire de Truinas : « *La carte scolaire est une chose, la vie en est une autre. Le transport scolaire qu'on nous propose n'est pas une solution. Ce n'est pas en déportant les enfants qu'on fait vivre un village. C'est joli, un effectif de dix élèves. L'éducation nationale s'est moquée de nous.* » Et M. Terrot rêve tout haut : « *Si les jeunes s'en vont il ne reste plus que les vieux pour mourir sur place, comme moi. L'instituteur, au village, est un facteur de vie. Plus personne ne viendra s'installer ici s'il n'y a plus d'école.* »

M. Krishel, jeune agriculteur installé depuis peu dans la commune, est plus net encore : « *L'inspecteur est un fossoyeur. Le transport scolaire est un désastre pour la vie de famille. Il faut savoir si on veut prendre au sérieux les problèmes des agriculteurs ou faire des économies de bouts de chandelle. On nous donne des primes de 250 francs par an et par bête pour le maintien de nos animaux, et on ne serait pas prêt à faire un effort pour maintenir nos enfants ?* »

Otez l'école et tout s'écroule. Le spectre de la mort apparaît aux habitants de Truinas : plus d'école, plus d'enfants, plus de jeunes couples, plus de fermes, plus de commune. Un désert humain piqueté de résidences secondaires avec poutres apparentes.

M. Buisson prétend être le seul à « *penser d'abord à l'intérêt des enfants* ». « *De mon point de vue d'éducateur, je trouve tout cela navrant* », dit-il dans son bureau de Montélimar. Il se défend d'être un « *mangeur d'écoles* ». « *Je ne touche pas de primes pour chaque classe fermée. Mais des classes uniques de dix enfants, ce n'est pas une communauté pédagogique. Il n'y a pas de communication entre les élèves.* » Ce n'est pas l'impression que donne la « classe sauvage » de Truinas. Quant à la communauté villageoise, elle s'est soudée avec l'énergie du désespoir. Le village mort est pour l'heure bien vivant.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Marchand d'œufs, de volailles et de laitage.

A UZÈS (Gard)

Onze élèves dans une mairie

« Je n'ai jamais vu ça : des élèves, dans une salle, sans professeur, et qui, pourtant, étudient... » Cet employé de la mairie d'Uzès, dans le Gard, s'étonne de ces premiers signes de réussite de la classe terminale « sauvage ». Onze élèves — huit en « D », trois en « C » — ont commencé l'année scolaire le 22 septembre, avec huit jours de retard, sans professeurs, et hors du lycée...

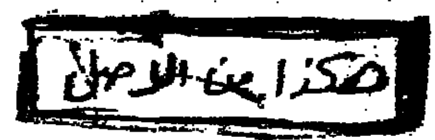
Ce jour-là, le maire d'Uzès les a accueillis et conduits dans les deux salles de la mairie mises à leur disposition. Elèves au lycée d'Uzès l'an passé, ils ont refusé de quitter la ville pour Nîmes ou Alès, où des classes terminales C et D existent.

Depuis deux ans, élèves, parents, élus du syndicat intercommunal, demandaient la création de ces sections au lycée d'Uzès (1). Devant le refus réitéré des autorités, cette année, ils se sont organisés. Les élèves se sont inscrits à des cours par correspondance. Et depuis la rentrée, ils se retrouvent tous les jours dans les locaux municipaux pour préparer ensemble leur examen. Priorité est donnée, dans l'emploi du temps qu'ils se sont fixé, aux mathématiques, à la physique et aux sciences naturelles, l'histoire et la géographie se prêtant sans problème à un travail plus individuel. Une fois par semaine, des professeurs bénévoles viennent les aider à surmonter les difficultés rencontrées.

Une fois par mois, les élèves pourront expérimenter les conditions de l'examen pour les épreuves « à blanc ». S'il reste quelques problèmes pratiques à résoudre — organisation des travaux pratiques de physique et de sciences naturelles, — ce début d'expérience n'en est pas moins prometteur. Le refus de voir disparaître peu à peu le lycée d'Uzès semble bien avoir vaincu la peur de l'échec au baccalauréat...

(1) Voir « le Monde de l'éducation », n° 9, septembre 1975.





ÉDUCATION

A l'Assemblée nationale

. SOISSON : le transfert à .yon de l'École normale supé- ieure de Saint-Cloud n'est as une déportation.

\u cours de la séance consacrée x questions au gouvernement, ercredi 22 octobre, à l'Assemblée tionale, M. Jean-Pierre Soisson, rétaire d'Etat aux universités, réponse à M. Alain Mayoud, puté républicain indépendant du ône, a affirmé que le transfert l'Ecole normale supérieure de int-Cloud à Lyon « ne constitue llement une déportation ». Après oir indiqué que le gouvernement pris cette décision après une gue étude et une concertation ec tous les intéressés, M. Soisson souligné que le gouvernement haite que cette décision soit l'occasion pour l'Ecole normale un nouveau développement ».

Le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il entrepris, « en liaison avec les iq écoles normales supérieures, e étude pour déterminer leurs ssions dans l'ensemble universi- ire français. Dans une telle pers- ctive, a-t-il ajouté, j'envisage de endre pour la future école de on les mesures administratives et ancières nécessaires au dévelop- ment de son rayonnement. »

A PROPOS DU RESPECT DE LA LOI ROUSTAN

M. René Haby, ministre de lucation, a répondu, le mer- edi 23 octobre, à l'Assemblée tionale, à une déclaration de Gilbert Sénès, député de l'Hé- ult (P.S.), selon laquelle la loi ustan (prévoyant le rapproche- nt des conjoints séparés du fait la nomination de l'un d'eux ns un lieu éloigné du domicile njugal n'est pas appliquée. Haby a indiqué qu'il avait rap- lé dans une circulaire récente x inspecteurs d'académie la cessité d'étudier cette question. ulignant que, selon la loi, l'ad- nistration dispose de 25 % des stes vacants pour assurer le pprochement des conjoints, il a claré : « *Quand il y a peu postes vacants, 25 % cela ne t presque rien.* »

● *Une « campagne vérité »* est ganisée par la Fédération de ducation nationale et la Fédé- tion des conseils de parents élèves des écoles publiques édération Cornec), du 12 au novembre, au moment même l'Assemblée nationale exami- le budget de l'éducation. Les ents sont invités à venir « *voir re à cœur ouvert l'école de rs enfants* ».

● *La querelle sur la formation maitres.* — Le Syndicat ional des enseignants du ond degré (SNES) et le Syn- at national de l'enseignement érieur (SNE-Sup.), tous deux iliés à la Fédération de l'édu- ion nationale (FEN), stigma- nt, à leur tour, ce qu'ils pellent « *le mauvais coup de I. Haby et Soisson contre la nation des maitres et les uni- sités* ». Selon ces deux organi- ons, le gouvernement, « *sous texte de remédier au « malaise enseignants » veut les isoler universités et de la science ées subversives, cherche à former les enseignants à la itique gouvernementale par la autoritaire (renforcement de cadrement et des contrôles ninistratifs) et par le jeu de déqualification* ».

Les « rythmes scolaires »

Un rapport ministériel propose un étalement et un raccourcissement des vacances d'été

Tel un serpent de mer, la question des rythmes scolaires réapparaît avec chaque nouveau ministre de l'éducation nationale. Les commissions, expériences, rapport qui se sont succédé ces dernières années ont pratiquement toujours conclu à l'inadaptation de l'organisation du temps scolaire aux besoins et possibilités des enfants. Mais toutes les « *réformes* » adoptées en ce domaine se révèlent mineures, en dépit de lancements spectaculaires : le déplacement, depuis la rentrée de au mercredi et la fixation des congés de printemps indépendamment de la date de Pâques en sont les principaux exemples.

M. René Haby, à son tour, a confié à M. Georges Richard, recteur de l'académie de Montpellier, la mission de lui présenter un rapport à ce sujet. Aucune commission cette fois, l'auteur ayant voulu, comme il l'a précisé au cours d'une conférence de presse, faire apparaître ses idées personnelles. Mais si l'on sait qu'il a établi son rapport à partir d'une « *compilation de documents* » et de la consultation des divers spécialistes qui ont mené les travaux précédents, on n'est guère étonné de ne rien trouver de fondamentalement nouveau dans le « *rapport Richard* ». On y relève toutefois des propositions intéressantes sur l'étalement des vacances.

L'intérêt de réduire l' « *heure* » de cours à quarante-cinq ou cinquante minutes, les avantages et les dangers de la « *semaine anglaise* », la nécessité de rééquilibrer les trimestres, ont notamment été expliqués plus d'une fois. M. Richard ne fait que reprendre les analyses précédentes. Il fait en revanche des propositions plus personnelles sur l'organisation de la journée scolaire : de 8 heures à 9 heures, exercices respiratoires pour « *déverrouiller* » l'élève, exercices suivis d'enseignements artistiques et de disciplines d'éveil ; vers 10 heures, entre deux « *disciplines fondamentales* », pause diététique avec distribution d'aliments sucrés. Il y aurait aussi, selon lui, « *grand avantage à ce que le repas de midi soit pris à l'établissement, ce qui permettrait de le faire précéder d'un temps de repos d'une demi-heure environ* ». Cette mesure n'aurait évidemment aucun caractère d'obligation.

Limiter la période des examens

Plus délicate est l'organisation de l'année scolaire. M. Richard s'est bien gardé de proposer une quelconque modification de la durée totale des vacances. Les quatre demi-journées de congé « *mobiles* » qu'il suggère de supprimer sont, bien entendu, intégrées dans les dix-sept semaines de congé actuelles. Pour rééquilibrer les trimestres de travail, il a établi un calendrier type. Chaque trimestre se composerait de onze à treize semaines d'activité — entrecoupées d'une semaine de repos à mi-parcours — et suivies de deux ou trois semaines de congé (à Noël et au printemps), le dernier trimestre étant suivi de huit semaines de grandes vacances (au lieu de onze).

Dans le souci d'étaler les vacances, trois calendriers d'année scolaire sont présentés dans le rapport, correspondant à trois zones différentes. Toutes les périodes d'activité et de repos y sont décalées d'une semaine et si l'on prend l'exemple de l'année 1976, les départs en vacances d'été seraient échelonnés entre le 11 et le 25 juillet et les retours entre le 6 et le 20 septembre. Il reviendrait au ministre de regrouper les académies pour l'application de ces trois calendriers, après avis des recteurs et des assemblées régionales.

M. Richard pose toutefois, après bien d'autres, le problème de l'organisation des examens, qui raccourcit le troisième trimestre. Il lui semble, en particulier, nécessaire de supprimer un certain nombre d'examens dans leur forme actuelle, d'étendre au maximum la formule du contrôle continu et, en tout cas, de limiter à deux semaines la période des examens.

Enfin, s'il lui semble bien difficile, pour des raisons pédagogiques et administratives, de faire coïncider l'année scolaire avec l'année civile, le recteur Richard se demande si... « *la véritable solution ne serait pas d'aligner l'année civile sur l'année scolaire* ».

Le ministre de l'éducation défendra-t-il certaines de ces propositions ou bien iront-elles rejoindre les précédentes avec les dossiers oubliés du ministère ? Au cabinet du ministre, on estime que l'organisation de la semaine — libération du mercredi ou du samedi — doit être décidée localement. M. Haby aurait, en outre, l'intention d'engager rapidement des discussions avec les syndicats d'enseignants et les associations de parents sur les examens. Mais il appartient au gouvernement de décider de l'organisation de l'année. Un groupe interministériel étudie cette question.

CATHERINE ARDITTI.

L'UNCAL ANNONCE DES ACTIONS EN NOVEMBRE ET EN JANVIER

« *Si les lycéens laissaient faire, la sélection et la répression deviendraient la règle dans tous les lycées de France...* », a déclaré, au cours d'une conférence de presse, mercredi 22 octobre, M. Pierre Laurent, secrétaire général de l'UNCAL (Union nationale des comités d'action lycéens). « *Derrière le visage bon enfant de M. le ministre de l'éducation se cache une docilité totale devant les consignes gouvernementales d'autoritarisme et de répression.* »

M. Pierre Laurent a ensuite annoncé des actions revendicatives en novembre et en janvier. Le mois de novembre sera consacré à des revendications matérielles : « *Les lycéens iront le jeudi 6 novembre en délégation devant la réunion du conseil d'administration du syndicat des transports pour exiger le demi-tarif sur les transports scolaires.* » L'UNCAL enverra le lendemain des délégations à l'Assemblée nationale « *pour exiger l'augmentation du budget misérable de la jeunesse et des sports* ».

La semaine suivante, du 10 au 14 novembre, les représentants des comités d'action lycéens iront au rectorat de Versailles pour réclamer les professeurs manquant dans l'académie. Et, le 26 novembre, tous les militants de Paris et de la région parisienne devraient se réunir à Paris.

« *Le mois de janvier sera un mois d'action pour les droits et les libertés*, a déclaré M. Pierre Laurent. *Il sera marqué par dix grands rassemblements dans dix des plus grandes villes de France.* » Enfin, le secrétaire général de l'UNCAL a annoncé que le huitième congrès national aurait lieu les 28 et 29 février dans la région parisienne.

CENT SIX REFUS D'INSCRIPTIONS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS EN PREMIÈRE ANNÉE DE PHARMACIE

En attendant l'instauration du système de sélection annoncé par le secrétaire d'Etat aux universités, la rentrée des étudiants en pharmacie s'annonce difficile. Dans certaines universités, les demandes d'inscription en première année ont augmenté de plus de 20 % — selon les dernières estimations de M. Jean-Pierre Soisson — par rapport à l'an dernier, où la sélection organisée en médecine avait déjà provoqué un reflux vers les disciplines pharmaceutiques (*le Monde* du 22 octobre).

A l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université René-Descartes (Paris-V), cent six étudiants n'ont pu être pris en première année, faute de place. M. Yonger, directeur de cette U.E.R., explique qu'il s'agit d'étudiants ayant échoué à la fin de leur première année dans d'autres universités, et qui demandaient leur transfert. « *Tous les étudiants qui s'inscrivaient pour la première fois en université ont été pris, mais il était impossible, avec les moyens actuels, d'accueillir plus de six cent vingt-cinq étudiants en première année* », précise-t-il.

M. Jean Frezal, président de l'université René-Descartes, avait adressé, le 5 septembre dernier, une lettre à M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, demandant, pour la pharmacie, deux mille sept cents heures complémentaires pour l'enseignement et des mesures urgentes pour régler le sort des étudiants non inscrits.

De son côté, le « comité d'action UNEF pharmacie » réclame, dans une pétition, l'inscription des étudiants refusés, le déblocage de crédits et la création d'une nouvelle U.E.R. de pharmacie.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Un jugement par le Tribunal de Police de Paris, en date du 26 juin 1975, condamne le Sieur DEGONSE Jacques, pris ès qualités de P.-D.G. de la S.A. ENTREPRISE PARISIENNE DE MACONNERIE, 41, r. Saint-Quentin, NOGENT-S/MARNE (94), à un total de 332 amendes de 20 F chac. pour non-paiement des cotisat. patron. de S.S.

Un jugement rendu par le Tribunal de Police de Paris, en date du 12 juin 1975, condamne le Sieur LAUREYS Pierre, pris ès qualités de P.-D.G. de la S.A. CORAG, 4, r. Niepce, PARIS-14e, à 2 amendes de 200 F chac. pr détournement de précomptes et à 2 fois 90 amendes de 30 F chac. pr non-paiement des cotisations patron. de S.S.

Un jugement rendu par le Tribunal de Police de Paris, en date du 5 juin 1975, condamne la Dame PUIG Yvonne, pris ès qualités de P.-D.G. de la S.A. SODEL, 3, rue Foucault à CLICHY (92), à 165 amendes de 20 F chac. pour non-paiement des cotisations patronales de Sécurité Sociale pour la période du mois de juin 1974.

Un jugement rendu par le Tribunal de Police de Paris, en date du 28 mai 1975, condamne le Sieur LE ROUX Jean-Louis, pris ès qualités de P.-D.G. de la S.A. l'OREE DU BOIS, 1, bd Maillot, PARIS-16e, à un total de 220 amendes de 30 F chac. pour non-paiement des cotisat. patronales de S.S. pour les mois d'oct. et nov. 1974.

Un jugement rendu par le Tribunal de Police de Paris, en date du 28 mai 1975, condamne le Sieur MARSALLON Jacques, pris ès qualités de P.-D.G. de la S.A. MARSALLON, 73, bd Serrurier à PARIS-19e, à 563 amendes de 5 F chac. pour non-paiement des cotisations patronales de Sécurité Sociale pour le mois de décembre 1974.

Un jugement rendu par le Tribunal de Police de Paris, en date du 24 avril 1975, condamne le Sieur NOEL Max, pris ès qualités de gérant de la SARL NOEL, 8, rue du Pavé-des-Gardes, SEVRES (92), à 993 amendes de 10 F chacune pour non-paiement des cotisations patronales de S.S. pour les mois d'oct., novemb. et décemb. 1974.

Un jugement rendu par le Tribunal de Police de Paris, en date du 6 mars 1975, condamne le Sieur NOEL Max, pris ès qualités de gérant de la SARL NOEL, 8, route du Pavé-des-Gardes à SEVRES (92), à 331 amendes de 10 F chacune pour non-paiement des cotisations patronales de Sécurité Sociale pour le mois de septembre 1974.

CORRESPONDANCE

rentrée scolaire à Saint-Florent-sur-Cher

près la publication de notre icle consacré aux difficultés la rentrée scolaire à Saint- rent-sur-Cher (le Monde du septembre), *M. Boisselet, maire cette commune, nous demande pporter les précisions sui- ites :*

e groupe scolaire Louis-Déze- n° 1 et n° 2, qui comprend un taurant et un plateau d'édu- ion physique communs, a été istruit et utilisé, en 1960, à ge de collège d'enseignement iéral, d'où nécessité de cons- ire dans un même lieu un iment pour les filles et un ır les garçons, suivant les lements de l'époque.

Transformé, en 1967, en collège nseignement secondaire, avec e de recrutement intercommu- le, l'établissement s'est avéré p petit et ne répondait plus normes de l'enseignement dis- isé.

Jn C.E.S. type 900 élèves fut istruit et occupé en 1969, libé- ıt ainsi les bâtiments du groupe zelot, qui furent mis à la dis- sition des établissements pri- ıires logés dans des classes ɔustes.

La répartition décidée en 1967, la demande du chef d'établis- nent, pour répartir les élèves raison de la gémination des sses, a été maintenue. Les deux nes correspondent en fait à des oles de quartier et non à la régation.

La zone Nord (groupe I), qua- lée de « pouilleuse » dans votre ticle, comprend les élèves de ux cent cinquante-huit loge- ents collectifs H.L.M. et cinq nt soixante-dix-huit pavillons individuels habités par des ouvriers, cadres, professions libérales, dont vingt-quatre enfants de familles immigrées.

La zone Sud (groupe II), qualifiée de « riche », comprend deux cent cinquante-cinq logements collectifs H.L.M. Les logements du centre-ville, objet d'un plan de rénovation, sont vétustes; à part quelques commerçants, ils sont occupés par des ouvriers ou des personnes âgées à faibles ressources, dont cinq enfants de familles immigrées.

Nous ajoutons que la commune a fait construire en vingt-cinq ans :

— Trois groupes à usage de maternelle ;
— Une école mixte de hameau;
— Un C.E.G. devenu primaire avec plateau d'éducation physique ;
— Un stade omnisports ;
— Un gymnase du type C.

De population essentiellement ouvrière, cette commune, accusée de faire de la ségrégation, consacre chaque année plus de 40 % de son budget au chapitre Enseignement - Sport, 1 241 550 F en 1974.

Elle fournit gratuitement les fournitures scolaires, y compris celles du C.E.S., à tous les petits Florentais, immigrés compris : coût 1974 : 147 809 F.

[Les précisions de M. Boisselet expliquent les raisons historiques d'un découpage dont l'effet est une ségrégation, évidemment involontaire. Mais pourquoi ne pas revenir sur ce découpage dont M. Boisselet nous assurait lui-même, le 23 septembre, qu'il avait été « regrettable » et « malheureux » ?]

Après la lettre de Brigitte

BLOCAGE A BIVILLE

De notre correspondant

Cherbourg. — Contrairement à son attente, l'appel au secours lancé il y a près d'un mois par Brigitte (*le Monde* des 19 et 20 septembre) n'a guère fait avancer les affaires de la famille Lagoute. Tout au plus sa lettre circulaire aux grands journaux a-t-elle valu un secours d'urgence de 500 francs débloqué par le préfet de la Manche, ainsi que plusieurs chèques individuels. Mais la publicité donnée à cette affaire n'est pas du goût des autorités qui auraient préféré la voir ne pas sortir des frontières cantonales.

Elie Lagoute, le père, a certes quitté la prison le 1[er] octobre, mais il a été aussitôt placé en observation à l'hôpital psychiatrique, sur décision administrative, car on craignait des violences. Le juge des enfants — un jeune magistrat qui a découvert l'affaire en mars — a pris sur lui de retirer à Mme Lagoute, un peu « déboussolée » par la venue des gendarmes, la garde de ses cinq enfants d'âge scolaire. Il ne l'a pas fait pour Brigitte qui ne « doit » plus à l'école que six mois et qui tient effectivement le rôle de mère de famille. Les enfants, dont un garçon handicapé, ont été placés au centre d'accueil de l'hôpital de Cherbourg où l'on s'efforce de leur rendre goût de l'école en attendant de trouver la famille susceptible de leur faire réintégrer le circuit social normal.

Dans la baraque qui sert de domicile aux Lagoute à Biville ne restent donc aujourd'hui que la mère, les deux aînées et la petite Gisèle qui n'a pas encore atteint l'âge de l'obligation scolaire. Elie Lagoute continue d'affirmer qu'il ne renverra pas ses enfants en classe tant qu'on ne lui aura pas réglé son dû : « *C'est mon droit*, dit-il en bon Normand, *et j'y tiens.* » Il a cependant cessé sa grève de la faim.

Pour comprendre cette obstination il faut remonter quinze années en arrière. Ouvrier agricole, il est expulsé de son logement avec sa femme et ses deux filles. Provisoirement, le maire et le curé s'accordent pour le reloger dans l'ancien couvent délabré qui jouxte le presbytère. Un acte ressenti comme une injustice profonde et qu'Elie Lagoute n'a jamais pardonné. Sa vie devient alors une longue suite de démêlés avec le maire et le curé, les administrations, la préfecture et la justice. Sans passer pour notoirement intempérant, il lui arrive de se fâcher pour peu. Il dégonfle les pneus de l'un, badigeonne la maison vide qu'on ne veut pas lui louer, coupe ici un branchement électrique ou téléphonique. En 1962, il attire l'attention sur lui car il a dressé un barrage sur la voie publique, obligeant son épouse à faire sa popote au cœur du village, pour protester contre les mauvaises conditions de son installation chez le curé, puis il barre l'accès du cimetière...

Le vide

Il s'adonne au braconnage, ne sollicite pas la mise en règlement judiciaire de la petite affaire artisanale qu'il a montée le jour où il tombe en faillite. Il va jusqu'à porter plainte contre le percepteur qui lui doit de l'argent, dit-il en 1968 : une somme de 1 857 francs correspondant à des travaux effectués pour la commune, qui a servi à éponge ses contraventions et dettes. Systématiquement, il fait le vide autour de lui. Les enquêtes sociales, pourtant, font état d'enfants propres et correctement élevés (il en naît un chaque année), d'un logis pauvre mais en ordre — il a dressé une baraque sur un terrain communal, — des dettes nombreuses mais des travaux plus ou moins régulièrement effectués chez les uns et chez les autres — au « noir » bien entendu, — car il ne veut rendre de comptes à personne, mais les cultivateurs s'en arrangent, car il n'est pas cher. Ajoutons que son aînée, imitée en 1974 par Brigitte, a fait régulièrement le catéchisme aux enfants de Biville !

C'est en 1971 qu'Elie Lagoute décide une première fois qu'il n'enverra plus ses enfants à l'école, malgré les démarches du maire, de l'institutrice et des gendarmes. Ils manqueront toute l'année scolaire. En représailles, les allocations familiales lui sont partiellement supprimées, mais seront rétablies lorsque les enfants reprendront le chemin de l'école. Puis ce sera juin 1973. A cette date, Elie Lagoute se sert ouvertement des enfants pour combattre la société, une sorte de prise d'otage familiale. Les habitants de Biville qu'il a souvent amusés par le passé vont alors progressivement rejeter cette famille. Lagoute « *ras le bol* », chuchote-t-on bientôt à Biville.

Et maintenant ce sont les autorités qui raisonnent comme le village. Elie Lagoute ennuie tout le monde avec une obstination puérile, et Brigitte aussi, qui a eu l'audace d'alerter la presse et déclarer qu'on peut mourir de faim à Biville. « *Allez voir leur provision de pommes de terre.* » « *Leur a-t-on jamais refusé le lait et le pain ?* » Avec une certaine malveillance, on commence à montrer du doigt les filles, surtout Brigitte, qui n'a plus grand-chose à faire de sa journée et parle de faire son service national dans la marine !

Tout le monde se met d'accord aujourd'hui pour charger Elie Lagoute, hormis les siens qui font de son innocence leur propre histoire.

Avec assurance, le jeune juge défend les intérêts des enfants : ils ne s'en sortiront pas s'ils continuent à vivre au rythme imposé par le père. L'assistante sociale préférerait un retour dans la famille, car rien ne vaut la chaleur d'un foyer. Dépassées par ce problème, qui n'est pas technique mais humain, les autorités ne veulent surtout pas donner l'exemple de la faiblesse : on ne cède pas à un Lagoute.

Il y a enfin le coût social de l'affaire. On l'a très exactement chiffré. D'un côté, Elie Lagoute qui doit encore quarante francs à la perception municipale (elle s'est naturellement servie en premier, avec les créanciers privilégiés), sept mille francs à l'URSSAF et de l'argent par-ci par-là. Mais il est encore robuste : pourquoi n'accepterait-il pas de retravailler et, quitte à lui consentir une remise, de renvoyer les enfants à l'école et de subvenir à leurs besoins, ce qui débloquerait, au profit de tous, la situation actuelle ?

Autrement, c'est le *statu quo* qui se prolonge : Elie Lagoute que l'on va tenter de maintenir en observation le plus longtemps possible ou qui finira par s'y maintenir de lui-même par défi à la société ! Sa femme, qu'il faudra hospitaliser à son tour ! Les enfants à placer, à l'exception de l'aînée. Compte tenu du « prix de journée », l'addition sera très lourde. Si ce n'étaient la morale et l'état de l'opinion villageoise, la direction départementale des affaires sociales et sanitaires par souci d'économiser les finances publiques, en serait presque à retenir la suggestion de l'assistance sociale : admettre Elie Lagoute en « invalidité permanente », ce qui lui ferait une pension à vie, l'impression d'avoir remporté une victoire et, peut-être, le retour des enfants à la vie normale.

Solution boiteuse, on s'en doute, pour les pouvoirs publics comme pour l'intéressé.

RENÉ MOIRAND.

Une lettre de M. Christian Poncelet

A la suite de la lettre de Brigitte Lagoute « Mourir de faim à Biville » (le Monde du 19 septembre) et du commentaire qui l'a suivie, M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, nous a adressé la lettre suivante :

En premier lieu, l'incarcération de M. Lagoute ne résulte en rien de l'initiative du percepteur mis en cause dans la correspondance précitée, pas plus d'ailleurs que de celle d'un service de mon département.

Sans doute, l'intéressé, qui refuse systématiquement de s'astreindre à la moindre formalité, prétend-il trouver la motivation de son attitude délibérément négative et asociale dans l' « incompréhension » de son percepteur. Ce dernier, cependant, n'a exercé au détriment de M. Lagoute aucune mesure de recouvrement forcé depuis l'année 1970.

Il est exact qu'en 1969 et 1970 le comptable a été contraint de faire opposition sur des créances dont l'intéressé était bénéficiaire, en paiement de travaux effectués, au profit de la commune de Biville et d'un particulier.

La somme prélevée à l'époque — 2 889,20 F — n'a d'ailleurs été affectée que pour partie au règlement des dettes fiscales du redevable puisque le percepteur exerçait également les poursuites pour le compte de l'URSSAF ainsi que d'une société de crédit.

Il m'a paru utile de porter ces informations à votre connaissance afin que les difficultés que rencontre présentement M. Lagoute soient rattachées à la réalité de leur contexte qui n'est pas d'ordre fiscal.

Le livre de l'aveugle a besoin de « transcripteurs » en braille

L'Association Le Livre de l'aveugle recherche des personnes de formation ou scientifique (professeurs de mathématiques, de physique, d'économie politique, de droit, ancien ingénieur) ou littéraire, qui accepteraient de donner quelques heures de loisir afin de permettre à de jeunes aveugles de se préparer à une profession ou à une vie presque normale.

On peut compter en France 50 000 aveugles, soit 1 pour 1 000 habitants, répartis en différentes classes d'âge. Les enfants sont scolarisés dans des instituts spécialisés, notamment l'Institut national des jeunes aveugles. Afin de mieux s'insérer dans le monde des voyants, certains d'entre eux quittent l'institut pour le lycée et suivent la scolarité des autres enfants. Les plus doués et les mieux aidés peuvent ensuite aspirer aux études supérieures. Des aveugles sont devenus magistrats, administrateurs, chercheurs, biologistes, mathématiciens ou historiens. L'éducation nationale emploie une centaine de professeurs aveugles dans le secondaire et une trentaine dans le supérieur en comptant les assistants. Trois cents masseurs au moins sur les sept cents qui sont aveugles lisent des revues scientifiques, ainsi que ceux qui s'occupent d'informatique. Et, parmi les deux mille musiciens aveugles, certains sont musicologues.

Les méthodes de travail des aveugles sont diverses : ils peuvent avoir la chance de trouver autour d'eux le concours de lecteurs, ce qui les rend cependant dépendants des horaires de leurs aides ; lorsqu'il s'agit de travaux relativement faciles, ils se servent de magnétophones. Mais un travail qui demande réflexion et mémorisation exige en général que le livre étudié soit transcrit en braille; ce qui donne à l'aveugle une liberté quasi égale à celle d'un voyant.

Plus d'une trentaine de copistes du Livre de l'aveugle, qualifiés et bénévoles, traduisent à leur domicile, à l'aide de machines à écrire en braille, des ouvrages de mathématiques, sciences naturelles, philosophie, droit, histoire, littérature, des livres scolaires et des romans, que les aveugles demandent au bureau. L'assimilation de l'écriture Braille ne présente, en général, pas de difficultés pour les personnes habituées au travail intellectuel. Il existe d'ailleurs des équivalences en braille des signes de mathématiques modernes.

Ce sont en général des retraités encore proches du monde actif ou des femmes sans activité professionnelle, ayant terminé l'éducation de leurs enfants, qui font les meilleurs copistes. Exemples vivants du bénévolat qualifié, toyens « participant directeme et immédiatement à l'action s ciale » et dont la valeur du trav serait difficile à estimer, ils pre nent en général un grand inté à ce travail de dévouement.

Si le nombre des copistes — particulièrement les transcripteu scientifiques — n'était plus suf sant pour faire face à la deman le Livre de l'aveugle se trouver dans l'obligation de refuser c transcriptions à des étudiants qui pourtant elles sont indispe sables.

★ La permanence fonctionne tc les mardis et vendredis de 14 heu à 18 heures, excepté pendant congés scolaires : Le Livre l'aveugle, 7, rue Duroc, Paris (7 tél. 734-07-90, poste 339. L'assoc tion, reconnue d'utilité publiq reçoit cotisations ou dons. C.C Paris 527-72.

● *Le groupement des intellectu aveugles et amblyopes* signale que numéro du standard téléphonique son siège social, 5, avenue Dani Lesueur, vient d'être modifié. numéro est désormais 566-07-07.

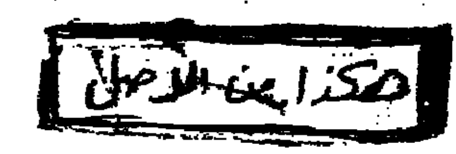
ZÉRO DE CONDUITE

Les aveugles américains ayant souvent beaucoup de difficultés à établir leur identité pour toucher des chèques dans les banques, le Tennessee vient de décider, lundi, d'accorder des permis de conduire aux dix mille aveugles qui résident dans cet Etat. Aux Etats-Unis, où la carte d'identité est un document inconnu, le permis de conduire — avec les cartes de crédit — pallie cette lacune.

Le porte-parole de l'administration du Tennessee qui a fait état de cette peu banale décision s'est empressé d'ajouter que le permis ne donnerait toutefois pas aux aveugles le droit de conduire une voiture.

Au pays de l'automobile-reine, il allait de soi qu'on ne puisse être reconnu qu'en tant que conducteur. Il n'en demeure pas moins étonnant qu'une administration attribue ainsi une pièce justifiant de capacités auxquelles elle sait que des individus ayant une acuité visuelle réduite à zéro ne peuvent pas prétendre. Et tout aussi ahurissant que, dans un pays où, de manière générale, on se montre assez vigilant sur tout ce qui touche aux libertés et droits individuels, on délivre légalement une pièce vidée, au départ, des droits qu'elle est censée accorder.

JEAN FRIDRICI.



DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

général Fleury devient major général de l'armée de l'air général Favreau reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 22 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● AIR. — Est élevé au rang et l'appellation de général de [c]rps aérien le général de divi[sio]n aérienne Fleury, nommé [m]ajor général de l'armée de l'air [e]n remplacement du général de [co]rps aérien Giraud.

Sont promus : général de divi[sio]n aérienne, le général de bri[ga]de aérienne Grenet ; général [de] brigade aérienne, le colonel [R]achard.

Sont nommés : commandant la région aérienne (Villacoublay), général de division aérienne [D]elaval ; commandant les trans[m]issions de l'armée de l'air, le [gé]néral de division aérienne [B]outin.

● ARMÉE DE TERRE. — Est [él]evé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Albert Favreau.

Sont promus : général de division, le général de brigade Sourieau ; intendant général de première classe, les intendants généraux de deuxième classe Fassier et Pascaud ; général de brigade, les colonels Marinelli, Logier, Jarrige, Lang, Flevet et Dey ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de première classe Charlet ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Reynaud.

Sont nommés : commandant la 12e division militaire (Montpellier), le général de brigade de Courson de la Villeneuve ; conseiller pour l'armement auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Jacques Menard ; directeur des travaux et services de la direction des centres d'expérimentations nucléaires, le général de brigade Baltzinger.

Sont promus général de brigade dans la deuxième section (réserve) les colonels Brassié et Mulsant.

Sont admis, par anticipation et sur leur demande, dans la deuxième section (réserve) les généraux de division Kopf, Ledermann et les généraux de brigade Courtiade, Histrimont, Loriaut.

● MARINE. — Sont promus : contre-amiral, le capitaine de vaisseau Gorce et le capitaine de vaisseau Fages, nommé adjoint au sous-chef d'état-major « matériel » à l'état-major de la marine et président du groupe opérationnel du comité directeur du projet Coelacanthe.

Est nommé : sous-chef d'état-major « opérations » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Schweitzer.

Sons admis, par anticipation et sur leur demande, dans la deuxième section (réserve) les contre-amiraux Estienne et Fascio.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Herry et Cartoux.

Sont admis, par anticipation et sur leur demande, dans la deuxième section (réserve), les ingénieurs généraux de deuxième classe Gueret et Baur.

● GENDARMERIE. — Est promu général de brigade le colonel Percherancier, nommé adjoint au général commandant régional de la gendarmerie nationale à Paris.

Est promu général de brigade dans la deuxième section (réserve) le colonel Serpeau. Est admis, par anticipation et sur sa demande, dans la deuxième section (réserve) le général de brigade Picard.

● SERVICE DE SANTE. — Est promu médecin général, le médecin chef des services de classe normale Abecassis.

● CONTROLE GENERAL. — Est admis, par anticipation et sur sa demande, dans la deuxième section (réserve), le contrôleur général des armées Lavigne.

Une brochure pour les appelés

« FRANÇAIS VOICI VOTRE ARMÉE »

« Vous constituez le maillon [i]ndispensable de toute une [c]haîne (...). On sait que la force [d]'une chaîne n'est égale qu'à [c]elle du plus faible des mail[l]ons. Dans les postes d'appa[r]ence modeste, toute initiative, [c]omme toute négligence, se répercute sur la qualité de l'en[s]emble. » C'est ce que pour[r]ont lire, notamment, les quel[q]ue trois cent mille soldats du [c]ontingent auxquels seront bien[t]ôt distribués les exemplaires [d]'une brochure du ministère de [l]a défense, intitulée *Français, [v]oici votre armée*, et destinée à [l]es informer sur l'organisation [m]ilitaire.

M. Yvon Bourges, ministre de [la] défense, avait annoncé (*le [M]onde* du 9 mai) la parution de [ce]tte brochure de cent cinquante [p]ages (format de poche) où sont [c]ommentées les informations pra[ti]ques nécessaires à chaque [n]ouvel incorporé : répartition [d]es forces comparée aux armées [é]trangères, durée du service [m]ilitaire, discipline, droits et [d]evoirs de l'appelé, soldes et [in]demnités, permissions, promo[ti]on sociale, loisirs et garanties [e]n cas de maladie.

Le ministre de la défense [re]met cette brochure, ce jeudi [2]3 octobre, à des appelés du [..]e régiment d'infanterie du [Fo]rt neuf de de Vincennes.

★ On peut se procurer cette [b]rochure au Service d'informa[ti]on et de relations publiques [de]s armées, 231, boulevard Saint-[G]ermain, 75007 Paris. 5 F.

LES ENGAGEMENTS DANS L'ARMÉE DE TERRE ONT AUGMENTÉ DE PLUS DE 42 %

Selon la revue mensuelle « Terre-Information », les engagements dans l'armée de terre ont augmenté de 42,3 % si l'on compare les contrats souscrits pendant le premier trimestre de 1975 avec ceux des six premiers mois de 1974. La revue reconnaît que « la conjoncture économique n'est pas sans influence sur ces résultats », mais elle estime que le nouveau système de recrutement et de formation des engagés — institué en 1975 — et l'action des centres de documentation et d'accueil (C. D. A.) — qui sont des organismes de l'armée de terre chargés du recrutement dès l'âge de dix-sept ans — ont contribué à favoriser ce courant.

Au total, cinq mille huit cent trente-quatre contrats d'engagement ont été conclus durant les six premiers mois de 1975 (pendant la même période de 1974, il y en a eu quatre mille quatre-vingt-dix-neuf), et l'augmentation des engagements est particulièrement sensible au titre de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active à Saint-Maixent (+ 53,5 %), au titre des troupes de marine (ex-armée coloniale) (+ 46,8 %) et au titre des volontaires spéciaux pour l'outre-mer (+ 45,7 %). « Terre-Information » précise encore que « seule une diminution des besoins de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris en 1975 entraîne une baisse du recrutement au titre de cette unité », qui a un statut militaire (— 13,9 % des contrats par rapport à 1974).

SCIENCES

La première photographie du sol de Vénus a été prise par une sonde soviétique

(Suite de la première page.)

La présence d'une épaisse couche de nuages oblige à déposer sur le sol même les instruments de mesures et d'investigation. Mais comme les conditions de température et de pressions vénusiennes sont incompatibles avec le fonctionnement de l'électronique, il faut un engin réfrigéré. Le système de refroidissement n'ayant qu'une efficacité limitée, la durée de vie des capsules est limitée d'autant. Les premières sondes soviétiques ont cessé d'émettre avant de toucher le sol (elles s'étaient probablement trop réchauffées avant l'atterrissage). Les procédures de descente et de réfrigération ayant été perfectionnées, la durée de fonctionnement, après atterrissage, n'a cessé de croître. En 1970, Vénus-7 a transmis des informations pendant vingt-trois minutes; en 1972, Vénus-8 porta le record à cinquante minutes. Vénus-9 vient de le dépasser de peu : cinquante-trois minutes.

Un document spectaculaire

Mais plus que la durée de la transmission, ce sont ses modalités qui sont remarquables. Pour la première fois, la liaison avec la Terre s'est faite par le relais d'un engin satellisé autour de la planète — le corps principal de la sonde. Seule une petite partie de l'engin a réellement atterri. Cette procédure permet la transmission d'une quantité bien supérieure de données, et en particulier celle d'une véritable image.

La photographie qui a été prise, même si elle est un document spectaculaire, ne doit pas faire oublier l'ensemble des données qui ont été recueillies en même temps par Vénus-9. Mesure précise de la température — 485 °C — de la pression — 90 atmosphères — étude de l'atmosphère pendant la descente, mesure de l'intensité de l'éclairage, propriétés physiques et chimiques du sol, caractéristiques optiques de l'ambiance vénusienne, intensité et direction du champ magnétique.

C'est en confrontant toutes ces données et en particulier celles qui seront fournies samedi 25 octobre par Vénus-10 que les spécialistes se feront peu à peu une image plus exacte d'une planète qui reste bien mystérieuse.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

A l'Assemblée nationale

M. D'ORNANO SOUHAITE QUE LES DÉPUTÉS DISCUTENT DE L'AVENIR DU COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Au cours de la séance consacrée, mercredi 22 octobre, à l'Assemblée nationale, aux questions au gouvernement, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche scientifique, en réponse à M. Georges Mesmin, député réformateur de Paris, a indiqué que la réforme du Commissariat à l'énergie atomique tend à créer un institut de recherche fondamental et à autoriser le C.E.A. à créer une filiale spécialisée dans la production des matières nucléaires et à pénétrer dans le domaine industriel.

M. d'Ornano a souhaité qu'une question orale de M. Arsène Boulay, député socialiste du Puy-de-Dôme, soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale : « Le débat serait intéressant, a-t-il affirmé, et il permettrait notamment de voir qui veut doter le C.E.A. des moyens nécessaires à son essor et qui, par conservatisme et immobilisme, souhaiterait que rien ne change. »

● *Quatre cent cinquante chercheurs*, à l'appel du Syndicat national des chercheurs scientifiques et du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique, se sont rassemblés, le lundi 20 octobre, à Paris, devant le Théâtre Marigny et se sont rendus au ministère de l'industrie et de la recherche, où ils ont été reçus par le responsable des affaires sociales. Leurs revendications portent sur les salaires, les conditions d'emploi, et le secret qui entoure la politique de recherche.

MÉDECINE

LA DOTATION DE L'INSTITUT PASTEUR VA PASSER DE 20 A 50 MILLIONS DE FRANCS, annonce Mme Veil.

« Il serait tout à fait inexact de dire que le gouvernement néglige la recherche sur le cancer » (1), a indiqué, mercredi 22 octobre, Mme Simone Veil, ministre de la santé, au cours du débat sur les questions d'actualité à l'Assemblée. En réponse à M. Aymeric Simon-Lorière, député U.D.R. du Var, le ministre de la santé a indiqué que les dotations budgétaires pour la recherche cancérologique ont augmenté de 33 % entre 1973 et 1975. *« Des sommes également très importantes sont consacrées à l'immunologie et à la biologie moléculaire »*, a-t-elle précisé, annonçant que la dotation de l'Institut Pasteur — 20 millions de francs en 1975 — allait être portée à 50 millions : *« J'espère que, grâce à cet effort considérable (...), l'Institut Pasteur verra la fin des difficultés financières qui ont gravement perturbé son fonctionnement »*, a-t-elle déclaré, précisant qu'a été mise à l'étude la possibilité d'organiser, dans le cadre du VIIe Plan, une action de prévention et de dépistage de certains cancers.

(1) Dans « le Monde » du 16 octobre, le professeur Georges Mathé avait vivement regretté l'insuffisance des recherches en France sur le cancer. Il exprimait le vœu que la recherche cancérologique soit une « haute priorité ou, mieux encore, une action directement dirigée depuis la présidence de la République ».

CORRESPONDANCE

Le coût d'un cancéreux ou le prix d'une âme

L'article du professeur Georges Mathé « Sur la recherche cancérologique » (le Monde *du 16 octobre) a provoqué, de la part d'une des patientes de l'auteur, l'émouvante lettre qu'on va lire. Mme Micheline Bood, qui a parfois collaboré au* Monde *(nous avons publié en particulier d'elle une « Lettre de Crète » daté 4-5 août 1974), a souhaité, nous écrit-elle,* « dire ce que par fierté, par pudeur, M. Mathé n'a pu mentionner ». *Elle poursuit :*

Quand j'ai été amenée, mourante, en juillet dernier à Gustave-Roussy chez M. Mathé, celui-ci a essayé sur moi, pour me recréer, les teintes les plus neuves de sa palette.

Car c'est un des aspects de cette mystérieuse « recherche » qu'on a un peu tendance à confondre avec une pacifique émulation. Il faut, bien sûr, trouver des médicaments nouveaux, mais il faut les coordonner, les harmoniser, exactement comme le fait un peintre lorsqu'il compose un tableau. Il n'y a pas de place ici pour la routine ou le mécanisme, on procède à toutes petites touches et en fonction des réactions et de la tolérance individuelle de chaque malade.

Lorsque, contre toute attente, j'ai réagi de façon foudroyante au traitement, c'est M. Mathé qui, sans me donner le temps d'exprimer ma reconnaissance, m'a félicitée gentiment.

Tout cela n'est pas simple. A l'Institut de cancérologie et d'im-l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique (service hospitalier Fred-Siguier, au service d'hématologie du professeur *G. Mathé (à l'Institut Gustave-Roussy)* la hiérarchie, l'esprit d'équipe, l'inépuisable dévouement son tétroitement imbriqués avec l'efficacité chimique des traitements. L'Institut, le professeur Mathé l'a construit, pour ainsi dire pierre par pierre, forgeant une elle baigne a serré les liens hu équipe dont l'état d'urgence où elle baigne a serré les liens humains, *consacré l'homogénéité. L'I.C.I.G.*, c'est son enfant, adolescent déjà, et s'il réclame la vie pour cet enfant, c'est avec un peu de hauteur, un peu de sécheresse, car il sait, lui, Mathé, combien d'êtres doivent la vie à l'Institut et à l'équipe, combien de progrès dans la lutte encore ignorés au-dehors — telles les rémissions spectaculaires des tumeurs au cerveau. Les enfants chauves et leucémiques qui vous brisent le cœur lorsque vous les voyez pour la première fois, ils vivent, ils jouent au ballon dans le petit jardin sous nos fenêtres lorsque luit le soleil et parfois même, guéris, ils rentrent chez eux et regardent repousser leurs cheveux. La fierté et la tendresse du professeur Mathé, c'est une jeune femme de vingt-trois ans, mère aujourd'hui de deux enfants, pleins de santé, qu'il a guérie à l'âge de quinze ans.

C'est tout cela la palette de Mathé et même son arc-en-ciel, ce qu'il ne songe pas à nous décrire, la réalité présente, tellement plus forte que des promesses. Chacun de nous, chacun de nos enfants, de nos proches, peut d'un moment à l'autre se trouver aux prises avec le cancer. Mais nous sommes ainsi conditionnés que nous cédons plus volontiers au mirage des promesses qu'à la présentation des faits.

Recherchant le spectaculaire, des journalistes ont calculé que chaque Vietnamien tué coûtait au gouvernement américain 1 million de dollars. Et pourtant, le budget annuel de la guerre du Vietnam aux Etats-Unis était inférieur à celui de l'industrie cosmétique, sans parler des salons de beauté !

Pourquoi nos statisticiens ne s'emploieraient-ils pas à communiquer à M. Mathé, lorsqu'il tend la main pour obtenir des crédits, une aide, ce chiffre triomphant : le coût moyen d'un cancéreux ramené à la vie ? Le prix d'une âme, en somme.

● *A propos de la rééducation des enfantes sourds-muets du Vietnam (le Monde* du 27 septembre), l'association L'APPEL fait savoir que le centre d'audiophonologie de l'hôpital Bach Mai, à Hanoï, a été équipé par ses soins dans le cadre du programme d'aide aux enfants du Vietnam du Nord et du Sud qu'elle poursuit depuis 1969.

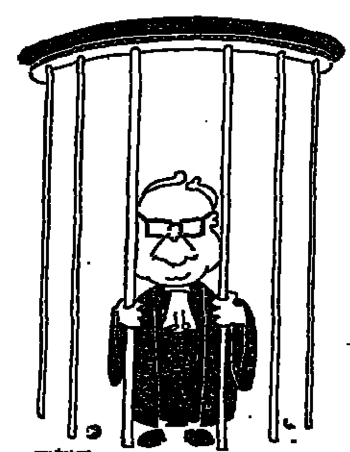
★ L'Appel, B. P. 410-09, 75423 Paris, Cedex 09, C. C. P. 12710-57 Paris.

JUSTICE

M. Henri Pascal a été inculpé de violation du secret professionnel et du secret de l'instruction

De notre correspondant

Rennes. — M. Henri Pascal, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Béthune, s'est rendu, mercredi 22 octobre, à 14 h. 30, au palais de justice de Rennes. Entendu pen-



(Dessin de CHENEZ.)

dant deux heures par M. Georges Le Saout, président de la chambre d'accusation de Rennes désigné par la chambre criminelle de la Cour de cassation, M. Pascal s'est vu signifier une inculpation pour violation du secret de l'instruction et violation du secret professionnel.

Il lui est reproché d'avoir rédigé un article publié dans *Paris-Match*, dans lequel il critiquait le réquisitoire du procureur général de la cour d'appel de Paris dans l'affaire de Bruay-en-Artois. Mᵉ Leroy, notaire à Bruay, avait porté plainte, estimant que le magistrat de Béthune, dessaisi du dossier, avait voulu faire pression sur les magistrats, à la veille de la réunion de la chambre d'accusation parisienne.

Au cours de cette première comparution à Rennes, M. Pascal a présenté un *« schéma de défense »*. Il reviendra s'expliquer sur le fond, accompagné d'un conseil. A sa sortie du palais, il s'est longuement exprimé, en présence de journalistes et de curieux ou de sympathisants : *« Et bien, je suis inculpé. Je suis donc le seul inculpé de l'affaire de Bruay... »*

M. Pascal s'est défendu d'avoir trahi le secret professionnel, tout en admettant : *« Je ne viole pas, je côtoie le précipice, peut-être, mais je n'y tombe pas. »* Il a conclu : *« Je m'en vais absolument tranquille. Il serait quand même curieux que ça se termine par une condamnation. »* Le juge Pascal a, d'autre part, déclaré qu'il avait reçu, lundi 20 octobre, notification officielle de son désaisissement dans le dossier de la catastrophe de Liévin.

N. D. L. R. — Pour les deux infractions qui lui sont reprochées : violation du secret de l'instruction (article 11 du code de procédure pénale) et violation du secret professionnel (article 378 du code pénal), le magistrat encourt un emprisonnement de un à six mois et une amende de 500 à 3 000 francs.

Aux assises de la Sarthe

VINGT ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE POUR BERNARD BAUDRY ET GUY COULON

La cour d'assises de la Sarthe a condamné à vingt ans de réclusion criminelle, mercredi 22 octobre, Bernard Baudry et Guy Coulon, auteurs en avril dernier d'une série de prises d'otages et de plusieurs agressions à main armée (*le Monde* des 22 et 23 octobre).

M. Bernard Chevalier, procureur de la République, avant de requérir la réclusion criminelle à perpétuité contre les deux malfaiteurs, avait rendu hommage à M. Jacques Gandouin, suspendu de ses fonctions de préfet de la Sarthe après les événements du mois d'avril. *« C'est grâce à lui,* avait dit M. Chevalier, *même si le langage qu'il a utilisé a été peu académique, que les deux bandits ont, au matin du 5 avril 1975, rendu les deux enfants qu'ils détenaient en otages. Je tenais à le dire et je le dis. Moi-même, j'étais présent cette nuit-là. Je me suis, moi aussi, adressé aux deux bandits dans le langage qu'il convenait pour me faire entendre... »*

LES PARENTS INDIGNES D'AIGLEMONT

Ne pas aimer ses enfants constitue-t-il un délit ?

De notre correspondant

Charleville-Mézières. — Piètres « vedettes » de cette affaire d'abandon d'enfants, qui défraya l'actualité au mois d'août dernier, Robert et Andrée Douce ont comparu, mercredi 22 octobre, devant le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières. Le procès a déçu les centaines de spectateurs, pressés de voir condamner sévèrement les « parents indignes » d'Aiglemont, qui furent surpris, dès le début de l'audience, d'entendre le président, M. Elie Chetrit, accuser la presse d'avoir donné à cette affaire une publicité exagérée.

L'inculpation principale de privation d'aliments tomba lorsque les deux prévenus affirmèrent, sans être démentis, qu'en plus des quelques boîtes de conserve découvertes par les gendarmes, ils avaient acheté d'autres provisions, pour un montant de 150 francs, la veille de leur départ en vacances. Il fut dit aussi que, pendant deux jours, les fillettes avaient été nourries par une de leurs sœurs aînées et qu'un ami des parents passait régulièrement à la maison *« voir si elles ne faisaient pas de bêtises »*.

En vertu de l'article 357 sur le délit de compromission de la sécurité des enfants, le procureur Colette réclama une peine d'au moins six mois de prison contre Mme Douce et de quinze jours contre son mari, car *« la relaxe des prévenus marquerait la faillite de la défense de l'enfance malheureuse »*.

Mᵉ Vignon, l'un des défenseurs, plaida l'irresponsabilité du mari, d'ailleurs mis depuis septembre en liberté provisoire, *« un brave type*, dit-il, *entièrement soumis aux volontés de sa femme »*. Mᵉˢ Leclerc et Lemaire demandèrent la relaxe de leur cliente, arguant *« que le fait de ne pas aimer ses enfants ne constituait pas un délit »*. Le tribunal, qui rendra son jugement le mercredi 29 octobre, a ordonné la mise en liberté immédiate de Mme Douce. — P. C.

UN ÉLEVEUR DE CHEVAUX RÉCLAME 1 MILLION DE FRANCS A LA SUITE D'UNE ÉMISSION D'EUROPE 1

Un million de francs lourd: telle est la réparation qu'a ré clamée mercredi 22 octobre à l première chambre civile du tri bunal de Paris, présidée pa M. Aubouin, Mᵉ Pierre Bouloqu au nom de M. Marius Bertella éleveur de chevaux, à M. Charle Villeneuve, journaliste, et à Eu rope 1.

Le requérant se plaint en effe d'avoir été, au cours d'une émis sion d'informations du 3 décem bre 1974, accusé d'être le *« cer veau »* du truquage du tiercé d prix Bride abattue, sans êtr désigné, mais avec des détail précis permettant aisément d l'identifier.

Mᵉ Paul Lombard, avocat d M. Villeneuve, n'a pas nié qu M. Bertella était effectivemen visé. Il a plaidé la bonne foi e invoquant, notamment, deux documents anonymes dont son adversaire conteste l'authenticité en les qualifiant de *« chiffons d papier »* : une fiche de police e une note des Sociétés de courses M. Bertella s'y trouve présent comme un ancien gangster marseillais ayant investi des fonds d provenance plus que douteuse dans un haras normand, deven agent électoral de M. Michel d'Ornano et qui bénéficiait su le plan fiscal de protections en sa qualité de « giscardien ».

Mᵉ Jean-Paul Duthois, conseil d'Europe 1, a essayer de mettre en doute la compétence du tribunal en soutenant qu'un émetteur de radio n'est pas vraiment un organe de presse.

Jugement en principe le 19 novembre.

M. ALAIN DELON PORTE PLAINTE CONTRE « LE CANARD ENCHAINÉ »

Après avoir protesté, dans un communiqué, au sujet du numéro du « Canard enchaîné » publié le 3 septembre, le mettant en cause à propos de l'affaire Markovitch (« le Monde » du 6 septembre), M. Alain Delon a fait déposer une plainte en diffamation par Mᵉ René Moatti.

Une information a donc été ouverte contre X... par le parquet de Paris. Elle a été confiée à M. Jean Pascal, premier juge d'instruction.

LES DIFFICULTÉS DE LA JUSTICE

(Suite de la première page.)

Comme elle s'applique encore l'amère ironie d'une formule prononcée au siècle dernier : *« La preuve que les riches sont plus honnêtes que les pauvres, c'est qu'on n'a jamais vu un riche voler du pain ! »* Le vol à l'étalage, quel patron y a recours ?. Mais, par-delà les déclarations et les actes du juge de Charette, si vous lisez les analyses du Syndicat national professionnel des médecins du travail, vous voyez à quel point les sanctions sont douces quand ce n'est plus un objet qui est en jeu, mais l'intégrité physique d'êtres humains, à quel point aussi la loi déjà si peu répressive est négligée, tournée, violée parce que les délinquants appartiennent aux couches privilégiées. Comme les juges, comme ceux qui devraient être leurs juges ?

Posée ainsi, la question appelle évidemment une réponse affirmative. Sauf exception, peu de sous-privilégiés ou de fils de sous-privilégiés achèvent leurs études de droit. Mais qu'en résulte-t-il pour l'indépendance, pour la sérénité du juge ? Ici encore, les outrances et les simplifications sont choquantes. Parmi ceux qui ont reproché au juge de Charette ses *« fréquentations »*, combien sont-ils à s'être indignés au préalable de toutes les compromissions, petites ou grandes, conscientes ou non, auxquelles ont abouti et aboutissent encore les dîners en ville de tant de magistrats fréquentant la « bonne société », ou encore les mariages de leurs enfants ? En revanche, la façon dont certains jeunes magistrats proclament leur sympathie pour la *« bonne contre-société »* n'est assurément pas non plus la garantie d'une pratique délibérée de l'esprit de justice.

Il existe des fonctions dans la société qui exigent de la part de ceux qui l'exercent à la fois l'insertion et le détachement. L'insertion pour comprendre, mais le détachement pour exercer sa fonction dans le respect de la valeur qu'on prétend servir — le respect de la personne de l'élève pour le professeur, la volonté de justice face à l'accusé pour le juge. Ne pas devenir partisan par réaction contre ceux qui ne savent pas à quel point ils sont partisans : ce n'est pas facile, mais c'est nécessaire.

Respecter les lois, demander le respect des lois, tout en s'engageant pour que les lois existantes soient transformées, pour que d'autres lois parfois annulent celles en vigueur : il n'est pas plus facile d'être simple citoyen. Mais le changement de la société à l'intérieur de l'ordre institutionnalisé légitime est à ce prix. Un ordre que presque tout le monde admet — et que devraient admettre tous ceux qui acceptent de vivre des fonctions qu'ils y exercent.

ALFRED GROSSER.

SONDAGE ?

Cinquante-huit pour cent des Français, selon un sondage, estiment qu'un mineur commettant certains crimes particulièrement odieux mérite la peine de mort. Ils ne condamnent pas à mort le couteau qui assassine, ni la main qui tient le couteau, ni le bras qui tient la main, ni finalement le corps qui prolonge cette lame inerte et tranchante, mais ils pensent tuer l'âme qui décide d'accomplir le geste de mort. Et voilà, le mal est conjuré.

Allons plus loin, peut-être : l'enfant qui tue n'est pas le seul responsable. Il faut aussi la guillotine pour ses parents qui n'ont pas su l'élever, la guillotine pour les maîtres qui n'ont pas su réparer l'ignorance des parents, la guillotine pour les fleurs, les chiens, les chats, les nuits et les jours qui n'ont pas su apprendre l'amour à cet enfant mort-vivant. La guillotine pour beaucoup de choses. Même pour le guillotineur, puisque cette logique mène à tout.

Soudain, la peine de mort ressemble à ce genre d'imbécillité qu'on nomme le suicide.

BERNARD CHAPUIS.

POUR EMPÊCHER QUE NE JOUE LA PRESCRIPTION

Le fils de Mehdi Ben Barka porte plainte pour assassinat

Le vendredi 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka, dirigeant de l'opposition de gauche marocaine, était enlevé en plein Paris. Le 29 octobre 1975, dix ans ayant passé, la prescription criminelle ayant joué, il ne sera plus légalement possible de demander à la justice que lumière soit faite sur cette disparition.

C'est cette impunité, née de la loi, que le fils du leader de l'Union nationale des forces populaires (aujourd'hui Union nationale des forces socialistes) ne veut pas laisser jouer.

Par l'intermédiaire de ses avocats, Mᵉˢ Maurice Buttin, Léo Matarasso et Germaine Sénéchal, M. Bachir Ben Barka a déposé, le 21 octobre, une plainte en assassinat entre les mains du doyen des juges d'instruction, M. Camille Cochet.

Certes, le plaignant ne méconnaît pas que, en deux épisodes, la justice a eu à connaître de la disparition de son père, pour finalement conclure ses investigations — fondées sur les chefs d'arrestation illégale, séquestration arbitraire et complicité — par un arrêt de la cour d'assises de la Seine (aujourd'hui de Paris) en date du 5 juin 1967. Treize accusés devaient comparaître, sept étaient présents, et cinq de ceux-ci furent acquittés. Les six contumax — dont le général Mohamed Oufkir (1) — furent condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité.

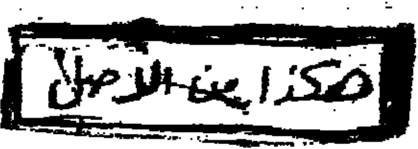
Mais, observent les avocats dans la plainte, *« il est évident que l'arrêt de la cour d'assises du 5 juin 1967 n'a d'autorité de la chose jugée qu'à l'égard des seules personnes qu'il concerne, qu'elles aient été acquittées ou condamnées. Encore faut-il ajouter que, même à l'égard de ces personnes, l'autorité de la chose jugée n'existe que pour les faits d'arrestation illégale et de séquestration ».*

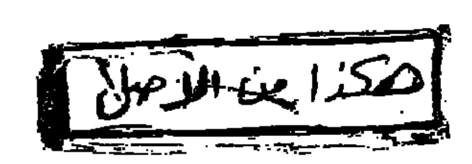
» Or personne ne doute aujourd'hui que [Mehdi Ben Barka] *a trouvé la mort après son enlèvement. Si une instruction du chef de meurtre ou d'assassinat n'est pas ouverte dans les plus brefs délais, les criminels pourront, dans quelques jours, bénéficier de la prescription de dix ans. »*

La plainte s'appuie notamment sur la redécouverte, en 1970, d'un questionnaire manuscrit, *« dont les questions s'adressaient de toute évidence à Mehdi Ben Barka »*, et dont le plaignant croit connaître l'auteur. Cette croyance est appuyée sur plusieurs expertises graphologiques, dont l'une — officieuse — avait été ordonnée par M. René Pleven lui-même, lorsqu'il était, en 1972, garde des sceaux.

Son successeur à la chancellerie se rappellera-t-il que, au moment de l'enlèvement du leader marocain, il avait publiquement fait état, dans cette affaire, des carences de la police française ? Il peut, aujourd'hui, concourir à ce qu'elles soient réparées en ordonnant que soit ouverte l'information judiciaire réclamée par le fils de Mehdi Ben Barka. — Ph. B.

(1) Ancien ministre marocain de la défense, le général Oufkir, se suicida, selon la version officielle, après l'échec de sa tentative de coup d'Etat du 16 août 1972.





SPORTS

FOOTBALL

LES HUITIÈMES DE FINALE DES COUPES D'EUROPE

Aucun des clubs les plus en vue n'a tout à fait perdu ses chances de qualification après les matches « aller » des huitièmes de finale de la Coupe des clubs champions européens. On note cependant la défaite à Malmoë (1-0) du Bayern de Munich, champion en titre, et celles du Real Madrid (4-1) et d'Ujpest Budapest (5-2), battus respectivement par Derby (Angl.) et Benfica. En match « aller » des huitièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, Lens, en déplacement, à dû s'incliner par 3 buts à 2 devant le F.C. Den Haag (La Haye).

Les Lensois ont créé une surprise, compte tenu de la réputation du football néerlandais, en menant par 2 buts à 0 à la mi-temps, buts marqués par Zuraszek et Jankovic. Le F.C. Den Haag devait marquer trois buts en deuxième mi-temps, dont deux en deux minutes, dès la reprise du jeu (quarante-sixième et quarante-huitième minute). C'est à tout prendre un bon résultat pour les Lensois que de ne compter qu'un but de handicap avant le match « retour ».

Deux buts d'avance pour Saint-Étienne face au Glasgow Rangers

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — La Coupe des clubs champions européens a permis aux footballeurs de l'Association sportive de Saint-Etienne de reprendre confiance et de se réconcilier avec leur public. Grâce à deux buts marqués par Patrick Revelli (vingt-neuvième minute) et par Dominique Bathenay (quatre-vingt-neuvième minute), les Stéphanois, qui n'ont plus gagné en championnat depuis le 27 août (deux défaites et quatre matches nuls), ont obtenu, le 22 octobre, au stade Geoffroy-Guichard, contre les Glasgow Rangers, leur troisième victoire de la saison en Coupe d'Europe, et pris une option sur la qualification, pour la suite de l'épreuve. Le match retour aura lieu le 5 novembre, en Ecosse.

Depuis la saison dernière où ils ont pris goût à cette ivresse bien particulière des victoires en Coupe d'Europe, les Stéphanois ont des élans d'enthousiasme vis-à-vis de cette compétition. Il faut, en effet, assister à une rencontre européenne, au stade Geoffroy-Guichard, pour bien mesurer son influence sur des joueurs transcendés.

Si les Stéphanois avaient négligé la crise économique et le prix élevé des places (de 10 F à 100 F) pour venir à plus de vingt-huit mille se transformer en supporters inconditionnels, les footballeurs foréziens avaient, de leur côté, oublié leurs déboires en championnat où ils sont distancés de sept points par les Niçois, pour se livrer, contre les Ecossais, à un combat sans retenue.

Jamais, en effet, les footballeurs stéphanois n'auraient consenti autant d'efforts en championnat, ni pris autant de risques en défense, pour obtenir ce second but enfin marqué par Bathenay à une minute de la fin du match.

Face aux Glasgow Rangers, qui reflète parfaitement les qualités et les défauts des joueurs britanniques — frappe de balle insuffisante, esprit de gagneur et jeu de tête exceptionnel, mais football peu varié, — les Stéphanois n'ont pas toujours su pratiquer le jeu vif et inspiré qui pouvait surprendre la défense renforcée des Ecossais.

La fatigue physique et surtout nerveuse accumulée la saison dernière par les Stéphanois, en championnat, en Coupe de France, et surtout en Coupe d'Europe, explique sans doute le net fléchissement, cette année, de plusieurs joueurs comme Lopez ou Synaeghel, et les ennuis musculaires fréquents de Larqué, Revelli, Merchadier, Repellini, etc. Même à son apogée, le Stade de Reims, qui a disputé deux finales de Coupe d'Europe en 1956 et en 1959, payait ses efforts en championnat et ne parvenait jamais à mener de front les deux compétitions.

Larqué trop discret et Synaeghel maladroit, c'est tout le milieu de terrain stéphanois, point fort traditionnel de l'équipe, qui n'avait pas sa lucidité et son rendement habituels. Sans doute peut-on expliquer par cette carence le manque évident d'imagination qui a caractérisé les attaques stéphanoises trop souvent terminées par des centres aériens pour les têtes des athlétiques défenseurs écossais.

A défaut d'avoir su trancher ou contourner les rangs serrés des footballeurs écossais, les Stéphanois ont eu au moins le mérite d'exercer sur eux une pression continue avec l'appui sans réserve de défenseurs comme Piazza ou Farizon. Le bilan des corners (12 contre 0) reflète d'ailleurs bien la domination du club français.

Si les Ecossais eurent peu d'occasions de marquer leur supériorité dans le jeu de tête, leur puissance de tir annonce toutefois une soirée difficile, pour les défenseurs stéphanois, le 5 novembre prochain, à l'Ibrox Stadium de Glasgow, qui peut accueillir 70 000 spectateurs. Ce sera le troisième déplacement des champions de France dans la capitale écossaise où ils ont toujours été battus et éliminés en Coupe d'Europe : 3 à 1 en 1957 par les Rangers et 4 à 0 en 1968 par le Celtic.

L'expérience accumulée dans cette épreuve, en vingt-sept matches joués depuis dix-huit ans, permettra peut-être aux Stéphanois d'obtenir enfin leur première qualification à Glasgow.

GÉRARD ALBOUY.

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS (huitièmes de finale)

*A.S. Saint-Etienne (Fr.) b. Rangers Glasgow (Ecosse)	2-0
*Dinamo Kiev (U.R.S.S.) b. Akranes (Islande)	3-0
P.S.V. (Pays-Bas) b. *Ruch Chorzow (Pologne)	3-1
*Hajduk Split (Youg.) b. R.W.D. Molenbeeck (Belgique)	4-0
*Malmoe (Suède) b. Bayern Munich (R.F.A.)	1-0
*Moenchengladbach (R.F.A.) b. Juventus (Italie)	2-0
*Derby (Angleterre) b. Real Madrid (Esp.)	4-1
*Benfica (Portugal) b. Ujpest Budapest (Hongrie)	5-2

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE (huitièmes de finale)

*F.C. La Haye (Pays-Bas) b. Lens (Fr.)	3-2
*Ararat Erevan (U.R.S.S.) et West Ham (Angleterre)	1-1
Glasgow (Ecosse)	0-0
*Boavista (Portugal) et Celtic	
*Sturm Graz (Autriche b. Hal. Szombathely (Hongrie)	2-0
*Wrexham (Galles) b. Rzeszow (Pologne)	2-0
Anderletch (Belgique) b. Borac Banjaluka (Yougoslavie)	3-0
Eintracht Francfort (R.F.A.) b. *Atl. Madrid (Espagne)	2-1
*Florentina (Italie) b. Sachsenring Zwickau (R.D.A.)	1-0

M. Lucien Neuwirth propose la création d'un concours de pronostics

M. Lucien Neuwirth, député de la Loire (U.D.R.), a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, au cours du débat budgétaire, un amendement à la loi de finances dans lequel il propose la création d'un concours national de pronostics qui serait placé sous la responsabilité du ministère des finances et du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

« *Au moment*, écrit-il dans un exposé des motifs, *où l'on annonce la création d'un jeu de loto national, dont on voit mal, d'une part, la justification morale et, d'autre part, l'affectation des recettes, il paraît raisonnable et constructif de prendre en considération l'organisation d'un concours national de pronostics géré publiquement pour le seul bénéfice des activités sportives.* »

M. Neuwirth propose, dans un second amendement, la suppression de la taxe sur les manifestations sportives. Il estime que « *quantitativement, cette taxe est insuffisante et ne permet pas de résoudre le problème fondamental du fonctionnement du sport : aide aux clubs, aux comités régionaux, aux fédérations* ». M. Neuwirth a indiqué que, qualitativement, cette taxe « *ne fait que substituer le spectateur sportif au contribuable, alors que c'est la nation tout entière qui devrait participer au développement du sport* ».

Ces amendements seront examinés jeudi par l'Assemblée nationale. Le député de la Loire a précisé, à leur sujet, que le concours de pronostics pourrait porter sur plusieurs formes de manifestations sportives : football, rugby, etc.

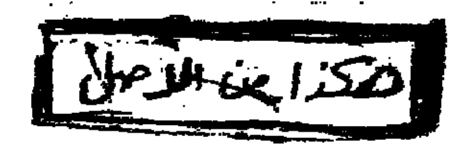
[Une vive opposition s'est constamment manifestée en France à la création de concours de pronostics relatifs aux manifestations sportives, tant du côté de l'opposition que, de celle d'une grande partie de la majorité. A la suite de la proposition de M. Neuwirth, M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a réaffirmé, mercredi 22 octobre, cette opposition à l'établissement de tels paris.]

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BOXE. — *Dans un match disputé mercredi 22 octobre à Cefalu (Sicile), et comptant pour le championnat européen des poids plumes, l'Italien Elio Cotena, tenant du titre, a battu le Français Michel Lefebvre par abandon à la douzième reprise.*

RUGBY. — *L'ailier international B Jean-Pierre Puidebois (Brive) a été suspendu pour six matches de championnat. Accusé de brutalité caractérisée, Puidebois subit les rigueurs du nouveau règlement qui veut que les punitions infligées à des joueurs internationaux soient systématiquement doublées.*

● *L'Académie des beaux-arts* met au concours le prix du portrait sculpté (20 000 F) Paul-Louis-Weiller (inscriptions du 3 novembre au 12 décembre), et le Grand Prix d'architecture ouvert aux architectes et étudiants français âgés de moins de trente ans au 1er janvier 1975 (1er prix, 24 000 F ; 2e prix, 10 000 F ; 3e prix, 5 000 F). Inscriptions du 27 octobre au 14 novembre, au secrétariat, 23, quai de Conti. Tél. 326-22-47.



Le Monde DES LIVRES

Raoul Mille mène la danse

LE DINOSAURE AU BAL DES « PAUMÉS »

★ LA BALLADE DU DINOSAURE, de Raoul Mille. Albin Michel. 356 p., 34 F.

BRAVES gens qui avez le cœur aux dents, accrochez vos ceintures ! Voici le dinosaure qui arrive et vous entraîne dans la nuit des temps, qui remonte le cours de la civilisation, celui de la préhistoire et des monstres, c'est-à-dire le monde d'aujourd'hui. Point de salut ! « L'univers de la mort est partout dans la nuit occidentale. » Ici, « l'insupportable est la seule certitude » et « Dieu écoute Bach en mangeant des glaces à la vanille ». Tout se délite, l'écriture elle-même est une sournoise démarche vers la mort, le néant. L'amour, un moyen de s'étourdir, une parenthèse inutile, au mieux, un défi précaire à l'illusion de l'instant. Au bord du vide insondable, Mille, Falstaff sardonique, ricane et hurle pour ne point pleurer. Il sait : le dinosaure, c'est lui. « Nous, les obèses, savons que nous sommes mortels », il est « follement gai de savoir qu'un jour il sera crevé »...

Chacun le sait, on ne se ressemble jamais et personne ne mérite son physique. Comment se faire le visage de sa vie, comme l'avait si bien réussi Vailland, quand il n'entre pas dans un *cadre* ? Comment modifier une stature, l'accorder à la normalité ambiante quand, comme Mille, on ne s'est *jamais « senti si montagne*, conscient jusqu'au malaise de ce moi par lequel les autres l'identifient ». Les apparences sont la réalité de l'obèse et sa tragédie. *Il peut cacher l'âme de Rimbaud*, l'organisme triomphera cependant. Aussi faut-il « reconsidérer le monde au niveau des fonctions » biologiques ; « parier pour le morphologique contre l'idéologie », surtout quand on n'est pas « un pourfendeur de système ». Le dinosaure, reptile géant encombré de pattes, portait la tête au ras des pâquerettes.

Les chemins de la liberté

Dans son ouvrage précédent, Mille « loufiat » malheureux (1), courait à travers les rues du Touquet à la poursuite d'un fol amour d'adolescence, comme un jeune chien aboie sur des ombres. A-t-il changé ? Au romantisme idéaliste a succédé un naturalisme romantique. L'examen du monde au niveau des « fonctions » est lui *aussi* trompeur : *l'analyse* au microscope, plus absolue, ne donnerait qu'une parcelle de vérité. *L'homme a encore de beaux jours* avant de se connaître, et Mille se consumera en littérature comme Rimbaud, qu'il aime, a déserté les lettres. Écrire n'a jamais sauvé quiconque : ça se saurait...

L'amour ne peut être lui aussi qu'une illusion et n'assure que la primauté du sexe. Sexe-fleur de la femme aux parfums capiteux, sexe fascinant de l'Eve éternelle face à l'homme déraciné, au sexe de musc et de terreau. Pour Mille, à l'exemple de Miller, le sexe est le centre du monde. Il est le vertige de *l'homme, donc sa finalité*, sa tentative permanente de suicide, donc sa renaissance. Fantasmes connus.

Femmes, votre sexe est le temple aux secrets du poète Mille. Il en connaît tous les chants, tous les pétales, tous les dédales. Architecte initié, il en définit ses arcanes et en invente les voûtes, les cintres et l'autel. Au besoin, il créera des mots furieux, vulgaires, musicaux. S'il est un phallocrate, c'est à genoux qu'il officie...

Sa manière d'adorer est torrentielle. Déluges de mots, tempêtes de phrases étourdissent. Tumulte dans le vide, ainsi apparaît cette quête à l'amour. Vide aussi cette chambre d'auberge aux vitres *brouillées de pluie où Mille doit* « entrer en littérature », selon l'idée de son « manager ». Le silence et la solitude sont-ils propices à l'acte d'écrire ? Ils en montrent l'inanité, donnent le goût d'ailleurs. Ailleurs, c'est au-dessous, dans les salons de l'auberge où se mélange une faune singulière, consommatrice de week-*ends et de mirages*. Cette Vonny, par exemple, âme nue comme l'acier dans un corps de soie, qui se laisse prendre sans se donner. Un jour, elle a fui par les chemins de la liberté un mari qui préparait l'avenir à pas comptés. Triste liberté qui la fait errer, regard aveugle et corps aux aguets, de « partouze » en « partouze ».

Un führer de banlieue

A décrire ces « fêtes », Mille excelle, en fils spirituel de Céline. Sous sa plume, la moindre réunion intime devient orgiaque, saturnale, possédée, envoûte comme les sarabandes de sorcières. Le dinosaure au milieu des « paumés ». Il faut aussi un cœur solide : qui n'y laisserait *sa peau dans cet amas de chair* ?

Et pourtant, des personnages surgissent de la mêlée furieuse. Sabine, déesse d'Afrique, dont le visage d'ébène se ride soudain sous *les affres du « manque » de drogue*. Léo, cadre supérieur, furibard et maniaque de la cuite des fins de semaine. Fred, un « affreux » en transit dans un pavillon de Saint-Ouen. Chef de l'armée nationale populaire — une dizaine d'employés de banque ou d'assurance, — il torée les trains la nuit pour préparer sa troupe à un *futur coup d'Etat*. Ce führer de banlieue, caparaçonné de décorations cliquetantes atteint le degré d'imbécillité où le rire emporte tout, dévastateur et tonitruant.

Monde perdu, enfin, monde de détresse qui fabrique des « mouroirs » dans lesquels des vieillards oubliés agonisent. Dans un univers *de terrains vagues et de H.L.M.*, de scènes de stupre et de rut, lentement, l'Occident de Mille disparaît au tout-à-l'égout, parmi les immondices et les sarcasmes. C'est peut-être là l'impasse où aboutit l'auteur : à trop philosopher quand on n'est pas idéologue, à trop parler de sexe quand on se cherche, l'idéologie revient au galop et *l'amour se brouille*.

Incontestablement, Mille est un écrivain. A trente-quatre ans, et dès son second livre, il s'affirme l'un des plus doués de sa génération. Mais qu'il ait une lueur d'espoir nous ferait du bien...

BERNARD ALLIOT.

(1) *Les Chiens tores, le Monde* du 11 octobre 1974.

DU NOUVEAU AU ROYAUME DE DANEMARK

Henrik Stangerup contre l'homme mécanique

★ L'HOMME QUI VEUT ETRE COUPABLE, traduit du danois par Raymond Albeck. Le Sagittaire. 169 p., 25 F.

QUESTION de carrure (râblée) ou de vêtements (imperméable morne), Henrik Stangerup, avec son air de taureau triste, semble sortir d'un livre de John Le Carré. Lui aussi vient du froid.

Il n'a pas quarante ans. Il souffre d'être Danois. Il explique volontiers que de tous les Nordiques, les *Danois sont les plus imprévisibles*, les plus fous, les plus désespérés. Et le Nord, si vous saviez, quelle noirceur ! Le puritanisme, la froideur des êtres, de l'être... Quelque chose de glacé, qui sent les remparts d'Elseneur et vous colle aux os : *« Prenez tous nos grands Scandinaves, de Kierkegaard à Ibsen ou Strindberg, ce n'est pas par hasard si tous ont été attirés par l'Italie. Ils voulaient échapper à leur condition d'hommes du Nord. Et ils échouaient... C'est ça le drame, ils échouaient. Tenez, comme Nietzsche, qui s'est voulu Latin, mais n'a jamais pu, ne pouvait pas l'être. Au fond, la grande force de Bergman, c'est qu'il aime ses névroses. »*

Et il ajoute, avec une espèce de fougue : *« Si vous saviez comme j'aime Fellini ! »* Comme s'il avait dit l'essentiel. Peut-être qu'il l'a dit.

1985, environ

Stangerup est devenu célèbre — et prophète — en son pays avec ce livre qui n'est pas son premier et qui paraît aujourd'hui en français (1). On comprend pourquoi. *« L'homme qui veut être coupable »* va loin. Ce chef-d'œuvre de « sociologie-fiction » semble d'un Orwell qui aurait vécu 1968 et ses retombées, et, soudain, aurait décidé de régler leur compte à *« ces milliers de marcusiens, lacano-althussériens et autres adorniens... qui ont supprimé toute forme d'enseignement capable de développer la personnalité, aboli les arts et les sciences réfractaires à l'esprit social... et transformé la société en un gigantesque séminaire de groupe... »*

1985, environ. Une société complètement « socialisée ». Le Grand Orgasme communautaire : tout est planifié pour votre sécurité. Pour votre bien, ou plutôt, pour le bien collectif, puisque vous n'existez que pour et par la collectivité. Une fois pour toutes, on vous a nivelé, *programmé*. Des centaines de sociologues et de psychiatres ont pensé pour vous votre activité *professionnelle*, votre information, vos loisirs et, bien sûr, et surtout, votre Bonheur. Ils ont réécrit Andersen... pour les enfants, c'est tout dire !

Donc, finies les angoisses, les insomnies, les petites et les grandes anomalies de l'existence, *toutes ces déviations* d'un *ego* mal intégré. Pas question de déraper. Et si, par malheur, ça vous arrivait, on serait *auprès de vous, immédiatement, pour* vous « aider ». La métropole est quadrillée. Dans les superblocs, tous veillent et surveillent. Le « flicage » mental est général...

Si vous déviez tout de même, ni tortures ni bruits de bottes comme *dans 1984. On vous livre*, avec des sourires, aux *rééducateurs*. Dans l'hypocrisie sirupeuse, tout s'arrange, doit s'arranger. Il est bien évident que vous n'avez rien fait de mal, jamais. Ce sont les circonstances...

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 22.)

(1) On oublie qu'il s'agit d'une traduction, tant elle est naturelle.



(Dessin d'IBONE.)

IRREMPLAÇABLE ÉCRITURE !

« Le Maître d'heure », de Claude Faraggi
« Les Prunes de Cythère », de Jeanne Hyvrard

Par Bertrand Poirot-Delpech

LA peinture a survécu à la photographie en cultivant ce qu'elle avait de spécifique. La littérature n'a de chance de vaincre la concurrence de l'audio-visuel qu'en exaltant aussi ce qu'elle a d'irremplaçable.

Parmi ses vertus, qu'on finira bien par redécouvrir une fois senties les limites de l'image à domicile, il y a celle de percer l'écorce de ce visible passe-partout, de brasser les perceptions artificiellement séparées par l'écran et de nous rendre notre liberté en reliant le réel à des réseaux *infinis* de savoirs, de raisonnements, de songes.

Avec Le Clézio et quelques autres, Claude Faraggi fait partie des jeunes écrivains qui ont résolu d'explorer ce territoire inaccessible par d'autres voies. Si l'histoire littéraire veut absolument étiqueter un jour cet effort consécutif au dépérissement du nouveau roman, c'est d'école de l'*acuité* qu'on pourrait parler, d'attention redoublée, de contemplation active.

ON a deviné qu'à la façon des précédents livres de Faraggi — *les Dieux de sable* (1965), *le Fou du jour* (1967), *l'Effroi* (1969), *le Signe de la bête* (1971) et *l'Eau et les Cendres* (1974) —, *le Maître d'heure* raconte moins les faits et gestes de personnages ordinaires que la grande aventure, toujours la même, de l'homme jeté au milieu du monde.

Un ingénieur nommé Hugo est chargé du percement d'un tunnel dans une montagne d'allure autrichienne, avec taverne à lourds vitraux et horloge peinte. Il est question de *cabane brûlée, de tracé contesté et* de beffroi à repeindre. Mais le héros est technicien comme celui du *Château* de Kafka est arpenteur : le seul cadastre qui l'occupe vraiment est d'ordre intime et tellurique à la fois.

Tout en se reconnaissant *« malade du temps et de la réalité »*, il répugne à la confession plaintive. Décrire lui suffit et le console. Tant qu'il en aura le loisir, la douleur des perceptions et des hantises qui le transpercent n'ira jamais sans délectation.

MOINS tenaillante que dans *l'Eau et les Cendres* où elle prenait la forme d'une charogne totémique, l'obsession de l'organique et du pourrissement reste forte ici, par l'allusion ou la métaphore : *ripailles de bêtes tuées, organes sanglants et tièdes, tête de lapin déchiquetée, chiennerie de muqueuses et de poils*, images de *plaie* ou de *macération* appliquées au règne minéral.

Mais c'est ce dernier qui jalonne la marche du héros, moins visuel que tactile. L'eau et le vent ne lui sont sensibles qu'à travers les *froissements* et les *frottements* de leurs *mailles*. Son besoin de palpable le conduit à de véritables matérialisations littéraires. Toute perception devient bombardement de particules, pluie de météorites, transfixion de lasers.

Cette manie de mêler les sensations et d'en déplacer les seuils comme on gonfle électroniquement un son jusqu'à *l'insoutenable met le personnage* dans des extases exquises, mais harassantes et isolantes. Aucune relation humaine ne tempère ce qu'en médecine on nommerait sans doute une crise d'hyperesthésie : ni au chantier où il souffre de commander, ni à la taverne où ne s'échangent que des bières blondes, ni avec les femmes, juste entrevues, ni avec le peintre de l'horloge *publique, dont le projet artistique* ne donne pas plus de sens à la vie que le percement de la montagne.

UN rêve vieux comme l'humanité l'introduit dans une anfractuosité humide du tunnel où il travaille et le laisse espérer qu'à l'abri des agressions du dehors il va se ressaisir de ses origines. Mais, à l'image de tout refuge régressif vers la mère, la salle funéraire qui l'enveloppe de ses entrailles suintantes ne lui offre qu'un répit trompeur, en échange d'autres menaces, de castration et de mort.

Seul bénéfice d'une telle plongée — dont les théoriciens disent qu'elle est à *l'origine de toute écriture*, incestueuse, œdipienne, — l'impression d'avoir dérobé aux *« cassures »* de l'eau, aux pierrailles éboulées et aux griffures murales, les bribes d'un langage. A force de vigilance, les bruits du monde finiraient par livrer ce qui ressemble — le mot revient comme un leitmotiv — à un *« bougonnement »*.

CETTE analyse ne doit pas faire croire à un livre abstrait. Le concret y prend au contraire la dureté contondante de concrétions, et le rêve ne s'y infiltre qu'à la manière dont il surgit dans la nature, par effraction, à la jointure des cristaux.

De la famille de Le Clézio ou de Thomas Bernhardt pour le flottement narratif, mais aussi de Claude Simon, *d'Henri Michaux et de Roger Caillois* pour l'effort de fusion méticuleuse avec l'objet, Faraggi devrait occuper une place grandissante dans la mesure où il illustre la supériorité de l'art littéraire sur tous les autres pour situer l'homme au centre de l'univers, comme au cœur d'un sulfure fracassé.

AVEC Jeanne Hyvrard et *ses Prunes de Cythère*, c'est l'autre ressource essentielle de l'écriture qui se trouve magnifiée : non plus la transfiguration des choses par un travail d'orfèvre sur les mots, mais la *délivrance spontanée* de cris rentrés, de tortures tues.

La narratrice cumule en elle toutes les *aliénations* possibles : elle est femme, noire, martiniquaise, et internée dans un asile psychiatrique. On *ne voit pas quelle autre voie que la* voix la libérerait d'une oppression qui s'est opérée et transmise par le langage.

On a longtemps cru que le remplacement forcé d'une langue par une autre n'était qu'un changement de conventions sans conséquence profonde, et même le véhicule d'un mieux-être, dès lors que le code importé donne accès au progrès technologique. Le témoignage jaillissant de Jeanne Hyvrard confirme ce dont on ne doute plus : que la violence faite à un parler maternel est plus criminelle et irréversible que tous les saccages militaires.

LE génocide culturel est rendu tangible, comme s'il venait de se produire. On dirait que les Français aux armures couvertes de dentelles ont débarqué hier aux Antilles avec armes et... langage. Le poids des mots braqués par les conquérants pèse encore sur le plexus du colonisé, plus que la pointe, oubliée, des pistolets et des épées. Si seulement il ne s'agissait que de mots ! La syntaxe, aussi, a emprisonné les âmes et broyé à jamais leurs virtualités de sensation ou d'expression.

Comment retrouver l'identité massacrée ? Jusqu'ici des poètes bilingues, comme Senghor, Césaire ou Glissant, ont tenté de bouturer la culture ancestrale et l'autre. Avec Simone Schwartz-Bart — *Pluie et vent sur Télumée Miracle* — le témoignage s'est voulu moins élaboré et plus proche de ses sources naïves, à travers les souvenirs d'une grand-mère illettrée.

Jeanne Hyvrard reprend parfois cette forme de réminiscence par procuration. Mais elle pousse à l'extrême le *refus de l'assimilation linguistique*. Elle ne garde souvent, de l'enseignement renié, que l'alphabet et des lambeaux de significations. Elle invente des *mots* à elle — *guérissance, fracassation, séquestrement*. Elle tarabuste et concasse un vocabulaire qui lui semble trop pauvre par rapport à ce qu'elle a à dire, notamment en ce qui concerne la nature et son corps. Elle s'efforce d'arracher un chant de désir à des formes modelées sur des exigences de la raison. Elle brise, piétine, reconstruit, *démantibule de nouveau*, dans une éreintante bataille avec et contre soi.

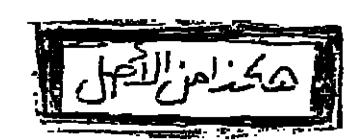
PAR moments, il semble qu'elle va réussir à arracher les liens qui la supplicient jusqu'au noyau de son héritage et de son être, qu'elle va s'inventer une liberté avec les débris de sa servitude, de ses fractures, de ses terres spoliées. On est sur le point d'espérer qu'elle pourra réconcilier les parts dévastées d'elle-même.

Mais non : un mal irrémédiable a été commis. La culture imposée est plus décisive que le napalm. L'âme d'un peuple a été passée au feu. L'humanité a été privée pour toujours d'un membre dont nous sommes tous amputés. La narratrice rechute, avec l'impuissance des fous, dont elle partage le martyre. Elle a écrit comme un forcené se tape la tête contre les murs de sa *cellule*. La *revoilà prostrée*, prête à se pendre au prunier de Cythère où s'accrochaient ses espérances. Elle n'aura réussi qu'à nous faire de vagues signes, du fond d'un gouffre creusé de nos mains.

Jeanne Hyvrard nous tire une langue à moitié arrachée, nous tend un moignon de langage, l'oriflamme calciné dont parle Artaud. Cette infirmité qu'elle nous doit est *peut-être aussi* celle qui nous attend. Infirmité inimaginable, mais dont la littérature, seule, peut donner l'idée. Ecoutez Jeanne la folle :

« Ils ont violé ma bouche pour en faire un portique... »

★ LE MAITRE D'HEURE, de Claude Faraggi. Mercure de France. 193 p., 36 F.
★ LES PRUNES DE CYTHERE, de Jeanne Hyvrard. Editions de Minuit. 235 p., 29 F.



LA SAISON

LE CONCOURS PROMÉTHÉE A LOURDES

Les apparitions des «écrivains de l'ombre»

CE n'est pas un prix littéraire de plus qui a été attribué le 19 octobre à Lourdes. On y a seulement proclamé les résultats d'un concours littéraire original au terme duquel un « jury national » accorde son « parrainage » à un auteur jusque-là anonyme. Les parrains ? Henry Bonnier, Jacques de Bourbon-Busset, Jean Carrière, Jacques Chancel, Max-Pol Fouchet, Paul Guth, Kléber Haedens, Jean Onimus, Michel de Saint-Pierre. Leur filleule ? Françoise Poncet, frimousse à la Domergue, jolie voix de tête, née à Marseille, dénichée à Bourg-en-Bresse, auteur d'un manuscrit au titre curieux : *la Grossesse de Madame Bracht*.

Elle succède à Claude Alibert, professeur d'anglais à Agen, parrainé, lui, en 1974, pour un texte qui sentait son Giono, titre compris : *le Chant sauvage*.

Parrainage n'est gloire, ni succès. Le concours Prométhée n'est pas un Goncourt de province, ni un Fémina, ni ceci, ni cela. A preuve, *le Chant sauvage* n'a pas été édité. Du moins, encouragé, Claude Alibert a, depuis, mené à bien un autre livre : *le Poil de la bête*, qui sera publié dès 1976 par Albin Michel.

Françoise Poncet, elle, n'a pas à composer un autre texte. Sa *Grossesse de Madame Bracht* (« *une histoire triste que j'ai cherché à raconter d'une manière gaie* ») a seulement besoin, a-t-il été jugé, d'un peu plus de concision, d'un peu plus de rigueur. Elagué par-ci, affiné par-là. Qu'elle consente cet effort (c'est déjà fait) qu'elle y réussisse et Françoise Poncet est d'ores et déjà promise à la devanture des librairies. Cette fausse timide s'en est trouvée même éblouie et ses parrains en sont restés attendris.

A un an de distance, ils se retrouvaient encore plus enthousiastes, plus unis dans l'entreprise pour laquelle ils avaient été pressentis à l'origine par un jeune professeur de Lourdes, M. Guy Rouquet.

Une course d'obstacles

Fondateur dans sa ville (dix-huit mille habitants, deux cents enseignants, mais seulement cent cinquante personnes lors d'une conférence) d'un « Grenier des arts et des loisirs », cet intrépide Ellacin s'est convaincu que, non seulement sa province mais toutes les provinces, Paris compris, recèlent des gens qui écrivent Bien ou mal, par passe-temps ou par passion. Et que, parmi eux, il peut très bien y avoir, chaque année, un écrivain à découvrir. Non point l'auteur d'un chef-d'œuvre assuré, mais un écrivain, un de ces « écrivains de l'ombre » (c'est l'expression d'un candidat de 1974) digne d'apparaître un jour ou l'autre aux foules.

Vite on peaufine un règlement. Le concours sera conçu en forme de course d'obstacles. Au départ un jury local, cinquante Lourdais, des gens qui lisent et aiment lire. Ceux-là, toutes catégories d'âge et de société confondues, du photographe au professeur, examinent la totalité des manuscrits reçus (cent deux cette année et tous d'au moins cent cinquante pages) pour distinguer les vingt meilleurs à leurs yeux, mais avec exposé des motifs dûment rédigé. Parmi ces vingt, un jury régional où l'on trouve par exemple le pittoresque et rocailleux abbé Casy Rivière, celui à qui Montherlant dédia *La ville dont le prince est un enfant*, distingue les cinq dignes d'arriver en finale. Alors, apparaît le jury national.

De bout en bout les manuscrits sont maintenus dans le plus complet anonymat de leurs auteurs. Ainsi sont garanties l'indépendance des juges et la pureté de l'entreprise. En quelque sorte la qualité de l'air bigourdan opposée aux miasmes de Paris.

Ainsi fut fait en 1974. Ainsi vient d'être fait en 1975. D'ores et déjà, le concours 1976 est ouvert, auquel s'ajouteront à partir de 1977 un concours de poésie mystique, un autre de composition musicale originale d'œuvres pour orgue, un autre encore de création théâtrale (1). Ceux qui y prendront part sont assurés d'être jugés par des vertueux. C'est pour cela que ce concours Prométhée a une âme. On la sentait durant ces quarante-huit heures où il tenait à l'hôtel de la Grotte son quartier général dans les allées et venues des derniers pèlerins de la saison. Il en est finalement de la littérature comme de Lourdes. L'affreuse bimbeloterie y côtoie la vraie foi, le négoce prospère là aussi sur la souffrance. En 1974, Max-Pol Fouchet avait dit à Guy Rouquet et à ses amis : « *Vous aider est un strict devoir.* » Cette année, Henry Bonnier a renouvelé l'hommage : « *Vous avez le droit qu'on vous estime, qu'on vous aime, qu'on vous aide.* » Malheureusement le droit n'est pas toujours la chose. Avant de risquer une aide, d'encourager une initiative, la province, c'est-à-dire ses notables, préfère bien souvent attendre que la caution soit apportée par des hommes, ici des écrivains, consacrés malgré tout par Paris. Lourdes n'échappe pas à la règle.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) Pour tous renseignements s'adresser au Concours Prométhée, Grenier des arts et des loisirs, B.P. 94, 65100 Lourdes.

— LE PRIX DE L'ACADEMIE DE NEUILLY, d'un montant de 2 000 F, a été décerné au docteur Jean-Pierre Isal, auteur du livre « J'étais médecin chez les hippies ». On sait que le docteur Jean-Pierre Isal avait été envoyé au consulat de France, à Bombay, pour venir en aide aux Français en détresse.

— NOTRE COLLABORATEUR HUBERT JUIN vient de recevoir, pour l'ensemble de son œuvre, le prix Franz Hellens de francophonie, créé en hommage au grand écrivain disparu, et décerné à Bruxelles pour la seconde fois.

Les métamorphoses d'une cigal[e]

★ LE TEMPS DES CIGALES, de Suzanne Bernard, J.-J. Pauvert, 224 p., 35 F.

LE Temps des cigales ne relève pas d'un genre défini, et c'est là l'un de ses charmes. A la fois récit, catalogue d'aveux, témoignage et document, il ne cesse de conjuguer un « je » fervent à un « nous » dans lequel nombreux se retrouveront.

Ces « cigales » dont parle Suzanne Bernard, ce sont les artistes « marginaux », qui se veulent non intégrés, qui se proclament ennemis de l'art installé, officiel. Et l'ouvrage est tissé des espoirs, et surtout des illusions, de ces « cigales », dont les plus lucides, après avoir « chanté » quelques étés, brisent les barreaux de leur cage en des *métamorphoses* douloureuses.

Le Temps des cigales est aussi un vigoureux pamphlet au goût de larmes amères. Suzanne Bernard, qui a partagé nombre d'illusions, ne s'épargne pas plus qu'elle n'épargne ceux avec lesquels elle a cru un moment que « l'engagement dans l'art » suffisait face à une société perçue comme société de classes, réglée par l'exploitation et la « marchandise », aliénée par le règne de la bourgeoisie et de sa culture. Au fil des années, elle parcourt donc le chemin qui conduit de l'exaltation « artistique » à la lucidité, à l'engagement au sein de la réalité, engagement qui se révélera, lui aussi, source de souffrances, de contradictions.

Le 18 mai 1962 s'ouvrait à Paris le Centre-Galerie d'art socio-expérimental. Suzanne Bernard voyait ses efforts, sa tenacité, récompensés. Elle disposait d'un lieu pour mener le combat dont elle rêvait depuis des années. Des artistes d'avant-garde, soucieux d'intégrer leur art à la vie des gens, au monde réel, la soutiennent : Georges Patrix, Julio Le Parc, Yvaral et le Groupe de recherche d'art visuel Claude Parent, l'architecte, Yohanan Zaraï et ses « objets sonores », J.-M. Lo Duca.

Le succès de presse suit. Aux vernissages se bouscule le Tout-Paris, artistes en colère et bourgeois de « gauche », increvable public qui rebondit de galerie en galerie. Tout cela ne sera que feu de paille. Ecrasée par les charges, les factures, les mille difficultés de la gestion, Suzanne Bernard fermera quelques mois plus tard les portes du « centre ». Adieu Paris, vive l'Andalousie, où elle part avec son compagnon, le musicien Claude Laloum, et leur enfant.

Tous deux ne renoncent pas au rêve : regrouper en une sorte de front, d'union, les artistes opposés à l'ordre établi. De retour à Paris, ils s'engageront dans ce nouveau combat. Et ce sera bientôt la naissance de l'Opposition artistique, en 1964.

L'Opposition artistique, ce fut un noyau de fervents, un journal aussi. Benoist, Simon, Claude, Michel, Jean Rollin, le cinéaste. Des inconnus et des « noms ». D'interminables débats dans la fumée des cigarettes, d'interminables malentendus, des déceptions avec les surréalistes, les « situationnistes ». On entend un instant grincer la voix lucide de Guy Debord : « *Faites votre tour de piste, après on verra.* »

Suzanne Bernard évoque longuement les années où elle maintint la flamme. Elle pourfend allègrem[ent], justement, ces artistes, ces poè[tes], ces intellectuels qui signent m[ani]feste sur manifeste, pétitionn[ent], refont le monde entre une camel[ote et] un whisky, s'agitant fébrilement [afin] de faire oublier qu'ils sont du *vi[eux] monde*. « L'autre monde », un j[our] l'auteur le rencontrera sous la fo[rme] d'une poignée de jeunes prolétai[res]. Et ce sera une rencontre diffic[ile], coupée de méfiance, de silenc[es]. Suzanne Bernard voit son rêve t[ou]jours fracassé. Dans ce Paris [des] « sectes », de « groupuscules » av[ant-]gardistes, elle étouffe. « *Fais ton t[our] de piste...* »

Le tour achevé, elle se réveill[e] militante au parti communi[ste] marxiste-léniniste. La Chine est p[ro]che. Elle vivra à l'heure de Pé[kin] une saison : révolution culturelle p[ro]létarienne, gardes rouges... Mai 1[968] suit Mao. Puis une sorte de verti[ge]. Petite cigale somnambule, Suzan[ne] Bernard se retrouve fragile, éperdu[e], cassée mais vivante, éveillée m[ais] lasse.

Et, au terme du récit, le lecte[ur] renoue avec la voix blessée, p[...] vieuse, émouvante, qu'il a entend[ue] le long des cent premières pag[es] dans lesquelles une petite fille, [qui] va grandir, court vers nous, pose [sa] tête lourde sur notre épaule, pas[se] aux aveux, bredouille, s'abandon[ne] aux souvenirs lancinants : la visi[on] du père mort, suicidé, le sang, bea[u]coup de sang autour de lui, l[es] premières amours maladroites, [le] paysage, Tristan Tzara entrevu da[ns] son chandail percé au coude, humb[le] et seigneurial dans sa pauvreté, [sa] royauté de poète,

ANDRÉ LAUDE.

VIENT DE PARAITRE

Romans français

RENE FALLET : *Le Beaujolais nouveau est arrivé*. — Quatre mousquetaires du zinc dans un bistrot vieillot et charmant de la « banlieue sud-est » dont l'auteur est le chantre. (Denoël, 240 p., 36 F.)

NADINE LEFEBURE : *Le Chemin de Lato*. — Auteur dramatique, poète formé par le surréalisme, romancière des *Portes de Rome*, l'écrivain conte l'aventure délirante d'un couple dans les déserts crétois. (J.-J. Pauvert, 210 p., 39,50 F.)

PIERRE RAPPO : *Les Guetteurs*. — Premier roman d'un journaliste et chroniqueur d'art qui met en scène trois héros enfermés dans un blockhaus. (Denoël, « Lettres nouvelles », 240 p., 38 F.)

JEAN-PIERRE MARTINET : *La Somnolence*. — Le roman d'une vieille femme. (J.-J. Pauvert, 250 p., 42,80 F.)

Du même auteur : *Un apostolat d'A. t'Serstevens, Misère de l'utopie*, suivi du *Prix Goncourt 1920 au jour le jour*. (Alfred Ebel, 96 p. 15 F.)

Poésie

PIERRE TALEC : *Oiseaux d'été*. — L'abbé Pierre Talec publie un nouveau recueil de poèmes inspirés par les rivières, les sites, les lieux, les aîtres et les êtres de France et d'ailleurs. (Le Centurion, 50 p., 36 F.)

JEAN MALRIEU : *Possible imaginaire*. — Un des poètes du sud de la France, qui chante ses paysages, loin des modes, en marge des remous et des rumeurs. (P.J. Oswald, 123 p., 20,10 F.)

ANDRE LAUDE : *le Bleu de la nuit crie au secours*. — Ces poèmes de l'auteur de *Joyeuse apocalypse* ont obtenu le prix Ilarie Voronca. (Edit. Subervie, Rodez, 62 p., Diffusion Librairie du Nouveau Quartier latin, bd. Saint-Michel, Paris.)

Mémoires

KATIA MANN : *Thomas Mann*. — Souvenirs recueillis au magnétophone par la veuve du célèbre écrivain, dont Albin Michel réédite, pour le centenaire de la naissance, les grands romans. (Albin Michel, 190 p., 29 F.) Dans le Livre de Poche paraît, en même temps, *Tonio Kröger* de Thomas Mann, paru en France en 1923.

Histoire

HERVE MARTIN : *les Ordres mendiants en Bretagne*. — La pauvreté apostolique et son message, du treizième au seizième siècle. Version « allégée » d'une thèse soutenue en 1972. (Librairie C. Klincksieck, 446 pages, 56 F.)

Abbé COCHET : *la Normandie souterraine* et *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*. — Deux ouvrages de l'archéologue normand réédités à l'occasion du centenaire de sa mort. (Gérard Monfort, éditeur à Brionne (27800). Respectivement : 406 p., 130 F ; 452 p., 110 F.)

NEAGU M. DJUVARA : *Civilisations et lois historiques*. — Les « civilisations » non plus n'échappent pas à la « fatigue ». (Mouton, 448 pages, 65 F.)

BERNARD QURIS : *les Portes de l'enfer*. — Crimes et châtiments, ou les bagnes sous toutes leurs formes, par un ancien procureur de la République en Guyanne. (France-Empire, 428 pages, 45 F.)

PU-YI : *J'étais empereur de Chine*. — L'autobiographie du dernier empereur de Chine (1906-1967). Adaptation en français par Jeanne-Marie Gaillard-Paquet, de la traduction allemande de Richard Schirach et Mulan Lehner. L'ouvrage avait été publié en Chine en 1964. (Flammarion, 500 p., 65 F.)

JEANNE DE SCHOUTHEETE : *Jeannette of Cairo*. — Les souvenirs et les anecdotes de guerre et d'avant guerre de la femme française d'un ambassadeur de Belgique. (France-Empire, 286 pages, 30 F.)

Histoire littéraire

JEAN-MICHEL PALMIER : *Lénine, l'art et la révolution*. — Première partie d'une trilogie consacrée à la formation et à l'évolution de l'esthétique soviétique. (Payot, Bibliothèque historique, 550 pages, 99 F.)

Essais

OTTO RUHLE : *Fascisme brun, fascisme rouge (1939)*. — Un des « classiques » de l'ultra-gauche. Traduit de l'allemand par J.M. Laurian et Arthur. A la fin du volume, on trouve un texte de Paul Mattick : « Otto Rühle et le mouvement ouvrier allemand ». (Edition Spartacus, 96 p., 10 F.)

FRANÇOIS CHALAIS : *Lettre ouverte aux pornographes*. — Une virulente attaque contre une industrie d[e] pointe. (Albin Michel, 160 p., 19 F.)

BERNARD REMY : *L'Homme des casernes*. — Par un militant de l'antimilitarisme, et au-delà d'un procès pour « refus d'obéissance », un solide dossier sur les raisons de l'opposition à l'armée. (François Maspero, coll. « Cahiers libres », 278 p., 35 F.)

Littérature étrangère

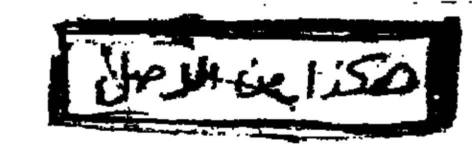
SHELBY FOOTE : *l'Enfant de la fièvre*. — Par un écrivain du sud des Etats-Unis, né en 1916, et qui s'est fait connaître par son *Récit de la guerre de Sécession*. Traduit de l'anglais par Maurice Edgar Coindreau et Claude Richard. Préface de Michel Gresset. (Gallimard, « Du monde entier », 361 p., 49 F.)

Petite Anthologie de poésie roumaine moderne : une anthologie bilingue de la poésie roumaine contemporaine présentée par Valerin Rusu, avec des traductions dues à une équipe d'étudiants de l'université de Provence. (Editions Minerva, Bucarest.)

A travers les poches

EMMANUEL BERL : *Regain au pays d'Auge*. — Ouvrage inédit publié hors commerce en 1974 par le Livre de Poche et qui a valu à son auteur de se voir décerner le prix Marcel Proust 1975. (Livre de Poche, 120 p., 5 F.)

SUZANNE PROU : *La Terrasse de Bernardini*. — Un roman de 197[.] par l'auteur des *Patapharis*. (Livre de Poche, 160 p., 5 F.)



ROMANESQUE

QUATRE ROMANS DU COUPLE

Le plaisir et le chagrin

-L est un peu arbitraire de classer ces quatre romans sous l'étiquette : littérature du couple.)el roman, s'il n'est pas militaire,)litique, philosophique ou social - et encore ! — n'est pas un roman ɪ couple ? Surtout s'il est écrit par ɪe femme.

Mais ces quatre livres ont, en)hors de leurs faiblesses ou qualis respectives, le mérite de présenr du couple, donc de l'amour,)is ou quatre images qui corres)ndent à la façon dont il est resnti, vécu, voire rêvé ou *refusé* ıns cette partie du monde où nous)us desséchons. Et c'est surtout à) titre qu'on peut les regrouper.

Le règlement de comptes

Anne Loesch s'est fait connaître ır plusieurs romans à caractère ıtobiographique, où sa condition de patriée d'Afrique du Nord, ses 'entures ou mésaventures sentimenles, se pimentaient d'un style alerte, quant. *Une acidité d'oseille ou de oseille sur un fond d'anisette et* ı merguez. Le cocktail était séduiınt.

Ce roman-ci rompt, du moins)paremment, avec l'expérience pervnnelle. Il n'est plus que l'expreson d'une mésentente conjugale et étropolitaine. Si l'écriture a conɪrvé son « corps » et les dialogues ur vivacité, le fait que cette aven're individuelle ne s'appuie plus sur ı destin ou un drame collectif la *mène au niveau des « explica*)ns » banales. De la tragi-comédie ıus tombons dans le roman sentiental, presque dans la comédie amatique de boulevard. D'autant ı'Anne Loesch n'a pas évité le ège où s'abîment tant de ces règleɜnts de comptes. Si l'épouse est duisante, pétrie de qualités, prese parfaite, l'époux est un mufle, usseur de filles, jouisseur, égoïste, ınteur et passablement irrespon)le.

Bref, on se dit que 222 pages pour :onter vingt ans de la vie d'un *uple aussi évidemment mal assorti,* st trop. A moins que... A moins ɪ ce couple si éminemment moderne se dit tout) ne soit pas si mal orti.

> ★ LA BETE A CHAGRIN, d'Anne Loesch. Calmann-Lévy, 224 p., 39 F.
>
> ★ CORA, de Georges-Michel Bovay. Denoël, 344 p., 46 F.
>
> ★ THANK YOU MONSIEUR, de Xavière. La Table ronde, 170 p., 25 F.
>
> ★ *MORT ET PASSION D'UN AMATEUR DE JARDINS*, de Guy Langlois. Balland, 198 p., 35 F.

minette et le « quinqua »

Georges-Michel Bovay n'est pas)aremment une femme. Et pourtant)ortrait *qu'il trace du héros mas*ın dans son roman *Cora* est ene plus poussé vers la charge. poux de *la Bête à chagrin* n'était ı phallocrate. Celui-ci est un vérile obsédé sexuel. Une « love chine » montée sur pattes. Il y a lleurs plus d'une coïncidence re les deux romans. Une épouse peu pâle, en retrait, compréhene. Un mari qui la prend comme ıfidente de ses extras. Et, dans deux cas, une tierce personne, ı minette, perverse, aguichante, ɜrte à tous les débordements et nant les malheureuses bêtes à copuler au bord de l'infarctus, de la dépression nerveuse ou du crime, quand elles ne sombrent pas elles-mêmes dans la folie ou la confusion totale.

Le roman de Georges-Michel Bovay se complique du fait que son ingénue libertine est peut-être, est vraisemblablement sa fille... Ce qui n'empêche pas... Ah ! non, tout de même pas... Enfin, presque... ou c'est tout comme. Et que le père présumé et la fille supposée écrivent conjointement *un scénario où sont à peu* près reproduites, mais avec plus de précision dans la luxure, les aventures qu'ils sont amenés à vivre.

De sorte que lorsqu'on a terminé la lecture de ces deux romans, on a la tête tourneboulée entre cette Karine et cette Cora qui est peut-être *Marie, laquelle de son côté n'est que le succédané d'une Nadine morte dans un accident de voiture.*



Maintenant tu es content, on ne voit plus mes genoux...

★ Extrait de *Parler d'amour avec tendresse*, dernier recueil de dessins de Raymond Peynet, qui vient de paraître chez Fayard, 90 pages, 30 F.

Une promenade en barque

C'est avec un sentiment presque rafraîchissant que l'on émerge du troisième roman de Xavière, qui a une réputation d'auteur érotique. *Thank you Monsieur* est un roman chaste. Certes, on y fait ce que font habituellement les couples, avant qu'ils ne fassent chambre à part. On s'y donne même des gifles. Mais tout cela discrètement, pudiquement. On n'y dérobe pas les slips des jeunes filles pubères pour les respirer ensuite dans le secret des alcôves conjugales. On n'y ingurgite pas réciproquement ses humeurs. On a un comportement qu'on pourrait presque qualifier d'édifiant. On s'aime.

Xavière écrit toujours le même roman : celui d'une femme un peu soumise, un peu étrange, très masochiste, attachée à un homme un peu distant, très distingué, plutôt sadique, qui finit par l'étouffer sous ses trop exquises manières. *C'est la* torture par les fleurs. L'histoire se lit comme on se promène en barque sur un étang. Et tout à coup la barque chavire. Les eaux s'ouvrent puis se referment sur une coque qui s'enfonce. Et l'on voit dans le lointain de la berge un homme qui s'éloigne et une femme qui pleure.

L'amateur de jardins

Mais quel plaisir soudain de découvrir un roman — un premier roman qui plus est — qui n'est ni vertueux, ni obscène. Un beau roman d'amour et de rêve, tout simplement.

Mort et passion d'un amateur de jardins, de Guy Langlois, commence *comme un dessin de Peynet. Deux* jeunes gens s'aimaient d'amour tendre. (« Le silence s'installa entre nous. Nos doigts se croisèrent pour l'enfermer dans une cage. ») Ils se marient. Ils ont une chaumière, un jardin. Un enfant. Un chien. Et puis tout à coup, cela se délite, cela *dérive*. Le héros a des pertes de mémoire. *Il s'enfuit. Il vit dans des endroits, fréquente des gens qui* peut-être existent, peut-être n'existent pas. Il ne sait plus très bien s'il est parti ou si on l'a chassé. Il divague, dans tous les sens du terme.

A plusieurs reprises, il a rencontré un homme qui lui a dicté sa conduite. Qui est cet homme ? Son père ? Son ange gardien ? Son âme damnée ? Nous avons quitté le domaine des amoureux de Peynet pour entrer dans celui du *Grand Meaulnes* et des amours perdues ou impossibles. Et nous basculons bientôt dans le pays sans frontières où la folie côtoie le rêve. A Venise, le jeune homme fait la connaissance d'un peintre, de vingt ans son aîné, qui le reconnaît comme son double et d'une femme, elle-même en rupture d'amour. C'est cette femme qui dira la phrase-clé comme à tous ces livres : « *C'est étrange, on dirait que les gens sont incapables de vivre toute une vie à deux. C'est peut-être l'époque qui veut ça.* » C'est pour la rejoindre qu'il meurt.

L'écriture de Guy Langlois est aérienne, musicienne. Elle se meut *comme une fumée, comme une* écharpe de buée entre les maisons du réel et les jardins du rêve. C'est une réussite. Et l'on comprend Antoine Blondin de la parrainer.

Les trois précédents romans sont peut-être plus près de la vie quotidienne, de la vérité du moment. Mais la vie aussi est un songe. Et combien peut-il être parfois apaisant de se réfugier dans le songe pour échapper à la réalité du constat...

PAUL MORELLE.

Dans le Livre de poche

« EDMA » l'encyclopédie du monde actuel

LE Livre de poche (Hachette) vient de se doter d'une encyclopédie. Chaque mois, deux volumes au prix de 18 F chacun sortiront, traitant un secteur des connaissances actuelles : « *La Psychanalyse* », « les Arabes », « la Vie animale », « la Stratégie », pour les titres déjà parus. On attend « les Sociétés multinationales », « les Américains », « les Chinois », etc. Quarante titres sont en préparation. Avec les cent prévus, Edma estime qu'elle couvrira son champ d'exploration.

A rapprocher pour le découpage et l'ancrage de *l'encyclopédie*, Grands Thèmes, lancée l'an dernier chez Laffont. Mais cette dernière entreprise est d'origine espagnole. Edma a été pensée et créée en France, sous la direction de Charles-Henri Favrod, avec une équipe de spécialistes et de vulgarisateurs anonymes. Pour le Livre de Poche, elle représente, en outre, une des premières tentatives pour faire de l'inédit.

L'originalité d'Edma tient à sa formule de vulgarisation. Sur chaque sujet, une introduction présente la discipline et l'évolution qu'elle subit de nos jours, car le souci de cette encyclopédie est d'abord le monde d'aujourd'hui, dans son mouvement. Les références à l'histoire n'interviennent que pour mieux faire comprendre le présent.

Un dictionnaire, partie substantielle de l'ouvrage, suit l'introduction. C'est donc une formule de vulgarisation éclatée. Se succèdent alphabétiquement les concepts, les théories, les hommes, les livres, qui ont marqué la discipline ou le secteur en question.

Prenons le volume sur « la Psychanalyse », qui déborde d'ailleurs sur l'anthropologie, la culture, l'antipsychiatrie. On y lira de courts articles, aussi bien sur Freud, Jung, Adler ou Lacan, ou sur « le stade du miroir », « la schizophrénie » (ce dernier entaché d'une belle erreur sur les différentes formes qu'elle peut revêtir), la « forclusion » ou les « instances » que sur « l'Homme aux loups » ou l'ouvrage de Margaret Mead « *Mœurs et sexualité en Océanie* ».

Des renvois, un index, permettent une circulation plus cohérente. Mais c'est le lecteur qui — non sans danger, peut-être — doit faire sa synthèse et restructurer ce qu'il vient d'apprendre. Un peu sommairement, un peu hâtivement peut-être. Mais la lecture, que des illustrations agrémentent, se fait avec facilité et appétit. — J. P.

— LE CENTENAIRE D'ANDRE SIEGFRIED, célébré cette année, donne à son éditeur, Armand Colin, l'occasion de rééditer « la Crise britannique au XXe siècle », ce *diagnostic porté en 1931* sur l'Angleterre qui a acquis une dimension historique. (Armand Colin, 216 p., 15,70 F.)

— LA REVUE « ENTRETIENS » consacre son numéro 34 à la « beat generation ». Ce volume, publié sous la direction d'Yves Le Pellec, contient des entretiens avec Allen Ginsberg, Lawrence *Ferlinghetti, Philip Whalen*, Philip Laventis, Ron Loewinsohn, Michael Mc Clure, Gary Snyder, et des inédits ou poèmes de Jack Kéronac, Allen Ginsberg, Claude Pelieu, André Lande, etc. (Subervie, 21, rue de l'Embergue, Rodez 12 000.)

— JOSANE OU LE BON USAGE DU MALHEUR, de notre collaboratrice Josane Duranteau. Primitivement publié aux éditions Sarrazin, fait l'objet d'une réédition chez Julliard avec une préface du Dr Gaston Ferdière.

Lettres étrangères

R.-L. Stevenson, nouvelliste

«Un aventurier des profondeurs»

★ **OLALLA DES MONTAGNES ET AUTRES CONTES NOIRS, de Robert-Louis Stevenson. Préface et traduction de Pierre Leyris. Mercure de France. Collection « Domaine anglais », 224 pages, 35 F.**

IL faut, encore une fois, savoir gré à Pierre Leyris de nous faire découvrir la face secrète d'un auteur dans sa belle collection du « Domaine anglais », dont la qualité intemporelle survivra aux engouements éphémères. De R.-L. Stevenson, les Français savent surtout qu'il fut l'écrivain de la jeunesse — avec *l'Ile au trésor* — et le témoin horrifié du dédoublement de la personnalité — dans *Dr Jekyll et Mr. Hyde* — mais on sait peu à quel point son œuvre dépasse à la fois le roman d'aventures et la nouvelle fantastique. Parmi ses contemporains, il est possible que nul ne l'ait mieux compris que Henry James, et comment ne pas reconnaître dans ces contes noirs, groupés sous le titre *Olalla des montagnes*, la même inquiétude en suspens, la même fascination d'un mal implicite que dans *le Tour d'écrou* ?

Une possession démoniaque

Ces trois nouvelles, merveilleusement traduites, sont comme trois allégories des hantises de Stevenson. *Olalla*, histoire mystérieuse, pudique, centrée sur une femme vampire, décrit l'atavisme impossible à rejeter. *Markheim*, où un assassin est confronté avec un témoin qui le juge, sorte de double de lui-même, voix de la conscience coupable, est symbolique du destin auquel on ne saurait échapper : à vouloir contrecarrer ce qui est inscrit dans sa nature, on finit par l'évider, la tuer, la sacrifier totalement ; se délivrer, se livrer et mourir, telle est l'inévitable progression du récit. *Janet la Torse*, dont Henry James disait que c'était le chef-d'œuvre de son auteur, raconte une possession démoniaque : allégorie de ces forces malignes que Stevenson, comme Conrad, voyait partout à l'œuvre. Quant au texte autobiographique inséré dans ce volume, ce passionnant *Chapitre sur les rêves*, qui nous confie combien Stevenson doit de situations romanesques à l'inspiration des petits génies diaboliques du cauchemar (certaines scènes d'*Olalla*, les poudres du *Dr Jekyll*, lui furent ainsi « données »), n'est-il pas une superbe métaphore de l'humilité de l'artiste dépassé par ce qu'il crée — heureux d'être ainsi à la fois irresponsable et justifié ?

Ce que ces textes admirables de concision nous apprennent, c'est que Stevenson n'est pas seulement ce jeune homme curieux et maladif, né à Edimbourg et qui alla chercher des cieux plus cléments sous les Tropiques, ni le voyageur épris d'exotisme qui s'aventura des Cévennes jusqu'aux îles Samoa, où il mourut en 1894, mais un insatiable « aventurier des profondeurs », selon la formule de son ami Henry James.

C'est ce que confirme leur passionnante correspondance, encore inédite en France, où l'ermite de la calme province anglaise écrivait à l'ermite des îles lointaines, avec la complicité qui leur venait à tous deux de leur prescience du mal, de leur passion de l'adolescence et leur méfiance des femmes : « Vo[us] êtes vraiment une Cléopâtre viri[le], une Pompadour flibustière des pr[o]fondeurs, la vagabonde impudique [du] Pacifique ! Vous naviguez dans n[otre] mer avec toutes les hardiesses [et] toutes les curiosités, et nous avo[ns] tout juste le temps de vous ouv[rir] les bras que déjà votre être imm[or]tel nous tourne le dos pour prend[re] un essor toujours plus audacieux. »

DIANE DE MARGERIE.

Une moustache et des gravures

Günter Grass à Paris



Chaussure et Gros-Bec.

POUR comprendre Günter Grass, il suffit de regarder sa moustache. Moins délibérément baroque que celle de Garcia Marquez, moins sophistiquée que celle de Fuentes, plus harmonieuse que celle de Jacob Lind mais moins ciselée que celle de Vargas Llosa, elle le contient tout entier. Comme lui, elle est brouillonne, hanséatique, et terriblement social-démocrate.

Grass, une force de la nature façon Quattrocento, un de ces créateurs comme on n'en fait plus, aime autant s'empoigner avec la matière — sculpture, roman — que peaufiner une métaphore — poésie, dessin. Où qu'il aille et quoi qu'il invente, toujours et très savoureusement, son chemin oscillera entre le viscère et la vision.

Voyez, par exemple, ses gravures, exposées à Paris, à la Galerie Mazarine. Elles regorgent de ces obsessions auxquelles nous a habitués le Tambour. *Les tourbières de l'Est sont là avec leurs déchets, godasses ou mégots. Quelque chose d'expressionniste. Quelque chose de Dürer aussi, dans ce bestiaire à face camuse, surgi des estuaires de l'Oder ou de la Vistule : turbots effarés et anguilles inquiétantes comme des murènes... Sans oublier Dantzig, ni les champignons, au centre du prochain roman : une histoire de la ville natale à travers onze générations de cuisinières...*

Dans sa moustache, Günter-le-graveur dit : « Le groupe 47 est mort. » Et « à notre époque, on peut considérer l'escargot comme un animal rapide ». Un animal politique aussi. Souvenez-vous du Journal de l'escargot, *ou la campagne électorale de Willy Brandt racontée aux enfants. C'est loin et c'est proche. Sept ans après, Grass va sortir de sa coquille pour animer une revue (L 76) à Cologne. Elle sera trimestrielle, et il y envisagera l'avenir en social-démocrate. — F. W.*

★ 34, rue Mazarine, Paris 75006.

Henrik Stangerup contre l'homme mécanique

(Suite de la page 19.)

On expurge de votre environnement tout ce qui est susceptible de vous traumatiser. On vous expurge de vous-même. En un mot comme en cent, on vous châtre.

Un écrivain (*l'Etranger*, au sens où l'entendait Camus) étouffe dans cet univers sans rêve ni folie. Un jour de rage — et d'alcool — il tue sa femme. Et il entend clamer sa culpabilité. Que lui arrive-t-il ? C'est le livre, mieux vaut ne pas le déflorer. Sachez seulement que c'est hallucinant.

Le vampirisme nordique

Stangerup dénonce ce qui nous attend si nous n'y prenons garde : les horreurs d'une société sans catharsis. Et, plus encore, la mort de l'individu. Contre modes et marées, il défend *« l'homme sous tous les angles possibles, l'homme angoissé, l'homme agressif qui porte la marque de la mort, mais aussi l'homme aimant, l'homme au cœur aventureux et tendre »*. Oui, contre l'homme mécanique, l'aventure, la fantaisie, le défi quotidien, le droit à la différence. A la chair, à la vie. A la création, aussi.

Quand on connaît Stangerup, on imagine sans peine combien il a dû se sentir gêné aux entournures dans le carcan scandinave. Son livre est annonciateur, dénonciateur, virulent. Le Danemark ne s'y est pas trompé. Il s'y est reconnu. Et Stangerup a trop d'envergure pour en rester là. Trop de tempérament créateur pour que son succès, qui s'étendra aux autres pays européens, l'empêche d'avancer.

Il part incessamment pour le Brésil tourner un film inattendu : l'adaptation baroque et un peu folle, à Brasilia, d'*Erasmus*, une pièce très populaire de Holdberg, le Molière danois. Puis il réalisera (après Fellini, Bergman ou... Dreyer) un film qu'il a imaginé depuis longtemps, un film de vampires, un vrai, car il l'affirme : *« Le vampirisme est nordique. »* Et ensuite, à nouveau l'écriture. *« Un écrivain ne peut esquiver la lutte, qu'il le veuille ou non, il doit se battre sans cesse avec ses démons. Sans cesse... Et ce n'est pas toujours si facile. »*

Après quoi, on n'aura plus qu'à souhaiter à cet homme du Nord, malheureux de l'être, un séjour loin, très loin du royaume de Danemark. En Italie, par exemple.

FRANÇOISE WAGENER.

MANES SPERBER REÇOIT LE PRIX BUCHNER

L'écrivain français Manes Sperber, soixante-dix ans, vient de recevoir, à Darmstadt, le « *Prix Georg Büchner* », la plus haute récompense littéraire de la R.F.A., décernée par « l'Académie allemande pour la langue et la poésie ». M. Walter Scheel, président de la République fédérale allemande, a assisté à la cérémonie durant laquelle l'écrivain ouest-allemand Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, a prononcé l'éloge de Manes Sperber. Celui-ci est particulièrement connu en Allemagne pour l'adaptation télévisée de son livre *Une larme dans l'océan*. Manes Sperber est directeur littéraire des Editions Calmann-Lévy.

Le prix Georg-Büchner est assorti d'une dotation de 10 000 deutschemarks (16 500 francs).

PHILOSOPHIE

Deux essais de Jean-Marie Benoist

La joie par les structures

★ LA REVOLUTION STRUCTU-
LE, de Jean-Marie Benoist. Gras-
, coll. « Figures », 325 p., 39 F.

'AIR du temps, dans les années 60, s'est appelé « structuralisme ». Un « bavar-ge assourdissant », comme ait dit Hegel, fit d'une mé-de rigoureuse et stricte — à uvre dans la linguistique, psychanalyse, l'anthropologie, stoire, voire la biologie — une te de grand gadget culturel s usages. Et puis le bruit a sé. Les engouements factices fait place à l'indifférence, aux aques, aux « récupérations », ant oublier l'essentiel : le fait dans la pensée, en quelques iées, « tout avait changé ».

'est du moins ce qu'entend peler Jean-Marie Benoist, qui bre aujourd'hui avec vigueur fastes de la « révolution struc-ale », égale à celle de Copernic de Newton — et même plus icale, plus « bouleversante » ore, puisqu'elle ébranlerait qu'à ses fondements la ratio-ité qui domine l'Occident de-s vingt-cinq siècles, annon-t une Renaissance, l'aube ne pensée encore inouïe. Reste avoir comment.

e premier geste de cette « ré-tion » est destructeur. D'un ense travail de sape, elle e les principaux dogmes aux-ls s'étayait la philosophie. Le he de l'universalité de la on, affirmé de Descartes à re, est rejeté par l'anthropo-e de Lévi-Strauss, au profit « relativisme culturel » où otre » raison apparaît fragile ontingente : la « pensée ma-e » n'est ni une ébauche ni commencement, mais une *au*-forme du rapport des hommes nature. Le mythe du progrès, cette grande continuité de toire est congédié par l'irrup-du discontinu, de toutes ces ures sur lesquelles le struc-alisme porte l'accent. Le sujet, mis en place par la philosophie classique — maître de sa volonté, assuré de son identité par la transparence de sa conscience — vacille lui aussi. Lacan lisant Freud révèle ce « sujet » déporté, décalé irrémédiablement de lui-même, plus étranger à soi qu'une conscience à une autre. Sa place lui est assignée par le langage : elle n'a plus la tranquille fixité que lui assurait le *Je pense*, elle varie suivant la rhétorique d'un *Ça parle*. Manipulé par les signes et leurs relations plutôt que donateur de leur sens, l'homme n'a plus qu'à s'effacer « *comme à la limite de la mer un visage de sable* », pour reprendre l'expression de Michel Foucault.

Le souci de Jean-Marie Benoist n'est pas simplement pédagogique. Il s'agit moins pour lui de réitérer le geste qui balaie l'humanisme, ses fondements et ses corollaires, que de mesurer les possibilités ouvertes par sa disparition, d'esquisser cette « philosophie nouvelle » dont la révolution structurale serait porteuse.

Le retour du baroque

La nouveauté de cette philosophie — encore « en filigrane », « en creux » — n'est pas un vain mot : « *Le logos parménidien, platonicien, métaphysique, dialectique doit s'en absenter* » — rien de moins... Qui plus est, elle sera joyeuse ou ne sera pas, rendant pouvoir au baroque, à la dissymétrie, à une imagination réglée par le symbolique, qui inaugurerait une poétique neuve. Rompant avec la logique de l'identité, elle libérerait une pensée multiple, polymorphe, attentive à l'altérité, aux différences, au jeu indéfini des contraires irréductibles. Ouverte à l'Autre, et non plus centrée sur le Même, elle viendrait renouer, par-delà Platon, avec la discorde d'Héraclite, et donnerait leur essor aux subtilités combinatoires de Leibniz, trop longtemps occultées par le cartésianisme.

Voilà, dira-t-on, qui est bien. Mais quel rapport avec le structuralisme, investigation scientifique, abstraite, austère ? Ce rapport, pour Jean-Marie Benoist, est évident. L'austérité, l'abstraction ne seraient qu'effets d'optique. Un autre regard sur les analyses structurales est possible. Certes, elles isolent bien des ensembles formels d'éléments et de relations, sur lesquels on peut raisonner sans faire appel à la signification de leur « contenu ». Mais Benoist souligne que la structure n'est pas pour autant « une coquille vide et statique ». *Force* autant que *forme*, mobile et soumise à érosion, elle laisserait entrevoir cette pensée plurielle, qui serait à la dialectique ce que des parties d'échecs à *n* dimensions sont à la lutte obstinée de deux pions antagonistes...

L'idée est séduisante, et le ton du livre tour à tour véhément, lyrique, insistant. On regrettera seulement qu'une réelle rigueur n'y préside pas, que les affirmations, le plus souvent, suppléent aux démonstrations, et qu'un soupçon demeure : ce structuralisme-là ne serait-il pas une fiction ? On lira donc plutôt ce texte comme un roman-fleuve, parfois précieux, où les personnages seraient des concepts : quelque chose, si l'on veut, comme *l'Astrée* de la pensée contemporaine, où sont convoqués en foule tous les maîtres, petits et grands, de la modernité.

Car, si Jean-Marie Benoist, maître-assistant au Collège de France, a un réel talent, c'est celui de professeur de philosophie. Il sait, avec maîtrise, relier les thèmes de la tradition aux questions les plus contemporaines. Il montre, par exemple, comment Chomsky semble retourner à une conception substantialiste de la subjectivité de type cartésien. Ou bien encore comment, dans les analyses mythologiques de Lévi-Strauss, certains éléments fonctionnent de façon identique au schème de concepts purs de l'entendement chez Kant.

La polémique n'est pas absente de ce cours plein d'éclat, qui aurait gagné malgré tout à être quelque peu réécrit. Benoist fustige au passage les « thuriféraires de la christologie structurale » — entendez Maurice Clavel et Philippe Némo — et s'en prend longuement à *l'Anti-Œdipe*, reprochant somme toute à Deleuze et Guattari de n'avoir compris ni Lacan ni Œdipe — lequel serait en fait « le Grand Nomade », « *contestataire joyeux de la famille* »...

Ce texte brillant suscitera des réactions. Il aurait cependant pu retenir de Kant, qu'il cite souvent, une petite phrase de la première préface à *la Critique de la raison pure* : « *Toutes les brillantes couleurs qu'on emploie cachent et rendent méconnaissables les articulations et la structure du système qu'il importe pourtant au premier chef de connaître pour en pouvoir apprécier l'unité et la solidité.* »

ROGER-POL DROIT.

Le retour de Calliclès

★ TYRANNIE DU LOGOS, de Jean-Marie Benoist. Ed. de Minuit, coll. « Critique », 190 p., 30 F.

INTERROGER la notion de « propre » (aussi bien le *propre* de l'homme que le nom *propre*, ou le sens *propre*, par opposition au figuré) est une des préoccupations des recherches actuelles en philosophie. A travers cette question, c'est en effet celle de l'identité, celle de l'essence aussi, qui sont posées — et par là celle des fondements mêmes de la métaphysique.

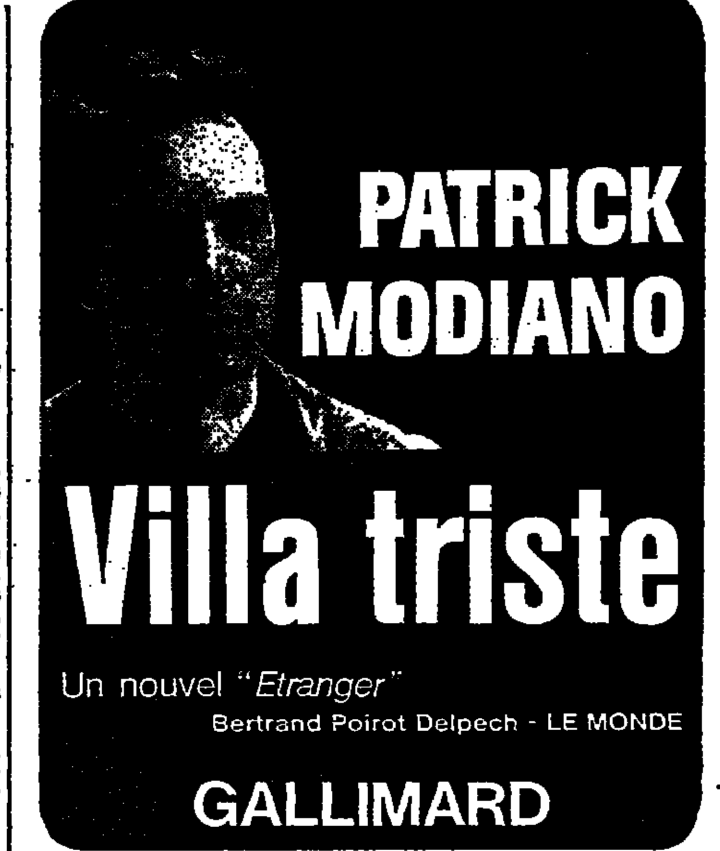
En menant un commentaire serré du *Gorgias* de Platon, Jean-Marie Benoist poursuit un projet ambitieux : scruter le geste par lequel s'est instauré le règne du « propre », esquisser une « *généalogie de l'essence* », bref « *découvrir comme « historique » une métaphysique et un espace de sens qui fondent la possibilité même de parler d'histoire en général* ».

Autant dire que cette analyse du texte platonicien, pour ingénieuse qu'elle soit, ne tient pas de telles promesses. L'excellente collection « Critique » de Jean Piel nous avait habitués à mieux.

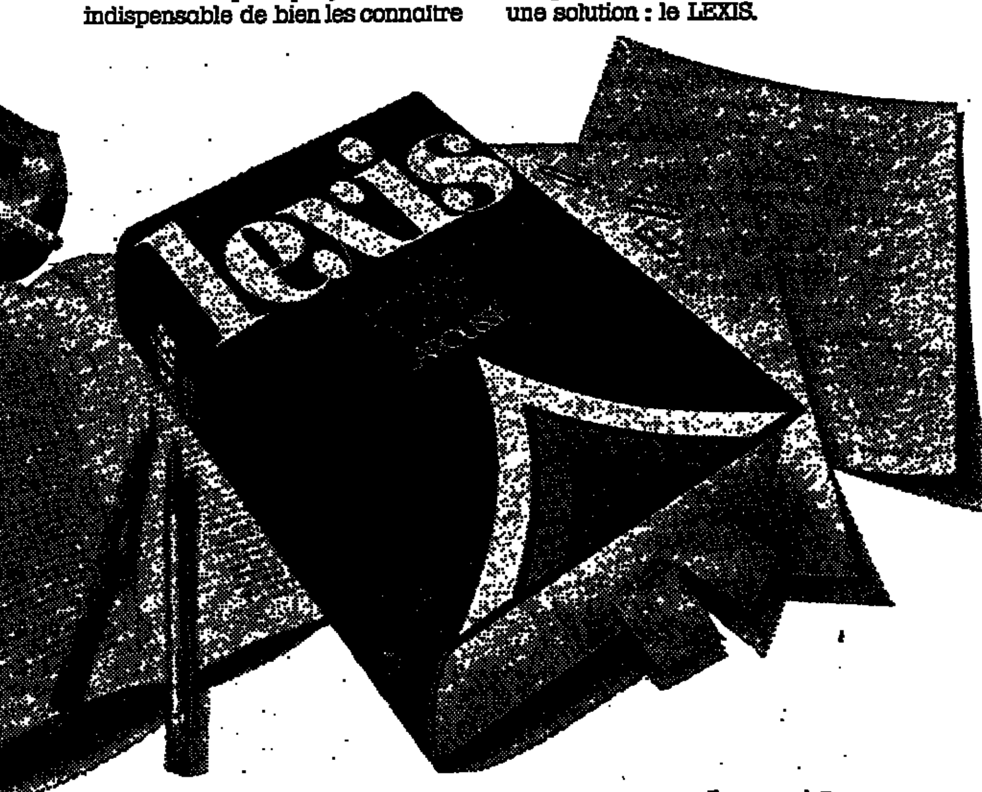
Remise au goût freudien du jour se déploie une fois de plus la vieille lutte de Socrate, pour qui le *logos* — à la fois « parole », « discours » et « raison » — a pour tâche de dire l'Idée, contre les sophistes, pour qui le langage et la rhétorique ne sont qu'instruments de domination et techniques de pouvoir. Le mérite de Benoist est de montrer que c'est un combat douteux, et que s'il y a bien, « historiquement », un vainqueur, il a payé cher sa victoire. Car les choses ne sont pas si tranchées qu'on pourrait le croire : la tyrannie que repousse le logos, qu'il maintient hors de soi, c'est en lui à son insu que cette joute l'inscrit. Le bouillant Calliclès, s'il n'a pas le dernier mot, ne cesse de mettre en péril, d'inquiéter Platon, au-delà des siècles. C'est son retour proche et rieur que ce livre annonce.

Mais pourvu, si jamais il revient, qu'il ne parle pas un grec écrit en alphabet latin comme celui que l'on trouve à chaque page du volume ! Quel que soit le souci d'économie de l'éditeur, le procédé en soi est inadmissible. A quoi sert, quand on ne sait pas le grec, une transcription phonétique des textes originaux ?

R.-P. D.







LE COURRIER DE L'HISTOIRE

Par EMMANUEL LE ROY LADURIE

MYTHES ET MENTALITÉS

Comment les géographes arabes du Xe siècle voyaient le monde

★ LA GEOGRAPHIE HUMAINE DU MONDE MUSULMAN, d'André Miquel. Mouton, 705 pages, 219 F.

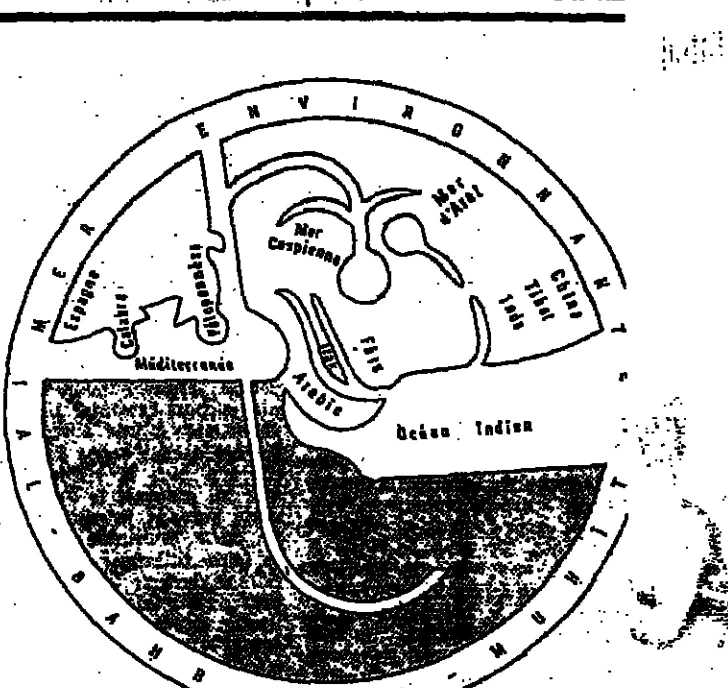
LA Corée est le pays des faucons blancs. Au Tibet, les hommes ont une peau d'Indien, des habits chinois, un nez de Turc. La Chine est une fourmilière d'hommes, mais l'Inde a pour elle l'immensité de son espace. Voulez-vous, au Cachemire, vous procurer des diamants ? Lancez des quartiers de chair saignante dans une certaine vallée. Un vautour vous rapportera ces morceaux, auxquels se seront collées des pierres précieuses. Aux Indes toujours, la femelle du rhinocéros porte son petit pendant sept ans ; de temps à autre, celui-ci sort la tête du ventre maternel pour paître le pré, puis il la rentre et la remet au chaud. Quant aux femmes indiennes, elles sont si vigoureuses qu'elles cassent des noix entre leurs cuisses. D'une manière générale, l'Inde et la Chine occupent les sommets de la civilisation mondiale : les villes chinoises sont aussi régulières que des damiers ; l'alphabétisation est universelle au Céleste Empire. Les marchands arabes y connaissent toute sécurité. Indiens et Chinois, somme toute, seraient dignes d'être musulmans. Seule la grâce divine leur aura manqué.

L'Afrique trop écrasée de soleil

Les géographes arabes du dixième siècle (au sens large) auxquels nous devons ces notes de fait, de mythe ou d'admiration sur l'Extrême-Orient, ont tendance, en revanche, à déprécier l'Afrique. Racistes ? Peut-être bien. Encore que certains d'entre eux reconnaissent qu'une des causes de la prétendue infériorité des Africains pourraient bien tenir à l'esclavage, auquel les Arabes soumettent les populations du continent noir. Bien sûr, on doit reconnaître la beauté de certaines femmes noires, si souples et si cambrées que, même couchées, les enfants peuvent leur passer par-dessous la taille. Mais décidément, l'Afrique est trop écrasée de soleil : au point que certains hommes y sont forcés de vivre sous terre, et certains troupeaux, de ne sortir pour paître que la nuit. L'Afrique ne vaut guère que par ses mines d'or, que gardent des fourmis monstrueuses, qui attaquent les mineurs dans leurs galeries. Elle vaut par sa faune et surtout par ses girafes, mâtinées de chameau, de panthère et de taureau.

Les Turcs ? Leur pays est immense : 16 millions de kilomètres carrés ! Certains d'entre eux, anthropophages, s'accroupient à quatre pattes. D'une façon générale, ils habitent des tentes en feutre ; ils se nourrissent de millet et de lait de jument ; à défaut de fer, ils fabriquent leurs flèches avec des os. Le froid effroyable qui règne dans l'Asie centrale rend les Turcs gras, féminins, mous, mais d'autant plus souples, bons tireurs à l'arc, et donc excellents guerriers. Inférieurs aux Perses quand même.

L'espace de ce qui deviendra la Russie d'Europe est couvert de peuplades, que nos géographes n'ont pas en haute estime : les Slaves sont pâteux, froids, stupides (toujours la faute du climat, trop glacé en l'occurrence). Ils ont des isbas, des saunas, des esclaves châtrés. Ils enterrent leurs grands personnages défunts, en compagnie de leurs chevaux... et de leurs femmes, qui se font un plaisir d'accompagner de tels époux dans la tombe. Les Khazars, en revanche, pratiquent une sympathique tolérance : ils ont un roi juif, une armée musulmane, des esclaves païens, des magistrats chrétiens.



L'Afrique sur la Terre, *d'après Ibn Hawqal, tiré de* la Géographie humaine du monde musulman *(Ed. Mouton).*

Virons vers le sud, en Méditerranée : Rome est une très belle ville, pieuse, avec ses églises, et son immense marché aux oiseaux, long de 5 kilomètres. On s'y distribue chaque année les poils de saint Pierre, qui toujours repoussent. Et surtout (nouvelle envolée vers le mythe), Rome est une ville de cuivre, avec des ponts de cuivre, des oiseaux de cuivre... Quant à Byzance, ses habitants ont hérité, du moins l'espère-t-on, de la science des Grecs et de leur goût pour la beauté des statues. Mais méfions-nous, nous autres Arabes, des Byzantins : ils sont par excellence l'ennemi héréditaire des mahométans. Un jour, il faudra en découdre. Et rien ne dit que Byzance ne finira pas par gagner : tant les intellectuels arabes, au dixième siècle, ont déjà le sentiment de vivre un Islam en déconfiture...

Des peuples fabuleux

A cette tournée générale des civilisations, au miroir de la géographie la plus ancienne, il faudrait ajouter la revue des peuples fabuleux. Beaucoup d'entre eux vivent aux îles de la légende : îles des femmes seules, ou des hommes seuls, des hermaphrodites, des unijambistes.

Très loin vers le nord-est de l'Asie, on trouve aussi le pays monstrueux de Gog et Magog ; un poisson gigantesque hante ses rivages ; on lui mange le flanc, puis il repart à la mer pour se refaire un nouveau flanc jusqu'au prochain repas, et ainsi de suite... Gog et Magog sont au nord de la Grande Muraille de Chine : elle est connue des Arabes, qui pourtant la « confabulent » sans vergogne.

* * *

Le livre d'André Miquel restitue amplement une vision globale du monde et de l'espace terrestre. Vision qui reflète tout autant les mentalités arabes elles-mêmes que les réalités exotiques. Elle est le fait d'hommes savants et voyageurs, placés au cœur décentré de l'Eurasie et de l'Eurafrique. Capables donc d'embrasser d'un coup d'œil les continents noir et blanc, indi[en] et chinois. Capables d'opérer le classeme[nt] des civilisations, de la supérieure jusq[u'à] l'inférieure, sans lequel il n'est pas, po[ur] ces auteurs, de bonne science géographiq[ue]. Est-il besoin de dire que cette concepti[on] d'ensemble de la planète (moins l'Amériq[ue] bien sûr) était totalement neuve en s[on] temps ? Elle n'aura pas d'équivalent chez l[es] Européens (qui sont si volontiers déda[i]gneux, pourtant, à l'égard du monde arab[e]) jusqu'à la fin du Moyen Age.

Les Francs crasseux et loqueteux

Je n'ai pas toujours suivi jusqu'au bo[ut] les reconstructions structuralistes de Mique[l]. Celles-ci mises à part (mais nécessair[es] peut-être, dans une œuvre de puissant[e] érudition), l'ouvrage est généralement d[e] plaisante lecture, en raison de la beaut[é] même des textes que l'auteur résume o[u] cite. Refermée, cette géographie me laiss[e] le sentiment d'un grand livre ; du fait d[e] ses ambitions mondiales, il fait penser pa[r] moments à la *Méditerranée* de Fernan[d] Braudel.

Ce livre est peu flatteur du reste pour notre amour-propre national. Au palmarès arabe des cultures, les Francs de la « France occidentale », autrement dit nos ancêtres et prédécesseurs, arrivent bons derniers à l'époque de Charles Martel et de Pépin le Bref. Pour un peu, les Slaves et les Africains seraient mieux classés que nous ne le sommes. « *On ne peut voir gens plus sales, plus fourbes, ni plus vils*, écrit Ibrahim Yaqub à propos des Francs occidentaux. *Ignoran[ts de] la propreté, ils ne se lavent qu'une fois o[u] deux dans l'année, à l'eau froide. Ils n[e] nettoient jamais leurs vêtements, qu'il[s] endossent une fois pour toutes jusqu'à c[e] qu'ils tombent en lambeaux.* » Crasseux e[t] loqueteux, voilà donc les Francs, sept siècle[s] avant les gueux de Callot et les misèreu[x] de Le Nain...

Une Réforme qui vient de loin

★ LE TEMPS DES REFORMES, de Pierre Chaunu. Fayard, 574 pages, 75 F.

LA Réforme « protestante » de la chrétienté, vue par Pierre Chaunu, n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, un phénomène du seizième siècle. Elle a des origines beaucoup plus anciennes ; elle s'enracine dans les conditions du monde « plein », du monde démographiquement « bourré » d'hommes, tel qu'il sévit en Occident depuis le treizième siècle : le temps des cathédrales, et des triomphes du gothique, si l'on en croit notre auteur, est déjà pour l'Église surpeuplée le temps du doute et du renouveau.

Dès le principe, Pierre Chaunu vise donc la très longue durée (1250-1550), et l'histoire totale : il fait marcher d'un même pas l'analyse des conditions matérielles, démographiques, etc., et celle des transformations spirituelles. Le projet est valable, généreux ; mais souvent répétitif. Sa mise en œuvre n'est pas toujours convaincante : le chapitre II, qui donne, d'après les travaux de Gilson, une esquisse de la philosophie médiévale, n'est pas fait, de ce point de vue, pour emporter pleinement l'adhésion des lecteurs. Il est obscur, sans être profond.

Chaunu est beaucoup plus à son aise sur le terrain de l'histoire sociale. Il y retrouve le meilleur de son grand talent. Après l'excursion philosophique, il décrit, en effet, en ce « Temps des Réformes », qui est comme une histoire de l'Église au petit pied, la vie paroissiale au Moyen Age. Au quatorzième siècle, deux cent mille curés, disséminés parmi toute l'Europe catholique, paillards, truculents et concubinaires, s'efforcent d'inculquer les gestes du christianisme à une masse paysanne, qui peut comporter, en certains lieux, jusqu'à 50 % d'indifférents au culte...

Ce pourcentage est énorme, effarant, et certains chercheurs, de la meilleure foi du monde, s'autorisent de cette « énormité » pour déprécier systématiquement la ferveur populaire au Moyen Age et pour la présenter, quelque peu méprisants, comme une collection de mômeries ou mimiques rituelles, effectuées par une population superstitieuse, que n'a pas encore pénétrée, et pour cause, le christianisme « authentique ». L'auteur du « Temps des Réformes » est d'opinion différente : dans l'ascèse du jeûne dans la folie des pèlerinages médiévaux, il déchiffre les mouvements d'une religion panique, passionnelle, affamée de foi et de salut, possédée par un « immense appétit du divin ».

A l'automne (prolongé) du Moyen Age, la Réforme saxonne, animée par Luther, jouera de cette religiosité profonde, au détriment de l'Église officielle. Celle-ci, en effet, a été gravement affectée, au cours des siècles précédents, par la série des « grands schismes » de la papauté, en Avignon et à Rome. Schismes qu'ont mal replâtrés les réconciliations de la seconde moitié du quinzième siècle, plus apparentes que réelles.

Luther : trois cent mille exemplaires

C'est sur ce terrain miné que vont opérer, bien avant Luther, les premiers réformateurs : l'Anglais Wyclif, dès 1375, revalorise l'Écriture ; il attaque l'inutilité des « œuvres » pieuses, considérées par lui comme autant de bigoteries. Et Jean Hus opère, au début du quinzième siècle, pour le compte du patriotisme tchèque, un premier retour à l'Évangile...

Wyclif et Hus seraient demeurés sans continuateurs, si ne s'étaient formées peu à peu, comme une Renaissance, les « préconditions » de la grande Réforme luthéro-calviniste. Au premier rang de celles-ci : l'humanisme. Il transforme l'étude de l'Écriture sainte ; il consacre le triomphe de l'Esprit (biblique) sur la Lettre (latine). En l'occurrence, il remplace les vieilles traductions latines du vieux et du nouveau Testament par le recours direct et rafraîchissant au texte hébreu. Autres « préconditions » : la mise au point, à la fin du Moyen Age, du papier, puis de l'imprimerie. Il s'agit là de formidables multiplicateurs d'informations : dès la fin du quinzième siècle, vingt millions d'exemplaires de livres imprimés, presque tous religieux, sont déjà en circulation. Et Luther, dès 1520, tire ses ouvrages, par éditions successives, à trois cent mille exemplaires...

Au terme de ces développements (substantiels) Chaunu s'attarde avec délice et pour notre plaisir, sur les petits mystiques allemands, rhénans, flamands et sur les divers réformateurs de la Suisse (Zwingli, etc.). Un chapitre superbe intéresse Luther : dans ce livre de 500 pages, le réformateur de la Saxe se taille littéralement la part du lion. A propos de Luther, reviennent inlassablement, chers au cœur de Chaunu, les thèmes nécessaires : de la justification par la foi, de l'exigence de salut, de la grâce divine pour l'homme pécheur, et du retour à saint Augustin.

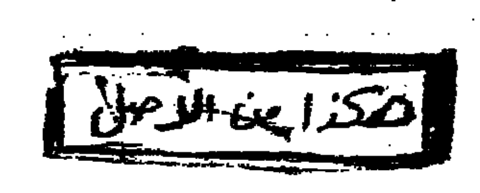
Calvin, traité plus brièvement, est présenté par notre auteur, entre autres, comme un homme d'appareil, créateur de l'indispensable organisation ecclésiale. Henri VIII est presque passé sous silence ; on admettra, en effet, que ce roi schismatique et polygame n'innova qu'assez peu dans le domaine doctrinal.

En revanche, « l'espace » de la Réforme est largement déployé, dans ses modalités allemandes, françaises, scandinaves, etc. Il y a, dans le cœur de tout bon historien français, un vrai géographe, et qui ne s'ignore pas.

L'historien le plus rapide de sa génération

Ce « Temps des Réformes » est novateur, dès lors qu'il s'agit des nouvelles frontières de la connaissance historique (histoire des masses, des techniques et de l'alphabétisation ; démographie de la zone papiste ou réformée ; défilé haut en couleur des groupuscules régionaux...). Le livre porte aussi la trace d'une coutumière vitesse d'écriture, dont Chaunu, à raison d'une production de cinq à six pages par jour, ne nous cache pas qu'elle est l'une des forces de son activité d'historien, le plus rapide de sa génération. Les formules heureuses, à l'emporte-pièce, jaillies dans la fièvre de la création, alternent avec un style parfois revêche qui rend plus ardu, et c'est dommage, l'accès d'une pensée riche, originale, heureusement paradoxale. Quant à la bibliographie de cet ouvrage de synthèse, Chaunu a commis le tour de force de parler brillamment, intelligemment d'un phénomène qui est, pour une bonne part, allemand et anglais, en ne s'appuyant guère que sur les recherches des historiens français.

Les critiques de détail ne sauraient atteindre une œuvre dont la valeur globale, en vingt ans d'activité de l'auteur, est précisément d'être immense. Elles ne sauraient non plus ternir une pensée valide, qui rassemble plus qu'elle n'oppose. Chaunu insiste, en effet, sur l'unité essentielle des deux réformes, protestante au seizième siècle et catholique au dix-septième siècle : unies toutes deux, (par-dessus le fleuve de sang de leur conflit mutuel) dans la volonté de mettre à jour et de rajeunir le christianisme.



COLLOQUES

Le bonapartisme est-il à droite ou à gauche ?

E bonapartisme a été, semble-t-il, absent des récents événements de Corse. Où en est-il ? elle fut son origine ? Eut-il un pro-amme ? Il est curieux d'observer e ce sont surtout les étrangers, tamment les Anglo-Saxons, qui ont qu'ici étudié ce mouvement. Et st précisément à Augsbourg qu'à itiative de l'Institut historique alle-nd de Paris se sont réunis, du au 30 septembre, des spécialistes, majorité historiens, pour s'inter-er sur la nature de ce phénomène itique.

Première constatation : le bona-tisme ne se confond pas avec la ende napoléonienne. Au moment celle-ci atteint son apogée, en 0, lors du retour des cendres, le futur Napoléon III échoue piteusement dans sa tentative de débarquement à Boulogne.

Deuxième constatation : l'électorat du bonapartisme, après 1848, fut essentiellement rural, comme l'ont montré les analyses de Philippe Vigier (université de Paris-Nanterre). Sans doute Napoléon III eût-il souhaité devenir l'empereur des ouvriers. N'est-ce pas lui qui rétablit le droit de coalition ? Mais les faubourgs ne lui ont pas pardonné la répression de décembre 1851. Quant aux notables, leur attitude fut plus incertaine. Le bonapartisme sut utiliser à son profit la grande peur des possédants en 1848, mais il ne parvint pas à les retenir dans son camp. A partir d'une observation faite par M. Mayeur (université de Paris), on serait tenté de considérer que le bonapartisme s'est surtout implanté dans les terres où l'influence cléricale était faible ; il fut considéré en Bretagne comme une force de gauche.

Gravure de George Cruikshank tirée du catalogue l'exposition « Napoléon, caricatures et dessins humoristiques » à la bibliothèque Marmottan.

Droite ? Gauche ? Où classer un parti qui se veut au-dessus des partis ?

L'ambiguïté se trouve encore accentuée par l'absence d'un corps de doctrine. M. Jean Mistler, de l'Académie française, a repris la définition de Guizot : « C'est beaucoup d'être à la fois une gloire nationale, une garantie révolutionnaire et un principe d'autorité. » Les spécialistes auraient néanmoins tendance à rejeter le bonapartisme vers la droite.

Pierre Barral (université de Nancy) a démystifié le plébiscite, fondement essentiel de la légitimité napoléonienne, en rappelant, avec André Siegfried, que le suffrage universel est toujours conservateur ; ce sont les minorités organisées qui font en définitive les changements. Allant plus loin, Louis Girard (université de Paris) a proposé une ingénieuse formule : le bonapartisme s'est servi de l'esprit de la Révolution pour étouffer la révolution.

Il s'en faut que le mouvement ait été anéanti à Sedan, ainsi que le prouve l'élection du baron de Bourgoing dans la Nièvre en 1874. Mais, après le vote des lois constitutionnelles de 1875, son électorat se rabat sur le radicalisme.

Le gaullisme a-t-il pris le relais ? Très attendue, la communication de René Rémond (université de Paris-Nanterre) a mis en évidence les convergences des deux forces : mêmes orientations (importance attachée à la place de la France dans le monde, défense de l'unité nationale), mêmes thèmes (celui du sauveur, notamment), mêmes comportements (goût du secret, sens du prestige), même hétérogénéité dans le recrutement des troupes. Mais il existe aussi des divergences, et il n'est pas inutile de noter que le gaullisme n'a jamais revendiqué le bonapartisme, bien qu'il ait donné un éclat exceptionnel aux fêtes du bicentenaire de la naissance de Napoléon.

Au cours du colloque, d'autres familles d'esprit ont été évoquées : bismarckisme, national-socialisme, péronisme... Aucune confusion n'est toutefois possible. Le bonapartisme reste un phénomène spécifiquement français.

JEAN TULARD.

★ Les actes du colloque seront publiés. S'adresser à l'Institut historique allemand de Paris, 9, rue Maspero, Paris-16e.

Stendhal à Berlin

E 27 octobre 1806, Napoléon entrait vainqueur à Berlin. Dans sa suite se trouvait Henri Beyle, « adjoint provisoire au commis-e des guerres » de vingt-trois ans. dévots de Stendhal, après avoir herché ses traces en France et Italie, se devaient de les pour-re en Allemagne. Pour la pre-re fois, à l'initiative de la Berliner ellschaft für das Studium der eren Sprachen et de ses jeunes esseurs de littérature française particulier de M. Carsten Thiede), congrès stendhalien s'est tenu rlin, du 27 septembre au 4 octo-dans le cadre de l'Institut et ycée français.

bourgmestre de la ville, M. Klaus itz, s'y était associé, donnant aux ressistes l'occasion de visiter hâteau de Charlottenbourg, Tria-des rois de Prusse, dans les x jardins duquel Henri Beyle vu défiler les troupes impériales « un temps froid et humide ». congrès s'acheva au Chasseur vert, le restaurant des environs de Brunswick où Henry Beyle se rendait en partie fine avec ses belles amies lors de son séjour (novembre 1806-novembre 1808) dans la capitale de la Basse-Saxe. L'écrivain devait y situer l'un des épisodes sentimentaux de Lucien Leuwen.

Plutôt que de retracer des événements déjà connus par le Journal, les professeurs Del Litto, de Grenoble, et Baader, de Cologne, préférèrent faire le point sur l'état actuel des études stendhaliennes sur l'Allemagne et en Allemagne. Quant aux sentiments de Stendhal vis-à-vis des pays d'outre-Rhin, ils furent interprétés avec beaucoup de finesse par M. Ernest Abravanel, qui distingua l'impression première et souvent défavorable rapportée par le Journal et la Correspondance et l'image transfigurée des romans au cadre allemand, Mina de Vanghel et le Rose et l. Vert. Car, selon le professeur Philippe Berthier, de Lyon, si Stendhal fut un adorateur de la couleur et de la gaieté méridionales, singulièrement de l'Italie, il « su dégager un « mythe du Nord », triste et froid sans doute, mais au charme poétique duquel il n'a pas été insensible, l'ayant d'abord puisé dans les beaux yeux langoureux de Wilhelmine de Griesheim.

N'est-ce pas d'ailleurs à Stendhal, petite ville brandebourgeoise située en R.D.A., qu'Henri Beyle emprunta son pseudonyme ? Stendhal, patrie du grand archéologue Winckelmann qui, selon M. Weill-Goudchaux, exerça une réelle influence sur l'écrivain.

Ainsi, bien des choses restent à dire ou à découvrir sur les rapports de Stendhal avec es pays germaniques (Robert Musil, par exemple, s'en inspira, selon le professeur Labla, de Dijon), et bien des contacts devront être pris ou resserrés entre stendhaliens de France et d'outre-Rhin.

GEORGES DETHAN.

Vingt-sept poètes et un lieu commun

E qui a réuni à Hautvillers (près d'Epernay), du 2 au 5 octobre, vingt-sept poètes us de dix-huit pays, à l'initia-ve de Pierre Emmanuel et poète mauricien Edouard mick, ce n'est certes pas un et politique lié à la franco-nie, encore moins un esprit lémique. Le lieu commun de ces poètes est une langue, rançais : souvent subie, im-e par l'histoire, rarement sie. La plupart sont porteurs ie mémoire commune : celle ie grande blessure, trace de colonisation, qui leur a occulté langue naturelle, leur langue ernelle.

enus d'un seul lieu, celui de parole et du verbe dansé, les tes africains et maghrébins dit, par-delà les limites de la géographie, l'expérience de l'écriture dans la langue de l'autre. Déchirure vitale. l'écriture est alors considérée comme un territoire d'exil et de réclusion, miroir où dansent les illusions. Car la coupure est grande et *réelle entre le poète qui imprime* des syllabes étrangères et le peuple qui chante le mythe dans la gestualité et la théâtralité du merveilleux et de la sagesse, *comme l'a rappelé*, dans une excellente communication, le poète haïtien Gérard Chenet.

La langue française fut ainsi interrogée, agressée, aimée, en présence de l'un de ses meilleurs représentants, Pierre Emmanuel, qui a su dire le désarroi dans lequel se trouve aujourd'hui le poète arabe, africain, québécois ou français. Dans le même esprit, le président Senghor, qui a parlé de l'« apport des poètes nègres à la langue française », tout en préconisant pour l'Afrique un retour aux sources gréco-latines et aussi arabes, a fait remarquer que la crise traversée par notre temps n'est *pas* d'ordre économique mais d'ordre culturel. Nous vivons dans une époque où les différences ne se marquent plus, ne se « parlent » plus. Hommes du mythe, les poètes africains sont maintenant « *imités par l'Occident* », selon Pierre Emmanuel, mais leurs qualités, leur singularité, sont tronquées, maquillées, quand elles ne sont pas simplement refoulées.

Les poètes français présents à la rencontre, ont souligné combien aujourd'hui « *la langue française est un squelette que les poètes de la différence habillent de viscères et de sang* » (Guillevic). Le paradoxe est que ces poètes — arbre arraché à la terre, racine coupée — disent la souffrance de leurs peuples dans la langue même de la déchirure initiale, tandis qu'un Paul Chamberland (du Kébèk, avec K) dit la répression dont son peuple est l'objet, répression qui vise à le séparer du français, justement. Si, au Québec, persister à écrire en français est un acte subversif, au Maghreb, où l'arabisation avance, l'expression française est considérée comme ce qui perpétue l'aliénation culturelle d'antan.

Le français demeure-t-il une langue poétique ? Ce fut la question de la clôture, une clôture provisoire, car ces poètes « reliés » ont l'intention de cultiver ce lien et ce lieu. « *Oui*, répond Edouard Maunick, qui a du sang hindou, irlandais et créole dans les veines, *la langue française est une langue poétique, car elle nous a désappris la haine comme elle nous a permis des viols sans qu'ils soient suivis d'arrestation...* » « *Arme miraculeuse* », d'après l'expression de Césaire, elle reste cependant en deçà de la réalité d'un *univers ou le fantastique est* quotidien dans la transmission orale, dans le geste, le mythe et la légende.

Cette rencontre a prouvé que le temps de la francophonie, c'est-à-dire d'une certaine récupération d'inspiration ethnocentriste, était révolu. La Libanaise Nadia Tuéni a déjà entamé sa reconversion à l'écriture arabe, décidée, il faut le dire, par les derniers événements du Liban. D'autres s'installent dans le français sans mauvaise conscience, mais conscients des limites d'un tel choix ou plutôt de l'absence de choix.

TAHAR BEN JELLOUN.









Léon Bloy toujours à découvrir

O l'infernale disgrâce de subsister sans groin dans une société sans Dieu !...
Léon Bloy

Les « Œuvres complètes »

OCCASION POUR UN NOUVEAU DÉBAT

EN amont, Barbey d'Aurevilly dénonçant déjà l' « optimisme béat » de ses contemporains, mais aussi, plus obscur, Ernest Hello, autre inquiet pathétique. En aval, Bernanos, Maritain et ses amis jusqu'à Julien Green, dont le *Journal* dit l'attachement à cet « éternel incompris » dans la préoccupation de Dieu. Pour contemporains, Huysmans, Veuillot, Drumont, mais aussi Paul Bourget et Barrès, qui *n'est pas tellement loin.*

Avec un pareil environnement, qui, en 1975, n'est assurément guère « dans le vent », comment sortir Léon Bloy de la hâtive classification de « violent pamphlétaire d'inspiration catholique » et pour tout dire « de droite » ?

En cet automne voici pourtant, menée à son terme par les soins *du Mercure de France*, une édition achevée des œuvres *du Mendiant ingrat* : quinze volumes représentant onze années d'un travail commencé en 1964 par Léon Bollery et Jacques Petit, et miraculeusement exonéré des aléas inhérents à sa nature, malgré le décès de Léon Bollery survenu avant la mi-parcours.

Même s'il lui manque *la Correspondance* et *le Journal intime*, cet ensemble suffira à relancer le débat aussi bien sur le romancier de *la Femme pauvre* que sur les invectives du sabreur de *Belluaires et Porchers* et de l' « entrepreneur de démolition » dans l'attente des Cosaques et du Saint-Esprit.

Car le débat reste ouvert pour le jugement de celui qui pensait : *« Chez moi, l'écrivain n'est que l'accident de ma nature. »* Et qui avertissait : *« Vous me jugez humainement sans prendre garde que je suis précisément hors de tous les points de vue humains et que c'est là toute ma force, mon unique force. La vérité bien nette, et qui éclate dans tous mes livres, c'est que je n'écris que pour Dieu. »*

Pour Dieu ou pour les hommes, il est toujours actuel le pourfendeur des riches pour leur égoïsme, des pauvres pour leur veulerie. On peut même tenir pour un maître du Céline de *Bagatelle pour un massacre*, celui qui proclamait : *« Il faut — voyez-vous — il faut se vomir sur les autres. »*

Il reste que, depuis la mort de Léon Bloy le 3 novembre 1917, son œuvre, comme l'a noté Joseph Bollery, « n'a cessé d'être un champ de bataille ». Où classer d'ailleurs un « impatient de Dieu » qui n'était pas fait pour la Trappe malgré ses désirs et ses essais, et que marqua à jamais la rencontre, suivie de l'amour et de ses violences, avec Anne-Marie Roulé, la « grisette » ? Où classer l'homme habillé de velours comme les charpentiers de son temps, sorti d'une « jeunesse effrayante », le pamphlétaire du Chat noir ou du Pal ? *Où classer celui qui, pour mieux pleurer sur lui-même, allait jusqu'à* écrire : *« la sainte Vierge a pleuré à la Salette peu de temps avant ma naissance. Il y avait de quoi »*, parce que 1846, année de l'apparition, était aussi celle de sa naissance ?

Dans son *Journal* André Gide ne mentionne qu'une fois Léon Bloy. C'était en 1905, au cours d'une lecture de *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne*, et pour noter : *« Il me semble que personne n'a encore parlé de lui comme il faut. »* La nouvelle édition de ses œuvres devrait permettre de combler cette trop longue lacune. Elle aidera, en tout cas, à mieux voir combien l'œuvre de Bloy constitue un tout indissociable, en même temps que chacun de ses livres le contient tout entier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

ENTRETIEN AVEC JACQUES PETIT

« Une violence qui garde la vigueur d'un torrent »

INFATIGABLE Jacques Petit ! Le voilà voué aux écrivains catholiques, toutes catégories confondues. Après Claudel et Julien Green dans leurs éditions respectives de la Pléiade, en attendant Mauriac, toujours dans la Pléiade, il vient de se colleter avec Léon Bloy, plus complexe, plus ardu, plus oublié.

● *Et d'abord pourquoi cette édition ?*

— Léon Bloy était devenu introuvable en librairie ou à peu près. Plutôt que de rééditer séparément les ouvrages épuisés, nous avons pensé qu'il valait mieux entreprendre une publication d'ensemble. Elle devrait permettre à la fois l'accès aux œuvres les plus connues, comme *la Femme pauvre*, et leur meilleure compréhension, leur meilleur jugement par la possibilité d'une comparaison avec l'ensemble. C'est la raison pour laquelle le dernier volume est occupé, presque pour moitié, par différents index offrant un classement chronologique et par genre, facilitant la confrontation.

● *Ce ne sont cependant pas des œuvres complètes.*

— Non, il y manque le *Journal intime* et la *Correspondance*. Pour le reste, nous pensons avoir réuni tout ce qui fut écrit par Léon Bloy dans le but d'une publication. Nous pensons aussi avoir effectué un travail *de mise à jour. Tous les textes sont répertoriés*, présentés, annotés et éclairés par les index. Mais il ne s'agit pas d'une édition critique.

● *Il y aurait donc, en 1975, de nouveaux lecteurs de Léon Bloy pour une nouvelle lecture ?*

— Le « purgatoire » de Bloy résulte, c'est sûr, des classifications dans lesquelles on l'a tenu. Rangé, une fois pour toutes semblait-il, *dans la catégorie des polémistes catholiques.* C'est vrai qu'il y a sa place. Encore que... Je veux dire seulement que la plupart des autres avec lesquels on l'amalgame — Barbey, Veuillot, Drumont — avaient une ligne politique et une ligne cohérente. Les réactions de Bloy sur les mêmes sujets, même si elles vont dans le même sens, ne sont, finalement — pardon ! ne sont avant tout — que des réactions de tempérament ; les réactions d'un tempérament.

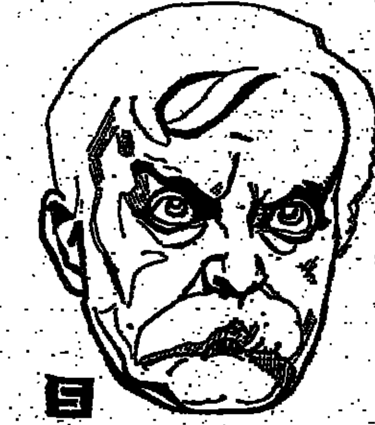
» Voyez ses attaques contre le clergé de l'époque, contre la hiérarchie. Les autres — ceux au milieu desquels on veut le tenir — sont tous dans un système, dans des idées, qui les enferment. Lui n'a pas d'idées, seulement des réactions. En fait, son influence sur les catholiques français s'est exercée jusqu'à présent de deux façons, très différentes l'une de l'autre. Des hommes comme Jacques Maritain qui fut converti par lui — il ne faut pas l'oublier — ou comme Julien Green ne retiennent pas l'aspect polémique et politique. Ils s'en tiennent à l'aspect religieux, à la profondeur, à l'ardeur de la foi dégagées de toute autre contingence. Bernanos, au contraire — mais sans doute parce qu'il était lui-même polémiste et politique, — a été sensible à l'engagement de Léon Bloy, à ses *prises de position dans les affaires du siècle.*

Un style au goût d'aujourd'hui

» Donc, jusqu'à présent, on le lisait pour ses idées, pour un certain ton qui convenait soit pour des raisons intellectuelles, soit pour des raisons spirituelles. Aujourd'hui il reste — je pense — complètement à découvrir comme écrivain car il n'a jamais été lu vraiment comme tel. A mes yeux, c'est en raison de son style, de son indépendance, qu'il gardera sa place. Son style, il est certainement plus au goût d'aujourd'hui qu'il ne pouvait l'être à celui d'il y a trente ans. *Ses violences, dans leur tournure, sont parfaitement* acceptées. Car autant la violence de Veuillot nous paraît pâteuse, autant celle de Bloy garde la vigueur d'un torrent. C'est sûr, il n'a pas de compréhension politique. Il peut même paraître franchement aberrant. De toute façon pour s'intéresser à lui il fallait avoir la possibilité de connaître son œuvre.

● *La génération actuelle vous paraît-elle prête à cet effort ?*

— Oui, dès qu'on lui aura sorti de l'idée que Bloy n'est qu'un écrivain catholique et lisible seulement par des catholiques d'extrême droite. Pour cela, il suffit de le lire. Il y a chez lui le ferment révolutionnaire qui surprendra agréablement, beaucoup. Pour le moins, une révolte très profonde, et qui n'a rien à voir avec la droite, une opposition viscérale à *tout* ce qui est, un refus de l'époque, du système.


(Dessin d'Andrée SIKORSKA.)

● *Donc le style d'une part, et de l'autre ses oppositions, ses refus ?*

— Si l'on veut. Mais il y a des étudiants qui lisent *le Désespéré* ou *la Femme pauvre*, et qui s'y intéressent beaucoup. Par l'aspect romanesque, aussi, on peut très bien revenir à lui.

● *Qui lui a fait tort ?*

— Comme toujours dans ces cas-là, ceux qui en ont fait leur propriété. Cela dit, vous savez, Mauriac ne l'aimait pas. Il riait en lisant le *Journal*. Et Claudel pas beaucoup plus. Il était plus hâtif à le trouver hérétique à cause de ce qu'il appelait ses « divagations » sur le Saint-Esprit. Il le lisait trop vite. C'était pourtant là des hommes de la génération qui suivait la sienne. L'erreur ce serait de continuer à le lire avec des « a priorismes ». On l'a déjà trop lu comme philosophe alors que c'est d'abord un écrivain, quelqu'un pour qui les soucis d'écriture *sont fondamentaux. Le réduire à la dimension* d'un porteur d'idées, de certaines idées, est insuffisant. Je crois même que, d'une certaine manière, c'est faux. Enfin, maintenant, le matériau est là. Nous sommes allés vite, trop vite, sans doute, malgré les onze années écoulées depuis 1964. Mais dans ce genre d'affaire, si on ne va pas vite, on ne finit jamais. » — *J.-M. Th.*

DEUX OPINIONS

Michel Tournier :

L'homme de l'absolu

IL y a eu, un temps, en France ce qu'on pourrait appeler une tradition de l'invective, une double tradition même, car il faudrait distinguer deux lignées, l'une à gauche, l'autre à droite. La première *réunirait les noms de Jules* Vallès, Lautréamont, Rimbaud, Antonin Artaud ; la seconde, ceux de Barbey d'Aurévilly, Léon Bloy, Bernanos, Céline. Mais si, pour tous ces écrivains, l'acte d'écrire est naturellement agression, les lecteurs de Léon Bloy ne manqueront pas de protester contre cette classification. Et il est bien vrai que Bloy n'est à nul autre comparable, qu'il pulvérise par son seul éclat quiconque est placé près de lui. Un seul mot résume Bloy et lui assure par définition une position totalement originale : l'absolu.

Qu'est-ce que l'absolu ? C'est *étymologiquement ce qui est sans* rapport, sans relation. Tout découle de là.

L'absolu est pauvreté. La malédiction de l'argent est sans appel : c'est le sang des pauvres volé par les riches. En 1897, Bloy salue l'incendie du Bazar de la Charité en déplorant le petit nombre des *victimes, toutes femmes « de la* haute ». « Ce mot de bazar accolé à celui de charité ! Le nom terrible et brûlant de Dieu réduit à la condition de génitif de cet immonde vocable ! » Ce qui a mis *le comble à l'horreur, c'est la* bénédiction du nonce apostolique « indiciblement sacrilège ». C'est ce prélat indigne qui est le véritable incendiaire, car le feu est « l'habitacle rugissant et vagabond du Saint-Esprit. Alors immédiatement le feu a été déchaîné et tout est rentré dans l'ordre ».

Plus tard, en 1912, Bloy revendique la responsabilité d'une autre catastrophe, le naufrage du « Titanic », navire diabolique, chargé de milliardaires, environnés d'un luxe inouï. « Je suis un océan de mépris, et c'est moi qui ai lancé le glaçon qui creva les flancs du « Titanic ». *Mais cette pauvreté* est un fardeau écrasant qui pèse sur sa vie et celle de ses enfants, et il lui arrive dans des moments de faiblesse d'oublier sa sainteté. « Rappelant à Jésus notre dénuement *extrême, je lui disais :* « Donnez-moi ce qu'il y a dans » Votre main, ouvrez-moi Votre » main. » Alors, il a ouvert Sa main, et j'ai vu qu'elle était percée. »

Un auteur profondément comique

Pour d'autres — pour Vallès, *par exemple, ce frère ennemi de* Bloy — la pauvreté est fraternité et jette un pont de solidarité avec le peuple. *Pas pour Bloy, car l'ab*solu est solitude. « Je ne suis pas l'ami des pauvres, mais l'ami du Pauvre qui est Jésus-Christ. Je n'ai pas subi la misère, je l'ai épousée par amour, ayant pu choisir une autre compagne. » Mais cette solitude est, elle aussi, une croix qu'il ne porte qu'en gémissant. « Aucune lettre d'aucun humain. Je n'arrive pas à prendre mon parti de ce silence. Je ne profère pas de plaintes, mais audedans, quelle clameur ! »

Pourtant quand on l'approche, il prévient : « Donnez-moi un rendez-vous. J'y serai fidèle. On me reconnaît à ceci, que je suis vêtu de velours comme un charpentier et que j'ai l'air d'une brute. » C'est que dans la société « on ne veut pas d'un personnage qui profère l'absolu, fût-ce dans un clairon d'or ». Léon Bloy ne demande *pas l'aumône, il l'exige comme son dû. Mais là aussi il avertit.* A l'un *de ses bienfaiteurs, il jette : « Mon ingratitude vous étonnera ! »* Ici le rire commence, mais pas n'importe quel rire.

Car l'absolu ne surgit pas sans qu'éclate le rire. Léon Bloy est l'un des auteurs les plus profondément comiques de notre littérature. Il fond souverainement ces deux principes, partout ailleurs incompatibles : le cosmique et le comique. (Seul son contemporain Nietzsche a réussi de son côté ce mariage de l'eau et du feu.) D'un auteur contemporain, il écrit : « *Il se veut homme de lettres au* point qu'il ne pourrait dire bonjour avec simplicité, quand même les neuf chœurs des anges l'en supplieraient à deux genoux. » C'est drôle et ça monte jusqu'au ciel. *Un jour il a la visite de l'abbé Mugnier* « prêtre mondain, serviteur de Mammon à figure de vieux renard qui retrousserait sa soutane pour entrer dans l'étable de Bethléem. » En 1894, il publie un livre *dont il attend gloire* et fortune. Au même moment on assassine Sadi Carnot, et son livre passe inaperçu. Commentaire : « Suite de mon destin. La mauvaise fortune est acharnée au point de ne pas reculer devant l'assassinat d'un président de la République pour mieux me priver d'un succès possible. » Il a horreur des médecins : « Ce sont les prêtres du Démon. Ils confessent les malades et leur donnent la communion des ténèbres. Les pharmacies ressemblent à des sacristies de l'enfer. » Aussi la fin de Charcot s'entoure-t-elle de signes : « J'apprends la mort de l'odieux bouddhiste Charcot. Il paraît que la nuit de son agonie, les malades de la Salpêtrière sautaient comme des bienheureux. »

Malgré cette intense jubilation qui frémit dans tous ses écrits — et qui fait paraître Bernanos, en comparaison, un pion blafard et compact, — cet homme est blessé, brûlé jusqu'à l'os. Il va dans l'immensité noire, portant devant lui son cœur comme un brûlot. Car l'absolu est une passion dévastatrice. « Il y a des jours, écrit-il, on croirait Dieu brûlant de fureur contre ceux qui l'aiment... »

Il ne faut pas trop lire Léon Bloy, car il rend injuste. Tant de force, de grandeur et de tristesse vous dégoûtent de tout le reste, de tous les autres...

Gérard Guégan :

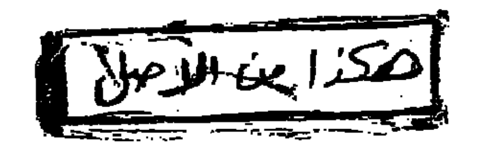
B. comme Brontosaure

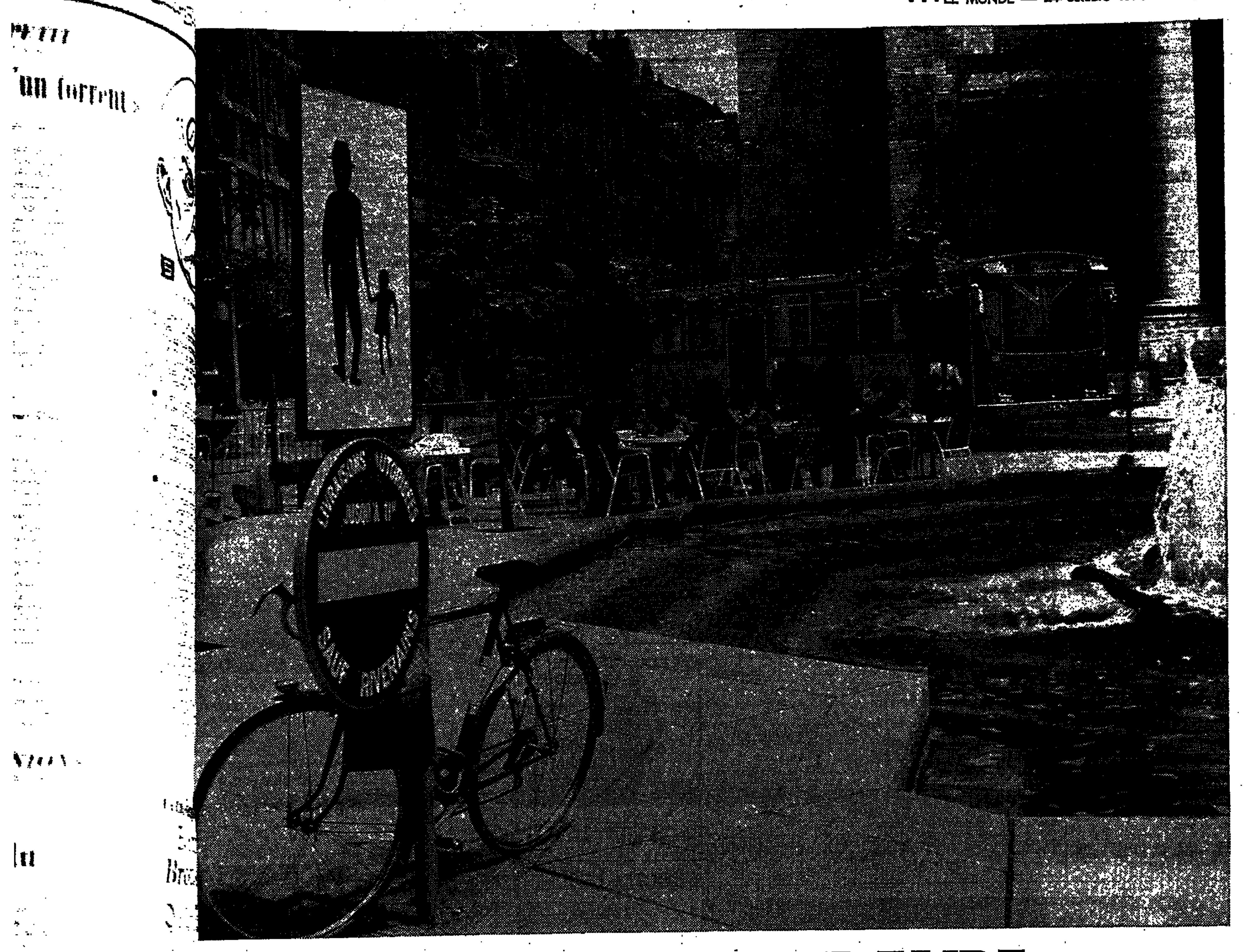
QUAND s'estompent politesse, jalousie et, *a fortiori*, honneur et que s'évanouissent fermeté, rigueur et, *a posteriori*, courage, que faire sinon comptabiliser ses rages et se saouler de lectures hors de saison puisque *« la vie est trop courte pour rosser tout le monde et* (qu') *il faut encore faire un choix parmi les avortons »* ?

A quelques malheurs près, on aura reconnu que Léon Bloy n'écrit pas pour ne rien dire, ce qui de nos jours semble aller de soi. Les mufles, qu'il dénonce dès novembre 1884, n'ont cessé de se multiplier, et désormais ils occupent ici ou là les lieux d'où *« toute histoire possible imaginée »* (c'est sa définition du roman) est maltraitée parce que contraire à la raison de l'Histoire, qui sacrifie, au nom d'une autre raison, celle de l'Etat, d'autres imaginatifs (ne risque-t-on pas sa vie par imagination, par anticipation d'un monde différent ?).

Ces temps derniers, ça interne et ça fusille un peu partout. Mais font *défaut les romans qui exalteraient* pareilles déterminations à ne plus accepter les « *Richards cœur-de-porc* » (les bourgeois, toujours selon Bloy), qui ont invariablement assis leur pouvoir sur la mise en cage des *créateurs, la défaite* des pauvres et l'assassinat des humbles. Or c'est de ces humiliés dont nous parle Bloy, qui se veut et se croit sur les brisées de Barbey d'Aurevilly, alors qu'il est unique. Au mieux, *il annonce Bernanos et ses colères.* Comparez et vous verrez ! Au vrai, ce catholique *excessif* et parfois même mal inspiré (lisez son *Salut par les Juifs*) n'a d'autres compagnons que les anarchistes de ce *dix-neuvième siècle à tu et à toi* avec la « réussite » et l'exploitation qui l'engendre, je veux parler de Darien et de Zo d'Axa. Même puissance de l'invective et cibles identiques. D'un bord à l'autre, ces *en-dehors désignent le mal* et s'interpellent joyeusement parce que, dit Bloy, *« la société est condamnée et qu'elle doit périr ignominieusement dans un temps donné »*. *Numéro 2*, de Godard, meilleur roman de l'année, *dit-il autre chose ?*

Ce démolisseur désenchanté ne peut donc que revenir. Car à la lettre B, si nous trouvons Balzac, Barbey, Bernanos et Bloy, nous y découvrons aussi l'image du brontosaure. Sachons vite lui redonner vie, sinon c'est à *la lettre T* que nous finirons. T comme termite, bien sûr.




SAUF RIVERAINS

RAPATRIÉS

AVANT LE RASSEMBLEMENT DU 29 OCTOBRE A PARIS

Des comités pour la libération des rapatriés détenus ont été créés dans plusieurs départements

La mise en liberté du vice-président national de l'USDIFRA (Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie), M. Gabriel Mène, intervenue mardi 21 octobre, en fin de journée, à Marseille, a légèrement fait tomber la tension dans les milieux de rapatriés du Var, sans toutefois débloquer la situation qui règne à Tourves, près de Saint-Maximin, où M. Eugène Ibagnes, président national, est toujours sous la protection d'un groupe de rapatriés armés, dans son domaine de Billardier. Huit autres rapatriés, inculpés dans le cadre de l'enquête ouverte après les attentats attribués au Comité justice pieds-noirs, demeurent placés sous mandat de dépôt.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a réunie le mercredi 23 octobre à son domicile de Sollies-Pont, près de Toulon, M. Mène — inculpé du délit de non-dénonciation de crime — a déclaré qu'il s'efforcerait de jouer un rôle modérateur au sein de son association *« bien qu'il soit déjà tard*, a-t-il dit, *pour que je puisse être assuré de réussir »*. M. Mène a également indiqué que M. Ibagnes, dont l'inculpation a été requise par la parquet de Draguignan, *« souhaitait être à Paris le 29 octobre pour assister à la réunion unitaire des associations nationales de rapatriés prévue à cette date, mais il accepterait ensuite de se présenter devant le juge d'instruction pour répondre des faits qui lui seront éventuellement reprochés »*.

Dans la déclaration qu'il a lue à la presse, M. Mène a notamment souligné que son association avait effectué *« un travail considérable pour la défense des rapatriés et surtout pour l'unification des associations. (...) Le monde des rapatriés n'a jamais été aussi près de cette union,* a-t-il ajouté, *et c'est pourquoi notre président ne doit en aucun cas être écarté des débats qui auront lieu la semaine prochaine à Paris »*.

« Si des rapatriés ont été amenés à commettre peut-être des actes répréhensibles, c'est qu'ils y ont été poussés par le désespoir », a encore déclaré M. Mène. *Quel crime reprocher à ces hommes ? D'être des créanciers de l'Etat lassés d'attendre leur dû et dans l'impossibilité d'obtenir par la voie légale réparation du préjudice subi par la perte de leurs biens. »*

Contre l'avis du parquet

Le vice-président de l'USDIFRA s'est plaint, d'autre part, qu'on lui ait fait subir le traitement réservé aux prisonniers de droit commun, avec lesquels lui et ses compagnons ont été incarcérés. Me Blanchot, son défenseur, a tenu à souligner, de son côté, que M. Guy Bellocq, le magistrat chargé du dossier, avait rendu son ordonnance de mise en liberté en passant outre aux réquisitions de refus délivrées par le parquet, lequel a finalement renoncé à interjeter appel.

Le sort des autres détenus a suscité, jeudi, la création, dans les Alpes-Maritimes, sur l'initiative de l'USDIFRA, du Front national des rapatriés (F.N.R.), de l'ANFANOMA, de la Maison des agriculteurs français d'Algérie (MAFA), de l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UDCAR) et du syndicat des titulaires de prêts de réinstallation, d'un premier *« Comité départemental pour la libération des militants rapatriés »*. Dans un communiqué publié à Cannes, les associations concernées *« demandent instamment au gouvernement de rendre la liberté à nos camarades emprisonnés et d'ouvrir des négociations sérieuses avec elles »*.

Elles appellent aussi *« tous les rapatriés à marquer leur solidarité à l'égard des familles des emprisonnés et à rester vigilants »*. Les responsables de ces associations ont annoncé la mise en place d'autres comités semblables dans les départements du Var, du Rhône et des Pyrénées-Orientales. Des motions doivent être déposées, dans un premier temps, auprès de chaque préfecture, et un comité national serait créé lors du rassemblement du 29 octobre, à Paris.

GUY PORTE.

● *En Côte d'Or*, une vingtaine de communes des cantons de Mirebeau et de Pontailler-sur-Saône ont décidé de boycotter la campagne lancée par la Fondation de France en faveur des personnes âgées *« devant le refus de la Caisse nationale vieillesse d'apporter sa part de financement dans le projet de construction de la maison de retraite de Mirebeau »* pour quatre-vingts vieillards, prévue depuis une dizaine d'années. — *(Corresp.)*

CARNET

Naissances

— Marie-Claire, Michel, David Zimmermann sont heureux d'annoncer la venue de
Judith.
20 octobre 1975.
1, résidence Monceau,
78420 Carrières-sur-Seine.

— M. et Mme Paul Goutille (née Vidil) laissent à Pierre la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Julie Marie Anne.
Maternité hôpital secteur privé Roanne.
3, impasse Jean-Mermoz,
Riorges 42300 Roanne.

Décès

— M. François Abram, son époux,
M. et Mme Michel Abram, ses enfants,
François, Gilles et Isabelle, ses petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Pfister, ses enfants,
Vincent et Mireille, ses petits-enfants,
M. et Mme Louis Guilbert, sa sœur et son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme François ABRAM,
née Jeanne Gazut,
survenu le 18 octobre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 22 octobre.
5, rue de Lorraine,
94230 Cachan.

— Mme Francis Basin, son épouse,
M. et Mme Wilfred Ryder, ses enfants,
Mark, Francesca, Nicole et Sophie Ryder, ses petits-enfants,
font part du décès de
M. Francis BASIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
O.B.E.,
survenu à Paris, muni des sacrements de l'Eglise, le 20 octobre 1975, à l'âge de soixante-douze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, le vendredi 24 octobre 1975, à 8 h. 30 (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e).
L'inhumation aura lieu le samedi 25 octobre, à 10 heures, au cimetière Caucade (avenue Sainte-Marguerite, à Nice), dans le caveau de famille.
39 bis, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

— Le personnel de la Société industrielle et commerciale (SIC) fait part du décès de son président-directeur général,
M. Francis BASIN,
survenu à Paris, muni des sacrements de l'Eglise, le 20 octobre 1975, à l'âge de soixante-douze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e), le vendredi 24 octobre, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu le samedi 25 octobre, à 10 heures, au cimetière Caucade de Nice (avenue Sainte-Marguerite), dans le caveau de famille.

— Mme Louis Clavel née Orliange,
M. et Mme Roger Mercier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Louis CLAVEL,
instituteur honoraire,
palmes académiques,
décédé subitement le 21 octobre 1975, dans sa quatre-vingt-unième année.
La levée du corps en son domicile, 71, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e), aura lieu le vendredi 24 octobre 1975, à 15 h. 30.
L'inhumation au cimetière Sud de Melun (S.-et-M.) aura lieu le même jour, vers 16 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Maurice COISSARD,
professeur honoraire
de mathématiques spéciales
au lycée du Parc, à Lyon,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à son domicile, le 18 octobre 1975.
Les obsèques ont eu lieu à Tournus.
31, rue Duguesclin,
69006 Lyon.

— MM. Guy, Yves, Alain Lévêque et leurs familles
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean LÉVÊQUE,
née Yvette Lamarche,
leur mère,
survenu à Paris, le 16 octobre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Limoges, le 20 octobre 1975.
Ue messe particulière sera célébrée à sa mémoire, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le vendredi 31 octobre 1975, à 11 h. 30.

— Nous apprenons la mort, à soixante-quinze ans, de notre confrère
Raymond PAUMIER.
[Responsable de la chronique nutrition de la revue « la Vie collective », Raymond Paumier a fondé en France, à Montgeron, les premiers restaurants d'enfants. Assistant du docteur Alexis Carrel et élève de Lucie Randoin, lauréat de l'Académie nationale de médecine, on lui doit les réels progrès accomplis dans le domaine de la restauration scolaire et de la restauration collective. Il était l'auteur de l'ouvrage « Un homme se penche sur leur assiette ».]

— M. Manfred Simon, chevalier de la Légion d'honneur, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris,
Mme Andrée-Rose Godard,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Marguerite, Louise SIMON,
née Godard,
leur épouse et sœur, survenu le 20 octobre 1975, à 2 h. 30 du matin, à l'hôpital de Beaumont, à Lausanne.
L'inhumation aura lieu le 22 octobre, à 11 heures du matin, au cimetière de Prilly.
« Requiescat in pace. »

— La baronne Charles de Wouters d'Oplinter, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
baron Charles de WOUTERS
d'OPLINTER,
subitement rappelé à Dieu le 18 octobre
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église d'Oplinter (Belgique).
Une messe sera célébrée le mardi 28 octobre, à 11 h. 30, à St-Pierre de Neuilly.
Ni fleurs ni couronnes, mais prières pour lui.

Remerciements

— Mme Germaine Pierdet, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques d'affection qui lui ont été témoignées lors du décès de
Mme Jacques BOUSQUET,
prie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine de trouver ici l'expression de sa profonde et douloureuse reconnaissance.

— M. et Mme Alphonse Levavasseur,
M. et Mme Georges Levavasseur,
Et toute la famille,
très touchés des sentiments qui leur ont été témoignés à l'occasion du décès du
chanoine LEVAVASSEUR,
expriment ici leur profonde gratitude.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée en l'église de la Madeleine à Paris le mardi 28 octobre 1975, à 18 h. 30, en souvenir de
M. Roger DELAHAYE,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
grand croix du Nichen el Iftikar,
sous-gouverneur honoraire de la Banque de l'Algérie,
ancien président du Crédit mobilier industriel SOVAC,
décédé le 28 juin 1975.
De la part de :
Mme Roger Delahaye,
M. et Mme Dominique Savary,
MM. Jean-Marie et Françoise Delahaye.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de
René AUCOURT,
ancien préfet,
une pieuse pensée est demandée par son épouse à tous ceux qui ont gardé son souvenir.

— Une pieuse pensée est dem[...] à ceux qui ont gardé le sou[...] de
Mme Ludovic DAVID,
née Marie-Colette Ledoux,
rappelée à Dieu le 23 octobre [...]

— Une prière est demandé[...] union spirituelle avec les ai[...] tous ceux qui ont connu et ai[...] docteur André LIMOUZIN-LAM[...] en ce premier anniversaire [...] disparition.

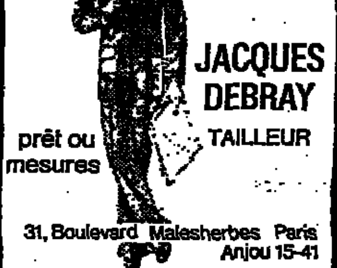
Visites et confére[nces]

VENDREDI 24 OCTOBR[E]

VISITES GUIDEES ET PR[OME]NADES. — Caisse nationale [des] monuments historiques. — 14 [h.,] 42, avenue de Gobelins, Mme Dé[...] « Manufacture des Gobelins [». —] 15 h., métro Cité, Mme Phili[...] « L'île de la Cité ». — 15 h., 2[...] Etienne-Marcel, Mme Saint-Gir[ons :] « Quartier des Halles : hôte[l de] Bourgogne et alentours ». — [...] 14, rue La Rochefoucauld, Mme [...]jovic : « L'atelier de Gustave [Mo]reau ».

15 h., musée du Louvre, pa[villon] de Flore : « Le studiolo d'Is[abelle] d'Este » (Mme Angot). — 1[...] 168 ter, boulevard Saint-Germ[ain :] « Saint-Germain-des-Prés et [son] quartier » (Mme Camus). — 1[...] 2, rue du Cherche-Midi, Mme J[...] « Depuis le fournil de Poilan[e en] passant par des boutiques du [quar]tier » (Mme Hager).

CONFERENCE. — 20 h. 30, 26 [...] Bergère, M. Albert Meglin : « L'[uni]vers est-il incohérent ? Les gra[ndes] lois naturelles qui mènent le mo[nde et] leurs conséquences » (L'homme [et la] connaissance).



A L'HOTEL DROUOT

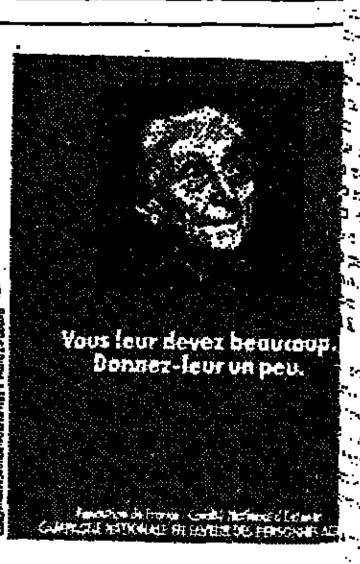
Vendredi

VENTES

S. 5. - Estampes écoles anciennes et du XVIIIe au XIXe siècle. Mlle Rousseau. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne. — S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 10. - Art Déco. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 11. - Art Précolombien. M. Roudillon. Mes Boisgirard.
S. 12. - Bib. Meubl. Me Deurbergue.
S. 14. - Bons meub. Me Pescheteau.
S. 19. - Timbres. — Mes Ribault-Menetière, Marlio.

VENTE à VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, c.-p. ass.,
DIMANCHE 26 OCTOBRE.
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
S. 1. - 10 h. 30 TAPIS D'ORIENT
14 h. GRANDS VINS
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
ORFEVR. franç. XVIIIe - Bijoux
Exposition vendredi et samedi.







ARTS ET SPECTACLES

usique



L'automne éclaté

Depuis 1968, les Semaines
dcales internationales de
ls s'étaient concentrées sur
iques journées, chacune
sacrée à un des grands noms
la musique contemporaine,
n une formule dont Maurice
ret fut l'artisan pendant six
et qui semblait répondre
goût d'un public jeune et
breux.

u 1973, les SMIP et leur
get se trouvent englobés
s le Festival d'automne, et
ement qu'elles représen-
nt disparait avec celui qui
it su le créer. Désormais, le
ponsable musical — Jean-
ude Eloy, en 1975 — ne sera
mmé que pour un an, ce qui
lui permettra pas — mais
ce vraiment le but recher-
? — de s'engager dans une
tique artistique trop précise.

Après une année de transi-
, les SMIP ont donc retrouvé
nouveau souffle ; en trois
ps, cette fois : Boulez et les
étains pour commencer (fin
embre, début octobre), Kagel
les Chants de l'Islam (en
embre), et, entre les deux,
Journées de la SMIC, précé-
s d'une sorte de séminaire
nebel (du 23 au 30 octobre),
naturellement, la création
dernier ouvrage d'Olivier
siaen : « Des canyons aux
les... ».

En France, la SMIC —
été internationale pour la
ique contemporaine, — on
ait plus très bien ce que
, sinon qu'elle a été fondée
923 et qu'il y est fait allu-
pas toujours en bien, dans
rrespondance de la plupart
compositeurs de notre
ue... Son festival, il est vrai,
est pas tenu à Paris depuis
« Raison de plus, nous dit
-Claude Eloy, pour l'inviter
année : c'est un organisme
existe avec ses qualités et
-être ses défauts, il n'y a
ne raison de l'ignorer. »

acun des vingt-huit pays
existe une section de la
C a envoyé des partitions ;
ents au total, dont vingt-
ont été retenues par la
mission internationale de
tion présidée par Xenakis,
mission qui réunissait
onatoni, C. Halffter, J. Mor-
son, K. Toda et G. Trem-

rmi deux cents bandes
nétiques reçues, le comité
çais (président, Jean-Claude
) a sélectionné les seize
res électro-acoustiques qui
plètent le programme de ces
concerts.

De la musique nouvelle aux
nts religieux de l'Islam,
ière étape (du 18 au
novembre) des SMIP 75, il
ait peut-être pas de meil-
e transition que « Mare
trum », de Kagel, créée le
s dernier au Festival de
in et qui, en inversant les
nées de l'histoire — il s'agit
a découverte de l'Europe par
tribu d'Amazonie, — pose
ermes musicaux le problème,
ours actuel, de la coloni-
on artistique et du génocide
urel...

GÉRARD CONDÉ.

Les représentations de *Mare
trum* seront précédées de qua-
exécutions d'*Acustica*, de
el, du 5 au 8 novembre, au
éo Galliera.

La branche lyrique (solistes et
urs) du Syndicat français des
stes interprètes (C.G.T.) proteste
re la décision de Daniel Baren-
, chef permanent de l'Orchestre
Paris, visant à constituer un
ur amateur de deux cents per-
, attaché à cette formation
Monde » du 11 octobre). La
A. précise qu'elle ne saurait
pter que l'activité amateur se
stitue à l'exercice professionnel
arts du spectacle ».

« SAMSON ET DALILA » A L'OPÉRA :
le retour de la convention

Au temps où l'on remonte à tour de bras et où l'on enregistre à tour de disque les opéras les moins connus de Verdi et de Rossini, en attendant ceux de Meyerbeer et d'Halévy, il était tentant de ressusciter pour le public français, souvent frustré, « le plus parfait des opéras français » (avant Pelléas*) selon Paul Dukas, ce* Samson et Dalila*, de Camille Saint-Saëns qui fut créé par Liszt à Weimar en 1877 et fit longtemps en France une belle carrière.*

La nouvelle présentation de l'Opéra, malgré certaines qualités, dégage cependant beaucoup d'ennui. Il eût fallu sans doute la faire bénéficier de la même cure de jouvence que les Vêpres siciliennes*, que* Faust *ou que les* Troyens *(eux de Genève), c'est-à-dire une réalisation délibérément moderne. Et peut-être rechercher le vigoureux souffle biblique qui subsiste sous les oripeaux de la fin du siècle. Malheureusement, le vent a tourné et l'on se complait dans une certaine mode rétro qui s'attendrit sur les pires conventions esthétiques du vieil opéra, une mode qui risque de coûter cher.*

C'est enfermer la musique de Saint-Saëns dans son néo-classicisme distingué, dont il n'est pas sûr qu'un électro choc ne pourrait la faire sortir... Car elle ne manque ni de vigueur, ni de charme mélodique, ni de style dans ses grandes séquences d'oratorio avec d'admirables chœurs et invocations, ses duos sentimentaux, ses épisodes instrumentaux d'une forme parfaite (à côté des ballets d'une couleur locale bien frelatée), même si l'on a du mal à croire que l'expression spontanée l'emporte sur l'écriture concertée d'un maître technicien. Les imitations de Berlioz sont plus candides et apparentes, mais il y a en même temps chez lui un génie autrement créateur, d'une liberté et d'une intensité qui ne trompent pas.

Jacques Dupont a tenté de simplifier les décors, mais toutes ces pierres, le temple triangulaire de Dagon, les escaliers et les arcs-boutants des murailles dans le style de Baalbek, malgré leur monumentalité, restent trop réalistes; au dernier acte, l'espèce d'immense perspective en trompe-l'œil à la manière des baroques, aboutissant aux colonnes penchées, a grande allure, bien qu'elle soit démentie par la ligne plane de la scène, et l'écroulement final a le défaut de n'ensevelir que Samson, en épargnant les Philistins dans le temple. La bacchanale, du moins, par ses groupes, ses couleurs et ses admirables lumières, présente un vaste tableau d'orgie à la manière de Delacroix, malgré son ballet aussi ridicule que la musique « arabe » de Saint-Saëns.

La mise en scène de Pierre Faggioni (qui fut l'assistant de Visconti et de Vilar) ne semble guère convaincante : on a trop vu de ces vieillards barbus couleur de terre s'appuyant péniblement sur leur houlette, de ces prophètes aux airs inspirés « laissant venir à eux les petits enfants », de ces conjurés éclairés par les feux d'un brasier, de ces amoureux ramassant comme dans Carmen *« la fleur que tu m'avais jetée », sans compter le geste vainqueur de Dalila brandissant la chevelure de Samson, comme Salomé la tête de Jean-Baptiste ou Judith celle d'Holopherne. Et, à travers les éclairs que Yahvé distribue généreusement et ponctuellement, dès que Samson se laisse aller à sa passion, ce duo d'amour lourd et guindé est une étrange entreprise de séduction.*

Guy Chauvet est cependant un très bon Samson comme il fut un bon Enée; sa voix corsée a pris assurance et rectitude, et ses attaques de fort ténor, avec leur vigoureuse poussée initiale, n'aboutissent plus au cri ; il joue avec conviction ce rôle de « juge » à la chair un peu faible et mériterait d'être mieux dirigé. Fiorenza Cossotto bronze de plus en plus sa voix dans le grave, où elle devient très rauque sans être prenante, mais le médium et l'aigu, surtout dans la douceur, restent admirables et d'une tendresse enjôleuse, malgré son physique et son jeu assez durs pour une Dalila.

Auprès d'eux, Robert Massard, toujours aussi sûr, avec cette voix tendue et véhémente, incarne le grand-prêtre païen, et, de même, Jules Bastin donne une véritable stature au bref rôle du vieillard hébreu, alors que Joseph Rouleau afflige Abimelech d'un dangereux vibrato. Les chœurs de Jean Laforge sont mis magnifiquement en valeur par la musique de Saint-Saëns, bien que les femmes aient quelque tendance à se remettre à crier. Et Georges Prêtre dirige avec un fougueux lyrisme, sans toujours pleinement équilibrer ses plans sonores, cette représentation où il y a malgré tout plus de bonnes intentions que de réussites.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 25, 27, 31 octobre et sept soirées en novembre (20 heures).

HISTOIRE

La mort d'Arnold Toynbee

(Suite de la première page.)

Raymond Aron, dans la préface, parlait de cette « œuvre monumentale, la plus célèbre et la plus controversée de l'historiographie contemporaine, refusée avec un mélange d'envie et de mépris par la majorité des historiens professionnels (1) ».

Le mystérieux problème de la genèse, puis du déclin des formes d'organisation sociale, qui marquent à un moment donné une communauté de nations, hante nos consciences. Au début du vingtième siècle, Oswald Spengler avait évoqué *devant elles le spectre de la* déchéance de l'Occident. L'élargissement de nos perspectives historiques, l'expérience tragique du déclin d'une Europe qui dominait le monde en 1914 et qui, trente ans plus tard, semblait presque n'y plus compter, confèrent une poignante actualité à toute méditation sur ce thème.

A. J. Toynbee évalue depuis le début des temps historiques le nombre des civilisations que l'on peut distinguer à trente-quatre, dont cinq subsisteraient dans le monde actuel : la civilisation chrétienne occidentale, la chrétienne orthodoxe, la société islamique, la société hindoue, la société d'Extrême-Orient. Groupements vraiment distincts par leur originalité culturelle, mais évidemment plus *ou moins parents*, et soumis en tout cas aux mêmes lois de développement. Pour dégager ces lois, Toynbee ne procède point par induction, à partir d'un récit ordonné dans les cadres de la chronologie auxquels tiendrait un historien. C'est *à l'analyse philosophique*, à l'observation psychologique et sociologique, volontiers aussi à l'interprétation des mythes où s'expriment les leçons de l'expérience humaine, qu'il demande des suggestions, pour les éprouver ensuite dans une série de confrontations avec des cas historiques précis.

De là une œuvre singulière, à la fois d'une rigoureuse logique et d'une extraordinaire luxuriance, puisque chaque étape de ce discours est franchie à travers un foisonnement d'exemples, « choisis sur tout le parcours et dans toute *l'ampleur de l'histoire* ». Une démonstration, où les autorités invoquées sont, plus souvent que nos historiens scientifiques, les grands poètes de l'humanité, de la Bible ou de Platon jusqu'à Shakespeare, Shelley, Browning et Bergson. Somme toute, une composition lyrique, de cet étonnant lyrisme des Anglais, devant lequel nous, Latins, perdons pied, quoique nous aimions le sentir toujours en contact avec le réel, le concret, l'humain, étonnamment sensible à la vie.

La « thèse » centrale — Toynbee ne recule pas devant ce mot peu agréable aux purs historiens, — c'est que les civilisations, loin d'être le produit d'un milieu favorable ou des qualités innées d'une race, naissent de la réplique des hommes au défi de la nature ou des épreuves intérieures et extérieures. Les sociétés fortes se forgent dans l'adversité. Leur progrès est assuré par l'élan imprimé par des personnalités ou des minorités créatrices, lesquelles ne peuvent avancer qu'en entraînant « le gros de l'humanité passive » par la seule vertu de leur exemple et de la persuasion. Leur fragilité résulte donc du délicat équilibre entre les groupes de la caravane humaine. Si la minorité créatrice perd sa vertu et tente de maintenir par la contrainte la position qu'elle a cessé de mériter, si la masse demande son salut à de faux sauveurs, aux conquérants, à l'État, aussitôt le déclin commence. Bientôt déchiré par l'opposition intérieure ou les *attaques extérieures d'un « prolétariat »*, c'est-à-dire d'un groupe qui ne fait pas moralement partie de l'ensemble (une masse déshéritée dans la nation, des barbares aux frontières), le corps social va vers le schisme et s'abandonne à la débâcle.

Au cours de l'histoire, la plupart des civilisations ont ainsi disparu. Vivante encore, la nôtre, la civilisation chrétienne occidentale, doit-elle passer pour condamnée inexorablement à rejoindre celles qui l'ont précédée ? Toynbee n'a pas voulu l'admettre. Certes, il reconnaissait des stigmates évidents de déclin. Une rapide succession d'événements catastrophiques a fait germer dans les âmes une angoisse. Mais souvenons-nous de la leçon de l'histoire : les guerres, l'assaut des barbares, n'ont raison que des sociétés incapables de relever le défi du destin.

ANDRÉ LATREILLE.

(1) Voir l'article que Paul Gillet avait consacré à cette publication dans « le Monde des livres » du 25 avril 1975.

Une double carrière

Né à Londres le 14 avril 1889, Arnold-Joseph Toynbee a mené tout au long de sa vie une double carrière scientifique et politique.

« Fellow » puis « tutor » de Balliol College à Oxford, c'est là qu'il recevra de 1912 à 1915 sa forte culture humaniste. Cependant, il hésitera d'abord entre l'enseignement universitaire et la diplomatie. Les dates en témoignent : de 1914 à 1918 membre du Political Intelligence Department au Foreign Office ; en 1919 membre de la délégation britannique à la Conférence de la paix de Paris ; de 1919 à 1924 professeur d'études byzantines et de la Grèce moderne (découverte dès 1912) à l'université de Londres.

*Entre temps il avait été appelé, en 1922, par Headlam-Morley au Royal Institute of International Affairs. Il y dirigera pendant plus de vingt ans la publication de l'*Annual Survey of International Affairs.

A ces titres s'ajouteront encore, en 1925, celui de directeur d'études au Royal Institute of International Affairs, de directeur de recherches d'histoire internationale à l'université de Londres. Plus tard encore, entre 1943 et 1946, ceux de directeur du Research Department au Foreign Office, de membre de l'Institut archéologique d'Athènes.

Arnold-J. Toynbee sera encore membre de la British Academy, et, le 15 novembre 1965, il succédera à Sir Winston Churchill comme associé étranger à l'Académie des sciences morales et politiques, et y prononcera, en avril 1968 un remarquable éloge de son prédécesseur.

Cependant, cette vie publique ne restera ni figée ni conformiste. Ainsi, dès 1922, fidèle à son analyse et à ses conceptions exprimées dans The Western Question in Greece and Turkey, *Arnold Toynbee se prononcera contre l'occupation de Smyrne par les autorités grecques, et ses positions lui vaudront de devoir renoncer à sa chaire de littérature et d'histoire au King's College.*

Plus tard, toujours attentif aux grandes questions d'histoire contemporaine, il fera savoir, au lendemain de la seconde guerre mondiale, que la Grande-Bretagne commettait une erreur capitale en refusant de se joindre au mouvement d'unification de l'Europe de l'Ouest et que, de toute façon, elle ne pourrait demeurer à l'écart de ce mouvement.

En 1969 encore, mais sans avoir prévu les conséquences, il publiait dans le Statesman *de Calcutta un article dans lequel, historien des religions, il comparait Gandhi, dont on célébrait le centième anniversaire de la naissance, et Mahomet. Les musulmans de l'Inde y virent une offense et y réagirent en déclenchant une émeute qui causa plusieurs morts. Défenseur du tiers-monde avant même que le mot ait existé, il était très critique à l'égard de la politique israélienne.*

Les œuvres d'Arnold Toynbee ont accompagné cette vie. Entre 1924 et 1950, vingt-quatre volumes seront publiés portant d'abord la seule signature de Toynbee, puis rédigés en collaboration avec les meilleurs spécialistes. Parmi eux : Greek Historical Thought *et* Greek Civilization and Character *(1926),* A Journey in China *(1931),* Civilization on Trial *(1948).*

Mais l'œuvre personnelle, majeure, celle sur laquelle restera fondée sa notoriété, demeure A Study of History, *cet ensemble de douze volumes échelonnés de 1934 à 1961, et dont les lecteurs français n'ont, pour l'heure, qu'une synthèse en un volume présentée sous le titre* l'Histoire *(Elsevier-Sequoia, 1975).*

DES ARGENTINS A PARIS

« Otro Cine »

Dans un *a parte* du film d'Edgardo Cozarinsky, « ... » *(sic)*, un personnage note que le tiers-monde se porte beaucoup à Paris. Evidemment l'habit ne fait pas le moine, pas plus que le slogan ne recouvre la réalité. A chacun sa marge d'interprétation. Ces trois films argentins — celui de Cozarinsky, *Alliance pour le progrès* de Julio Luduena, et *la Famille unie attendant l'arrivée d'Hallewyn* de Miguel Bejo, — groupés sous le titre « *Otro Cine* », ont en commun d'avoir été tournés à la veille du retour de Juan Peron dans son pays, d'avoir été brièvement libérés de la censure sur l'intervention d'Otavio Getino (coréalisateur de *l'Heure des brasiers*, responsable du contrôle des films pour quelques semaines, après le retour au pouvoir du vieux dictateur), puis, aussitôt après le renvoi de Getino, de s'être vu retirer le visa d'exploitation qui leur avait été accordé.

Les films de Cozarinsky et de Luduena en particulier se dressent à la fois contre la mode tiers-mondiste et contre le documentaire du type *l'Heure des brasiers* au nom *d'un engagement politique. Leurs* auteurs dénoncent dans leurs déclarations le système de communication, à leur avis simplificateur et terriblement réducteur, qu'a mis à la mode le film de Getino et de Solanas. En même temps, ils partent à la découverte d'un nouveau langage cinématographique, « déconstruit », non transparent, qui refuse toute identification du spectateur aux images sur l'écran et implique la collaboration active de ce dernier au travail de mise en scène, un peu comme dans les films récents de Daniel Schmidt, des Straub, et si l'on veut d'André Téchiné.

● Dans « ... » un personnage de la vieille droite, selon Cozarinsky, traverse divers milieux. Des sketches bien isolés, bien détachés, sans autre lien que ce personnage passe-partout, sont traités selon des techniques contradictoires, et nous reprenons encore l'analyse de l'auteur : ici, lumière plate et coupes brusques de montage à la façon nouvelle vague ; là, caméra 16 mm, tenue à la *main ou non, se promenant dans les* rues de Buenos-Aires avec en contrepoint un texte pompeux sur le développement de Calcutta. La religion, l'église, à un moindre degré l'armée, restent la cible favorite d'un texte très écrit, illustré par des images en couleur assez luxueuses qui étalent à plaisir la vacuité du mode de vie d'une certaine bourgeoisie argentine.

● *Alliance pour le progrès* emprunte plus clairement au théâtre, recourt à l'arbitraire des situations. Il oppose sur un mode non réaliste *un pouvoir made in U.S.A.*, des guérilleros, des intellectuels de gauche à l'âme noble. Il dessine à travers *un récit fragmenté*, mais bien ordonné, le jeu d'intérêts subtil qui se cache derrière la violence féroce du système en place (une scène de torture est quasi insoutenable) et qui ne peut être contré que par une autre violence, libératrice, non moins féroce.

● *La Famille unie attendant l'arrivée d'Hallewyn* se contente de pasticher le traditionnel film italo-américain de vampires pour mettre en évidence une imperceptible lutte de classes entre bourgeois et exploités, une attente indéfinissable pesant sur tous, celle du retour du père, qui, pour un Argentin, ne pouvait être que le vieillard Peron. Le canular le plus poussé, dans un style de cabaret semi-pornographique, frôle l'intuition la plus surprenante : retour du père il y a bien eu, pour le malheur du peuple argentin.

LOUIS MARCORELLES.

★ La Seine (v.o.), en alternance.

Le théâtre de Javier et Rafael

Ils s'appellent Javier Arruyelo et Rafael Lopez Sanchez. L'un est brun ; l'autre blond. Ils sont nés à Buenos-Aires, y ont vécu dix-huit ans. Ils en sont partis avec le groupe T.S.E., n'y sont jamais retourné. Ils ont rompu avec leur pays, celui qu'ils ont connu n'existe plus. Ils furent ceux qui ont écrit *Godes*, *Futura*, *Histoire du théâtre*, *Comédie policière*. Aujourd'hui séparés, ils sont ceux qui ont écrit, qui mettent en scène *l'Interprétation*.

Avec le groupe T.S.E., ils ont beaucoup travaillé, et à force de travailler, beaucoup appris. Ils ont appris à porter le regard d'un voyageur sur la langue française comme sur un paysage à photographier. *Histoire du théâtre* est *un voyage parmi des immeubles* officiels. *Comédie policière* dans les vieux quartiers résidentiels. Cette fois, ils ont parcouru une avenue qui borde la mer, avec des cafés; des bars à juke-boxes. Exilés, ils naviguent au milieu d'un océan, entre le français et l'espagnol. Quand ils ont envie d'exotisme, ils parlent italien, et c'est en anglais qu'ils ironisent sur « *les futilités parisianistes* ».

Ils sont nés avec le « nouveau roman », avec ce qu'ils appellent le théâtre Knoll. Revenir aux « sixties », pour eux, n'est pas rétro, plutôt classique. C'est la base de leur culture. *Ils* ont fait leurs classes avec les phrases obsessionnelles du théâtre de l'incommunicabilité, avec les gestes hypnotiques du théâtre cérémonial. Ils ont découvert les monstres sacrés chez Tennessee Williams — dont une scène d'*Un Tramway nommé Désir* terminait *Histoire du théâtre*, — qu'ils ont connu par les films tirés de ses pièces, diffusés à la télévision, version doublée. Le « premier degré », Javier et Rafael ne savent pas ce que c'est. « *Nous sommes des chambres d'écho, nous vivons dans un monde de références* », disent-ils.

L'Interprétation est celle que Fay Baxter, chanteuse retraitée, déjà leur héroïne dans *Comédie policière*, donne de sa vie, et l'in*terprétation qu'en donne* Myriam Mezières. Un soir, ils l'ont vue pleurer en sortant de scène, et, fascinés, ont écrit pour elle. Ils sont partis de l'image qu'ils se faisaient d'elle, ont voyagé à travers sa voix, à travers sa manière de bouger. Ils lui ont donné des mots, ils ont dessiné des dialogues qu'ils ont redessinés avec des gestes. « *Des mots à dire. Nous ne faisons pas de littérature écrite.* »

A travers le graphisme des phrases en mouvement, ils se racontent, par voie détournée, par chemin de traverse, par la bouche de Myriam Mezières. « *Nous ne sommes pas des femmes du monde, nous refusons la frivolité* », disent-ils.

COLETTE GODARD.

★ Bio-Opéra; 21 heures.

UNE AGENCE INTERNATIONALE POUR LUTTER CONTRE LE VOL DES ŒUVRES D'ART

Des experts d'art et des représentants des principales religions de vingt pays se sont réunis à Florence pour étudier la création d'une agence internationale de surveillance pour la lutte contre le vol des œuvres d'art et la protection des monuments religieux. L'agence, qui siégera à Florence, serait rattachée aux Nations unies et jouerait le rôle d'une banque d'information sur les méthodes de protection des monuments et des musées, la législation dans le domaine artistique, les techniques de restauration. Elle tiendra également un fichier des escrocs et trafiquants les plus connus et sera en mesure d'offrir aux pays demandeurs des services d'« équipes d'urgence » pour réprimer le trafic illégal des œuvres d'art qui connaît un développement inquiétant dans le monde, certains pays — tels l'Italie — *faisant l'objet* d'un pillage systématique de leur patrimoine culturel et religieux.

UN APPEL DE LA FÉDÉRATION DU SPECTACLE EN FAVEUR DU THEATRE PRIVÉ

La Fédération nationale du spectacle (C.G.T.) a lancé un appel, au cours d'une conférence de presse, « *pour la sauvegarde du théâtre privé* ». Les responsables syndicaux ont rappelé que, « *depuis vingt-cinq ans, on assiste, en moyenne, à la fermeture d'un théâtre par an* », et que, « *en cinq ans, les effectifs ont été réduits d'au moins 30 %* ». *Ils* ont dénoncé la politique du secrétariat d'Etat à la culture et de la Ville de Paris, auquel ils reprochent sa participation « *dérisoire* » au Fonds de soutien.

Des discussions sont en cours en vue d'une réforme du finan*cement du Fonds de soutien* aux théâtre privés. D'autre part, la Fédération nationale du spectacle appelle le personnel des théâtres de Paris à un meeting qui se tiendra le 24 octobre, à 10 h. 30, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Le meeting sera suivi d'une manifestation.

■ Le Trophée Dussane 1975 a été décerné à Jean-Laurent Cochet pour l'ensemble de ses mises en scène de théâtre et pour son travail de professeur au Conservatoire d'art dramatique de Paris, *dont il a démissionné à la fin de* la saison dernière.

■ Quinze hommes et onze femmes ont *été admis* au concours d'entrée du Conservatoire d'art dramatique de Paris, dont les épreuves se sont terminées le mardi 21 octobre. Quatre cent cinquante-neuf candidats *s'étaient présentés*.

■ Le Prix du secrétariat d'Etat à la culture du 3e Festival international du film musical et chorégraphique de Besançon a été décerné, à l'unanimité, au réalisateur d'Allemagne fédérale, Hugo Niebeling pour le long métrage « *Duo concertant* ». Le *Prix du* public a été décerné au même réalisateur pour « *Sérénade* ».

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 23 octobre

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Elektra.
Odéon, 20 h. : Lear.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Surena.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Omphalos Hôtel. — Grande salle, 18 h., 20 h. et 22 h. : Cinéma d'animation (Annecy 75).
TEP, 20 h. 30 : Cinéma.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 20 h. 45 (salle Papin) : Polk.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation.
Centre américain, 21 h. : Bajazet.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 22 h. 45 : Attendons la fanfare.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pique-Soleil.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sade ; 23 h. 30 : Fando et Lis.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Romain Bouteille ; 21 h. : Anne Sylvestre.
Mouffetard, 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Musée Guimet, 20 h. 30 : Mimodrames.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Le Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Tertre, 20 h. 30 : Ombres ; les Punaises.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : Pit à pat ; 23 h. : Angels of Light.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre, 21 h. : Un couple pour l'hiver. — La Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes. — Salle II, 20 h. 30 : Bilitis.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Forêt sacrilège ; 21 h. : Créanciers. — Petite salle, 21 h. : le Pélican (film).
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Théâtre de l aPlaine, 21 h. : Hinkarmann.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 21 h. : la Margrave.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Rufus.
Chelles, Centre culturel, 21 h. : Dom Juan par les femmes.
Courbevoie, M. J. C., 21 h. : le Jardin d'à côté.
Créteil, Maison des arts, 20 h. : Tartuffe.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 14 h. : le Pavillon au bord de la rivière.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : la Sensibilité frémissante.
Malakoff, Théâtre, 21 h. : Ludwig, liberté d'être fou.
Versailles, Théâtre Montansier, 17 h. 30 : Lily Laskine, harpe.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Woyzeck.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Nadine M... 22 h. : Ça va pas mieux ; 23 ... Frissons sur le secteur ; 24 ... Poker Boys.
Au Vrai Chic parisien, 21 h. : A... on fait l'artiste ?
Blancs-Manteaux, 18 h. 30 : J. ... lin ; 20 h. 30 : J. Villeret ; 21 h. ... J. Favreau ; 22 h. 45 : P. Tisser...
Café d'Edgar, 21 h. : Opéra-Sa... 22 h. 30 : les Poings crispés ... l'ombre.
Café de la Gare, 19 h. 30 et 22 ... le Graphique de Boscop.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. ... l'Architecte et l'Empereur ... syrie.
Le Fanal, 20 h. 45 : Jacques le F... liste ; 22 h. 30 : la Petite M... nique.
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Amour ... joues.
Le Jour-de-Fête, 20 h. 45 : J. M... zac ; 22 h. : Parodie perdue.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Monteh... 22 h. 30 : Cami.
P'tit Théâtre, 20 h. 15 : Poing fi... 22 h. : Frank Einstein à Paris.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la Ja... sière ; 22 h. 30 : la Grimace. Salle II, 20 h. 30 : Genica G... 23 h. 30 : Peau d'homme.
Vieille-Grille, 21 h. 30 : Aris... Demonico.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand J...
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : N... etc., etc.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Specta... argentin.

Les chansonniers

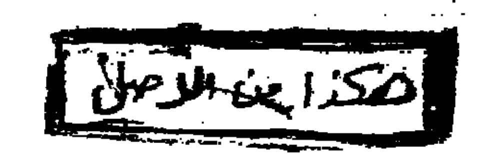
Caveau de la République, 21 h... Y'a du plus mal dans l'un ... mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis compr...
Dix-Heures, 22 h. : Dix-Heures, p... tes ouvertes.

Les concerts

Salle Rossini, 18 h. 30 : Arcane (R... vel, Fauré, Debussy).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Quatu... Bernède (Beethoven).
Maison de la radio, 20 h. 30 ... Orchestre de chambre de Radi... France, dir. Bruno Amaduc... (Dall'Abaco, Marcello, Scarlat... Locatelli, Vivaldi).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orche... tre de Paris, dir. D. Barenboi... (Mozart, Saint-Saëns).
Eglise danoise, 21 h. : Ensemble ch... ral de Copenhague (Bach, Buxt... hude, Laub, Brahms, Mendelssohn...

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Marti... 20 h. 45 : Ballets Roland Pet... (Coppelia).
Théâtre de Paris, 21 h. : Schéhérazade.
Théâtre Présent, 18 h. 30 : Horizon danse compagnie.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Grande Course autour du monde, de S. Edwards ; 18 h. 30 : Ils n'ont que vingt ans, de D. Daves ; 20 h. 30 : Sandra, de L. Visconti ; 22 h. 30 : le Limier, de J. Mankiewicz.

Les exclusivités

JEUNE FILLE LIBRE LE SOIR (LA BABY-SITTER) : Cambronne, 15e (734-42-96), U G C - Gobelins, 13e (331-06-19), Biarritz, 8e (359-42-33), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Rotonde, 6e (633-08-22), Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA BETE (Fr.) (**) : Omnia, 2e (231-39-36), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
BLACK MOON (Fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).
CACHE-CACHE PASTORAL (Japon, v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marboeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
LE FAUX CUL (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin Rouge, 18e (606-34-25).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Athéna, 12e (343-07-48), Capri, 2e (508-11-69).
GUERRE ET AMOUR (Am., v.o.) : Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Liberté Studio, 12e (343-01-59), Rex, 2e (236-83-93).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; jusqu'au 23 Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; à partir du 24 Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88).

Les films nouveaux

OH ! AMERICA, film français de Michel Parbot. — V. am. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-45-76) ; — V. f. : Balzac, 8e (359-52-70), Studio Raspail (326-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Vendôme, 2e (073-97-52).

MORT D'UN GUIDE, film français de J. Ertaud et H. Grange — Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA CHEVAUCHEE SAUVAGE, film américain de Richard Brooks, avec Gene Hackman — V. o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25). — V. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Images, 18e (522-47-94), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MILESTONES, film américain de Robert Kramer et John Douglas. — V. o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

CATHERINE ET Cie, film français de Michel Boisrond. — Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Fauvette, 13e (331-56-86), Nations, 12e (343-04-67), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

KUHLE WAMPE, film allemand de S. Dudow. — V. o. : Olympic, 14e (783-67-42). J. imp.

CHOBIZENESSE, film de J. Yanne, avec R. Hirsch et Catherine Rouvel. — Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta (797-95-02), Dragon, 6e (548-54-74), Cambronne, 15e (734-42-96).

HU-MAN (Fr.) v. ang. : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; jusqu'au 23 : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-60-74), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 14 h. 15 et 20 h.
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
LE JOUR DE L'AMOUR (Mex.) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LENNY (A.) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
MOISE ET AARON (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A.) v.o. : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-83).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PARFUM DE FEMME (It.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam. et dim.) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PARRAIN No 2 (A.) (*) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxéville, 9e (770-72-87).
PHASE IV (A.) v.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
PIROMANI (Georg.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ROLLERBALL (A.) (**) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Capri, 2e (508-11-69), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
TARZOON LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg.) (*) v.am. : Ermitage, 8e (359-15-71), La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-87), Caravelle, 18e (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Panthéon, 5e (033-15-04).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) (Stéréo-S.) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
VIVA PORTUGAL (All.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

RADIO-TÉLÉVISION

VU
Gentille jeunesse

Réjouissons-nous, il y a du progrès. On se plaignait toujours, du temps de l'O.R.T.F., de l'absence de jeunes à l'écran. On avait raison. C'était ridicule. Même les émissions les concernant n'étaient pas faites par eux, mais pour eux, ou sur eux. Ils n'avaient pas le droit à la parole. A présent ils l'ont. Tous les mercredis sur l'A 2 les jeunes parlent aux jeunes, à « Un sur cinq » d'entre nous. Ils discutent de la peine de mort, ils regardent des bandes dessinées, ils bricolent, ils jouent du xylophone, ils écoutent de la musique pop'. Ils sont bien là, ils sont entre eux. Patrick Lafont passe la tête de temps en temps pour voir si tout va bien. Pour les présenter, les encourager, les complimenter, les stimuler.

Ils en ont besoin. Ils sont un peu intimidés, un peu maladroits, pas habitués forcément aux responsabilités qu'on leur confie : un reportage sur un club de radio amateurs dans l'Essonne, une leçon de musique classique, l'interview d'un représentant des Jeunes Agriculteurs. Ils s'y feront, ils s'y font déjà. Et c'est presque dommage ; on aimerait retarder le moment où la routine succédera au rodage. A voir tourner, soir après soir, chevaux de manège fatigués, aveuglés, polis, pâlis sous le harnais nos présentateurs patentés, on trouve bien du charme à cette gaucherie nimbée d'enfance, à ces à-coups, ces ruptures de rythme, à ces chutes de tension.

Ils accrochent, c'est certain. On leur écrit. Ils répondent. Ils tiennent compte des critiques et des désirs du public, leur public. Un exemple : la mode, rubrique inaugurée il y a environ un mois avec une séquence démodée, ridicule, du genre défilé de mannequins, commenté par la première vendeuse : « ...ici l'incrusté laisse passer l'ourlet »... Lettres, cartes postales, coups de téléphone. On les engueule de tous côtés. Ils ne se vexent pas, ils changent à la demande de ton, de style, oublient les robes de cocktail et se rabattent sur les blue-jeans.

Ils sont gentils, oui, pleins de bonne volonté, de sérieux, de gaieté. Trop gentils au goût de certains. Il y a du vrai. Ce qui manque sous le grand soleil de ces projecteurs nimbés de rose, c'est un peu d'ombre, un peu de mystère, un esprit, je ne dirai pas plus négatif, mettons moins positif. Est-ce qu'on ne les autoriserait pas à venir nous entretenir aussi de ce qu'ils n'aiment pas, de ce qui les choque, les dégoûte ou simplement les déprime dans ce qu'ils lisent, ce qu'ils entendent, ce qu'ils voient autour d'eux ? Est-ce qu'on ne leur permettrait pas de pousser de temps en temps un coup de gueule, un cri d'alarme, bref de chahuter un peu ? S'ils ne sortent jamais les griffes, ces adolescents donneront bientôt l'impression de se regarder les ongles. Gare au ron-ron.

CLAUDE SARRAUTE.

« RUDE PRAVO » ET « L'ANTI-COMMUNISME » DE LA TV FRANÇAISE

● Après la télévision soviétique, le journal *Rude Pravo*, organe du parti communiste tchécoslovaque, dénonce l'« *anticommunisme* » de la télévision française. *Rude Pravo* cite l'émission « Vivre à Moscou », responsable de la rupture *momentanée de la collaboration* entre les télévisions soviétique et française (*le Monde* du 23 octobre), émission qu'il estime « *farouchement antisoviétique* ». Il cite également un « *reportage calomnieux* » sur le Vietnam actuel (*le Monde* du 16 octobre) et les propos de l'émigré tchécoslovaque Jiri Pelikan, qui avait comparé son pays au Chili de Pinochet. « *L'esprit d'Helsinki n'a pas encore trouvé accès à la télévision en France* », constate le journal tchécoslovaque.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 23 OCTOBRE

— *M. Alexandre Sanguinetti* est l'invité de Jean-Michel Desjeunes, sur Europe I, à 17 h. 30.

— *La Défense de la jeunesse scolaire* exprime son point de vue à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

VENDREDI 24 OCTOBRE

— Notre rédacteur en chef *André Fontaine* est l'invité de *Jacques Paugham* pour « Parti pris », sur France-Culture, à 12 h. 5.

— *La C.F.D.T.* expose son opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Jacques Chaban-Delmas, André Frossart et Kléber Haedens* participent au magazine « Apostrophes », sur Antenne 2, à 21 h. 30.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 23 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Salvator ou les Mohicans de Paris ; 21 h. 30, Dossier TF 1 : French Connection no 3, de J.-C. Héberlé ; 22 h. 30, Allons au cinéma, d'A. Halimi ; 23 heures, TF 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Enquête-fiction : L'affaire Portal, de G.-A. Arnaud ; réal. R. Kahane ; 22 heures, Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot ; 23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : « la Vieille Dame indigne », de R. Allio (1964), avec Sylvie. 22 heures, FR 3 actualités.

Une vieille dame qui s'est sacrifiée toute sa vie à son mari et à ses enfants découvre, après son veuvage, le goût de la liberté.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun... Deux pièces de Sam Shepard : « la Mère d'Icare », avec C. Brosset, P. Arditi, et « Forensic et les Navigateurs », avec J.-P. Farré, J. Guiomar, R. Bouteille, réalisation G. Peyrou ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h., *Présentation du concert* ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104... Orchestre de chambre de Radio-France, direct. Amaducci, avec A. Miranda, J. Chamonin et Terrier : « Concerto da Chiesa, opus 2, no 4 » (Dall'Abaco), « Concerto grosso en fa majeur, opus 1, no 4 » (Marcello), « Symphonies no 10 en sol majeur et no 4 en ré mineur » (Scarlatti), « Concerto grosso en ré majeur, opus 1, no 9 » (Locatelli), « Gloria en ré majeur » (Vivaldi) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

VENDREDI 24 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 14 h. 45 et à 17 h. 45) ; 18 h. 15 : A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40 : Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Chat en poche, de G. Feydeau, mise en scène de J.-L. Cochet, avec Th. le Luron, J.-L. Cochet, A. Luccioni, S. Deschamps.

Un nouveau riche monte « Faust » à l'Opéra. Il lui faut un ténor ; arrive un étudiant en droit : c'est la vedette. Quiproquos et Belle Epoque.

22 h. 15, Emission musicale : Arcana, de M. Leroux (la critique et les critiques) ; 23 h. 10, TF 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 : Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (Un tonneau d'eau-de-vie) ; 16 h. 20 : Les après-midi d'antenne 2 ; 17 h. 30 : Fenêtre sur le New-York City Ballet ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : La mort d'un touriste (avec M. Creton) ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (voir tribunes et débats).

22 h. 35, Ciné-Club : Zorro, de F. Niblo et T. Reed (1920) ; avec D. Fairbanks, M. de la Motte, N. Berry, G. Periolat (film muet, N.).

Au début du XIXe siècle, un cavalier masqué se dresse contre la tyrannie du gouverneur de Californie et défend les opprimés.

0 heure, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Le docteur Doolittle et La lettre mystère ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.F.D.T. ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (la lumière de l'expérience) ; 21 h. 20, Chronique : Mais c'est de l'homme qu'il s'agit. (Avant le départ de la Terre.)

Les recherches effectuées par deux savants américains sur des ours grizzlis dans les montagnes Rocheuses.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

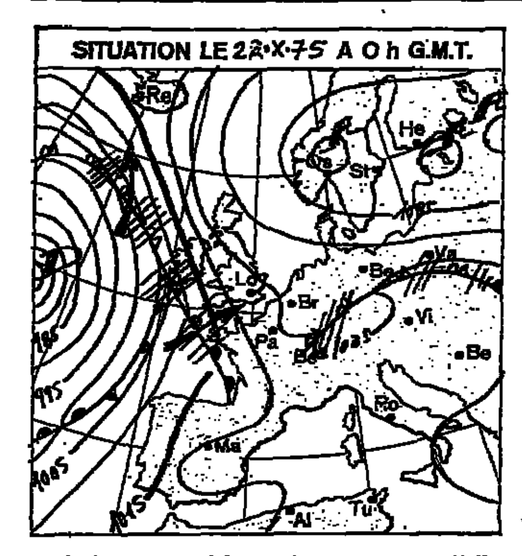
20 h., Poésie ; 20 h. 50 (S.), La musique et les hommes, par M. Bernard : Correspondance de Berlioz, avec A. Laster ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

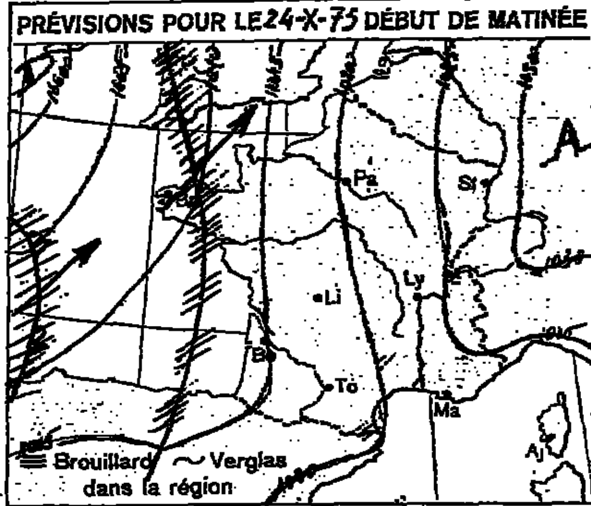
FRANCE-MUSIQUE

20 h., *Présentation du concert* ; 20 h. 30 (S.), Pro Musica Antiqua : Motets, danses, odes et aria (œuvres de R. de Lassus, Ferabosco, Waebrant, Besardus, Mercker, Byrd, Vorsteender Hake...) ; 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ; 23 h., Cabaret du jazz ; 24 h., En marge, par D. Caux.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 octobre à 0 heure et le vendredi 24 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions qui persisteront de l'Europe centrale à l'est de l'Afrique du Nord auront toujours pour effet principal de ralentir les perturbations du courant atlantique à leur approche des côtes européennes. Elles commenceront cependant à pénétrer sur nos régions du Nord et de l'Ouest, mais en perdant peu à peu de leur activité pluvieuse.

Vendredi, en liaison avec la première de ces perturbations, les nuages deviendront plus abondants dès le matin de la Bretagne et du Cotentin au littoral atlantique. Le soir, cette zone très nuageuse atteindra le pas de Calais et l'ouest du Bassin parisien, ainsi que l'ouest du Bassin aquitain. Quelques faibles pluies accompagneront cette arrivée maritime, mais elles se localiseront essentiellement sur le Nord-Ouest et près des côtes. D'autre part, des nuages assez abondants seront observés sur le pourtour du golfe du Lion, et quelques bruines tomberont — surtout le matin — sur le relief. Sur le reste de la France, le temps sera bien ensoleillé, sauf dans les vallées de l'intérieur dans les premières heures de la matinée.

Jeudi 23 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 023,2 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 26 et 12 ; Bordeaux, 21 et 12 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 2 ; Dijon, 13 et 3 ; Grenoble, 17 et 6 ; Lille, 13 et 5 ; Lyon, 14 et 3 ; Marseille, 19 et 13 ; Nancy, 14 et 1 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 19 et 11 ; Paris - Le Bourget, 13 et 5 ; Pau, 26 et 9 ; Perpignan, 16 et 15 ; Rennes, 15 et 7 ; Strasbourg, 14 et 2 ; Tours, 8 et 5 ; Toulouse, 21 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 5 degrés ; Athènes, 23 et 14 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 13 et 3 ; Le Caire, 26 et 20 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 10 et 9 ; Genève, 11 et 5 ; Lisbonne, 22 et 16 ; Londres, 13 et 4 ; Madrid, 25 et 8 ; Moscou, 6 et —2 ; New-York, 26 et 13 ; Palma-de-Majorque, 23 et 15 ; Rome, 18 et 8 ; Stockholm, 10 et 3.

Fiscalité

LES TARIFS DE LA VIGNETTE AUTOMOBILE POUR 1976 SONT INCHANGÉS

La vignette automobile pour 1976 sera mise en vente à partir du samedi 1er novembre et jusqu'au lundi 1er décembre inclus dans certains bureaux de tabac et les perceptions. Les tarifs de la vignette, de forme hexagonale et de couleur orange, avec le chiffre « 76 » en rouge, sont les mêmes que l'an dernier :

— 70 F pour les voitures particulières de 1 à 4 chevaux ; 108 F de 5 à 7 chevaux ; 260 F de 8 à 11 chevaux ; 320 F de 12 à 16 chevaux.

Les véhicules de 17 chevaux et plus sont assujettis à une « taxe spéciale », qui doit être acquittée à la recette des impôts. Le tarif est diminué de moitié pour les véhicules de cinq à vingt ans d'âge et fixé uniformément à 30 F pour les véhicules de vingt à vingt-cinq ans. Les véhicules de vingt-cinq ans et au-delà sont exonérés.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 23 octobre 1975 :

DES LISTES

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur agronome de l'école nationale supérieure agronomique de Montpellier ;

● Des élèves de l'école nationale supérieure de la métallurgie et de l'industrie des mines de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1975 ;

● Complémentaire d'admission en 1975 à l'école des affaires de Paris.

Stages

● *Stages de formation continue pour les enseignants de français.* — L'institut d'études linguistiques et phonétiques de l'université Paris-III organise durant l'année 1975-1976 des stages de linguistique pour les enseignants de français. Les séances ont lieu chaque lundi après-midi durant une heure et demie, ou tous les quinze jours, pendant trois heures, le mercredi après-midi.

★ Renseignements et inscriptions : Centre de linguistique française, 13, rue de Santeuil, 75005 Paris, téléphone : 707-93-19.

● *L'université de Vincennes (Paris-VIII)* organise, à partir du 3 novembre 1975, dans le cadre de la formation permanente, un stage gratuit pour les animateurs des foyers de travailleurs arabes de Paris et de la banlieue parisienne. Trois enseignements sont prévus : « Initiation à la langue arabe », « La civilisation arabe », « L'immigré dans le pays d'accueil ».

Concours

● *Le centre hospitalier régional de Brest* offre un emploi d'informaticien d'étude et d'application. Les candidatures sont à adresser à M. le directeur général du centre hospitalier régional de Brest, 5, avenue Foch, à Brest, avant le 15 novembre.

★ Université Paris-VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris, Cedex 12, tél. 808-92-26 et 808-96-70, poste 389.

Anciens combattants

« UN FRANC » POUR LE MONUMENT DU SOUVENIR

Le mouvement national Municipalités et Souvenir (1) fait ériger un monument à la mémoire des combattants d'outre-mer morts pour la France, sur une hauteur dominant l'Autoroute A 7 à la sortie sud d'Avignon. Grâce aux subventions des collectivités locales et régionales, 150 000 francs ont été déjà recueillis. Mais l'achèvement de l'œuvre nécessite encore une somme de 450 000 francs. Municipalités et Souvenir demande aux associations d'anciens combattants et de rapatriés d'obtenir de leurs membres, pour le 11 novembre, le versement symbolique « du franc du combattant ». Cette collecte à l'échelon national devrait permettre de trouver les ressources nécessaires pour la réalisation du monument.

(1) Les dons sont centralisés par le commandant Jean Donbouy, 30, boulevard du Roi-René, 13000 Aix-en-Provence. Téléph. 27-63-07. C.C.P. 67-57-37 Lyon.

LA RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

M. Michel Durafour, ministre du travail, a indiqué, en réponse à M. Max Lejeune, député réformateur de la Somme au cours de la séance consacrée mercredi 22 octobre à l'Assemblée nationale aux questions au gouvernement, qu'au 1er juillet 1975 avaient été recensés cinquante-huit mille trois cent trente-huit bénéficiaires de la loi du 21 novembre 1973, permettant aux anciens combattants et prisonniers de guerre de prendre leur retraite entre soixante et soixante-cinq ans au même taux que s'ils l'avaient prise à soixante-cinq. M. Durafour a précisé que 45,6 % de ces ayants droit en 1974 et 34 % pour le premier semestre 1975 ont bénéficié de cette disposition.

loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Signes du Zodiaque	Sommes à payer
			F.
1	5 241	bélier	5 000
		autres signes	500
	5 431	balance	5 000
		autres signes	500
	7 121	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	9 501	lion	10 000
		autres signes	1 000
	9 751	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	04 421	balance	12 000
		autres signes	500
	14 031	bélier	100 000
		autres signes	5 000
	22 621	taureau	100 000
		autres signes	5 000
2	2	tous signes	50
	552	tous signes	250
	2 612	vierge	10 050
		autres signes	1 050
	14 742	cancer	100 050
		autres signes	5 050
	27 522	balance	100 050
		autres signes	5 050
	04 422	balance	1 500 050
		autres signes	15 050
3	53	tous signes	100
	73	tous signes	100
	433	tous signes	200
	1 973	verseau	10 100
		autres signes	1 100
	04 423	balance	12 000
		autres signes	500
	25 503	scorpion	100 000
		autres signes	5 000
4	2 544	verseau	5 000
		autres signes	500
	3 684	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	5 094	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	04 424	balance	12 000
		autres signes	500
	13 144	sagittaire	100 000
		autres signes	5 000
5	085	tous signes	200
	745	tous signes	200
	8 955	vierge	5 000
		autres signes	500
	6 165	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	04 425	balance	12 000
		autres signes	500
	27 645	lion	100 000
		autres signes	5 000
6	86	tous signes	100
	546	tous signes	200
	3 416	lion	5 000
		autres signes	500
	3 716	capricorne	5 000
		autres signes	500
	6 686	cancer	5 100
		autres signes	600
	04 426	balance	12 000
		autres signes	500
	30 856	vierge	100 000
		autres signes	5 000
7	9 077	poissons	5 000
		autres signes	500
	04 427	balance	12 000
		autres signes	500
	07 167	poissons	100 000
		autres signes	5 000
	11 977	gémeaux	100 000
		autres signes	5 000
8	8	tous signes	50
	5 238	scorpion	5 050
		autres signes	550
	6 538	gémeaux	5 050
		autres signes	550
	2 398	balance	10 050
		autres signes	1 050
	3 198	bélier	10 050
		autres signes	1 050
	5 018	sagittaire	10 050
		autres signes	1 050
	04 428	balance	12 050
		autres signes	550
	05 168	capricorne	100 050
		autres signes	5 050
	26 368	verseau	100 050
		autres signes	5 050
9	309	tous signes	200
	809	tous signes	200
	8 959	taureau	5 000
		autres signes	500
	04 429	balance	12 000
		autres signes	500
0	70	tous signes	100
	100	tous signes	200
	3 710	sagittaire	5 000
		autres signes	500
	8 570	poissons	10 100
		autres signes	1 100
	04 420	balance	12 000
		autres signes	500

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 22 OCTOBRE 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 29 OCTOBRE 1975 à CAHORS (Lot) — 49e

Ventes

Le marché de l'art à New-York

3 MILLIONS ET DEMI DE DOLLARS POUR LA PREMIÈRE VENTE AUX ENCHÈRES CHEZ SOTHEBY

La première vente aux enchères de la saison chez Sotheby, à New-York, s'est achevée mercredi sur un résultat jugé dans l'ensemble « moyen » par les experts avec un chiffre global de trois millions et demi de dollars, mais cependant supérieur à celui de l'an dernier. Les œuvres mises aux enchères n'ont pas, pour environ 20 %, trouvé preneur au-delà des prix de réserve.

Cela n'a guère empêché la vente à un prix élevé de certains tableaux. Une « composition » néo-plastique de Mondrian a été adjugée (à une galerie italienne) pour 220 000 dollars, tandis que *la Femme au miroir*, de Picasso, a été vendue 115 000 dollars (à un collectionneur privé américain) ; *la Femme au compotier*, de Bonnard, à 140 000 dollars, et une peinture de Monet à 170 000 dollars.

Au cours d'une autre vente, chez Sotheby, vingt et une sculptures de Rodin faisant partie de la collection Géraldine Rockefeller, ont atteint un prix total de 1 600 000 francs.

RELIGION

Pour combler un important déficit budgétaire

Le Conseil œcuménique des Églises entreprend un programme d'économies

A un mois de la cinquième assemblée du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.), qui aura lieu à Nairobi (Kenya) du 23 novembre au 10 décembre 1975, avec comme thème « Jésus-Christ libre et uni », le bureau du comité central du C.O.E. vient de décider des réductions « énergiques et immédiates » de ses dépenses, afin de combler le déficit de 2 600 000 francs suisses annoncé pour 1976 (1 franc suisse équivaut à environ 1,65 francs français). Dans une lettre aux Eglises membres, le pasteur Philip Potter, secrétaire général du C.O.E., a rendu publiques les mesures exceptionnelles décidées ou envisagées (blocage des salaires du personnel, suppression des fonds accordés au bureau du C.O.E. à New-York, réduction du nombre des réunions, etc.), et il a demandé aux délégués de l'assemblée d'examiner avec la plus grande attention les modes de financement des programmes qui seront votés à Nairobi.

Lors d'une conférence de presse donnée à Paris, le 22 octobre, le pasteur Potter a précisé que les difficultés financières du C.O.E. ont été provoquées par la crise monétaire internationale, la dévaluation de la plupart des monnaies par rapport au franc suisse et par l'inflation en Suisse.

A la question de savoir s'il existait un lien entre les difficultés financières du C.O.E. et l'aide accordée par celui-ci aux mouvements de libération, notamment en Afrique australe, le pasteur Potter a répondu par la négative. Il a toutefois ajouté que depuis la dégradation de la situation en Angola, où les trois mouvements de libération luttent entre eux pour s'emparer du pouvoir, le C.O.E. leur a retiré toute aide financière.

ALAIN WOODROW.

PRESSE

● *M. André Astoux* vient d'être nommé délégué général de la Fédération française des syndicats patronaux de l'imprimerie et des industries graphiques.

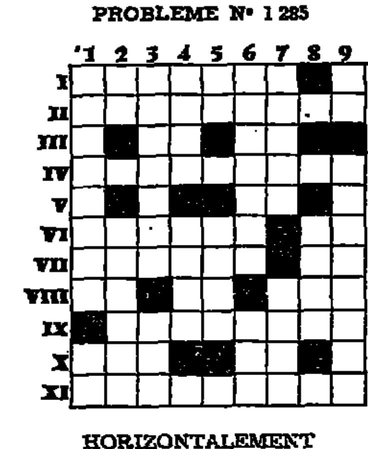
[Né le 27 avril 1919, M. André Astoux est ingénieur de l'Ecole navale. Ancien officier de marine, il est nommé, en 1953, chef des services de formation du personnel des usines Simca, puis, successivement, directeur du personnel des usines sation des automobiles Simca en 1960 et directeur commercial de Simca pour la France en 1962. De 1964 à 1968, il fut directeur général adjoint de l'O.R.T.F., et, de 1969 à 1973, directeur général du Centre national de la cinématographie.]

● *Le nouveau directeur de l'Institut de la presse internationale*, M. Peter Galliner, journaliste londonien, vient de prendre ses fonctions le lundi 20 octobre. Financé par ses droits d'inscriptions et des donations, l'Institut, fondé en 1951, groupe des journalistes de soixante-deux pays occidentaux pour la défense des libertés de la presse dans le monde.

● *Le quotidien britannique « Financial Times »* ne paraît pas ce jeudi 23 octobre. Le personnel, redoutant des mesures de licenciement, a cessé le travail le mercredi 22 octobre pour obtenir de la direction des précisions sur l'avenir du journal.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 285



HORIZONTALEMENT

I. Combien de pièces se sont effondrées sous ses coups ! — II. Dans le signalement de Bayard. — III. Possessif ; Ne met personne en cause. — IV. Relevaient. — V. Sur du courrier à destination du Vatican. — VI. Déplaçait un bouton ; Abréviation. — VII. Cours de Français ; En entier. — VIII. Pronom ; Titre abrégé ; A la tête du peuple. — IX. Comme un style qui s'est épanoui en France Louis XV. — X. Poids lourd ; Conjonction. — XI. A du mal à faire vibrer la corde sensible.

VERTICALEMENT

1. Attaquèrent à coups de dents ; Abréviation. — 2. Exigerait une définition plutôt vache ; N'entrerai pas dans la voie qu'on lui présente. — 3. Noir de fumée ; L'or des conquistadores. — 4. Tenue de cérémonie ; Marque d'accompagnement. — 5. Terme musical ; Prénom féminin. — 6. Se soigne avec énergie ; Cours étranger. — 7. En Algérie ; Ne rompt pas. — 8. Utile au forgeron. — 9. N'évoque que le passé ; Ne va donc pas droit au but.

Solution du problème n° 1 284

Horizontalement

I. Clientèle. — II. Aigre ; Sem. — III. Peu ; Tub. — IV. Rua ; Var. — V. Opéra. — VI. Clefs ; Eus. — VII. Soirs. — VIII. Sa ; Rt ; Ré. — IX. Râtelier. — X. On ; Va. — XI. Couseuses.

Verticalement

1. Caprices ; Oc. — 2. Lieu ; Arno. — 3. Iguanes. — 4. Er ; Fortes. — 5. Nervosité. — 6. A.P. ; Leu. — 7. Estrées. — 8. Leu ; Ru ; Rêve. — 9. Embrasseras.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)
90 F 160 F 232 F 300 F

TOUS PAYS ETRANGERS
PAR VOIE NORMALE
144 F 273 F 402 F 530 F

ETRANGER
par messageries
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG, PAYS-BAS - SUISSE
115 F 210 F 307 F 400 F

II. — TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F

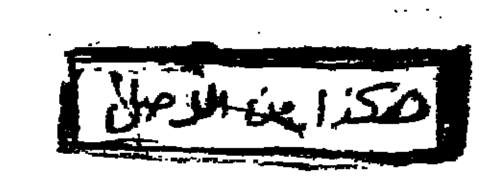
Par voie aérienne
tarif sur demande

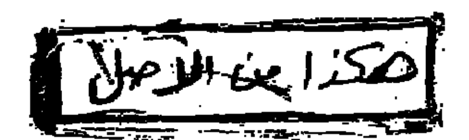
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

EXPANSIAL

Recherche pour importante Société Nationale Algérienne spécialisée dans l'industrie alimentaire

Ingénieurs

- Chef de fabrication spécialiste en technologie sucrerie, raffinerie — Réf. 1800
- Chef de fabrication spécialiste en technologie raffinage sucre roux — Réf. 1801
- Chef de service technique pour réalisations industrielles — Réf. 1802
- Génie Civil pour B.E. et suivi de chantiers — Réf. 1803
- Electromécanicien pour B.E. et suivi de chantiers — Réf. 1804
- Technologue fabrication levure alimentaire — Réf. 1807
- Technologues en conserveries — Réf. 1809
- Spécialistes des huiles - extraction et raffinage — Réf. 1810
- Spécialiste en dérivés des corps gras — Réf. 1811
- Responsables de la maintenance ensemble des unités — Réf. 1816
- Spécialistes des fluides — Réf. 1817
- Chefs de fabrication usines de conserves — Réf. 1808
- Electromécaniciens pour entretien — Réf. 1815

Pour tous ces postes,
Il est exigé : - Une solide formation
- Une bonne expérience minimum de 5 ans

Il est offert : - Une bonne rémunération
- Divers avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL 6, rue Halévy 75009 Paris

HAVAS CONTACT

CO-ANIMATRICE de groupe rech. par psychol. Env. C.V. à M. BON, 32, rue La Bruyère. PARIS-9e.

SEGALOT rech. VENDEURS(SES) meubl. S'adr. M. BUSNEL, 52, avenue du Génér.-Leclerc, PARIS-14e.

Recherchons pour Agence PARIS-14e
COURTIERS IMMOBILIERS
avec expérience et voiture. I.R.S., 227-34-88.

Dem. SURVEILLANT INTERNAT. Logé, nourri, études pers. Ecrire Institution MOREAU, 91 - MONTLHERY.

IMPORTANTE SOCIETE (Quartier La Défense) recherche pour son Informatique de Gestion
DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Titulaires B.T.S. ou équivalent. TEL. 774-31-87.

Expert compt. rech. pour div. villes de prov. collab., experts compt., commissaires inscrits, dipl. gdes Ec. comm. ou exp. approfondie du contrôle pour exécution missions censoriales. Position cadre.
Ecr. à 7.493, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MINISTERE de L'INDUSTRIE recherche
AGENT CONTRACTUEL
niveau ingénieur ou licencié confirmé, possédant qualificat. thermicien et expér. acquise de l'industrie (de préférence chimique, papetière ou verrière), ou d'un bureau d'ingenierie. Adres. demande et C.V. à M. LHUILLIER, direction des industries chimiques textiles et diverses, 5, rue Barbet-de-Jouy. 75007 PARIS.

Entreprise industrielle CAMEROUNAISE recherche
DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE
Ecrire avec C.V. et photo à : F.F.A., 65, rue de la Victoire, PARIS-IXe.

Ville de Bobigny, recrute par voie de mutation ou concours
SURVEILLANT DE VOIRIE
Réf. exigées. Candidature à adresser à M. le Maire.

CENTRE RENE-HUGUENIN
5, rue Gaston-Latouche, 92-Saint-Cloud, recherche
INFIRMIERE D.E. nuit
46 h. sem. Sal. début 3.760 F brut + prime 7,5 %, possib. logt. célibat. Ecrire ou tél. pr R. Vs : 602-38-58, poste 315.

Recherche pour
BLANC-MESNIL
TECHNICIENS pour dépannages télé couleur, noir et blanc. Tél. 929-39-35.

EUROFINANCE S.A. in Paris

a leading economic and investment research organisation sponsored by prominent banks is seeking two experienced:

SENIOR INVESTMENT ANALYSTS

— *one to cover the European mechanical engineering sector,*
— *the other the housing, public works and building materials industry in Europe.*

Requirements :
— University degree or equivalent together with several years experience in the industry concerned,
— *Familiarity with European stock markets,*
— Sound command of German, French and some English,
— Ability to write in-depth investment research reports.

The position involves frequent travels and contacts with the highest levels of management. Send detailed curriculum vitae, including references, to: EUROFINANCE S.A., Attention to Mr. W.E. Graewert, 9, avenue Hoche, 75008 PARIS.
All applications will be treated in strictest confidence.

---

directeur technique adjoint
ELECTRONIQUE

Fr. 200.000 Max.

Nous cherchons un cadre technique de haut niveau, capable de gérer un des plus importants ensembles français, dans le domaine de la Recherche et du Développement de l'Electronique de pointe. (Région Parisienne).

Ce poste conviendrait à un homme de 30 ans minimum, diplômé d'une grande école. Gestionnaire confirmé plutôt que pur scientifique, le candidat devra allier à une compétence technique indispensable, l'autorité et les qualités *humaines essentielles* à un meneur d'hommes.

La fonction implique une connaissance approfondie, et de tout premier ordre, de la Technologie des Systèmes Electroniques, la plus moderne, connaissance acquise au sein d'industries telles que l'Electronique, l'Informatique, les Télécommunications ou éventuellement les Composants Electroniques. *Langue Anglaise souhaitée.*

Adresser C.V. détaillé sous référence 13.558 à SNPM PETITES ANNONCES, 100, avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly, en indiquant votre rémunération actuelle, ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

En tant que Conseillers de Direction chargés de la sélection des Cadres, nous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

Controller

Immobilier

Paris
F 75.000 +

Un groupe international spécialisé dans l'immobilier recherche un responsable de la comptabilité pour sa société française.

Sous l'autorité directe du Directeur Financier, il sera chargé de l'enregistrement des opérations comptables, de la préparation et de l'interprétation, en temps voulu, des états financiers. Il assistera la direction pour toute mise en place de système relatif à la société française.

Le titulaire de ce poste sera âgé de 28 ans minimum et aura une solide formation comptable et une bonne connaissance de l'anglais. Son expérience de 5 ans minimum dans un service comptable ou un cabinet d'audit devra lui permettre de prendre rapidement le poste en main. La croissance de la société permet d'envisager une évolution pour un candidat de valeur.

Réf. C 2201

Adresser c.v. détaillé en spécifiant la référence à G.C. FULCONIS, Tour Maine Montparnasse, 33, av. du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15. Toute candidature est assurée d'une discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour
Grande CAPITALE AFRICAINE

UN CADRE RESPONSABLE

possédant 10 ans minimum d'expérience du métier de savonnier pour lui confier la gestion d'un atelier moderne de production de savons et savonnettes. *A ce titre l'intéressé sera chargé notamment de :*

— l'organisation d'une production de 25.000 tonnes par an,
— la gestion et l'animation d'un effectif de 150 personnes,
— l'animation et le suivi de la gestion du matériel.

Le salaire ne sera pas inférieur à 100.000 F français par an. Logement fourni. Statut expatrié.

Env. lettre man. av. C.V. et photo d'id., n° 27.032, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

emplois régionaux

GROUPE
ELF AQUITAINE

CENTRE DE RECHERCHE SOLAIZE (69)

Nous proposons à un

JEUNE INGENIEUR

de collaborer aux activités de nos équipes en RECHERCHE APPLIQUEE (assistance technique en COMBUSTION et THERMIQUE).

Nous nous adressons à un Ingénieur diplômé possédant de solides connaissances de base en *Génie Chimique et* Cinétique Physique et une bonne pratique de la langue anglaise.

Nous apprécierions particulièrement une *expérience professionnelle* en Combustion ou en Aérodynamique.

Nous proposons un salaire qui tiendra compte du niveau de formation et de l'expérience acquise et assurons une évolution de carrière ultérieure dans les autres activités de notre Groupe, selon motivations.

Nous organiserons des entretiens privés au Siège Social au cours desquels tous renseignements complémentaires seront fournis.

Adresser un C.V. détaillé ainsi qu'une photo récente à No 26.933 CONTESSE Publicité 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr. Nous garantissons une totale discrétion.

Une bonne affaire de distribution de dimension régionale (environ 30 super et hyper marchés – 1.500 personnes – C.A. : 400 MF +) possède à Paris ses services de gestion.
Les administrateurs cherchent, pour les diriger,

un directeur administratif et financier

dont les responsabilités couvrent : comptabilité générale, paye, CE et bilan, trésorerie et plans financiers, relations avec les banques et les administrations, organisation administrative et audit, questions de personnel, questions juridiques et fiscales, secrétariat des assemblées.
C'est un homme d'au moins 40 ans, de niveau expert comptable (2 Préli. ou HEC, ESCP, CPA), ayant fait une bonne partie de sa carrière dans la distribution et **désireux aujourd'hui de devenir le n° 1 « gestion » d'une entreprise familiale.**
Rémunération : *130.000 F +.*
Écrire à J.E. LEYMARIE ss réf. 2968 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche
PROGRAMMEUR SYSTÈME D.O.S.

Connaissance du GAP appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à

SOGECIM
7, rue Raspail - 93100 MONTREUIL.

LA SOCIÉTÉ MERE D'UN GROUPE DE DIMENSION NATIONALE (C.A. : 1 MILLIARD)

connue pour son agressivité commerciale et appliquant les méthodes modernes de gestion

recherche pour son

Sce COMPTABLE (22 personnes)

UN(E) ADJOINT(E) AU CHEF DE SERVICE

Capable de traduire en comptabilité toutes opérations commerciales et financières et d'établir toutes déclarations sociales et fiscales, bilan et comptes de résultats.

La préférence sera donnée à une personne jeune (25 ans minimum) dynamique ayant une expérience mini de 3 ans et possédant le D.E.C.S.

La formation du candidat à nos méthodes sera assurée.

Adresser Dossier de Candidature, photo et *prétentions* sous n°8511 à SPERAR, 12, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX, qui transmettra.

INGÉNIEUR CHIMISTE - VENTES

Nous sommes une division de Norton Co U.S.A. et vendons dans le monde entier nos systèmes contacteurs pour liquides vaporisés destinés au fonctionnement des unités industrielles.

Nous désirons renforcer notre service marketing en Europe en intégrant à notre groupe de ventes existant un ingénieur ayant une qualification convenable. Cette excellente possibilité conviendrait à un jeune ingénieur chimiste ayant au minimum *2 à 3 ans d'expérience avec une société opéra*trice ou contractante. Le poste est à Paris, mais un contact et des déplacements réguliers à la maison mère, en Angleterre, seront maintenus. Une période de formation d'une durée appropriée est également prévue en Angleterre. Après ce stage, le candidat retenu aura la possibilité de montrer son initiative en développant les ventes des produits de sa société en France.

Ce poste convient à un jeune ingénieur ambitieux ayant *fait ses preuves et possédant les motiva*tions et l'initiative requises pour vendre du matériel d'ingénierie de haute qualité et de prix compétitif. *Une expérience du transfert de masse constituera* un avantage et l'anglais courant est nécessaire.

Le candidat retenu recevra un salaire très intéressant

Adresser les candidatures avec tous les détails à :
The Sales Director, Hydronyl Ltd,
King Street, Fenton, Stoke-on-Trent,
ST4 2LT, Angleterre.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
recherche
pour poste à Lyon

JEUNE COLLABORATEUR
H.E.C. - E.S.S.E.C. - D.E.S. SC. ECO.

(ou équivalent)

- Poste à vocation essentiellement commerciale.
- Expérience professionnelle souhaitée, bonne introduction dans le milieu lyonnais.
- Rémunération selon valeur candidat.

Ecr. av. C.V. manuscr. + photo ss le n° 202 à : IREC-BRITANNIA, 20, bd E.-Deruelle, Lyon-3e, q. t.

...nisme professionnel régional ...rche INFORMATICIEN pr ...vités du Conseil d'entreprise ...nostic informatique choix de ...iguration assistance sur tra...x d'analyses, secteur d'acti... et résidence région Alpes-...vence, Côte d'Azur. Ecrire ...AVAS 1.932 - AIX 13625.

...eau d'études - Ouvrages Art - Bordeaux recherche
...IGENIEUR PROJETEUR
...ns min. - Expérience 3 ans ...ou d'études - Diplômes ...S.A. - A.M. - E.N.S.I. ou ...ivalents. Ecrire au journal ...c photo et C.V. sous no 7.556, « Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Recherchons pour emploi fixe, personne ayant minim. 5 ans d'expérience dans cabinet juridique et fiscal ou cabinet *notarial*. Très bonnes références pour région Annemasse. Libre immédiatement.
Tél. pour rendez-vous : 285-08-27.

Importante *Société* CHIMIQUE SUD-OUEST recherche
TECHNICIEN
(B.T.S. ou D.U.T.)
Intéressé par problème de coloration. Expér. préalable appréciée. Ce poste offre des possibilités d'évolution.
Ecr. HAVAS PAU D 25.130.

CGR

Branche médicale du Groupe
THOMSON-BRANDT

recherche pour
CONCEPTION ET *RÉALISATION*
DE CALCULATEURS SPÉCIALISÉS :

1) JEUNES INGÉNIEURS

GRANDE ECOLE
AYANT QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

a) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
compétent en informatique ;

b) INGÉNIEUR INFORMATICIEN
pour écriture de SOFT de base ;

c) INGÉNIEUR
pour écriture de programmes d'application en assembleur.

2) PROGRAMMEUR

AVEC CONNAISSANCE ET PRATIQUE DES ASSEMBLEURS

Adresser curriculum vitae et prétentions, à la DIRECTION DU PERSONNEL de C.G.R., 13, square Max-Hymans - 75741 PARIS, cédex 15.

I B G
(INTERNATIONAL BUSINESS GAMES)

recherche

JEUNE
(Homme ou Femme)

IUT Gestion des entreprises

- Intéressé par l'informatique ;
- Motivé par la formation ;
- Acceptant déplacements ;
- 28.000 à 32.000 F par an selon compétence.

Envoyer C.V., 14, place de France
95200 SARCELLES

---

ingénieur système

Algérie

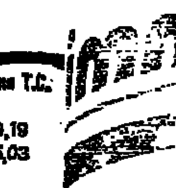
Le rythme de développement accéléré d'une importante entreprise Algéroise nécessite le renforcement de son équipe organisation et informatique.

La Direction souhaite confier la formation d'une cellule système et conseil en programmation à un ingénieur de formation supérieure, ayant une expérience de deux ans minimum en système OS et des connaissances en DOS.

La Société est équipée d'un IBM 370/135-384 K. Le logement est assuré et une prime d'expatriation s'ajoute au salaire.

Adresser curriculum vitae avec courte lettre manuscrite sous Réf. 5725 M à :

sema selection
16-18 rue Barbès
92128 Montrouge





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

GROUPE
ELF AQUITAINE

JEUNES CADRES
HEC - ESSEC - SUP de CO

Nous vous proposons de débuter votre carrière en faisant une expérience commerciale «sur le terrain».

Après une affectation de 2 à 3 ans à Paris ou en Province (région Lyonnaise, Aube...), vous évoluerez en fonction de vos aspirations vers des postes de responsabilités, dans les différentes filières de notre Groupe.

Le salaire d'embauche, fonction de l'âge et de la formation d'origine, ne sera pas inférieur à 60.000 F. par an.

Adresser un C.V. détaillé ainsi qu'une photo récente à No 26932 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, q.tr. Tous renseignements complémentaires seront fournis au cours d'entretiens privés organisés au Siège Social.

SOCIETE INGENIERIE
(Filiale Groupe Américain)
assurant bureau d'études et entreprise générale ayant de nombreux projets à l'étranger, recherche :

ADJOINT A DIRECTEUR FINANCIER

35 ans MINIMUM. Niveau expertise comptable 10 années environ d'expérience dans affaire industrielle de préférence T.P. ou ingéniérie.
Il assurera :
Comptabilité générale et analytique, contrôle budgétaire, trésorerie, consolidation des comptes des diverses sociétés du groupe. Relations avec fournisseurs et banques.

Durant les absences fréquentes du Directeur administratif et financier, il a la responsabilité entière des problèmes administratifs et financiers de la société.

Connaissances des techniques comptables américaines utiles.
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.
Poste de responsabilité
La rémunération peut dépasser 100.000 F/an.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 2180

CORT 65, av. Kléber, Paris (16e). Discrétion assurée.

Que vous soyez diplômé de l'Enseignement Supérieur ou Professionnel de la Vente

vous pouvez devenir

ATTACHE COMMERCIAL

Nous vous offrons une formation solide, une rémunération de départ élevée, une évolution de carrière dans une Société jeune et en pleine expansion.

Nous avons des postes à pourvoir à **PARIS** et sa banlieue

Merci d'écrire sous la référence V.107 à Catherine RICAUME

RANK XEROX B.P.63 Aulnay/Bois 93602

OFFICE PUBLIC D'H.L.M.
DE LA BANLIEUE OUEST DE PARIS
RECRUTE
Par mutation ou concours sur titres :

1) **Un Ingénieur ou Technic. supérieur** qui sera chargé de l'entretien du patrimoine existant.

2) **Un Ingénieur ou Technic. supérieur** qui sera chargé de suivre les constructions en cours.

Pour ces deux postes, une connaissance tous corps d'état est indispensable. Une expérience des chantiers serait appréciée.

Envoyer demande de candidature avec curriculum vitae et photo au journal, sous le no 7.560, «le Monde» Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'AUTOMOBILES
recherche son

Responsable Conseil de Gestion

■ Sa mission consiste en l'élaboration et la mise en place de programmes permettant une amélioration des résultats du réseau.

■ Ce poste conviendrait à un cadre ayant trois années d'expérience de la gestion en automobile, de formation économique et comptable, aimant les contacts et l'initiative dans son travail.
ANGLAIS INDISPENSABLE

Ecrire avec C.V. et prétentions à PUBLIPRESS (Service ECAU) Réf. 0455 31, Bd. Bonne Nouvelle 75002 PARIS.

OFFICE PUBLIC D'H.L.M.
DE LA BANLIEUE OUEST DE PARIS
RECRUTE
par mutation ou concours sur titres :

UN CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

disposant d'une formation licence Sciences économiques + IAE ou équivalent.
Une première expérience acquise dans le secteur de la construction serait appréciée.

Envoyer demande de candidature avec C.V. et photo au journal sous le no 7559 «le Monde» Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

CONTROLLEUR DIR. ADM. & FIN. 130/170 000 FF

for a new French venture part of multinational company—beyond experience and performance at high level, this progressive compagny, launching a new product on French market, needs a man of standing, good negociator, for active support and participation to general management—all replies will be answered.

write to GRAPHIPRESS - Réf. 85
5, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS

TRAINING TECHNOLOGIST

High volume person with experience in personnel sub systems as a manager and designer must be capable of developing people and presenting systems design and budgets.

- Fluency in english and french and/or german is essential.

Please send C.V. including salary history under reference no 8486, to SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHES
région parisienne
recherche

JEUNE **INGENIEUR**

Formation grandes écoles pour conception et essais d'organes de machines en halle d'essais et en chantiers souterrains ou travaux publics.

Logement assuré.

Adresser C.V., à No 27.114, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE TRAITEMENT INFORMATIQUE
proche Versailles, recherche

CHEF COMPTABLE

30 ans minim., formation DECS ou ancien BP. Solide expér. en comptabilité d'établissements et consolidation bilans. Connaiss. en fiscalité et si possible, informatique. LIBRE RAPIDEMENT.

Adr. C.V. et prétent., à No 271 EUPAC, 34, r. Balard, 15e, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
recherche

HOTESSE D'ACCUEIL

Le VENDR. : 13 h 30 à 17 h 30
Le DIMANCHE : 14 h à 18 h
du 2 nov. 75 au 30 juin 76
Pour visites appartements témoins, programme de constructions à
NOISIEL 77

Ce poste de rapport intéressant conviendrait à jeune femme travaillant à mi-temps, sans emploi ou universitaire.
De préférence possédant un véhicule.
Formation assurée, travail intéressant nécessitant une très bonne présentation et le goût des contacts humains.

Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo, sous réf. 3.019, à ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. t.

Pour Paris
CENTRE de DOCUMENTATION
recrute

2) TRADUCTEUR
DIPLOME D'ETAT
Excellente culture générale
Grande aptitude à rédiger
Solides connaissances linguistiques en allemand
Anglais deuxième langue
Expérience industrielle : 10 ans minimum

1) INGÉNIEUR
FORMATION E.S.I.T. ou équiv.
Langue maternelle angl. souh.
Deuxième langue allemand
Excellente connaissance du français
Contrat à durée déterminée

Ecrire à no 27.054, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant expérience analyse médicale pour vente et assistance technique photomètres et appareillage semi-automatique.
Déplacements province fréquents. Ecr. avec C.V. manuscrit, photo et rémunération actuelle à ROUCAIRE, B.P. 65, 78140 VELIZY.

CLUB HOTEL

recherche pour ses bureaux de vente en montagne Saison

JEUNES FEMMES
35 ans minimum.

Les candidates devront avoir une excellente présentation et l'habitude des contacts avec le Public.
Nous leur offrons :
— Fixe + commission + logement.

Tél. pour rend.-vous 387-69-15.

animaux

Splendides chiots DOGUES ALLEMANDS, pedigr., vaccin. noir et arlequin, 2 mois. 1.800 F. Visibles soit près de Chartres ou Le Perreux 94, 871-06-22 - 15-37-96-01-88.

ENGINEERING PÉTROLE et PÉTROCHIMIE
recherche d'urgence

DIRECTEUR de PROJET

Ingénieur confirmé, diplômé grande école pour assurer gestion technique et financière. Important projet à l'exportation.

INGÉNIEURS de PROJETS

Expérimentés, diplômés ou autodidactes pour coordination technique.

TELEPHONER : 776-43-44, Service du Personnel, ou écrire : 10, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

POUR SON SERVICE ETUDES
RÉGIE-PRESSE
recherche

CHARGÉE D'ÉTUDES

Formation supérieure de préférence.
Très bon contact.
Expérience : 1 à 2 ans nécessaire :
Etudes Média, Etudes de Marché dans AGENCE DE PUBLICITE SUPPORT ou REGIE PUBLICITAIRE.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, à : REGIE - PRESSE, Brigitte IRRMANN. Tour Maine-Montparnasse, 33 av. Maine, Paris-15e.

TRAINER OF MANAGEMENT

If you believe that your present employment does not afford you ample opportunity to make full use of your executive potential and that you have the skills and capacity to train top management and have the knowledge of the state of the art we would like to hear from you.

- Fluency in english and french and/or german is essential.

Please send C.V. including salary history, under reference no 8487, to SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

secrétaires

Secrétaires de direction

Sté Equipement Aéronautique fil. leader améric. spécialité ambiance, dyn. et responsable, à côté Orly, cherche rapidement
SECRETAIRE DIRECTION
Anglais indisp., imp.-exp. appr. Envoyer C.V., photo, prétent. Ecr. no 7.449, «le Monde» Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GROUPE EUROPEEN DE PRODUITS INDUSTRIELS
recherche pour son Président-Directeur Général
UNE COLLABORATRICE SECRETAIRE
TRILINGUE ANGLAIS ALLEMAND - FRANÇAIS DE HAUT NIVEAU

Poste de responsabilités exigeant une maturité, une expérience et une pratique confirmée dans la même fonction.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à no 27.324, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SECRETAIRE DIRECTION
pour MAISON PRET-A-PORTER Parfait. bilingue FRANÇAIS - ALLEMAND. Sérieuses référ. exig. Se présenter : PRINCE CARMINO, 18, rue Duphot, PARIS (1er)

Le Président du Directoire de la Société des
ACIERIES DE MONTEREAU
(Sté Franco-Allemande)
recherche sa
SECRÉTAIRE
FRANÇAIS - ALLEMAND ANGLAIS
Adresser lettre manuscrite et C.V., Service du Personnel, Z.I. - 77130 MONTEREAU FAULT YONNE.

Secrétaires

Artiste peintre sculp. de renommée mondiale habit. quartier Montparnasse, recherc. SECRETAIRE bilingue Franc. - anglais s'occup. de ses aff. administrat. et Relat. publ. Diplômes et réf. exigées. C.V., lettre manuscrite, photo. Libre de suite. Bonne expérience. C.G.P., 14, rue Jean-Mermoz, PARIS-8e.

Importante Société Internationale avenue George-V rech. pour sa Direction Générale
SECRÉTAIRE TRILINGUE
anglais-allemand ou angl.-esp., sténodactylographe. Possédant en plus d'une excellente sténodactylographie de réelles compétences en matière de rédaction.

Pour information sur le poste, téléphon. à Mme ROL, 553-68-26, ou écrire av. C.V. s/réf. 1.077/M à SEPAD 105, av. Victor-Hugo, 75116 Paris

Société cciale américaine de matériaux second œuvre Bâtiment recherche
SECRETAIRE
parfaitement BILINGUE français-anglais
EXPERIMENTEE pr. départemt de vente dynamique. Restaurant d'entreprise, 13e mois, primes vacances, mutuelle et autres avantages sociaux. Envoyer C.V., prét. et photo, J. Rouger, Sté ARMSTRONG, 5, r. Louis-Lejeune - 92128 Montrouge

Secrétaire Sténo-dactylo

Sté Importation Machines-Outils Porte St-Cloud, rech.
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
part. bilingue français-allemand Correspond., offres et traductions Tél. 825-41-38 et 825-30-93
Ecole privée cherche PROFESS. physio gnie, étudiant médecine (5e ou 6e année). Expér. exigée Tél. : 700-99-75 ou 885-29-57.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

représentation offres

BAISCH est l'un des producteurs de pointe de programmes d'installations spéciales dans le domaine médical et médico-dentaire.

Le mobilier spécial BAISCH est réputé en République Fédérale d'Allemagne et en Europe pour son haut niveau de qualité, et sous le signe d'une intense activité de vente. BAISCH s'introduira maintenant sur le marché francais.

En vue d'etablir des contacts avec une clientèle très exigeante, nous recherchons pour une prochaine entrée, un

REPRÉSENTANT DE VENTE

pour une tâche intéressante et particulièrement bien remunérée, apportant ses dons d'acquisition, son dynamisme et son expérience de vendeur.

De bonnes connaissances de la langue allemande sont indispensables.

Veuillez nous écrire en précisant les données essentielles de votre carrière professionelle.

BAISCH
D-7056 Weinstadt-Beutelsbach
Postfach 1160

Représentant introduit en Boulangerie-Pâtisserie pour Paris et 100 kms autour. Ecr. avec C.V. no T 77.712, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

formation profession.

PROCHAINS STAGES.
HOTESSES D'ACCEUIL du 17 au 31 novembre 1975
Perfect. AIDES COMPTABLES à compter du 23 octobre 1975
Perfection. SECRETARIAT à compter du 10 novembre 1975
Pratiq. Direction d'Entreprise à compter du 18 novembre 1975
Gestio ndynamiq. du Personnel
DROIT DES AFFAIRES à compter du 7 novembre 1975
LANGUES
PROBATOIRE D.E.C.S.
STENODACTYLO
ASPROFORC
104, av. des Champs-Elysées, 8e. Tél. : 359-12-77 et 359-68-78.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de cours : Exploitation. Gestion-Analyse-GAP 2
FAX
Ecole privée.
6, rue d'Amsterdam, 874-56-60, 94, rue Saint-Lazare, 874-95-69.

capitaux ou proposit. com.

Rev. quot. de presse économique ch. contact avec aff. rel. publ., documentat. ou presse en vue ASSOCIATION S.C. Deville, 10, rue Chardin, Paris-16e.

Proche banlieue parisienne, propriétaire d'une entreprise de travail temporaire (S.A.R.L.) 6.000.000 chiffre affaires annuel, spécialisé dans le personnel des bureaux d'études (dessinateurs) et sans problème de financement recherche associé ou acquéreur pour la totalité. Faire offre détaillée par écrit à no 76.303, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

CAPITAUX PRIVES pour toutes opérations hypothécaires
1o) Prêts aux particuliers ;
2o) Opérations Relais (environ 6 mois) ;
3o) Lotissements, promotions, rénovations immobilières.
Gage 1er ordre Garantie ; 1er rang avec privilège vendeur. Conditions intéressantes. Financement aux Sociétés avec participation. Volume global 10.000.000 par tranches 1.000.00 F Marcel NAIL, gérant SODIFIM, 26, av. Ch.-de-Gaulle, NEUILLY-SUR-SEINE. - 624 - 84 - 28.

gérances appointées

Dame trilingue, ancienne gérante clinique et pratique hôtel de luxe recherche gérance appointée hôtel-bureau, région indifférente. Ecr. no 6.283, Publ. Lichau S.A., 10, r. de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

cours et leçons

Cours part. d'allem., 6e à term. Ecr. no 7.535, «le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Mathématiques, toutes classes, par professeur de lycée. TEL. : 544-07-09.

MATH-PHYS RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

enseignem.

NOEL A LONDRES et séjours avec cours de 15 jours à 6 mois. 033-81-72.

autos-vente

Part. vend MORRIS 1300, 1971, Bon état. Tél. 288-31-56, entre 18 h. et 20 h. ou 251-50-51 h. b.

PEUGEOT 504 T.I.
1974, moteur neuf, 0 kilomètre. Téléphone : 254-11-33.

demandes d'emploi

J. H., 29 a., connais. bien bâtim. industr. ds sa concept et son exécut., cherche branche similaire, position commerciale import-export ou équival. Ecr. P. M. P., no 1.051, 63, rue de Provence, Paris-9e, qui transm

Responsab. service stés cherche poste chef d'IMPLANT ou chef agence spécialis. voyag. d'aff. Ecr. no 624, «le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 35 a., format. jurid. ambit. dynamiq., sens contact, étudie ttes proposit. M. Dessertene, 20, quai Perrière, 38000 Grenoble.

H., 29 a., 14 a. exp. brche const. industr., ayant l'habitude de la concept. et de l'aménagement de projets bâtiments industr., T.C.E., pour permis de constr., autorisation de classement et exécution, ayant expérience coordination de travaux. Etudiera toute proposition technique ou commerciale. — Ecrire P. M. P. no 9.961, 63, rue de Provence, Paris-9e, qui transmettra.

Jeune Fille, 25 ans, maîtrise géographie urbaine, connaissant anglais, étudierait toutes propositions. Téléphone : 526-53-58.

Chef du personnel, 45 ans, serait intéressée par un poste de : COLLABORATRICE au sein d'une équipe de direction de personnel (gestion, formation, législation du travail). Ecr. no 27.061, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.F., 26 ans, Dr ès-Lettres, (Géo-Economie) rédactrice assistante de Direction, sérieuses références, cherche Poste stable et d'avenir. 45.000 minim. l'an. Ecrire no 627, AJAX, 5, Cité Pigalle, PARIS-9e.

ARCHITECTE D'INTERIEUR C.A.I.M., Magasins, bureaux, cherche pour complément d'activité, promotion produits ou matériel modulaire. Expérience commerciale. Etudierai toutes suggestions. M. CARPENTIER Claude, 116, r. Stanisl.-Girardin, 76000 ROUEN. Tél. (35) 70-23-94.

H. 31 a., Lic. en Droit, expér. administr. et financière, compt., contentx et immobil., cherche situation position cadre. Ecr. no 7.503, «le Monde» Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE CHANTIER BATIM. cherche place stable. Ecrire M. FOPPOLI, 133, av. Roger-Salengro, 94500 CHAMPIGNY.

Ingénieur A. et M., 32 a., ayant Bonne connaiss. anglais, cherche emploi à l'étranger. Ecrire Agce HAVAS CAEN (14000) 6673.

AFRIQUE
Cadre de direction, 42 ans, très grde expérience indust. et cciale marchés Afrique, ch. situation. Pays rég. indiffér. Ecr. HAVAS 45200 MONTARGIS no 42.406.

PUBLICITE PROMOTION
Directeur de groupe, agence de publicité. Habitude à gérer budget important. Spécialiste complet promotion. Ayant prouvé son efficacité. Tél. : 922-64-62 (le matin).

JEUNE **INGENIEUR CHIMISTE**
PREMIERE EXPERIENCE RECHERCHE APPLIQUEE PARFAITEMENT BILINGUE ESPAG. CHERCHE SITUATION DS SOCIETE AYANT FILIALE USINE OU REPRESENTAT. EN **ESPAGNE**
Ecr. Havas MARSEILLE 92899.

H., 26 ans, DUT chimie, 1 an tech. comm., 3 a. synth. et anal. orga., ch. empl. labo ou représ., rég. ind. Ec. ou tél. (93) 35-37-84 Claude, Eden Park, 45, Promen. du Cap, 06190 Roqu.-Cap-Martin.

travail à domicile

Demande

Dactylo exp. taper. trav. thèses, litt., mémoires. M.-P. Gonnon, 43, rue du Poteau, 75018 Paris.

occasions

ACHETONS PIANOS DAUDE, 75 b., av. Wagram, 17e WAG 34-17, vente-location.

LIVRES achat comptant à domicile, Laffitte, 13, rue de Buci, Paris-6e. Tél. : 326-43-28.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 28-73.

l'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

PRIX EXCEPTIONNEL 4.100 F/M2
bd E.-AUGIER. 633-29-17.
RECEPT., 5 chbres trav.
25 octobre, 14 h. à 17 h.

TE PRIVEE (PLACE CLICHY)
vd libre de suite 3 P., gde s. de bains, tél., ref. neuf, calme, plein soleil, 4e étage. T - 2 bis, passage Clichy v. de Clichy), ou rend.-vs. 387-92-97 ou 272-75-76

Face ILE ST-LOUIS
Imprenable sur Seine
in DUPLEX 120 M²
Prix fermes et définitifs boiseries + 2 chb., 2 bains, + parking. - Exclusivité ANK ARTHUR - 924-07-69

MESNIL - Immeuble RENOVE, chff. centr. BEAUX STUDIOS S/RUE ARDIN à partir 58.000 F ement - Location assurée - SORPI - 343-97-15

MESNIL - Bel imm. 3 P. confort, 230.000 F s. gros crédit - 307-69-65.

TES-CHAUMONT - Sur parc LIV. DBLE, 2 p. tt conft. récent. 305.000 F. 742-38-73.

CHAMPS-ELYSEES - Grand Studio de caractère sur 2 nivx, poutres apparentes, gd conft. Park. 783-63-23.

S NATION Bel immeuble briques
de entrée, liv. + 2 chbres, bns, chff. cent. imm., 4e ét. 225.000 F - Tél. : 343-32-67.

MIN RUE RIBERA
Bel appart. 164 m2 -de-ch. surélevé, jardinet, liv., 3 chbres, cuis., bains vice. 758.000 F. BAL. 10-97.

DUPLEX
m2 avec 18 m2 de loggias et 84 m2 de terrasses
2 parkings
637 000 F
Prix fermes et Définitifs
Livraison immédiate
CEFI PYRENEES
rue des Pyrénées.
785-37-10.

DUPLEX DE CARAC. 80 M2, tout confort dans meuble ravalé. 350 000 F. 033 - 06 - 03.

AIS dans immeuble ravalé appart. 100 m2, tél., séjour 2 chbres, bains, cuis. de caractère. - 325 - 48 - 66.

UVRE. Immeuble rénové, dio entrée, bains, W.C. cent. 76.000 F. - 033-06-02.

TERNES. Parfait pour PROFESSIONS LIBERALES
Immeuble standing 1910, t., 6 pces, 185 m2, Chbres rv. Etat impecc. Crédit très S/place Vend. 24. 13-19 h. Th.-de-Banville. - 602-96-39.

PRES REPUBLIQUE
BEAU DUPLEX
eubie neuf tout confort, 1er étg., 95 m² + 75 m² terrasse, cheminée, cave, Décoration soignée. CAP - OPE. 73-45.

MUETTE
POSITION REMARQUABLE
living avec TERRASSE, amb. avec BALCON sur JURE et OISEAUX CHANTEURS - Tél. : 306-31-69.

PORTE DES TERNES
Propriétaire vend directement cuis., bains, cab. toil., confort, 130 m² environ + re service et cave. Prix - Téléphone : 754-41-99.

ARCK-CAULAINCOURT
imm., asc., studio av. ter- 2, 3, 4 p., tt équipé. s/pl. jeudi, vendredi, dimanche, 14-18 heures, 13, rue Caulaincourt.

PALAIS-ROYAL
PIECES. Haute décoration. D CONFORT - 343-97-22.

PIERRE BATON
4-55-55 EXCLUSIVITE
T-HONORE-d'EYLAU (16e) m², 4e étg. Imm. exc. std. vaste récept., 4 chb., 3 bs chb. serv., box, tr. luxe. tion, tr. bon état général.

LA BOETIE. Studio confort, tél. Pour réalisseur. LAB. 48-55.

I. Propriét. vend luxueux pièces, 165 m2, 2 bains, équipée, neuf, calme, tout que. Tél., parking, frais environ. Tél. 288-72-02.

INVESTISSEURS

RAIS - RUE TURENNE
Bel immeuble ancien restauration de prestige. quelqu. STUD., 2 Pces.
GROUPE VRIDAUD
de la Paix, PARIS-2e. 073-15-51 - 073-80-23.

MIRABEAU. URGT. Cause 179 m2, 6 p., tt confort, ge, imm. stand. 750.000 F. ETE AUBRY - 704-64-59.

EUBLE BON STANDING STUDIO TOUT CFT. rare. 535-25-24, matin.

3 P., cft, 3e ét. sur gde Px 178.000 F. Vis. vend./ 14-17 h., 10, rue Nollet.

RAIS/HOTEL-DE-VILLE cuis. équip., s. de bains, poutres, moq., asc., 75 m2, rénové. CODOMO 387-35-25

en vente : 1re annonce E DAUPHINE V.-HUGO standing, ancien, cossu, 235 m2 + chbre de serv. exclusivité G. Sergniard. EUR. 05-55. Agences non acceptées.

NATION récent élevé, 4 pièces, verdure. TIN Dr Droit. 742-99-09.

Rodin, dernier étage, origi- 300 m2, soleil, 2 services, S/pl. 23 et 24 de 14-17 h., Théodore-Rousseau, 6e ét.

dégagée sur Porte Maillot 4 p., 120 m2 + chbre serv. x. 650.000 F. - TUR. 97-81.

TTE, 2, rue Faustin-Hélie. dble, 2 ch., 110 m2 + jard. 2, gd stdg, ch. serv. s/pl. vendredi, samedi 14-18 h. ETO. 45-10.

ST-CLOUD. Imm. récent. 54 m2 + 3 ch., cuis., off., ns, 2 wc. Chbre de service. 850.000 F - 288-27-45

LISE AUTEUIL Bel imm.
120 m2, tt cft. Tél. + chambre service. Prix : 0 F. — VERNEL. 526-01-50.

Paris - Rive gauche

RUE SAINT-SIMON, en pleine verdure, calme, plein soleil. Superbe appartem. 4 P., 106 m², cuisine aménagée, s. de bains moderne, ch. central. Parfait état - Prix 658.000 F à discuter. - Agence s'abstenir. Direct propriétaire - 325-11-42.

SEGUR. 2 pièces, bains, 4e étage sans ascenseur - 160.000. PARIEL - 622-22-56.

Cité Universitaire, direct sur square, pleine verdure, soleil. Beau studio, cuis. équipée, wc, bains, penderie - 202-92-84.

CONVENTION - 90 m²
4-5 p., bel imm. tout confort, 7e étage, ascens. - 567-22-88.

GRENIER TOUT CONFORT
5e, tél., vue s/arbres, 3e étage. TÉL. 033-36-76 - 326-14-63.

VUE EXCEPTIONNELLE
sur jardin Luxembourg. Luxe. Imm. nf, sup. liv., 2 ch., 2 bs. Parkg. Prix 1.050.000 F. D. BOURGEOIS - 522-62-14.

RASPAIL - RENNES
Luxueux 264 m², 6-7 p., cuis., 2 bains, parking - 766-34-02.

Boulevard EDGAR-QUINET
Bel imm., grand 3 p., cuisine équipée, tt confort, 80 m², tél., 500.000 F - 589-49-34.

PASTEUR - MONTPARNASSE
Dans imm. standg, 6 p., 150 m², tt cft, prévoir peint. 566-80-31.

Cité Universitaire. Direct sur square, pleine verdure, soleil. Beau studio, cuis. équipée, wc, bains, penderie - 202-92-84.

GOBELINS. Splendide appartem. caractère + grenier aménagé. Tél. 80 m², 340.000 F. 336-47-02.

6e. VAVIN. ODE. 95-10. SOLEIL A AMENAGER - SEJ., ch., TEL., tt cft, CALME. 30m².

RUE DE RENNES (6e)
5-6 p., s. de bs, 175 m², 2e étg., tt cft. Professions libérales. Michel & Reyl - 265-90-05.

15e - PARNASSIUM
Immeuble récent, étage élevé, vue, 5 p., tout cft, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

R. DAUPHINE. Charm. stud. calme, cuis., s. bs, wc, tél. Renseignem. vendr. à partir de 20 h., 707-09-26. Visite samedi, 9 à 20 h. Téléphone : 633-06-59.

BOUCICAUT Vue dégagée, soleil
2 P. indép., ent., cuis., w.-c., possib. bains. 158.000 F. Crédit possible. Tél. 306-31-69.

15e CONVENTION
Beau 4 P. tt cft. Tél., standing. 308.000 F. 508-52-89.

15e Imm. récent, calme, très beau 2-3 p.
62 m², s. de bains + s. d'eau + terrasse 40 m², balc., cave, park. sous-sol. Prix 370.000 F. Samedi 10 à 19 h., 7e ét. asc. 42, RUE ROSENWALD.

ODEON BEAU STUDIO, gde entrée,
cuis. éq., bns, wc, calme, clair, état neuf. 169.000 F. - 325-89-90.

XVe 2 P., cuis., ent., tt conft, 45 m2 Bel imm. Ascens. 155.000 F. - 576-23-31.

CARDINAL-LEMOINE
près Seine. Dans bel immeuble pierre de taille rénové, sur rue STUDIOS, salle de bains, chauff. central. Moquette. Asc. - Tél. 723-38-53.

DENFERT-ROCHEREAU
Très beau studio de caract., meublé, ds immeuble ancien. TT cft. 149.000 F - 734-73-46.

Région parisienne

VAUCRESSON. Situat. except. Résid. pr. gare, commerç. écol. MAGNIF. appart. 170 m² hab. 5 chb., sél., cuis. équ., 2 caves. box, jd privé 150m². Av. 150.000 + crédit. - J.M.B., 970-48-10.

SURESNES. 4 p., bains, cuis. Prix 150.000 F - Tél. 506-18-21.

ASNIERES (gare de Bécon). - 3 p., s. bs, ch. cent. ind. Tél., 210.000 F av. 42.000 compt. Vis. s/pl., 8, r. du Tintoret le 25-10-75 ou tél. 457-30-98 tous les jours.

MEUDON - VAL-FLEURY
116 m², séjour + 4 chambres, tt conft, 490.000 F. T. 027-41-75.

BOIS-COLOMBES. Très beau 3 pces, 70 m², refait nf avec jardin, 149.000 F - CAR. 19-75.

NEUILLY - URGENT. Récent, gd standing, vue except., living, 3 chb., 2 bains, gar. 578-93-93.

LE VESINET, 10' R.E.R. Imm. stdg, 3e ét., asc., hall d'entrée, livg dble avec balcon, chb. av. balc. tt conft, gar.+parkg. Px 340.000 F. Ag. CARLIER, 14, pl. Berteaux, Chatou - 966-11-90.

4 P., BOULOGNE. Près Mº, à vendre à terme. Tél. 603-23-00.

PONT LEVALLOIS Mº. Neuf, splend. stud. cuis. éq., bs, moq. 125.000 F A SAISIR - 622-56-79.

Parc Maisons-Laffitte - Bien situé, très belle construction récente, appartem. garçonnières et garages loués et libres. - Loubert, 22, cours Barsac, Paris-Bercy (12e) - 343-72-04.

Porte Pantin (Mº Hoche). 5 p. neuf ens., asc., cuis. équipée, 1 s. de bns, 1 s. dche, moquette. Fac. de crédit. Tél. : 360-38-22. Bernard Pytel (heures bureau).

BOIS VINCENNES
59, av. LA SOURCE (Nogent) séjour 45 m² +2 chbres tt cft. 110m², imm. de stdg, jdin. gar. 495.000 F. Vend., sam. 14-18 h.

FONTAINEBLEAU
Près de la gare, dans résidence grand standing, appt F2 58 m² + loggia, tout confort, garage. Prix : 190.000F. Cabinet CLOUVEL, T. 422-17-46.

ENGHIEN
BORD DU LAC
Résidence neuve de gd standing 4 p. 110 m² + gd balcon. Liv., 3 ch., 2 bns, cuis. éq., dress. Tél. : 989-34-73 de 14 à 18 h. et sur place du mercredi au samedi inclus, de 14 à 18 h. 67, rue Sœur-Angèle. SAINT-GRATIEN.

6' Mº CHATEAU-VINCENNES (pr.) Imm. 71, tr. agréable
3 P. 64 m², balc. 12 m. Park. couvert. 275.000 F.
26, RUE DIDEROT. Samedi 14-17 h. ou ANJ. 97-38, matin.

VILLE-D'AVRAY nf 5 P., 4 ch 2 bs. 112m² + LOGGIA SUD. 2 gar. 626-46-92.

VERSAILLES GRAND SIECLE
2 pièces, 51 m2, état neuf
VUE - SANS VIS-A-VIS
cuis. équip., s. de bains, parking sous-sol, cave. Tél. 788.000 F. 950-84-01, de 14 à 20 h.

BOULOGNE 37, rue des Longs-Prés
3-4 P., 83 m² tout confort. Samedi 9-12 h. 331-89-46.

IDEAL PLACEMENT
BOULOGNE Immeuble 1935
APPT 46 M2. living + chbre tout confort
139.000 F entièr. reft neuf, pend., moquette.
POSS. LOCAT. 950 F MENS. S/place 23-24 oct., 15 à 18 h : 1, SQUARE BELLEVUE

SEVRES près Gare Chaville R. D.
Cadre verdure, résidentiel. Gd standing, 5 P., 139 M2, cuis. éq., 2 bains, 2 park. GD BALCON. Etat impeccable, 650.000 F. 604-51-98 - 605-55-19

NEUILLY Dans VERDURE Plein SOLEIL
Ravissant duplex, 210 m2, belle réception, terrasse, s. à manger, 3 chbres, 2 bains, lingerie, cuis., office, ch. de service, 2 garages. Tél. le matin : 387-23-59.

Mº BERAULT
Bel imm. entièrement rénové
STUDIOS ET 2 PIECES
DE 69.000 F
A 135.000 F.
Tout confort, refait à neuf. Le propriétaire : 548-25-21.

FONTENAY-AUX-ROSES
centre, propr. vd appt 4 P., rez-de-ch., petit imm. stdg. Prix 200.000 F. Téléphone : 357-11-13, heures bureau.

BOURG-LA-REINE
Bel appt 117 m², tout confort, superbe terrasse Sud. Téléphone, garage - 331-89-46.

SEVRES
VILLE-D'AVRAY
Grand séjour, 3 chbr., 2 bains, 105 m², ds bel résid. P. de T. Visite s/rendez-vous : 723-72-80.

HABITABLE DE SUITE
Studio 37, 20 m².
2 pièces, 53,91 m².
PRIX FERMES
FRAIS D'ACTE INCLUS JUSQU'A FIN OCTOBRE.
Le Cèdre Bleu, 106, av. Thiers. 93340 LE RAINCY.
S/place, du vend. au lundi, de 14 à 19 heures, ou 887-83-06.

GARCHES-92
29-33, rue Henri-Regnault (près du Golf de Saint-Cloud).
3 petits imm. gd stdg, 2e ét. P. de T., chauff. électr. intégré, cuis. équipées. Parkg ss-sol.
Du STUDIO au 5 PIECES. Prix moyen. 4.200 F le m².
Bur. vte s/pl. sam. et dim., de 11 à 18 h. ou GECOM 747-59-50.

Province

Exceptionnel. A vendre très bel appartement villa sur le toit + immense terr., vue panor., ent. face mer, avec cave et par. Ecr. HAVAS CANNES, 9788/R, ou tél. (93) 47-00-55.

BLONVILLE-SUR-MER
3 KM DEAUVILLE
appart. 3 pièces grand standing. Situation exceptionnelle. FACE A LA PLAGE
Agence HOINVILLE
14910 BLONVILLE-SUR-MER
Tél. : (16) 31-87-90-13.

appartem. achat

Ach. petit logem. r.-de-ch. ou local non commerc. à installer, de 20 à 35 m² (remise, gar., etc.), dans 5e ou périph. Ecr. à M. POPOV, 8, rue des Boulangers, 75005 Paris. Téléphone : 633-76-31.

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e, Tél. : 579-39-27.

Sté rech. à acheter appt stdg, 11e, 12e, 20e. Tél. 343-62-14 ou éc. G.I.E.R.I., 7, av. Ph.-Auguste.

Ch. Paris 3-4 p., mme ss conft, quartier indifférent. OPE. 40-06.

Pharmacien Reims paie compt. 1-2 p., Rive Gauche. 222-85-04.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI., CH. APPT VILLA PARIS BANL. PAIEM. CPT. 28, RUE ST-CHARLES (15e). TEL. : 577-46-18.

PARTICULIER ACHETE
14e DE PREFERENCE
évent. 13e ou 15e, MAISON ENSOLEILLEE, 150 m² env. avec jardin dans impasse si possible. TEL. : J.-P. GUYOT 755-64-08 ou écr. nº 6.044 « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Près NATION immeuble standing
living, 2 chbres, grand balc., 10e étage, parking. 343-62-14.

PAIE COMPTANT 2/3 P. tt cft PARIS
à particulier. 266-32-35.

hôtels-partic.

16e, rue de l'YVETTE
Charmante petite maison avec jardin, 6 p. + sous-sol, calme. J.M.O., 23. Tél. : 033-38-39.

BOUGIVAL. Sur 1.200 m2 tr. bel hôtel particulier de 240 m² habitables, sous-sol complet, 9 pièces pp., tout confort. Px 970.000 F. T. 950-14-60.

MONTMARTRE. Maison except. 7 p. + dép. + gd jdin, soleil, CALME. Px élevé. ALM. 05-95.

NEUILLY-SUR-SEINE
Propriétaire vend
HOTEL PARTICULIER
s/voie privée, 9 pièces ppies (dont 5 chambres), environ 250 m2 habitables + patio/jardin, terrasse. Excellent état. PLACEMENT EXCEPTIONNEL
Pour renseign. complémentaires TELEPHONER 225-18-88, de 15 heures à 18 heures.

immeubles

ASSUREUR cher. plus. immeubles p. de t. PARIS seulement. Fre offr. Sté ST-BRICE, 43, av. Suffren, Paris-7e. T. 734-99-42.

maisons de repos

LES HEURES CLAIRES
retraités (ées), valides, semi-valides, soins. 51210 Le Gault-Soigny. Tél. : (16-26) 42-38-22.

locations non meublées Offre

A LOUER A LIVRY-GARGAN
DANS IMMEUBLE TRES GRAND STANDING
APPARTEMENT DUPLEX
5 et 6 étages, 140 m2 habitables, 3 chambres, 2 salles bains (marbre), 1 dressing, 2 entrées, 1 cuisine. Rustique, 1 salon, 1 salle à manger, 2 garages, 2 caves, 4 balcons.
DECORATION LUXUEUSE.
Conviendrait à Société, Directeur ou Adjoints.
Prix élevé justifié.
Tél. : 927-95-82.

Paris

MONGE. Imm. rénové. 2 p. cft, pout. appar. 1.280 F. ANJ. 05-49.

(17e), Rome. Studio tout confort 750 F tout compr. - 622-52-29.

AVENUE RAPHAEL, Nº 10
Grand Appart., 2 pces princip., environ 70 m2, téléph., garage 2.500 F + 400 F charges 260-88-31 - 260-87-44

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
9, rue de Hanovre (Mº Opéra)
84, rue d'Alésia - 577-70-08

MAIRIE du 17e. IMM. P. d. T. Standing. Asc. 4 pces tout conft. Surf. 100 m2. 2.000 F - 387-65-24.

GOBELINS. Imm. mod. Salon, s. à manger, 3 chbres, cuis., bns, téléph. 2.000 F - 325-28-77.

19e QUAI-DE-SEINE
Immeuble neuf, 5 pièces, 105 m² bail 3 ans. 1.500 F+15 % ch. Téléphone : 805-90-73.

BOUL. HAUSSMANN
Imm. stand. NF 2 P., entrée, cuis. éq., bs. 2.500 F. 355-71-42.

MONTPARNASSE 6e Neuf, tout conft, beau studio, tél., ét. élevé. 1.150 F C.C. 222-07-62.

Région parisienne

SAINT-CLOUD
Maison, grand jardin privé. Grande réception, 3 chambres. Parfait état. Tél. Px : 4.500 F. Idéal cadre Société. JAS. 51-84.

NEUILLY, Résidence Parmentier. Luxueux 3 p. cft, 5e ét., asc. 75 m2 + balc. et terrasse. Tél. Park. Tél. matin : SEGECO - 522-69-92

PUTEAUX. Stand. nf. Vue panoramique. 10' St-Lazare. Possib. parkg. 1o) Entrée, sél., cuis., bns, loggia, cave (13e étage), 1.000 F TTC. 2o) Entrée, séjour, bains, loggia (4e ét.), 750 TTC. Téléph. : 285-00-98

PT LEVALLOIS - COURBEVOIE
6 P. CONFT. PARKING. TEL. 333-48-91

ORANGERIE Maison classée
VIROFLAY Gare. 8 P., b. jard. TEL. 4.600 F NET - LAB. 68-12.

BOULOGNE Récent 2 P., cuis., bains, balcon, tt confort, étage élevé, 975 F C.C. 222-07-62.

locations non meublées Demande

Paris

SOCIETE TRES CONNUE CHERCHE BON QUARTIER jusqu'à 3.000 F - ELY. 32-62

Collaborateur journal cherche pour 1-1-76 vrai 4 pièces, clair, tout confort. 13e, 14e, 15e. Préférence particulier. Téléph. : 540-99-29 (apr. 19 h.).

2 étudiantes et 1 étudiant sérx cherchent appt calme, rive gauche, prix modéré. Ecr. à 6.073, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE FEAU GESTION
(LOCATIONS-GESTIONS)
132, bd Haussmann, Paris-8e
522-13-89 ET 69-34

RECHERCHE POUR CLIENTELE « CADRE MOYEN »
3, 4 ET 5 PIECES
CONFORTABLES
dans 5e, 6e, 14e, 15e et PROCHE BANLIEUE OUEST

Région parisienne

Ch. ss Agence Pavillon 3 à 5 p. banlieue Ouest - 958-36-78

RECH. LOCAT. SUR LIGNE SCEAUX
2/3/4 P. tt confort et standing
I.P.S. - 660-08-65

NEUILLY
RUE DE LA FERME
2 p., 45m², cft, balc., tél., park. 1.480 + charg. COVAL, 973-02-46.

locations meublées Offre

Paris

14e Studio, cuis., chf. central, eau chde, douche à l'étage. 600 F net. - KLE. 04-17.

BD SAINT-GERMAIN
Double livg + chambre style Louis XV, cuis., bains, tout cft, 3.000 F - 325-04-99.

Etranger

ALGER
Part. propose reprise location Appt 3 p., dche, wc, sur rue Didouche-Mourad, période novembre à mai et prolongation possible. Téléph. à M. Bouyer, Alger, 63-04-60 à 63 Poste 245 (heures de bureau).

locations meublées Demande

Région parisienne

Chambre à louer tout conft pour dame ou J.F. - Tél. : 506-57-60.

MAXIMUM 1 H. DE PARIS
Part. ch. pav. 2-3 p., bien meublé, cuis., s. bs, tél., gar., jd. 2.000 loyer max. - 370-20-22.

villas villas

EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU
DOMAINE DU BOIS DE LA GARENNE
Maisons de grand standing sur de grands terrains individuels
SITE EXCEPTIONNEL
de 400.000 à 600.000 F.
Maison témoin ouverte à partir du 23 octobre.
Pour tous renseignements :
Paris : BAMA, 538-68-73.
Sur place : Agence LEFEVRE, 424-30-36.

NOISY-LE-ROI. Belle Villa dans verdure, entrée, living av. cheminée, 42 m², 4 ch., s. de bs, cuis., pend., w.-c., gar. 2 voit. Terrain 2.547 m². Px 720.000 F. J.M.B. 970-48-10.

BOIS DE VINCENNES
Résidentiel, villa tout confort, 280 m2 + jardin + dépendances 540.000 F. Tél. : 325-47-02.

MARLY. Maison ancienne 192m² sél., s. à m. 62 m², 7 ch., gar., jdin. Px 545.000. T. : 958-19-28.

VAUCRESSON PLATEAU living double
avec cheminée, Terrasse, 5 ch., tt cft. + Pavillon gardien 2 P. cuis., jardin arborisé 1.000 m², Prix total 720.000 F. AGENCE REGIONALE. 978-78-70

VESINET Résidentiel calme
CHARM. VILLA anglo-normande salon, s. à manger, bureau. 1er étage, 4 chbres, s. bains, tt cft., gar., jard. 700 m². AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet 976-05-90.

CROISSY Em. Vésinet, 12' R.E.R., villa en meul. 5-6 p. p., s/sol, tél., tt cft. 788 m², terr. Agence CARLIER, 14, pl. Maurice-Berteaux, Chatou. 966-11-90.

VESINET calme VILLA
ILE-DE-FRANCE 1952, réception 3/4 ch., 2 s. bains + 2 ch. de service, confort, gar., beau jard. angle 1.400 m². AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet. 976-05-90.

fermettes fermettes

Rég. ST-LO (50)
FERMETTE + TOURELLE
6 p. à rénover, grenier à amén. 1.500m2 terr., eau, électric. 89.000 F.
22 km MER
FERMETTE, 3 p. à rén., eau, él., 850m2 jdin. 28.500 F. T. 700-75-87.

80 KM SUD SUR
3.000 M2 TERRAIN
Fermette rest., séjour, 5 chbres, s. bns, s. eau, ch. air pulsé + gd garage. Px 280.000 F. Facil.
GALLIEN. 422-20-41.
6, r. des Sablons, Fontainebleau.

SORTIE GISORS
Village calme dominant vallée de l'EPTE, Fermette rustique. PARFAIT ETAT. Cuis., séjour double 45 m2 (2 cheminées rustiques, poutres apparentes), 3 grandes chambres parquetées avec cab. toilette, tél., ch. centr. Neuf. WC, s. de bns. Beau jard. Nombrx arbres. 178.000 F avec 36.000 F. AVIS GISORS Téléph. (16) 32-30-91-11 (le 405), 6, Fg Cappeville (mme dim.).

châteaux

AUVERGNE - PRES ISSOIRE
CHATEAU XIIIe SIECLE
parfait état, 1.200 m2 habitables, gdes dépendances, 12 ha parc, bois, bord rivière, possibilité HOSTELLERIE. Px à débattre. TRANGEICO, 117, bd Wilson JUAN-LES-PINS Téléphone : (15) 93-61-14-60

domaines

HERAULT. Domaine vignes et moutons 203 ha seul tenant, bx bâtiments anciens de caractère, très bon état. Ecrire : Jacques DIDIER, 3, rue Montjardin NIMES - Tél. (66) 67-53-37

constructions neuves

XVe DUPLEIX-LOURMEL
Studios, 2-3 et 5 pièces. Habitables 1er trimestre 77 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIe JULES-JOFFRIN
Chambres et studios 2-3-4 et 5 pièces. Habitables début 77 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIe RUE DE PICPUS
Studios, 2 et 4 pièces. Livrables 4e trimestre 76 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

PARIS-20e
9-11, rue du Télégraphe.
Imm. en PIERRE DE TAILLE confort total électrique du STUDIO au 4 PIECES. Prix ferme et définitif. Livraison hiver 1975.
Bur. vte s/pl. sam. et dim. de 11-18 h. ou GECOM 747-59-50.

LA VIE DE CHATOU
A 15' DE L'ETOILE
C'est mieux - Moins cher
« LE BELVEDERE »
85, AVENUE GAMBETTA
2 A 5 PIECES
3.300 F LE M2

CHATOU-VILLE NOUVELLE
par 86, route de Maisons
2 à 7 PIECES
2.700 F LE M2 ET +
Visites tous les après-midi, suivre fléchage. H. LE CLAIR, ALM. 13-72.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 P.
TRES GRAND STANDING
Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h. 30 à 18 h. 30. Tél. 553-16-62.

appartements occupés

Immeuble, 44, av. des TERNES
APPARTEMENTS OCCUPES
1er au 5e étage (2 B)
123 m² en 4-5 p. (asc. prévu), possibilité bail et terrasse au 6e étage
permis de construire en cours. Prix par étage : 450.000 F. 1/2 comptant. solde à 4 ans à 9 %. Téléphone : M. MERCANTE, 966-15-53 - 966-58-96.

fonds de commerce

Fonds PHOTO - CINE, près Bd St-Michel. Sit. except. Gros ch. aff. Magasin mod. + sous-sol + pet. appt. Tél. ODE. 18-64, de 10 à 12 h et de 15 à 18 h.

Cède bail Agence de Voyages avec clientèle étrangère. C.A. : 1.000.000 F, vends 95.000 F Ecr. nº T 077.657, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, ou Téléph. : 588-46-53

BOULOGNE A céder 150 m2. BAIL 200.000 F
magasin angle av. ss-sol. Conv. à Banque par examp. : 604-88-08.

VITRY 94 vend Alimentation générale ou bail à céder, possib. ts comm., angle 2 rues, près écoles. - 680-93-35.

locaux commerciaux

RUE SAINT-HONORE
Paris-1er - nº 266,
Société cède bail local commercial - 100 m2 environ R. de C./cour. Loyer mod. Sis. s/place tous les jours sauf samedi et dimanche de 14 h. à 17 h. ou tél. 260-61-86.

AVENUE DE L'OPERA
droit au bail, rez-de-chaussée + sous-sol aménagé 180 m2
Conviendrait BANQUE - VOYAGES - REPRESENTATION ETRANGERE
Téléph. : 15-39-78-03-11 ou Ecr. nº 7.554, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Av. Général-Leclerc, Paris-14e Magasin tout installé, sous-sol, rez-de-chaussée, 1er ét. possib. tous commerces TELEPH. : 237-24-80

133, RUE LAMARCK
3 boutiques. Prix : 140.000 F. Rapport : 14.000 F à développer. Tél. : 606-92-29, de 18 à 20 h.

16e RANELAGH
En toute propr., boutiq., 45 m2, faç. 6 m. + s.-sol 30 m2, Tél., chff. Prix 250.000 F. 934-20-69.

ACHETONS STANDING
5.000 M² Bureaux 1/3 Dépôt 2/3
PARIS, Banl. périphériq. U.A.T., 47, bd de Courcelles. WAG. 73-69

11e BELLEVILLE - 1.000 M2 Accès camions. 10 Park. Cession intéressante - 522-57-30.

MONTROUGE
Porte de Châtillon. Entrepôt accès camions à louer 23 mois : rez-de-chaussée 760 m2 + sous-sol 500 m2 ensemble 1.260 m2 utiles. 6.000 F par mois H.T. Chaumeny - 874-22-98 (matin).

SURESNES
Entrepôt : 1.400 m2 couvert au sol + galerie : 462 m2 Cour : 200 m2. Accès camions quai chargement. Pavillon 5 bureaux + Appart. Bail : 9 ans. Nouveau loyer actuel : 83.000 F par an. Prix cession : 265.000 F. Chaumény - 874-22-98 (matin).

locaux indust.

A vendre : Locaux industriels pour fabrication non classée ou entrepôt, 900 m2 au sol construit, 1.200 m2 développé. Sur terrain de 17.760 m2
Ensemble immobilier très récent et remis entièrement à neuf, situé à VITRY-SUR-SEINE
Pour tous renseignements s'adr. à M. A. COURBOULES
171, bd de Stalingrad
94400 VITRY - Tél. : 726-41-20.

bureaux

Adresse prestigieuse
A LOUER
suite de bureaux neufs 60 m2 luxueusement aménagés, au 7e étage. Air conditionné, park. Disponible immédiatement. Tél. Martine LAFORGE
720-65-21.

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles impecl., de qualité. Libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf. Téléphone : 225-89-21 - 359-82-67.

A VENDRE TRES BEAU LOCAL COMMERCIAL
quartier Panthéon - Mouffetard 320 m2 brut de béton. Rez-de-chauss., rue et jardin, 1er s/sol. Libre immédiatement. 850.000 F Téléph. : 707-02-30

ST-LAZARE. 230 m2. 8 Bureaux profess. locat. AIN - 742-46-87.

Sur la dalle Mº ECHAT Créteil, loue burx 25 à 800 m2, cloisonnés, 280 F - Tél. 644-11-15.

MAILLOT. Loue sans P.-de-Pte TTES SURFACES. TS QUART. 293-45-55 + 522-19-10

7e AVENUE RAPP
DANS IMMEUBLE STANDING 1.272 M2, à louer, bureaux cloisonnés, salle de conférence. FONCIP : ANJ. 98-71.

CHAMPS-ELYSEES
520 M² 1er étage, bel imm., 2 park. Bail 9 ans. Loyer 400.000 F par an. C.G.T.I. - 261-50-34

pavillons

CHANTILLY (près) petit pavillon sur sous-sol aménagé, habitable de suite. R.-de-ch. : entrée, gde cuisine + gde chbre + s. de bs avec w.-c., + pièce non attenante à aménager dans jardin 400 m² clos, arbres fruitiers, bordé par l'Ysieux, eau électricité, ch. central, Px total 120.000 F, av. 12.000 F. Agence des Selliers, Luzarches, 95270. TEL. : 471-06-46.

ANTONY METRO
Bel. mais. récente, gd liv. dble, cheminée, 3 ch., tt cft, sous-sol, gar., parc 1.300 m². Px 550.000. Tél. : 660-44-66 et 350-50-86.

Suresnes, 7 p. tt cft, jdin 350m². Px : 370.000 F. Tél. : 506-18-21.

Boulogne, pavillon 90 m2, tout confort. Tél. : 609-01-76.

MORSANG-S/ORGE. Particulier vend pavil. meulière, 5 p. p. en 2 nivx sur sous-sol avec terrain 600 m2. 282.000 F. Tél. 967-76-27.

VIROFLAY. Magnifiq. pavillon brique 1945, sous-sol, garage, 3 chbres, séj.-salon, s. de bains, 2 w.-c., aménagement luxueux. Prix 420.000 F. Tél. 950-14-60.

BOIS-D'ARCY s/500 m. terrain très belle maison, soubassement meulière, 1.700 m2, surface au sol s/2 niveaux, magnif. affaire. 475.000 F. Tél. : 958-14-68.

30 KM PARIS OUEST
Autoroute et Gare, pavillons 9-4 p., confort, standing, cuis. aménagée, jdin. boisé. 320.000. GRAVEY 965-69-59.

Maurepas récent liv. + 3 ch., tél., gar., jardin, 198.000 F + C.F. (facil.). Tél. : 526-73-01.

FORET SENART
BRUNOY, résidentiel, calme, magnifique pavillon neuf, séjour en équerre 50 m2, cheminée, belle cuisine, 4 chambres, 2 s. de bs, rangem., grenier, jardin paysagé 800 m2 clos. sous-sol total, garage 2 voitures. Prix 520.000 F, crédit personnalisé. AVIS, 11, av. P.-Sémard (sortie gare centrale). Téléph. : 921-53-55 et 39-40 JUVISY.

FONTENAY-TRESIGNY 77
RN 4, 35 km Porte de Bercy
RUE VICTOR-HUGO
Il reste 6 PAVILLONS
Terrain toute propriété 500 m2
4 pièces 90 m2 - 183.200 F
5 pièces 105 m2 - 213.900 F
Prêt 80 % PIC CREDIT FONC.
Bur. de vente sur place du vend. au lundi, de 11 h à 18 h. ou GECOM : 747-59-50

MONTIGNY
LE BRETONNEUX
AFFAIRE A SAISIR
sur 300 m² pavillon av. s/sol, cuis. équip., coin repas, séjour double av. cheminée, 3 chbres, salle de bains, w.-c.
PX. EXCEPTION. 305.400 F. dt 38.000 CF
Tél. : 461-89-68.

MAUREPAS sur 680 m² de terrain.
Joli pavillon type WINDSOR gd cuis., cellier, séjour avec cheminée, 5 ch., 3 bns., 2 wc.
A SAISIR 400.000 F Tél. : 461-89-68.

ANTONY près Mº Beau pavill.
meulière. Salon, s. à manger, cuis., 2 grandes ch. + 2 petites s. de bains, garage. Jard. 300 m². Prix 370.000 F. ROB. 34-86 de 9 à 15 heures.

maisons de campagne

ST-AUGUSTIN-S.-MER (17)
A vendre part. à part. MAISON 8 p., cuis., s. de bs, tél., dépend. 1.100 m2. Pr ts rens. 680-89-13.

A vdre mais. camp. pr Vesoul (70), 5 p. c., wc, s. bs, cumulus 200 L, 2 cuves 1.500 L maz. Px 90.000. Cab. Delbet (84) 75-11-99.

Maison week-end, bord de Marne, beau terrain 1.500 m2, arbres fruitiers, tr. belle vue. 170.000 F. Tél. : 357-29-73, matin.

viagers

LIBRE ORGEVAL. Ravissante Maison 5 p. tt cft., 700 m², gar. dépend. 275.000 F + rente 1 tête.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 265-68-90.

RENTE VIAGERE
vend vite et bien.
G. Boué N.D.I. 9, rue Lagrange, Paris-5e. Téléphone : 633-71-47.

15e, 2 p., 53 m², imm. 1974. Balcon. Belle affaire. Occupé 69 ans. 50.000 cpt. Rente 950 266-32-35. FONCIAL.

MUETTE. Très joli appartem. occupé bel immeuble 3 p. tt cft., soleil, ch. bne. 30.000 + R 73 ans. 805-58-70.

XVIe. Vaste living-dble + ch., tt cft. 7e asc. Balc. TERRASSE 30.000 + 4.166 F 1 tête 80 ans.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 265-68-90.

propriétés

MAREIL-MARLY BORDURE DE FORET, 300 m2 habit., ent., cuis., bur., salon av. poutres apparentes, séjour av. cheminée, 5 ch., s. de bs, sal. dche, ss-sol total, sal. de jeux+chbre serv., cave, gar. 3 voit., parc 2.000 m2 PISCINE CHAUFFEE. Px just. J.M.B. 970-48-10.

SEINE-ET-MARNE, recherche propriété ou belle villa. EIDI. Boîte Postale 33. Melun 77000.

Proxim. Marseille-Fos gd mas tt cft, 3 nivx. 16 pces, 3 salles de bains, 2 toil., tél., ch. central, grenier, cave, garage, parc bois. 18.200 m2, piscine, 800.000 F. Visite s/pl. 26, 27, 28, 29 octob. SARDOU, Les Vigneroiles. 13 Gignac-la-Nerthe ou tél. 15-92-79-01-30.

VALLEE DE L'EURE
60 km PARIS, autoroute Ouest. Très belle propriété, pleine de charme. Parc 6.000 m2. Nombr. dépend. FORGET, 766-19-57.

HAUTE-PROVENCE. Très belle résid. secondaire pierres apparentes, vue, 3 ha., gde salle à mang., salon 100 m2, 5 chbres, 2 s. d. bs. cuis. aménagée, salle de jeux, pisc. chauffée, garage, dépend., eau, électr., ch. centr. Prix 1.100.000 F. Ecr. Agence Mistral, B.P. 96-0400 Manosque. Tél. (92) 72-09-21.

ANGIVILLERS (Oise), 1 h 15 Paris, Part. vd bel. Poté, 7 p. pr., tt cft, calme, 2.000 m2 clos. 270.000. Parf. état. Tél. 450-28-46, samedi apr.-midi et dimanche.

Région CHATEAU-LANDON
BELLE PROPRIETE
Etat impec. Cuisine équipée 25 m2, bur., réception 54 m2, poutres et cheminée, 4 ch., bns. Tt confort. Garage, dépendances aménageables, salle de jeux, 2.000 m2. Prix : 330.000 F
LACOMBE IMMOBILIER
63, rue de la République
45330 MALESHERBES
15-38 - 03-85-34

Entre NEVERS et MOULINS, Château caractère, 14 pièces, dépend. Pigeonn. Parc 5 ha ou + occasion - 400.000 F Paris : 757-17-01, après 18 h.

Ravissant Hameau restauré 3 bâtiments + grange de Lot-et-Garonne. Ecr. Roussin, 8, r. du Chemin-Vert, Paris-11e, ou téléph. : 357-29-73

Luxueuse Propriété en bordure de la forêt de MARLY-LE-ROI, proxim. de 4 Golfs. 700 m2 habitables, gde réception, 7 ch., 6 s. bns, dépend. Pavillon 3 ch. avec lavabo, douche. Gd garage, chauff. cent. maz. Jdin 5.000 m2. Tr. bx arbr. et riv. (réf. 10.612) Téléph. : 422-23-48

WEST KENT
A MI-CHEMIN ENTRE LES PORTS DE LA MANCHE ET LONDRES
Très charmante ferme XVIIe style Kent, position avantageuse pour un cadre international se déplaçant souvent à l'étranger ; 5-6 chambres, 2 s. de bs, 4 réceptions, ch. central, annexes et garages, très beaux jardins.
A VENDRE
Avec 2,4 ou 24 hectares.
HAMPTON & SONS,
6 Arlington Street,
London SW1A 1RB.
Tél. (01) 493 8222.

VALLEE DU MORIN
1.700 m² terr. clos (pelouses + arbres) très jolie mais. briarde entrée, salon av. P.A., gd sél., cheminée tomette, 2 ch., s. bns, cab. toil., ch. cent., cuis., dépend cave, gar. Prix just. 270.000 F. Crédit personnalisé AVIS 26, bd Turenne FERTE-S-JOUARRE. T. 022-08-85

30 KM SUD PARIS Chaumière 1970
Séjour avec cheminée rustique poutres, belle chbre tomette + 2 aménageables (combles avec escalier, fenêtres, parquet), cuis., wc., s. bains, ch. cent., tél. 620 m² jard. clos, gar. 350.000 F. Crédit personnalisé, Agence, 8, bd Jean-Jaurès, CORBEIL. 496-13-98 et 19-35.

GISORS (4 km) ravissante maison PIERRE.
Grand séjour, cheminée, cuis., 5 chbres, bains, ch. fuel, gar., jard. 1.500 m. Px. 320.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubourg Cappeville, Gisors. Tél. 620 (16-32-30-91-11).

60 KM OUEST, ravissant Presbytère 2 p., récep. 4 ch., dallage parquet et boiseries d'époque, jolies dépendances JARDIN CLOS ARBRES.
LARGIER
32, bd Malesherbes. ANJ. 02-49.

NORMANDIE-EXPRESS
14560 LA RIVIERE-ST-SAUVEUR (pr. Honfleur) T. 16 (31-89-01-54) 200 mètres plage : R.-de-Ch. : Studio, 2 pièces + débarras Prix : 50.000 F
Terrain à bâtir : 10.000 m2 Prix : 7 F le mètre carré
Propriétés av. 2.000-8.000 : 1 ha, 2 ha, 3 ha, prix depuis 120.000 F
Grands choix terrains
Prix depuis 4 F le mètre carré.

MONTPELLIER
(Languedoc) - 3' Centre Ville
10 KM MEDITERRANEE
Sur 2.000 m2 terrain ombragé et calme, Maison de caractère à étage. Excellent état. 150 m2 hab. 7/8 pièces, 2 bns, ch. cent., tél., atelier, garage, cave, grenier, puits + maison de gard. Prix : 500.000 F
Ecrire : nº 76.912, Régie-Presse, 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

A vendre ou à louer très beau terrain nu de 1 ha à Grisy-Suisnes 77 (près Brie-Comte-Robert) en bord. voie S.N.C.F. proximité nationale 19. Etudions toutes propositions. Société Delcan, 166, rue de Fontenay, 94300 Vincennes. Tél. 328-77-25.

BOURG-LA-REINE
Près métro, calme, b. terrain 800 m2, façade 21 m., clos de murs. Permis de construire. Prix 320.000 F. Tél. 350-42-45.

Particulier à particulier cherche terrain viabilisé à proximité de gare actuelle ou nouvelle gare à Ozoir-la-Ferrière. Ecr. nº 6.075 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Près POITIERS (5 km) 2 beaux terrains à bâtir, site protégé, de chacun 4.000 m² à 23 F le m². Téléph. : 16 (55) 33-23-56.

CHANTILLY terrains
1.500 m² (résidentiel) 235.000 F.
1.800 m² (industriel 170.000 F.
TEL. : 457-30-98.

NORMANDIE
90 KM DE PARIS
FORET DE LYONS.
Terrain à bâtir toute viabilité, 10 F le m2. Tél. MAR. 91-41.

RÉGIONS

LE GOUVERNEMENT ET LES MOUVEMENTS AUTONOMISTES

En Bretagne

Libres opinions

Se démarquer des irresponsables

par OLIVIER LOSSOUARN (*)

UNE offensive de grande envergure se développe une nouvelle fois pour tenter de contrecarrer les prétentions et les velléités des mouvements autonomistes corse et breton, répondant ainsi à la détermination du premier et à la puérilité du second.

Je limiterai mon propos à celui qui me concerne le plus directement pour constater l'inconscience criminelle de quelques compatriotes bretons qui — s'ils étaient en service commandé par nos adversaires, sinon manipulés, — n'agiraient pas mieux contre nos intérêts.

Que voit-on en effet ? Quelques dizaines d'exaltés faisant fi de l'opinion majoritaire des Bretons s'adonnent joyeusement à des destructions chez nous qui contribuent à aggraver encore le sentiment d'hostilité — sinon de crainte, mais en tout cas pas de fraternité — de la population unanime à l'égard des irréductibles « Breizh Atao ». Sur ce dernier point, ce n'est pas moi qui l'invente, l'amalgame existe bien. Aucune réflexion globale ne préside à la réalisation d'actions tactiques, positives, susceptibles d'entraîner à terme une prise de conscience collective. Aucune stratégie donc, sulement des actes isolés, ponctuels, nihilistes.

Et, en face, on serait par conséquent étonné de trouver un interlocuteur se sentant obligé de faire preuve d'intelligence, à défaut de clémence. Encore faudrait-il que le dialogue s'esquisse. Tout, au contraire, les responsables se bouchent les oreilles et s'esquivent dès qu'on aborde le fond du problème, celui de l'authenticité ethnoculturelle.

Pour les militants bretons, une seule solution : entreprendre et développer une action à très long terme.

D'abord la Bretagne doit retrouver son identité. Pour cela : l'étude de la langue bretonne (« Heb brezoneg Breiz ebet »). Mais avant d'en arriver là, d'abord la prise de conscience. Pour la provoquer, l'action culturelle. Toutefois, un préalable paradoxal : l'apolitisme. En bref — dois-je dévoiler mon jeu ? — prendre l'opinion dans le sens du poil.

Aussi il appartient à tous les véritables militants bretons non seulement de se garder de commettre des voies de fait, mais encore de se prémunir contre les propos excessifs ; il revient aux responsables des organisations culturelles de veiller jalousement à une ligne de conduite définie à l'avance et de ne pas hésiter à se démarquer des irresponsables pour prévenir toute provocation.

L'action culturelle est une action en profondeur dont le résultat résiste par conséquent aux intempéries. Du vrai granit rose... Les propos excessifs : du vent...

Toute tentative de vouloir faire la Bretagne sans les Bretons est vouée d'avance à l'échec. Or il faut bien faire avec les Bretons tels qu'ils sont, aujourd'hui même, et non tels qu'ils ont été ou qu'ils auraient pu ou dû être.

Si les militants ne comprennent pas cela, ou — plus grave — s'ils ne veulent pas admettre ce langage, eh ! bien, moi, je n'en veux pas de leur Bretagne, je ne veux pas appartenir à un peuple mis au pas par une minorité, si agissante soit-elle.

Aujourd'hui le combat pour la Bretagne est donc, avant tout, une bataille pour la conquête du droit à l'identité. Cette revendication essentielle n'est dirigée contre personne, la discussion doit se passer entre Bretons exclusivement et démocratiquement. Une action extérieure, forcément violente, ne trouverait sa légitimité que dans la mesure où il serait mis délibérément des entraves à un processus tout à fait naturel.

(*) Président du Congrès mondial des Bretons.

Le docteur Caro a été libéré après quatre jours de garde à vue

De notre correspondant

Rennes. — Le docteur Guy Caro, psychiatre à Rennes, conseiller général P.S.U. des Côtes-du-Nord et porte-parole du Front autonomiste socialiste et autogestionnaire breton (FASAB), a pu quitter, mercredi 22 octobre, à 15 h., les locaux de la C.R.S. 9, à Rennes, où il était gardé à vue depuis samedi dernier (*le Monde* du 21 octobre).

Le docteur Guy Caro a ensuite participé à une conférence de presse réunie par le comité breton anti-répression dont fait partie le FASAB.

Niant son appartenance au F.L.B., le docteur Caro a déclaré ne pas approuver la pratique des attentats qui est, selon lui, contraire à la politique de masse que prônent les mouvements bretons. « *Les véritables responsables*, a-t-il estimé, *sont les gouvernements successifs qui surexploitent économiquement la Bretagne, pratiquent l'oppression culturelle et la centralisation parisienne.* » Au sujet des conditions de garde à vue, le docteur Caro a assuré avoir eu à faire à une « *police politique* » et avoir été « *très torturé moralement* ». Il a observé une grève de la faim durant ses quatre jours de détention.

NOUVELLE INTERPELLATION DU PÈRE ANTOINE LE BARS

Le Père Antoine Le Bars, curé de la paroisse de Treglamus (Côtes-du-Nord), a été interpellé de nouveau mercredi et placé en garde à vue à la police judiciaire de Rennes dans le cadre des opérations déclenchées contre les mouvements autonomistes bretons.

D'autre part, le jeune homme qui a été arrêté en flagrant délit mercredi, alors qu'il venait de déposer une charge explosive devant le domicile rennais de M. Michel de Bennetot, député U.D.R. du Finistère (« le Monde » du 23 octobre), a été identifié : il s'agit de M. Jean-Claude Denis, vingt et un ans, exploitant agricole dans la région de Vannes.

POUR UN DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE BRETONNE

Le conseil régional de Bretagne vient d'adopter à l'unanimité une résolution qui demande le développement de la langue et de la culture bretonnes.

Le conseil a demandé au ministre de l'éducation de bien vouloir prendre, dans l'immédiat, cinq mesures en matière de culture régionale :

- Rendre obligatoire, dans tous les ordres d'enseignement et dans l'ensemble de la Bretagne, l'enseignement, en français, de l'histoire et de la civilisation bretonnes ;
- Etendre au premier cycle du second degré l'étude facultative de la langue bretonne ;
- Créer une option langue bretonne pour le baccalauréat ;
- Prévoir des cours d'initiation au breton dans le premier degré, partout où les conditions en seront réunies ;
- Mettre en place la formation des conditions qui ne lèseront ni les enseignants ni les enseignés.

Cette position est adoptée au moment même où est constitué, à Bruxelles, un Comité international pour la sauvegarde de la langue bretonne. (M. Claude Sterckx, 456, avenue de l'Exposition, boîte 19, 1090 Bruxelles.)

En Corse

D'UNE OCCUPATION A L'AUTRE

D'Aléria à Casamozza

Aléria, le jeudi 21 août : un commando d'autonomistes en armes investit une cave vinicole dans la plaine orientale pour dénoncer le « scandale des vins » et les malversations de certains gros agriculteurs « pieds-noirs » sur lesquelles la justice est lente à délibérer. Vingt-quatre heures se passent ; Paris fait donner la troupe. On sait le drame.

Casamozza, le samedi 18 octobre : une vingtaine d'arboriculteurs en armes occupent une ancienne coopérative fruitière dans la plaine orientale pour obtenir une indemnisation promise par le gouvernement, la fermeture de cette usine les ayant mis dans l'impossibilité de commercialiser leurs produits. Quatre jours se passent ; Paris dégage un crédit de 15 millions de francs. On évite le drame.

Le gouvernement a accepté de débloquer immédiatement 7,5 millions de francs pour indemniser les cent quarante coopérateurs, sur la base de 16 000 F l'hectare. L'autre moitié du crédit dégagé par les pouvoirs publics sera versée sur constat d'arrachage d'arbres fruitiers. Au vu de ces propositions, les agriculteurs ont accepté de lever l'occupation de la conserverie.

En Corse, les occupations se succèdent mais ne se ressemblent pas. L'affaire a failli mal tourner à Casamozza. On sait maintenant que des membres du commando d'Aléria s'étaient joints au groupe d'arboriculteurs qui avaient investi la conserverie. Le bon sens et l'esprit d'ouverture qu'ont manifestés à cette occasion les autorités, la discrétion qui a entouré le règlement de cette affaire ont permis d'éviter le pire. Quelque chose serait-il en train de changer dans l'île ?

JACQUES DE BARRIN.

Faits et projets

Environnement

- «BOUES ROUGES» : ÇA RECOMMENCE. — La cour d'appel de Livourne (Italie) reprendra, le 14 janvier prochain, le procès de la firme Montedison, accusée de polluer la Méditerranée par ses déversements de «boues rouges». En effet, à la suite du procès d'avril dernier, la firme et le ministère public italien avaient fait appel. Rappelons qu'un autre procès, intenté à la Montedison par les pêcheurs corses, s'ouvrira devant le tribunal de grande instance de Bastia en mars 1976.

Tourisme

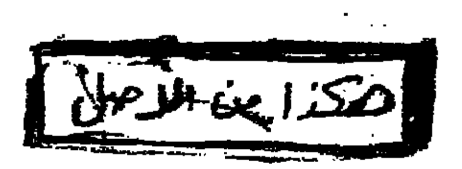
- NOVOTEL ET LES REGIONS. — Le prix Vie française de l'expansion régionale vient d'être attribué à la chaine Novotel pour ses implantations dans le sud-est de la France. Ce prix a pour but de porter l'attention sur une collectivité locale ou une entreprise qui a, dans l'année, créé des emplois en province.

Transports

- TOULOUSE : TRANSPORTS GRATUITS POUR LES CHOMEURS. — Les chômeurs toulousains vont pouvoir bénéficier gratuitement des transports urbains. Le syndicat mixte des transports de l'agglomération toulousaine est décidé à accorder la gratuité des transports sur tous les autobus des réseaux urbains et suburbains aux chômeurs. Les modalités de cette mesure n'ont pas encore été fixées, mais le principe est acquis. — *(Corresp.)*
- UN METRO FRANÇAIS POUR HONG-KONG. — La France est assurée d'obtenir une tranche substantielle des contrats pour la construction, à Hongkong, d'un métro dont le réseau seul coûtera environ 5 milliards de francs. Un consortium de banques françaises, conduit par B.N.P., a offert de finance ce projet jusqu'à concurrenc d'un peu plus de 1 milliar de francs. Les autres pays e course sont la Grande-Bre tagne, l'Allemagne fédérale le Japon. Le métro de Hong kong, qui reliera la péninsul de Kowloon à l'île Victori devrait entrer en service e 1980. — *(A.F.P.)*
- SIX CENT QUATRE VINGT-DIX MILLE CARTES ORANGE. — Près de sep cent mille cartes orange on été, à ce jour, vendues pa la R.A.T.P. Le succès de ce titre de transport dépasse les prévisions les plus optimistes, puisque la Régie espérait vendre cinq cent mille cartes de juillet à décembre 1975.
- LA S.N.C.F. EN NORMANDIE. — La fédération normande des cheminots C.G.T. vient de réclamer la réouverture, à tous les trafics, d'une quinzaine de lignes, notamment Le Havre-Fécamp, Dieppe - Le Tréport, Bréauté-Fécamp.







RÉGIONS

A PROPOS DE...

LES LIAISONS FLUVIALES A GRAND GABARIT

Le Nord contre l'Est

La « mobilisation » pour la réalisation de la liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Rhône ne va pas sans provoquer quelques réactions dans le Nord. La semaine dernière, à Lille, une réunion interrégionale entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie s'est tenue sous la présidence de M. Roland Nungesser, député U.D.R. du Val-de-Marne, ancien ministre, président du consortium Seinaisnor.

M. Pierre Mauroy, président (socialiste) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, M. Jean Legendre (CNIP), président du conseil de Picardie, les représentants des comités économiques et sociaux, les présidents des conseils généraux ont approuvé la proposition de création d'un comité de liaison des voies navigables de la moitié nord de la France, groupant le Nord-Pas-de-Calais, la Champagne-Ardennes, la Picardie, la région parisienne, et qui pourrait s'étendre à la Haute-Normandie. Ce comité disposerait d'un fonds d'action alimenté par les budgets des régions et des départements.

Ce comité aurait pour but essentiel d'assurer la jonction au grand gabarit entre le canal Dunkerque-Valenciennes, qui se prolongera plus tard vers la Belgique, et le bassin de la Seine, de façon à permettre la circulation sans rupture des convois poussés d'au moins 3 000 tonnes entre Dunkerque et Le Havre. Pour M. Nungesser, ce projet est le moins coûteux, le plus rentable et le plus facilement réalisable, surtout au regard de la liaison Rhin-Rhône.

A cette priorité devrait s'ajouter la première tranche de la liaison Seine-Est, qui est complémentaire. Ainsi on évoluerait vers la fusion entre les projets de Seinaisnor et du consortium Seine-Est.

La « bataille » des voies d'eau est donc engagée. Et les régions, qui montent en première ligne, affichent des choix clairs tandis que ni le gouvernement ni le Parlement ne se sont encore engagés sur le chemin difficile de la définition des grandes options d'équipement du VII[e] Plan. Mais un tel décalage ne doit pas se prolonger trop longtemps, au risque soit de vider le futur VII[e] Plan de ses vertus de « charte nationale », soit de dresser des blocs de régions les uns contre les autres.

GEORGES SUEUR.

Région parisienne

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU DISTRICT

Moins d'habitants beaucoup moins de logements

Le conseil d'administration et le comité consultatif économique et social du district de la région parisienne viennent d'étudier les programmes d'équipement qu'il serait souhaitable de réaliser au cours du VII[e] Plan. Les propositions qui leur ont été soumises traduisent les choix essentiels, faits le 17 avril dernier par un conseil des ministres restreint, et que M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a résumé en ces termes : « Mieux vaut affecter les mêmes moyens financiers à l'amélioration de ce qui existe qu'à la recherche de l'hypothétique satisfaction des besoins d'une population sans cesse accrue. »

Le souci de l'amélioration du cadre de vie est évident lorsqu'on examine les trois domaines qui pourraient voir le plus augmenter leurs crédits par rapport à ceux du VI[e] Plan. Dans le secteur de la santé, priorité serait reconnue à l'action sanitaire en faveur des personnes âgées, dont l'enveloppe budgétaire serait multipliée par trois. La formation des personnels sanitaires nécessiterait le quadruplement des crédits consacrés notamment aux écoles d'infirmières. Le total du budget « santé » pourrait varier de 3,5 à 4 milliards de francs (VI[e] Plan : 3,1 milliards de francs).

L'environnement, le tourisme et le développement figurent au nombre des domaines privilégiés. Il est proposé de quadrupler les crédits affectés par le VI[e] Plan à l'environnement, pour créer, en particulier, un réseau régional de mesure et d'alerte de la pollution atmosphérique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Yvelines. Cinq mille places de camping et trois mille lits pour les jeunes touristes devront être créés. Enfin, il est envisagé d'acheter chaque année 3 500 hectares de forêts entre 1976 et 1980. Le budget « environnement - tourisme - aménagement rural » varierait de 2 à 2,3 milliards de francs (VI[e] Plan : 1,8 milliard de francs).

Enfin, le « développement urbain » reste le poste budgétaire le plus important. Il représentait 41 % des investissements régionaux du VI[e] Plan ; ce pourcentage s'élèvera à plus de 43,5. Il est proposé que la priorité en faveur des transports en commun soit maintenue. Dans le domaine des autoroutes, il conviendrait d'achever les sections est, sud et nord de la rocade A-86 et d'acquérir les terrains situés sur le tracé de la rocade A-87. La poursuite de l'assainissement (+ 23,8 % par rapport au VI[e] Plan) et l'aménagement foncier (+ 23,7 %) se taillent la part du lion dans les crédits « développement urbain », qui se situeraient entre 36,5 et 41,4 milliards de francs (VI[e] Plan : 34,7 milliards de francs).

Dans ce cadre de vie rénové, le gouvernement a prévu de contrôler au maximum la croissance démographique. Il a décidé, le 17 avril, de limiter la population régionale à 11 millions d'habitants en 1985 et à 12 millions en l'an 2000. On dénombre aujourd'hui 9,8 millions de « Parisiens ». Il semble bien que le gouvernement ait choisi de parvenir à ce résultat en réduisant considérablement le nombre des logements construits chaque année. En effet, l'administration prévoit de ramener ce nombre à 103 000 par an au cours du VI[e] Plan à 86 000. Cet objectif est inférieur de 20 % à celui du plan précédent, alors que la progression démographique annuelle baissera de 80 000 à 70 000 habitants (—12,5 %). Les logements sociaux ne seront pas avantagés, à l'exception des H.L.M. locatifs qui pourraient être cons-locatives, qui pourraient être construites au rythme de 29 000 par an au lieu de 24 000 au cours du

On reste perplexe devant de tels chiffres, qui ne permettront pas de satisfaire les besoins de la population, d'autant qu'ils se trouvent en contradiction avec une étude récente de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne. Celle-ci évaluait à 141 000 par an le nombre des logements nécessaires pour assurer un confort minimum à tous les ménages, et réduire le surpeuplement.

Si cette orientation se confirmait au cours des phases ultérieures de la préparation du VII[e] Plan, les Parisiens et les banlieusards pourraient, à juste titre, ne pas comprendre que les pouvoirs publics améliorent le cadre de vie collectif — forêts, routes, hôpitaux — et, dans le même temps, qu'il empêche l'évolution souhaitable du cadre de vie le plus précieux : le logement.

ALAIN FAUJAS.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

INDUSTRIE

Pour tenter de résoudre la crise de la sidérurgie

La Commission européenne demande qu'une discussion s'ouvre au sein de l'O.C.D.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — **Pour tenter de surmonter la crise que traverse la sidérurgie européenne, la Commission de Bruxelles a décidé de demander une discussion d'urgence au sein de l'O.C.D.E. Elle souhaite obtenir ainsi des partenaires de la C.E.E., en particulier du Japon et de l'Espagne, l'assurance qu'ils imposeront à leurs propres entreprises sidérurgiques de freiner leur agressivité commerciale et d'atténuer ainsi la pression exercée sur le marché communautaire.**

Cet effort devrait porter en particulier sur les prix. Les services bruxellois constatent, en effet, que les très graves difficultés rencontrées actuellement par les maîtres de forge tiennent à la détérioration constante des prix qui menace l'équilibre financier des entreprises, plus qu'à la réduction persistante des commandes et de la production.

L'initiative de la Commission est prise en vertu du *Trade pledge*, engagement solennel pris par les pays de l'O.C.D.E. en 1974 et renouvelé en 1975 de se concerter afin d'écarter les risques de guerre commerciale et de recours à des mesures protectionnistes. Pour vérifier que les promesses d'autodiscipline qu'elle entend obtenir des partenaires seront tenues, la Commission proposera la mise en place d'un système de surveillance statistique des échanges, destiné à faciliter la détection d'évolutions qui seraient de nature à compromettre le redressement de la situation. La Commission se réservera, bien entendu, la possibilité de déclencher des procédures anti-dumping contre les fournisseurs extérieurs, dans le cas où les prix pratiqués les justifieraient.

La Commission refuse, ce faisant, comme par le passé, de recourir aux mesures dirigistes prévues par le traité de Paris régissant la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). Elle décevra probablement ceux qui, tel M. Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, réclament avec insistance depuis le printemps l'application de l'article 58 de ce traité concernant l'« *état de crise manifeste* », texte qui prévoit l'application en pareille circonstance de mesures contraignantes sur la production (fixation de quotas par entreprise) et les échanges.

Les services de M. Spinelli, le commissaire chargé des affaires industrielles, ont sans doute estimé, à la suite de leurs multiples entretiens avec les sidérurgistes de la Communauté, que ceux-ci étaient loin d'être unanimes à souhaiter le recours à une formule aussi coercitive. Il semble ainsi que les Allemands, importants exportateurs d'acier, qui peuvent espérer que la reprise constatée sur leur marché de l'automobile annonce pour eux la fin de la crise, hésitent à s'engager dans cette voie.

Afin de compléter sur le plan interne les effets de la concertation internationale qu'elle vient de demander, la Commission de Bruxelles indique qu'elle continuera à réfléchir à l'opportunité de fixer des prix minimaux pour la production sidérurgique des Neuf, formule qui est autorisée par l'article 61 du traité CECA. Mais, constatent les services bruxellois, l'application de tels prix minimaux n'irait pas non plus sans inconvénients sérieux en matière d'échanges extérieurs. En effet, l'article 61 du traité ne permet pas, semble-t-il, d'imposer l'application de ces prix minimaux aux produits sidérurgiques importés : la compétitivité des entreprises communautaires face à leurs concurrentes extérieures s'en trouverait alors affectée.

Les exportations communautaires d'acier — sept fois supérieures aux importations — seraient au demeurant gênées : pour ne pas se voir reprocher le dumping, les industriels européens devraient en effet respecter ces prix minimaux dans leurs contrats avec les clients des pays tiers, ce qui réduirait leur marge de manœuvre sur les marchés extérieurs.

La Commission a enfin l'intention d'affiner le système de « *programmes prévisionnels* » de réduction volontaire de la production appliqué dans la Communauté depuis le printemps 1974. Les recommandations adressées aux entreprises, au lieu de porter sur le niveau global de la production d'acier, seraient désormais établies pour chacune des grandes catégories de produits sidérurgiques.

PHILIPPE LEMAITRE.

La nationalisation éventuelle de la sidérurgie

M. MITTERRAND S'EN TIENT A LA RÉVISION D'ENSEMBLE DU PROGRAMME COMMUN

M. François Mitterrand a répondu mardi 21 octobre à la lettre de M. Georges Marchais dans laquelle le secrétaire général du P.C.F. suggérait à ses alliés d'inscrire la nationalisation de la sidérurgie dans le programme commun (*le Monde* du 18 octobre).

Le premier secrétaire du P.S. indique : « *Il nous semble que la confiance de l'opinion, et principalement des travailleurs, dans le programme commun exige le maintien de sa cohérence. De ce point de vue, nous pensons que toute retouche du texte initial doit s'inspirer d'un projet sur lequel il convient que nous soyons d'accord. L'on ne peut pas, notamment, séparer le principe de la nationalisation de son contenu démocratique, et il nous paraît, là encore, souhaitable d'approfondir entre nous la question de la démocratisation de leur gestion, à tous les niveaux et dans la perspective de l'autogestion, de façon à éviter toute forme d'étatisation et tout risque de bureaucratisation.*

» *C'est dans cet esprit que nous sommes prêts à examiner votre proposition dans le cadre des conversations déjà engagées entre nos partis sous l'autorité du comité de liaison des partis de gauche.* »

[Au 31 décembre 1974, la sidérurgie française employait 157 000 personnes. Avec une production de 27 millions de tonnes en 1974, elle occupait le cinquième rang mondial derrière l'U.R.S.S. (136 millions de tonnes), les Etats-Unis (132 millions), le Japon (117 millions) et l'Allemagne fédérale (53 millions). Deux grands groupes dominent la sidérurgie française : Usinor, qui emploie 50 000 personnes environ et a produit 9,9 millions de tonnes en 1974, et Sacilor (50 000 personnes environ et 8,4 millions de tonnes). Viennent ensuite : Creusot-Loire (1,2 million de tonnes d'aciers spéciaux), Métallurgique de Normandie (940 000 tonnes) et La Chiers (900 000 tonnes).]

Selon Washington

LES SIDÉRURGISTES EUROPÉENS NE FONT PAS DE DUMPING

La Commission de Bruxelles vient de se déclarer satisfaite de la décision du Trésor américain de rejeter la demande de droits de douane compensatoires sur les exportations européennes d'acier aux Etats-Unis, présentée en octobre par la société U.S. Steel. Cette société considérait que les firmes sidérurgiques européennes bénéficiaient de subventions à l'exportation sous la forme de remboursement de la T.V.A. Pour la Commission de la C.E.E., l'attitude de Washington est « *équitable et en harmonie avec les usages internationaux pratiqués au GATT* ».

Cependant, à Genève, le comité des pratiques anti-dumping (organisation de l'accord général sur les tarifs et le commerce) s'est réuni les 21 et 22 octobre pour examiner la plainte européenne relative au marché de l'automobile. Washington avait décidé, en août dernier, de mener une enquête sur les pratiques de dumping dont se rendraient coupables les constructeurs européens et japonais sur le marché américain. Contrairement à la position de la C.E.E., les Etats-Unis ont à nouveau souligné que cette enquête était parfaitement conforme aux règles du GATT, acceptant seulement l'idée de créer un groupe de travail qui ferait un « *inventaire des différends* ».

● *Le département de la Nièvre* a été déclaré zone sinistrée à la suite des dommages provoqués par un printemps pluvieux et un été très sec.

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

AIR FRANCE : la grève s'étend en province.

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., le personnel au sol d'Air France devait manifester, ce jeudi matin 23 octobre, avenue des Champs-Elysées.

Aucune solution n'est en vue dans le conflit qui oppose, depuis le début de la semaine, le personnel d'entretien des avions à la direction de la compagnie nationale. Celle-ci reproche aux grévistes de compromettre, par leurs exigences, la réussite du plan de redressement ; les organisations professionnelles continuent de réclamer l'intégration des saisonniers, l'augmentation des effectifs et la non-réduction des avancements.

Le trafic d'Air France est perturbé par ce mot d'ordre de grève, tant en région parisienne qu'en province. Cela se traduit par des retards au départ et des annulations de vol. Le personnel d'Air France en poste à Marseille-Marignane a décidé de reconduire de vingt-quatre heures l'arrêt de travail déclenché

★ Air France : 535-66-00.

● *A la suite de deux accidents mortels* survenus les 20 et 22 octobre, le personnel des Chantiers navals de la Ciotat a cessé le travail mercredi 22 pour la journée. Le mouvement a été déclenché par la C.G.T. et F.O. qui entendent protester contre les mauvaises conditions de travail et le manque de sécurité.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

L'entreprise, le profit et le bonheur

« L'entreprise doit se placer entre deux positions extrêmes dépassées : la recherche unique du profit et le paternalisme qui prend en charge l'homme depuis la naissance jusqu'à la mort. » *Ces mots de M. Maisonrouge, P.D.G. d'I.B.M., fixent bien les limites de l'action de l'entreprise face à la société tout entière et à ses exigences nouvelles, qu'il s'agisse de pollution, d'environnement, de santé, d'activités culturelles, de formation ou d'investissements collectifs. Ces thèmes, réunis sous le vocable général de* « L'entreprise et la société jusqu'où ? », *ont été largement abordés par près de trois cents participants responsables d'entreprises au cours des deux journées de la réunion internationale organisée la semaine dernière à Lyon par les centres de perfectionnement aux affaires des chambres de commerce et d'industrie de Paris et de Lyon.*

Sujet ambitieux, dont les rapports préparatoires, établis au Canada, en Belgique, en Allemagne aussi bien qu'en France, ont donné la mesure. Au-delà des intérêts directs de l'entreprise (se procurer par la formation un personnel très adapté à ses besoins, financer des infrastructures qui lui sont indispensables, diminuer par une bonne protection médicale les charges salariales improductives, etc.) les employeurs ont pris conscience qu'ils ne pouvaient ignorer les revendications souvent diffuses de bien-être, de qualité de la vie, de protection de la nature et de l'environnement sécrétées par la société moderne.

Comment définir les tâches des différents partenaires (entreprise, Etat, collectivités locales, mais aussi syndicats ouvriers et associations diverses) pour la mise en œuvre des actions indispensables ? Qui doit prendre l'initiative ? Qui doit financer ? Qui doit réaliser ? Qui doit gérer ?

Sans répondre à ces questions, M. Ceyrac avait, en ouvrant la session, défini les tâches de l'entreprise de façon telle que certains observateurs trouvèrent son intervention en retrait de son attitude habituelle.

« L'entreprise, *avait expliqué le président du C.N.P.F.,* est une communauté humaine organisée pour fournir à la société des biens et des services en créant de la valeur ajoutée : immergée dans la société, elle y puise et lui restitue ce qu'elle a emprunté en le marquant du signe « + ». A un moment où d'autres communautés (la famille, la paroisse, la commune) ont tendance à s'affaiblir, l'entreprise tend à devenir une cellule de base fondamentale: la tentation est très forte pour les hommes qui la composent de rechercher en elle la solution de tous leurs problèmes. Où faut-il s'arrêter ? Le plus manifeste des dangers de la pente sur laquelle nous nous sommes engagés est l'alourdissement de l'entreprise sous des préoccupations et des charges qui sont étrangères à sa mission d'origine. »

On sent, de fait, chez un bon nombre de chefs d'entreprise, la crainte d'encourir le reproche de trop en faire, ce qui limiterait la liberté des salariés qu'ils emploient. L'extension de la médecine du travail à la médecine préventive et curative, par exemple — si l'on considère l'absentéisme comme la manifestation d'une maladie des temps modernes, — peut déboucher sur des excès difficilement défendables.

L'objectif semble donc être la recherche d'un équilibre entre les dépenses sociales indispensables et les contributions les plus follement généreuses.

Mais il est dommage que les travaux foisonnants de cette session n'aient pas débouché sur une définition un peu précise des responsabilités directes de l'entreprise à l'égard de son personnel, comme de son environnement, qu'il s'agisse de la lutte antipollution ou de la santé des populations qui vivent autour de la firme. « Qui pollue paie » *: trop souvent, jusqu'ici, la législation et les obligations qui en découlent ont été ressenties par les dirigeants d'entreprise comme des contraintes exagérées, à peine supportables.*

La notion de responsabilité élargie des employeurs à l'égard des effets directs de l'activité industrielle est pourtant une étape indispensable autrement plus urgente que la prise en charge du bonheur humain par les entreprises...

JOSÉE DOYÈRE.

RETRAITÉS

Pour une libre circulation dans la C.E.E...

De notre correspondante

Copenhague. — *Pour la troisième fois, les autorités danoises viennent de sommer un citoyen allemand, M. Fritz Müller, de quitter, dans les quinze jours, le Jütland méridional où il avait l'intention de s'installer. M. Müller n'est ni un criminel ni un agitateur. La seule faute de cet ancien mécanicien de la marine marchande est d'avoir soixante-neuf ans, d'être retraité et de souhaiter finir ses jours dans la petite ville d'Augustenbourg où il faisait régulièrement escale lorsqu'il était navigant.*

Toutes ses démarches se sont heurtées à un non catégorique du ministre danois de la justice. Celui-ci s'en tient à la lettre de la législation communautaire, qui institue la libre circulation de la main-d'œuvre et des capitaux à l'intérieur des Neuf, mais non celle des retraités, même si ces derniers prouvent, comme c'est le cas de M. Müller, qu'ils reçoivent une forte pension de leur pays d'origine.

M. Müller, en désespoir de cause, avait décidé d'ouvrir à Augustenbourg un petit atelier de réparation de navires. Mais les autorités danoises n'ont pas changé d'attitude pour autant, car, ont-elles dit, « cette initiative n'a été prise que pour tourner la loi ». *Elles ne se sont pas laissé attendrir davantage par la pétition de trois cents noms que leur ont remise des habitants d'Augustenbourg indignés. Elles ont seulement indiqué que M. Müller pouvait se rendre au Danemark quand il le souhaitait en visite ou en vacances, mais pas plus.*

On peut s'étonner d'une telle rigueur et se demander si celle-ci n'est pas inspirée par un relent de sentiment anti-allemand. Un Britannique ou un Hollandais aurait-il été traité de la même manière ? Les ressortissants des quatre autres pays nordiques, non membres de la C.E.E., ont le droit de s'installer au Danemark quand ils le veulent et où ils veulent, quel que soit leur statut personnel, et sans avoir à demander permis.

Il serait grand temps q[ue] Bruxelles on s'efforce de comb[ler] cette lacune, certainement in[vo]lontaire, de la réglementati[on] communautaire.

CAMILLE OLSEN.

LOGEMENT

L'ÉTIQUETAGE INFORMATIF

« Montrez-moi votre profil ! »

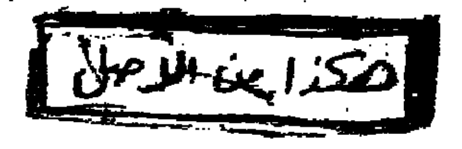
« *Montrez-moi votre profil !* » Telle devrait être, selon M. Millier, nouveau président de l'Association Qualitel (1), l'exigence envers le vendeur de tout candidat au logement, en location ou en accession à la propriété. Le « profil Qualitel » c'est, en effet, un étiquetage d'information donnant à la fois sur l'environnement, les niveaux de qualité des bâtiments et des logements, les coûts d'entretien et d'exploitation, des renseignements indispensables à un choix réel. Réalisés jusqu'ici à la demande de promoteurs, publics ou privés, ces profils coûtent, pour un bâtiment collectif de cent appartements, environ 15 000 francs. Une cinquantaine de ces profils ont été mis au point, couvrant trois mille cinq cents logements. L'Association espère en réaliser cent cinquante cette année.

M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, a insisté, en présentant le bilan et les projets de Qualitel (créé il y a un an à l'initiative du ministère de l'équipement), sur son caractère volontariste. Et c'est sans doute le plus grand défaut de cet étiquetage informatif : le promoteur qui f[i]nance le « profil » d'un program[me] en reste totalement maître : [il] peut tout simplement l'enfou[ir] dans un tiroir, si l'image qu['il] donne de l'immeuble ne le sati[s]fait pas : jusqu'ici, le tiers d[es] maîtres d'ouvrages ont ainsi « en[terré] » le profil Qualitel qu'[ils] avaient demandé, les jugeant sa[ns] doute peu élogieux.

Un premier moyen de génér[a]liser cette méthode — qui est u[ne] étape vers l'information objecti[ve] des usagers du logement, même [si] elle ne comporte aucune indicati[on] sur le rapport qualité/prix du pr[o]duit offert — serait sans doute [de] la rendre obligatoire, au moi[ns] pour des logements aidés p[ar] l'Etat : on pourrait espérer q[ue] l'effet d'entraînement jouera jusqu'à ce que les appartemen[ts] neufs, dans leur ensemble, [en] soient pourvus. A défaut, le prof[il] Qualitel restera une tentati[ve] intéressante, mais trop confiden[]tielle pour avoir un effet quel[]conque.

J. D.

(1) 60, rue de la Chaussée-d'Antin, 75441 Paris, Cedex 09.



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Perrier pourrait céder prises de participation minoritaires dans le secteur laitier

.e conseil d'administration de Préval, filiale à 99 % de Perrier, le réunit ce jeudi 23 octobre, pourrait examiner la possibilité de éfaire de certaines participations minoritaires du groupe dans cteur laitier.

. branche laitière de Perrier sente environ les deux tiers de activité. Dans ce secteur, les ats financiers du dernier exer- seront en progression. Toute- des difficultés ont été rencon- avec les boissons : le nombre cols » vendus (1 698 millions) agné, et l'augmentation des es d'exploitation n'a pas été ement compensée par la hausse prix. La situation « *n'est pas trophique* », indique un com- qué de la société publié mer- 22 octobre. Il reste que le n de *liquidités* se fait sentir. les ambitions laitières de ustave Leven, qui étaient de un vaste ensemble en regrou- les activités complémentaires de) et de Genvrain, ont été s. La stratégie du groupe s'est tée essentiellement sur Préval. développé sa gamme de production tandis qu'on « *laissait faire* » pour les prises de participation minoritaires.

En raison des circonstances, Perrier pourrait donc être amené à se défaire de ces titres « inactifs ». L'opération serait bien avancée en ce qui concerne Genvrain. Le groupe de distribution Félix Potin-Primistère, qui est intéressé par la Parisienne, branche commerciale de Genvrain, pourrait acquérir les 26,5 % du capital détenu par Perrier. Félix Potin partagerait alors les activités de Genvrain avec Bel, qui reprendrait le secteur fromager (les Fermiers réunis).

Il resterait désormais aux principaux interlocuteurs à s'accorder sur l'évaluation financière des différents morceaux de Genvrain. Perrier pourrait également envisager de céder les 25 % du capital de la Société des caves de Roquefort qu'il détient.

Faits et chiffres

.. JEAN-PIERRE FOUR- DE, ministre de l'économie des finances, a déclaré, au urs de la séance consacrée, ercredi 22 octobre, à l'Assem- le nationale aux questions gouvernement, que c'est « *grâce à l'intervention très ficace des dirigeants natio- aux* » des bouchers qu'il a pu re mis fin à la grève des uchers parisiens.

La réglementation du prix de viande, a-t-il souligné en ponse à Mme Nicole de uteclocque, député U.D.R. Paris, va être appliquée de même manière sur l'ensem- du territoire. Selon le mi- stre, cette grève n'aura pas é d'une « *grande utilité* ».

REVE A L'AFPA. — Les ndicats C.G.T., C.F.D.T. et .O. des personnels de l'Asso- iation pour la formation pro- ssionnelle des adultes (AFPA) nt organisé, mercredi 22 octo- re, une journée d'action avec rêt de travail de vingt-quatre ures. Dans un communiqué mmun, ils soulignent la ngueur des délais d'attente rois mois à un an et plus) posés aux candidats à des ges de formation, qui sont uvent des chômeurs. Cette uation est due, selon eux, manque de moyens accor- s à l'AFPA : les effectifs du rsonnel des centres psycho- chniques de sélection sont « *loqués délibérément par le nistre du travail et le délé- à l'emploi à un niveau érieur à celui de 1969* » ; suffisance du personnel des ntres de formation ne per- t pas d'assurer les rempla- nents indispensables en cas maladie, de maternité, etc.

● LE MAIRE DE MARSEILLE a interdit une opération « portes ouvertes » que la C.G.T. avait annoncée pour mercredi 22 octobre sur le chantier du métro des Chartreux. M. Gaston Defferre, maire et député socialiste, a précisé que c'était « *à la ville de Marseille de décider s'il y avait lieu de procéder* » à de telles visites et qu'en l'occurrence, dans le chantier choisi, le personnel ne participait pas à une grève organisée par la C.G.T.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, la balance commerciale a enregistré un excédent de 2,8 milliards de deutschemarks en septembre.

A L'ÉTRANGER

UN ACCORD DE COOPÉRATION EST CONCLU ENTRE L'ARABIE SAOUDITE ET LE ROYAUME-UNI

(De notre correspondant.)

Londres. — La Grande-Bretagne et l'Arabie Saoudite ont signé mercredi 22 octobre, à Londres, un accord de coopération qui devrait permettre à l'industrie britannique de jouer un rôle substantiel dans la mise en œuvre du plan de développement préparé à Ryad. Le budget de ce plan de cinq ans est évalué à 160 milliards de dollars. Les exportations britanniques vers l'Arabie Saoudite s'élèvent à 180 millions de livres par an. Les experts estiment que ce montant pourrait passer progressivement à 350 millions, et que la Grande-Bretagne serait ainsi en mesure de ravir à l'Allemagne de l'Ouest la troisième place (après les Etats-Unis et le Japon) dans la liste des principaux fournisseurs du royaume arabe.

L'accord est le résultat de la visite que le prince héritier Fahd vient de faire à Londres et qui prend fin ce jeudi après une entrevue avec la reine Elisabeth. Son texte n'a pas été publié. Le communiqué officiel indique cependant qu'il définit le cadre d'une « *coopération économique, industrielle et technologique* ». Il prévoit, semble-t-il, la construction de villes nouvelles et des projets de coopération dans les domaines de l'industrie, de la santé, de l'éducation et des télécommunications.

Si le communiqué parle d'un « *tournant* » dans les rapports entre les deux pays, quelques nuages paraissent néanmoins subsister à l'horizon. Le texte précise en effet que du côté britannique « *on apprécie les vues et les préoccupations de l'Arabie Saoudite* ». Cette allusion très discrète signifie sans aucun doute que M. Wilson et le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, ont dû fournir des assurances contre une dépréciation accrue de la livre sterling. Des garanties dans ce domaine sont nécessaires en effet pour encourager l'Arabie Saoudite à maintenir les fonds considérables qu'elle a déposés dans la City.

JEAN WETZ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FERODO

A fin juin 1975, le chiffre d'affaires s'est élevé, hors taxes, à 626 millions de francs, ce qui représente une augmentation en valeur de 8,7 % sur celui de la même période de 1974. Il est en léger retard sur les prévisions, mais, si l'amélioration du rythme d'activité constaté actuellement se poursuit, les objectifs pour l'exercice pourraient être atteints.

Le résultat net au 30 juin 1975 s'élève à 15 815 000 F, voisin de celui du premier semestre 1974. Il a été obtenu après 32 770 000 F d'amortissements.

La rentabilité interne (résultat net + amortissements) atteint ainsi 48 585 000 F, soit 7,8 % du chiffre d'affaires.

Au cours du troisième trimestre, l'activité est restée très proche des prévisions, et il est vraisemblable qu'il en sera de même d'ici à la fin de l'année.

La poursuite des efforts vers l'étranger s'est encore concrétisée récemment avec la conclusion de deux nouveaux contrats : une cession de licence de fabrication en Pologne d'embrayages Ferodo ; signature entre Division Hydroland et le gouvernement indonésien d'un contrat de fourniture de dix dragues, dont les livraisons devraient intervenir dans le courant de l'année prochaine.

NOUVEL ACCORD DE FINANCEMENT ENTRE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS ET LA BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le but de favoriser le développement des relations économiques entre le Maroc et la France, la Banque nationale de développement économique, société anonyme au capital de 70 millions de DH, ayant son siège social 12, place des Alaouites à Rabat, et la Banque nationale de Paris ont signé, le 10 octobre à Paris, un accord de financement d'un montant de 300 millions de francs.

Ce prêt, faisant suite aux précédents accords conclus entre ces deux banques, est destiné à faciliter le financement d'exportations françaises vers le Maroc de biens d'équipement et de projets industriels réalisés avec l'appui de la Banque nationale de développement économique.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

SITUATION TRIMESTRIELLE AU 30 SEPTEMBRE 1975	EPARGNE-UNIE	UNI-FONCIER
Capital social (en millions de francs)	481,70	87,40
Actif net (en millions de francs)	623,05	116,40
Répartition de l'actif net :		
— liquidités et placements à court terme	0,09	0,43
— créances hypothécaires	4,91	4,29
— bons du Trésor	1,61	1,72
— obligations françaises classiques	34,37	39,59
— obligations françaises convertibles	2,25	3,65
— actions françaises	35,71	48,43
— valeurs étrangères	21,06	1,89
	100 %	100 %
Valeur liquidative	258,69 F	266,35 F
Nombre d'actions en circulation	2 408 501 F	437 022 F
Dividendes : mise en paiement le 19 avril 1975	(12 mois)	(18 mois)
Dividende net	15,40 F	30,10 F
Impôt déjà payé au Trésor	1,73 F	0,81 F
Revenu global par action	17,13 F	30,91 F

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

EN CHINE

LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE INDUSTRIEL

VIVRE A LIAOLANG

Battant pavillon chinois, des cargos font depuis quelque temps la navette entre Dunkerque et Chenyang. Le vendredi 24 octobre a lieu, à Dunkerque, le chargement le plus spectaculaire. Deux gigantesques colonnes de 47 mètres de long, amenées par caboteur depuis Le Havre, vont prendre le chemin des lointains rivages de la Chine. Destination finale : Liaolang, petite ville à l'échelle chinoise : 500 000 habitants.

Là s'est ouvert au printemps un immense chantier aux fondations tentaculaires, celui d'un complexe pétrochimique dont l'ingénierie est française (sociétés Technip et Speichim). Sur un périmètre de 1,5 km sur 3 seront construites 21 unités de fabrication. Ce complexe transformera directement le naphta en fibres synthétiques suivant des procédés mis au point par Rhône-Poulenc et l'Institut français du pétrole ; 87 000 tonnes de polyester et 46 000 tonnes de nylon seront produites annuellement, sous forme de granulés. Deux ans se sont écoulés depuis la signature de ce contrat « d'usine clés-en-main », d'un montant de 1,2 milliard de francs, le plus gros passé entre la Chine et un pays occidental. Les premiers ingénieurs français viennent d'arriver à Liaolang. Danièle Rouard et Pierre Audibert relatent ci-dessous l'expérience de quelques-uns de ces hommes.

Liaolang. — Sur la plaine froide balayée par les vents, où les températures descendent à moins 20° en hiver, des milliers de soldats de l'armée populaire ont installé leurs baraquements. Sur les champs de sorgho et de riz, des pistes ont été tracées, et le sol éventré. Ballet d'uniformes verts, bleus et blancs, ornés de l'étoile rouge, qui s'agitent selon un plan précis.

Perdus dans cette masse, quelques ingénieurs français. Pour eux l'aventure commence, aver au début, cette impression trouble, peut-être, d'avoir atterri sur une autre planète, tant est grande la curiosité qu'ils suscitent. Ils sont aujourd'hui une dizaine. Ils seront bientôt cent quarante. Puis environ trois cent cinquante pendant la phase de mise en route (en 1977 et 1978).

Première surprise : l'omniprésence sur le chantier de haut-parleurs qui diffusent à longueur de journée des slogans, une musique obsédante. Autre objet d'étonnement : toute l'infrastructure est déjà en place. Avant même la construction de l'usine, s'entrecroisent routes, pont, raccordement de chemin de fer, s'élèvent immeubles genres H.L.M. pour les quelques milliers de futurs employés de l'usine, et aussi des ateliers, des magasins, des fermes, des greniers à blé, des enclos où se pressent les porcs et les poulets...

Les méthodes de travail surprennent. Parfois, des soldats arrivent en courant. Ils plantent des drapeaux rouges aux quatre coins d'un carré. Un millier de personnes envahissent alors le lopin, avec des pelles et des paniers. En deux jours, la plate-forme est nivelée. Plus loin, ce sont d'énormes scrapers qui défoncent le sol. Tous les moyens sont bons. Et l'organisation des tâches est si méticuleuse que le travail y semble *« plus parcellaire qu'en France »*, s'étonne un ingénieur français.

Pas de téléphone

A huit kilomètres du chantier, isolé sur un terrain vague, un hôtel de première catégorie attend les ingénieurs occidentaux et leurs familles. Les premières femmes viennent d'y emménager. L'hôtel dispose d'une cuisine par étage, de salons, d'une salle de cinéma. Mais pas de téléphone... On s'inquiétait un peu ici des conséquences d'une éventuelle maladie. La première opération d'appendicite faite à Liaolang, avec la présence continue de l'interprète au chevet du patient, a calmé bien des craintes.

Tout près de l'hôtel s'étendent les faubourgs de la ville. Les familles vont y faire leurs achats, provoquant sur leur passage l'attroupement des curieux, qui voient souvent pour la première fois des Occidentaux et des enfants aux cheveux blonds. Promiscuité apparente de la rue, qui s'oppose à l'absence de relations personnelles entre les familles françaises et chinoises. Des activités sportives communes pourront-elles rompre la glace ?

Les déplacements sont libres sur un périmètre de 11 kilomètres sur 15 : et une visite est prévue de temps à autre à Chenyang, capitale de l'ex-Mandchourie, située à 60 kilomètres.

Il ne manque cependant pas de candidats au voyage pour ces séjours en Chine de un, deux ou trois ans. Les sursalaires et les primes diverses ne sont pas la moindre des compensations au relatif isolement qu'ils trouveront sur place.

Deux cent trente techniciens chinois, accompagnés d'une cinquantaine d'interprètes, feront dans les mois qui viennent le chemin inverse. Ils suivront des stages de trois mois à travers la France, s'initiant au fonctionnement et à l'entretien d'un matériel identique à celui qu'ils ont acheté. Formation sur le tas, par compagnonnage, suivant l'horaire des « trois huit », à Feyzin et Chalempé (Rhône-Poulenc), Valenciennes (Antar) etc. Une vingtaine de groupes sont prévus, correspondant à chaque unité de fabrication. Ils ont déjà reçu en Chine le mode d'emploi précis du matériel. Pour les techniciens chinois, accompagnés de leur chef de groupe — un technicien supérieur, — il s'agit plus d'un perfectionnement opérationnel que d'une formation de base à acquérir. A leur retour en Chine, ce sont eux qui se chargeront de former leurs collègues et de diriger l'usine.

Diverses missions sont déjà venues en France avec, notamment, le directeur du complexe de Liaolang, qui serait un général de l'armée populaire. Les quelques techniciens chinois qui ont déjà séjourné en France ont fait une forte impression. *« Après leurs huit heures de travail en usine*, raconte un ingénieur français, *ils doivent passer encore quelques heures à réviser leurs leçons et préparer les questions du len[demain]... »*

Les Chinois, qui ont payé 30 [...] de l'usine comptant, régleront [le] reste par des paiements diffé[rés] sur cinq ans, au taux exceptio[n]nel de 6 %. Si le taux normal [du] crédit à l'exportation était, [à] l'époque de la signature [du] contrat, de 7 %, la différence [ne] semble pas être pour autant [un] cadeau gracieusement conse[nti] aux Chinois. Elle est plutôt i[n]corporée dans le prix du pro[duit], qui est majoré d'autant.

Derrière l'astuce de vocabula[ire], la formule des « paiements diff[é]rés » reviendrait sensiblement a[ux] emprunts usuels. Les représe[n]tants des banques français[es] (Crédit lyonnais, Banque [de] l'Union Européenne, Banque fra[n]çaise du commerce extérieur) [se] sont vu refuser, au cours d[es] négociations, leur proposition [de] *« crédit acheteur »*, qui suppos[e] une relation directe entre les ba[n]ques françaises et l'acheteur ch[i]nois. Cet acheteur — la Corpor[a]tion Technique — n'a p[as] d'autonomie financière et do[it] être couvert par la Banque [de] Chine. Or celle-ci refuse officie[l]lement de signer tout docume[nt] d'emprunt à une banque « capit[a]liste ». Que faire ? On s'est alo[rs] orienter vers un « crédit » fourni[s]seur » où l'acheteur n'a en fa[ce] de lui que le fournisseur. Les ba[n]ques restent en coulisses de pa[rt] et d'autre. Et les apparences so[nt] sauves.

Pour les ingénieurs frança[is], l'aventure ne fait que comme[n]cer. Leur travail consistera à r[é]pondre aux demandes de consei[ls] de leurs homologues chinois, pu[is] viendra l'épreuve du démarrag[e] des vingt et une unités de fabri[]cation. Quelques nuits blanche[s] en perspective...

Des réserves de pétrole supérieures à celles du Proche-Orient

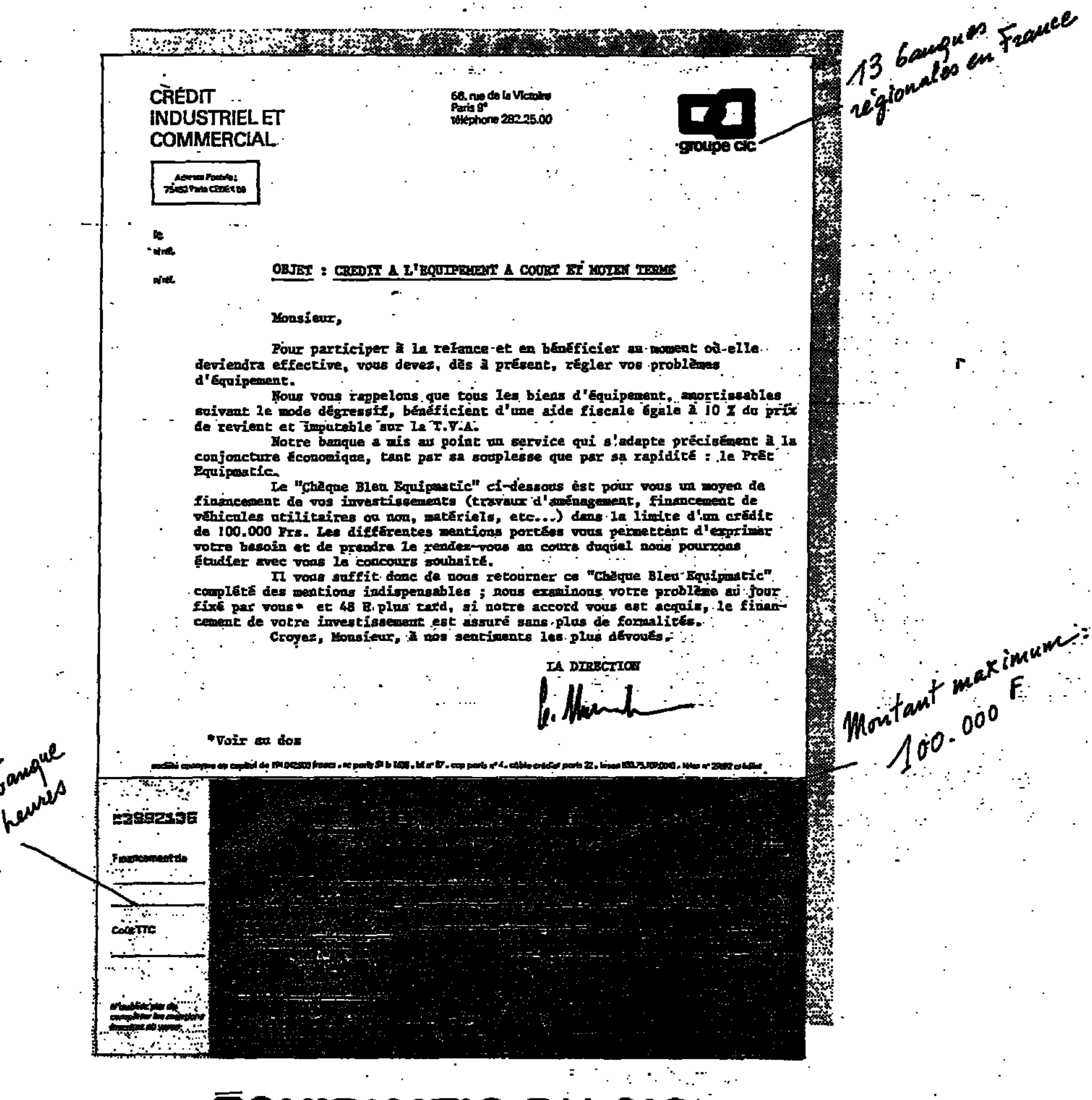
Hongkong (A.F.P.). — **Les réserves de pétrole de la Chine recensées jusqu'à maintenant dépassent celles, entièrement connues, du Proche-Orient, sans tenir compte de celles de la mer Jaune et de la mer de Chine orientale, a déclaré, lundi 20 octobre, devant le club de la presse étrangère à Hongkong, le professeur Ho Ping-tai, de l'université de Chicago, citant un fonctionnaire chinois de haut rang.**

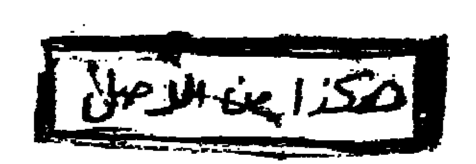
Le professeur Ho a visité récemment la Chine où il a été promu docteur d'une université chinoise et où il s'est entretenu avec des savants et des fonctionnaires sur les ressources de ce pays.

« Les réserves du Proche-Orient ont été estimées, en 1972, à 54 milliards de tonnes métriques, soit 60 % des réserves mondiales ; mais ce pourcentage ne tient pas compte des ressources de la Chine », a-t-il dit. *« Le golfe de Po-Hai, où la Chine a mis en exploitation, avec succès, deux nouveaux champs pétrolifères, ceux de Skengli et de Takang, est susceptible de devenir un second golfe Persique »*, a-t-il poursuivi.

Il a également annoncé qu'une plate-forme chinoise de forage, la Kantan n° 1, avait déjà découvert du pétrole dans la partie méridionale de la mer Jaune, et que la construction du complexe pétrochimique géant de Chinshan, au sud de Changhai, était destiné à l'utilisation future du « brut » de la mer Jaune.

Selon le professeur Ho, la Chine deviendra *« un géant pétrolier »* en 1980, avec une production annuelle de 200 à 300 millions de tonnes de « brut », dont moins de 20 % seront exportées. Cette année, on prévoit que la Chine exportera 8 millions de tonnes vers le Japon, au lieu de quatre en 1973.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Calme et irrégulier

réponse des primes a eu ce jour. Les trois quarts re elles ayant été abandon- elle n'a entraîné aucun sur- d'activité. Au contraire, le ne des échanges a même blement diminué. Faute ires, les valeurs françaises évolué de droite et de gau- mais sans s'écarter beau- de leurs niveaux précédents. vingtaine de valeurs se sont e orientées à la hausse, onze assez franchement F., C.I.C., P.L.M., Dumez, ds Travaux de Marseille, L.E.G., Olida, Veuve Clicquot, S., Générale de Fonderie,); et un nombre à peu près à la baisse.

mi ces dernières, sept se alourdies : Bouygues, Bé- Sagem, Arjomari, B.H.V., ies Lafayette, Matra. Bref, séance s'est surtout singu- e par sa « nullité ».

ce fait, elle n'appelle guère ommentaires.

achats étrangers enregis- ces derniers jours s'étant ta- a Bourse, livrée à elle-même, e en rond. Indécise, elle l'est p sûr. Comment en serait- trement ? Les premiers si- discrets d'une reprise de nsion apparaissent à peine ut de la lorgnette, que déjà tion repart. En d'autre s, elle faisait « bouillir » le hé. Aujourd'hui, ce dernier t que les pouvoirs publics ne t amenés à prendre des me- restrictives pour mieux la ôler.

rès deux jours de hausse, l'or issé. Le lingot a perdu F à 21 000 F ; le kilo en 230 F à 21 080 F et le lion 0,50 F à 239,90 F après F. Le volume des transac- quoique en augmentation, sté faible : 10,48 millions de s contre 8,57 millions de s.

x valeurs étrangères, nou- avance des allemandes. Les icaines et les pétroles inter- naux ont eu plutôt tendance échir. Repli des mines d'or. bonne tenue des cuivres.

ux du marché monétaire
ts privés .... 6 .. %

LONDRES

La tendance est plutôt soutenue aux industrielles, jeudi, à l'ouverture. Les pétroles, en revanche, ne varient guère. Les mines d'or et les fonds d'État sont étroitement irréguliers.

Or (ouverture) (dollars) : 145 .. contre 144 50

VALEURS	CLOTURE 22-10	COURS 23/10
War Loan 3 ½ %	24 3/4	24 3/4
Beechamps	309 1/2	309 1/2
British Petroleum	584 1/2	592 1/2
Shell	362 1/2	362 1/2
Vickers	131 ...	131 ..
Imperial Chemical	287 ...	289 .
Courtaulds	137 ..	137 ...
De Beers	314 1/2	312 1/2
*Western Holdings	27 3/8	27 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	173	174 ...
*West Driefontein	40 1/2	41 1/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FINANCIÈRE DE SUEZ. — Sauf imprévu, le bénéfice net courant pour 1974 devrait marquer une progression supérieure à 15 %. Le dividende net de 15 F serait donc maintenu.

CUSENIER - DISTILLERIES RÉUNIES. — Les cotations des actions de ces deux sociétés du groupe Suez ont été suspendues jusqu'à nouvel avis, en prévision d'une opération financière.

RÉSULTATS AU 30 JUIN 1975

PECHINEY - UGINE - KUHLMANN. — Bénéfice de 141,10 millions de francs contre 150,84 millions de francs.

BEGHIN - SAY. — Bénéfice brut après affectation des charges : 48,67 millions de francs contre 63,33 millions de francs.

C.F.A.O. — Bénéfice de 14,73 millions de francs. La modification récente de la date de départ de l'exercice social rend toute comparaison difficile.

NOUVELLES GALERIES. — Bénéfice de 1,2 million de francs contre 21,2 millions de francs. Le résultat avec les filiales entièrement contrôlées est négatif : perte de 4,7 millions de francs contre un bénéfice de 46,2 millions de francs.

CHATILLON-COMMENTRY. — Bénéfice de 5,77 millions de francs contre 74,93 millions de francs.

L.M.T. — Bénéfice net : 26,8 millions de francs (+ 9 %).

FINANCIÈRE AGACHE-WILLOT. — Bénéfice de 3,88 millions de francs contre une perte de 4,84 millions de francs.

MECI. — Bénéfice d'exploitation de 138 195 F contre une perte de 1,4 million de francs. Le résultat net est négatif.

NEW YORK

Irrégulier

Wall Street a eu un comportement très irrégulier mercredi.

D'abord en progrès, puis en recul, les cours se sont redressés vers la clôture, si bien que l'indice des industrielles s'est finalement établi à 849,57, avec un modeste gain de 2,75 points. Cette évolution assez erratique est d'autre part illustrée par le nombre très voisin de hausses et de baisses. Sur 1 818 valeurs traitées, 707 ont monté et 645 ont baissé, 466 ne variant pas.

L'activité s'est ralentie : 16,06 millions de titres ont changé de mains contre 20,80 millions précédemment.

La hausse relativement modique (+ 0,5 %) des prix de détail en septembre et la décision d'une seconde petite banque provinciale, la Southwest Bank of Saint Louis, d'abaisser de 8 % à 7 3/4 % son taux de base ont un peu revigoré le marché. Mais, sur le fond, l'incertitude la plus totale continue de régner.

Indices Dow Jones : transports, 167,81 (— 0,06) ; services publics, 82,79 (— 0,10).

VALEURS	COURS 21/10	COURS 22/10
Alcoa	35 7/8	37 ...
A.T.T.	49 5/8	49 7/8
Boeing	29 1/2	29 ...
Chase Manhattan Bank	27 7/8	28 ...
Du Pont de Nemours	119 ...	120 1/2
Eastman Kodak	102 5/8	102 3/4
Exxon	92 7/8	92 ...
Ford	40 3/8	40 7/8
General Electric	48 1/2	48 3/4
General Foods	27 1/4	27 3/8
General Motors	55 1/4	56 1/4
Goodyear	20 3/4	20 3/4
I.B.M.	212 7/8	213 1/4
I.T.T.	20 7/8	21 ...
Kennecott	29 1/4	28 7/8
Mobil Oil	46 1/4	45 3/4
Pfizer	28 1/8	28 1/8
Schlumberger	70 5/8	70 7/8
Texaco	24 7/8	25 ...
U.A.L. Inc.	24 1/4	24 ...
Union Carbide	58 1/8	60 ...
U.S. Steel	65 3/4	65 3/8
Westinghouse	13 ...	13 ...
Xerox	60 ...	58 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/10	23/10
1 dollar (en yens)	301 65	301 80

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	21 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	129,4	129,5
Valeurs étrangères	123,6	124,1

— Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74	74,2

BOURSE DE PARIS — 22 OCTOBRE — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

te tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote lète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert; c. : coupon détaché; d. : demandé; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 291	4 360	4 35
Canada ($ can. 1)	4 270	4 244	4 25
Allemagne (100 DM)	170 725	170 850	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 322	11 325	10 90
Danemark (100 krd.)	73 680	73 620	72 75
Espagne (100 pes.)	7 430	7 397	7 15
Grande-Bretagne (£ 1)	9 042	9 027	9 05
Italie (1 000 lires)	6 491	6 474	5 92
Norvège (100 krn.)	80 420	80 150	78 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 150	166 075	165 10
Portugal (100 esc.)	16 590	16 530	12 75
Suède (100 krs.)	100 420	100 620	99 70
Suisse (100 fr.)	166 025	166 150	165 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22 10
Or fin (kilo en barre)	21310 .	21080 .
Or fin (kilo en lingot)	21330 ..	21000 ..
Pièce française (20 fr.)	240 40	239 90
Pièce française (10 fr.)	170 10	168 ..
Pièce suisse (20 fr.)	212 50	210 ..
Union latine (20 fr.)	200 .	198 50
Souverain	203 30	201 90
Pièce de 20 dollars	1018 40	1019 20
Pièce de 10 dollars	501 ..	501 ..
Pièce de 5 dollars	318 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	845 ..	831 ..
Pièce de 10 florins	191 50	181 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1975 a été tiré à 554 268 exemplaires.

AU PORTUGAL, FACE AUX DIVISIONS DE L'EXTRÊME GAUCHE

Les socialistes refusent d'accepter une mise à l'écart du P.P.D.

Le gouvernement portugais n'a pris pour l'instant aucune mesure contre les militants d'extrême gauche qui ont réoccupé l'émetteur de Radio-Renaissance le 22 octobre. Les travailleurs de la station catholique ont repris, ce jeudi à 2 heures du matin, leurs programmes sur ondes moyennes après avoir réparé l'émetteur qui, assurent-ils, avait été « saboté ».

Cette escalade dans le conflit, qui oppose depuis plusieurs mois l'épiscopat, propriétaire de l'émetteur, aux travailleurs de la station, a été condamnée par M. Soares, secrétaire général du P.S.

Par ailleurs, les conflits se poursuivent à l'intérieur de l'armée. Les officiers « modérés » se sont réunis mercredi 22 octobre à Lisbonne. A Porto, la police militaire a assuré de son soutien le général Pires Veloso, commandant de la région Nord, qui s'efforce de rétablir la discipline dans ses unités.

A Genève, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a annoncé qu'elle allait lancer un programme d'assistance au profit des soixante mille enfants réfugiés d'Angola.

Lisbonne. — La grande manifestation convoquée pour ce jeudi 23 octobre à Lisbonne par de nombreuses commissions de travailleurs et d'habitants semble avoir suscité de nouvelles divergences entre les communistes et l'extrême gauche. Le P.C. et l'intersyndicale ont approuvé cette initiative en alertant la population contre « *les forces conservatrices qui tournent leurs armes contre les organisations populaires, contre le contrôle ouvrier et contre la lutte de tous les travailleurs* ».

L'extrême gauche révolutionnaire, en revanche, ne semblait pas vouloir s'y associer. L'U.D.P. (Union démocratique populaire, de tendance maoïste) et les organisations politiques regroupées au sein du FUR (Front d'unité révolutionnaire) ont gardé une attitude assez réservée, tout comme les « Soldats unis vaincront » (SUV). La position de ces derniers a provoqué une réaction de plusieurs unités militaires. Dans un communiqué diffusé le mercredi 22 octobre, le RALIS (régiment d'artillerie de Lisbonne), la police militaire et d'autres régiments « progressistes » ont dénoncé le « *sectarisme* » des SUV et affirmé leur soutien à une manifestation qui devait être « *l'exemple de l'unité des travailleurs et des militaires révolutionnaires* » au moment où « *des postes importants de l'appareil d'Etat sont occupés par ceux qui prétendent inverser le sens de la révolution* ».

Au siège du P.S. on ne cachait pas une certaine inquiétude devant cette initiative « *faussement unitaire* ». Pour les amis de M. Mario Soares, la manifestation avait été organisée par le P.C. dans le seul but d'imposer un nouveau rapport de forces à l'intérieur du M.F.A., ou de « *pousser le pays vers une dictature militaire* », contrôlée par lui.

De notre correspondant

Quarante-huit heures après la rencontre entre le président de la République et les secrétaires généraux du parti socialiste et du parti communiste, les positions restent donc très opposées et l'on ne voit pas de solution immédiate à la crise. Toutes les formations s'accordent à considérer que le sixième gouvernement provisoire, présidé par l'amiral Pinheiro de Azevedo, n'a pas les moyens de faire appliquer ses décisions. « *C'est un gouvernement impopulaire* », déclarent les communistes. « *C'est la seule alternative de gauche* », répliquent les socialistes.

La recherche d'un accord entre les deux composantes essentielles de la gauche portugaise reste pourtant la préoccupation majeure des dirigeants politiques et militaires. Ainsi, dans une interview accordée à la télévision portugaise, le général Fabiao, chef d'état-major de l'armée de terre, a regretté l'attitude prise par les deux partis, qui, « *au lieu de s'insulter, devraient dialoguer sérieusement* ».

Mais l' « entente » sera difficile. Après la période de silence qui a suivi la chute du gouvernement du général Vasco Gonçalves, le parti communiste a repris l'initiative. Il apparaît maintenant comme le principal « dynamisateur » des commissions de base, qui se sont multipliées dans le pays, et tente de profiter de la contestation des soldats dont le mouvement « *Soldats unis vaincront* » est pourtant né d'une initiative de certains groupes « gauchistes ».

Le parti de M. Alvaro Cunhal est donc redevenu l'élément fondamental d'une « *stabilisation politique et militaire* », mais le « prix » demandé par lui est peut-être trop élevé. Le parti communiste a besoin d'une victoire éclatante qui puisse faire oublier ses échecs précédents. Ce moment pourrait arrriver avec l'éviction du parti populaire démocratique (P.P.D.) des organes du pouvoir.

Certes, une partie de la base du P.S. n'accepterait pas un rapprochement trop étroit avec le P.C., mais, à l'inverse, une alliance exclusive avec les amis de M. Sa Carneiro, leader du parti populaire démocratique (P.P.D.), provoquerait à l'intérieur du P.S. des remous aux conséquences imprévisibles. M. Soares se voit ainsi obligé de mener une politique d'équilibre avec deux formations — le P.C. et le P.P.D. — radicalement opposées.

JOSÉ REBELO.

AU COURS DE LA VISITE A PARIS DE M. DA SILVEIRA

La France et le Brésil vont créer une « grande commission »

M. Da Silveira, ministre brésilien des affaires étrangères, est arrivé à Paris jeudi matin 23 octobre. Au cours de sa visite officielle, une « grande commission », présidée par les ministres des affaires étrangères des deux pays, sera créée.

La grande commission se réunira au moins une fois tous les deux ans, et coordonnera les travaux de trois sous-commissions — politique, économique et culturelle — qui se réuniront annuellement. Le Brésil absorbe près de 30 % du commerce de la France avec l'Amérique latine, et les échanges franco-brésiliens ont progressé de façon continue jusqu'en 1974 (3 460 millions de francs). Ils restent cependant faibles, ne représentant que 0,75 % et 0,70 % du total des exportations et des importations françaises. Abstraction faite des fournisseurs de pétrole (Arabie Saoudite et Irak), la France est le cinquième partenaire commercial du Brésil (qui fait avec elle 4,4 % de son commerce), après les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon et les Pays-Bas. Elle est le septième investisseur au Brésil, après les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon, la Suisse, le Canada et la Grande-Bretagne, avec 4 % des investissements étrangers, pourcentage que quelques grands projets en discussion devraient améliorer.

Plusieurs contrats d'équipement importants seraient discutés pendant le séjour du ministre brésilien (équipement ferroviaire, sidérurgie, pétro-chimie, électricité). Les Brésiliens sont très demandeurs de technologie avancée que la France peut fournir (aéronautique, aérospatiale, télécommunications, informatique). Ils sont intéressés par des opérations de coopération triangulaire avec la France et l'Afrique.

Un million de jeunes Brésiliens apprennent le français, qui, avec l'anglais et l'espagnol — enseignés l'un ou l'autre comme première langue obligatoire, — vient au premier rang des secondes langues.

M. Sauvagnargues ira en visite au Brésil au début de 1976, et le président de la République du Brésil, M. Geisel, est attendu en visite officielle en France le printemps prochain.

(*Lire, page 6, un entretien avec M. Da Silveira.*)

DES GRÈVES DE VINGT-QUATRE HEURES SONT ENVISAGÉES A L'E.G.F. ET A LA R.A.T.P.

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de l'Electricité-Gaz de France ont annoncé jeudi 23 octobre, dans un communiqué commun, une « *action d'ampleur nationale* » qui débutera par une grève de vingt-quatre heures le 6 novembre. Les deux fédérations avancent comme revendications : *la consolidation des nationalisations*, une amélioration des rémunérations, des classifications et des conditions de travail, une augmentation des effectifs. Elles préciseront le 28 octobre, au cours d'une conférence de presse, les raisons de leur campagne revendicative et les modalités de la grève du 6.

A la R.A.T.P., les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. se concertent et envisagent de déclencher une grève de vingt-quatre heures pour appuyer un ensemble de revendications portant en particulier sur les salaires et les journées de repos. Le syndicat C.G.T. du métro a déjà fait savoir qu'il proposait une grève du métro de vingt-quatre heures, le mercredi 29 octobre, veille d'une réunion prévue entre la direction et les syndicats de la R.A.T.P. La C.F.D.T., qui souhaiterait associer l'ensemble du personnel de la Régie à une action, préférerait que la grève n'ait lieu qu'en cas d'échec de la rencontre du 30 octobre avec la direction.

Bien que des problèmes de salaires et de classifications soient en grande partie à l'origine du mécontentement des personnels C.G.T. et C.F.D.T. des entreprises nationalisées, ce n'est pas un hasard si les deux fédérations syndicales mettent l'accent à l'E.G.F. comme à la R.A.T.P. sur l'insuffisance des effectifs. Apparemment ces syndicats pensent qu'au moment où le chômage est important en France, réclamer de l'embauche dans le secteur nationalisé est une bonne manière pour les salariés de ces entreprises de s'attirer le soutien de l'opinion publique.

LES ADIEUX DE L'AMBASSADEUR D'ISRAËL

Une foule nombreuse, dans laquelle on reconnaissait MM. Poher, Péronnet ; Mmes Simone Veil et Françoise Giroud ; MM. Chaban-Delmas, Mendès France, Louis Joxe, Maurice Schumann, a assisté mercredi à la réception d'adieux donnée par l'ambassadeur d'Israël et Mme Asher Ben-Natan.

Avec sa personnalité fougueuse et ses jugements tranchés, M. Ben-Natan s'est davantage comporté à Paris en militant, voire en soldat, qu'en diplomate : de ce fait, ses relations avec les pouvoirs publics, comme avec les journaux coupables de ne pas prendre inconditionnellement le parti d'Israël, ont été parfois tendues. Cette constatation ne saurait faire oublier des qualités de courage et de cœur qui ont été durement mises à l'épreuve lors de la mort du fils de M. et Mme Ben-Natan dans les rangs de l'armée israélienne pendant la guerre d'octobre.

Rappelons que M. Ben-Natan sera remplacé par M. Mordekhai Gazith, jusqu'à présent directeur du cabinet du premier ministre M. Rabin.

M. JACQUES VIMONT EST ÉLEVÉ A LA DIGNITÉ D'AMBASSADEUR DE FRANCE

M. Jacques Vimont, ambassadeur à Moscou, a été élevé, par le conseil des ministres du mercredi 22 octobre, à la dignité d'ambassadeur de France.

Cette nomination porte à vingt-quatre le nombre des ambassadeurs de France. Outre M. Vimont, quatre ont des fonctions diplomatiques : MM. Boegner, qui vient d'être nommé représentant de la France auprès de l'O.C.D.E. ; de Courcel, secrétaire général du ministère des affaires étrangères ; de Guiringaud, représentant permanent aux Nations unies ; Wormser, ambassadeur à Bonn. A ces noms, il convient d'ajouter celui de M. François de Rose, qui vient de quitter la représentation de la France au Conseil atlantique, et qui doit prendre sa retraite le mois prochain.

[M. Jacques Vimont, âgé de soixante-quatre ans, est entré dans la carrière diplomatique en 1938. En poste à Belgrade, puis à Tunis, il occupa après la guerre diverses fonctions à l'administration centrale à Rabat, Berne, Rio et Washington. Directeur du personnel en 1953, ambassadeur à Mexico (1965), puis à Prague (1969), il est ambassadeur à Moscou depuis 1973.]

● *Arrivé à Paris mercredi soir* de Berlin-Ouest, par avion spécial, le gouverneur Wallace a passé la matinée de ce jeudi 23 octobre à l'ambassade des Etats-Unis. Il doit rencontrer à 15 heures le ministre de l'industrie, M. Michel d'Ornano. Il est possible qu'il s'entretienne également avec une autre personnalité gouvernementale française. Vendredi, M. Wallace prendra la parole au Cercle interallié, à l'issue d'un déjeuner placé sous les auspices de l'American Club.

DOUZE FAVORIS POUR LE PRIX GONCOURT

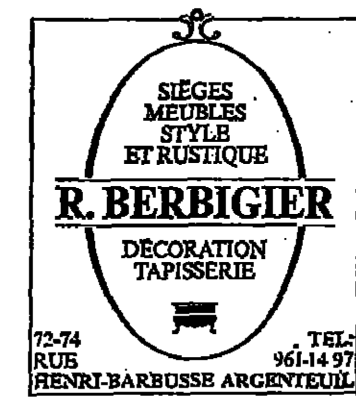
Les Goncourt ont resserré leur choix : ils ont donné une liste de douze favoris au lieu des vingt-cinq qu'ils avaient cités le 7 octobre. Le 4 novembre, ils procéderont à leur dernier avant-scrutin et ne retiendront que six noms, parmi lesquels figurera, selon toute vraisemblance mais pas obligatoirement, le lauréat qui sera proclamé le 17 novembre.

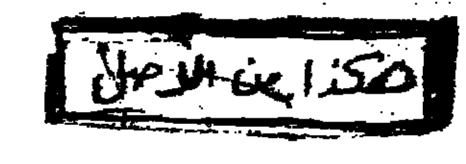
Deux noms nouveaux apparaissent dans cette liste : Simone Jacquemart, *le Mariage berbère* (Le Seuil), et Jean Joubert, *l'Homme de sable* (Grasset). Les dix autres figuraient déjà sur la première liste : Emile Ajar, *la Vie devant soi* (Mercure de France) ; Christian Charrière, *les Vergers du ciel* (Fayard) ; Guy Croussy, *Ne pleure pas, la guerre est bonne* (Julliard) ; Régis Debray, *l'Indésirable* (Le Seuil) ; Didier Decoin, *le Policeman* (Le Seuil) ; Jean Fougère, *les Passagers* (Gallimard) ; Max Gallo, *la Baie des anges* (Laffont) ; Antonine Maillet, *Mariaagelas* (Grasset) ; Patrick Modiano, *Villa triste* (Gallimard) ; Olivier Todd, *les Canards de Ca-Mao* (Laffont).

● *Manifestation de prostituées à Marseille.* — Pour réclamer la libération de Michèle Desjardins, une jeune prostituée emprisonnée aux Baumettes depuis le 4 juin, après une contrainte par corps pour non-paiement d'impôt, des prostituées marseillaises se sont barricadées, mercredi 22 octobre, dans une chambre du Grand Hôtel de Noailles, sur la Canebière. Elles ont déployé un calicot sur la façade de l'hôtel tandis que d'autres prostituées distribuaient des tracts aux passants.

● *Important vol de morphine à Marseille.* — Dix mille ampoules de morphine à usage médical entreposées dans un hangar du port de Marseille et destinées à être embarquées vers le Liban ont été volées lundi 20 octobre dans les locaux de la société Intramar pendant une courte absence du gardien.







A B C D F G H